



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

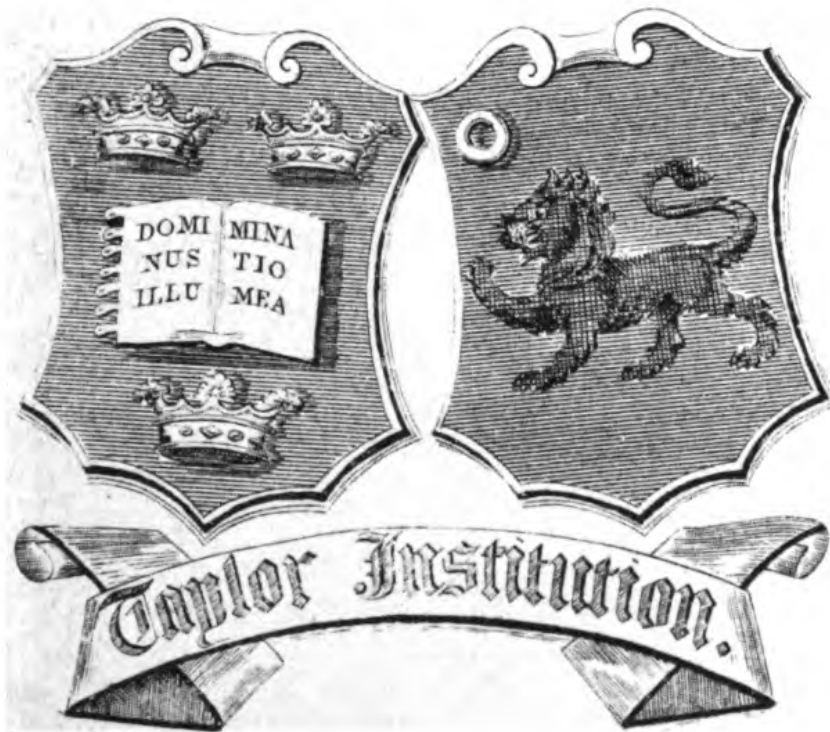
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

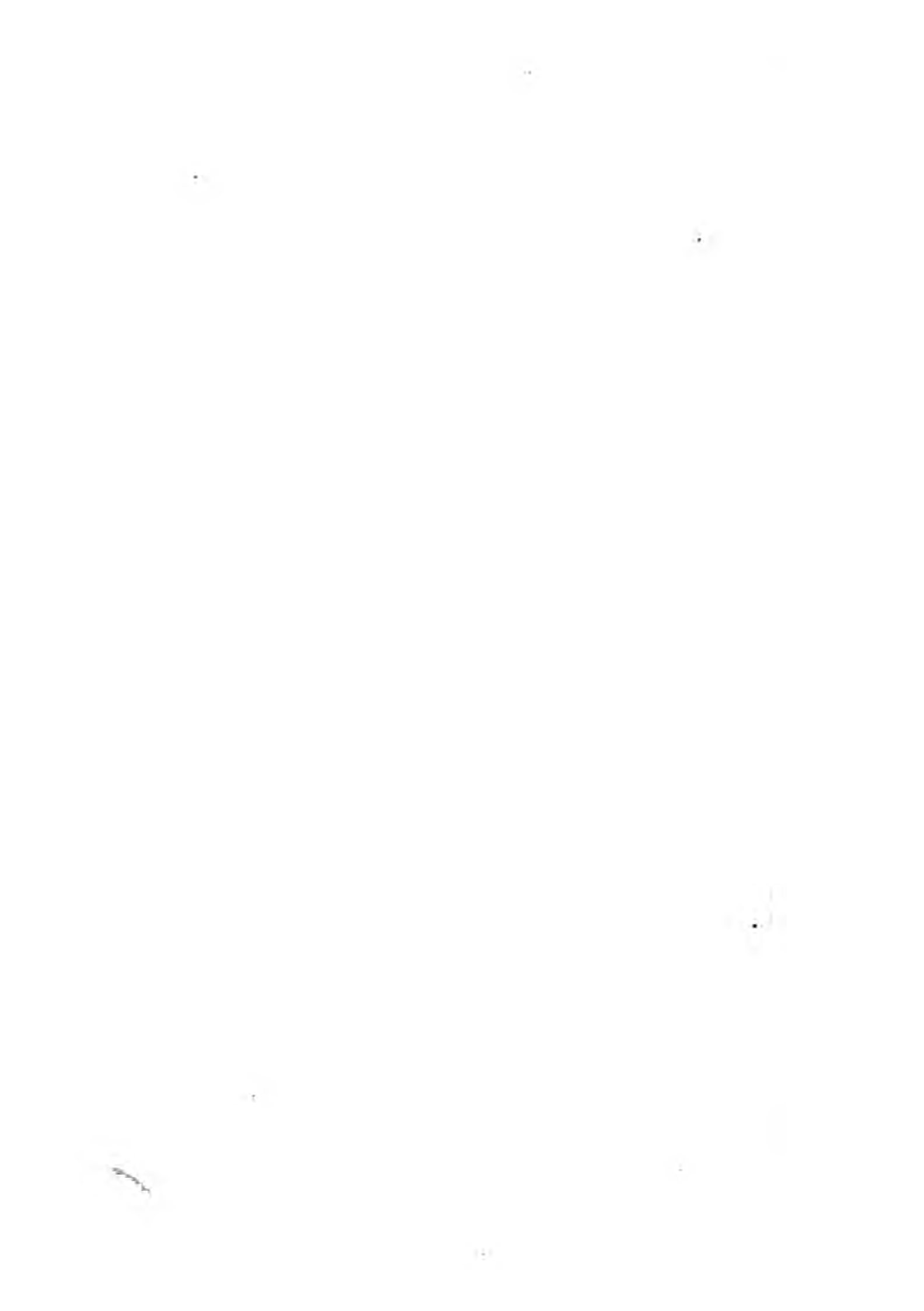


153-16



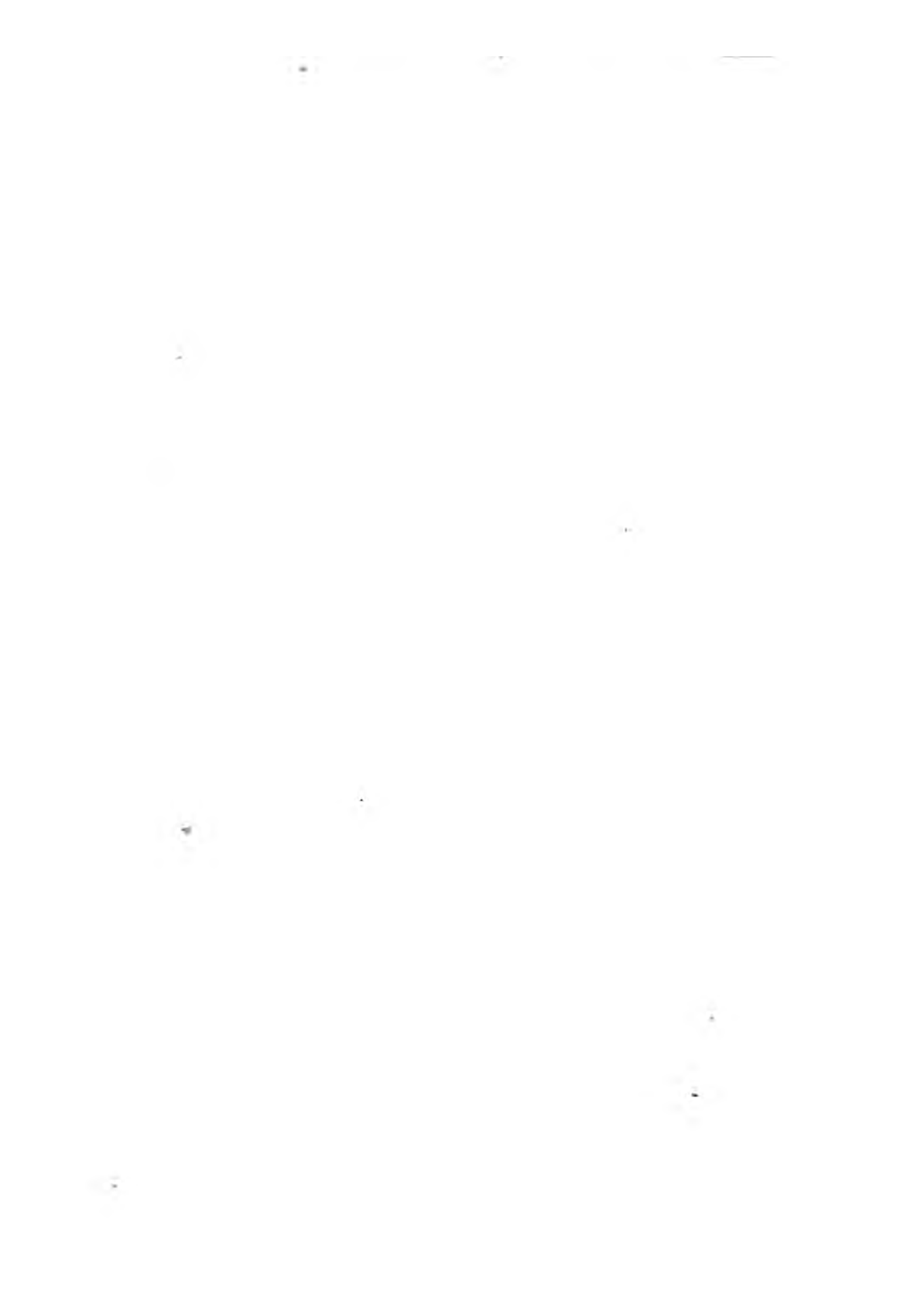


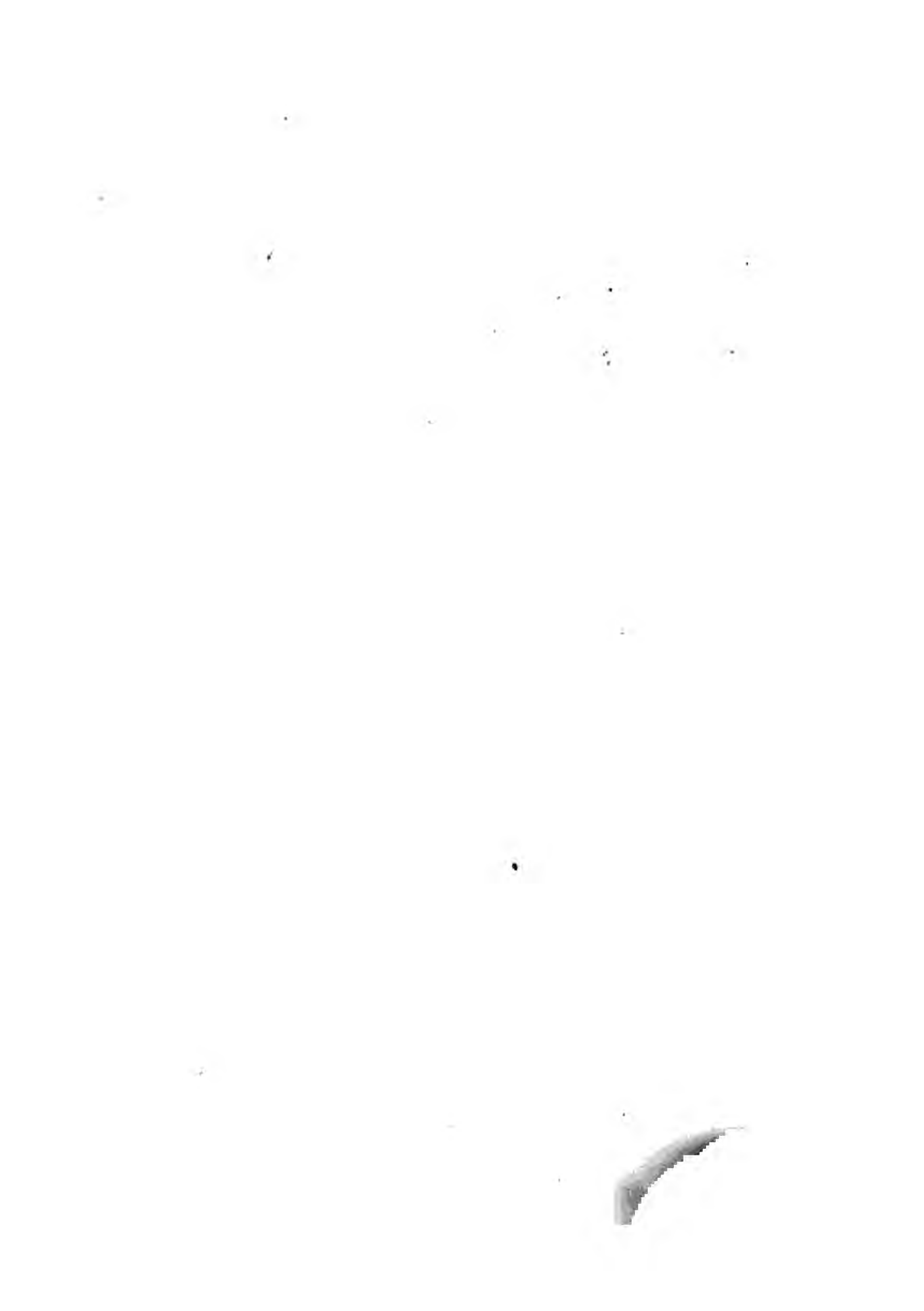




CORMENIN

94) ...
95) ...
96) ...
97) ...
98) ...
99) ...
100) ...







Carey, sc.

CORMENIN

LÉS CONTEMPORAINS

CORMENIN

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais Saint-Martin

**Et chez tous les Libraires de France
et de l'Étranger**

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.

CORMENIN.

Louis-Marie de Lahaye de Cormenin est né à Paris, rue Saint-Lazare, le 6 janvier 1788.

Cet illustre auteur de pamphlets appartient à une ancienne famille de robe, originaire de la Bresse.

Aux environs de Montargis, on peut voir encore le château de Cormenin, vieille résidence du temps de la Fronde, où les ancêtres de Louis-Marie bravaient à distance la reine Anne et son ministre, en lisant la *Mazarinade* ou en chantant les couplets séditieux attribués au coadjuteur.

M. de Cormenin père, lieutenant-général de l'amirauté, prit part au grand mouvement national de 1789, comme membre de l'assemblée de la noblesse.

Il signa le *Cahier des pouvoirs et instructions du haut baillage de Montargis*, cahier où se consignait le vœu de réformes aussi utiles que justes.

En feuilletant les procès-verbaux de cette assemblée préliminaire, nous y trouvons, à la date du 22 mars de l'année susdite, un discours de M. de Lahaye de Cormenin, dans lequel il s'élève avec force contre l'institution de la loterie, « cet impôt de séduction, disait-il, qui va chercher dans les replis de l'âme humaine le germe de l'avidité et le goût des chances aléatoires, deux des plus mauvais instincts de notre nature, qu'il faudrait tendre à étouffer, tandis qu'au contraire il les cultive, les développe et les arme contre le genre humain, en lui faisant espérer et prévoir avec délices un gain énorme, résultat du hasard.

« La loterie, ajoutait l'honorable député de la noblesse, joue contre nous à coup sûr

et nous immole, après nous avoir corrompus. »

M. de Lahaye de Cormenin s'éleva de toutes ses forces contre le système antinational et pusillanime de l'émigration. Pendant la Terreur, il ne quitta point ses terres, vécut dans la retraite, et ne fut pas inquiet, malgré sa qualité de ci-devant.

Le dix-huitième siècle se fermait au fracas du canon, lorsque le héros de ce petit livre fut envoyé à l'École centrale de Paris (collège Louis-le-Grand).

Ce fut d'abord un écolier paresseux et dissipé.

Ses maîtres l'accablaient de pensums et de punitions de tout genre, sans le rendre studieux et docile. On manqua plus d'une fois de le renvoyer à ses parents comme un incorrigible démon.

Néanmoins, avec l'âge l'amour du travail lui vint.

Servi par une intelligence extraordinaire, il eut bientôt regagné le temps perdu. Des rangs les plus infimes de la tourbe scolaire, *profanum vulgus*, on le vit, presque sans transition, passer au banc d'honneur des bons élèves.

Dès cette époque, la vocation du futur écrivain se révéla par la très-grande supériorité de ses compositions françaises,

Il écrivait en vers avec une facilité prodigieuse, et, malgré sa vive imagination, les études philosophiques n'eurent pas un moindre attrait pour lui. Dans les deux dernières années qu'il passa sur les bancs, il obtint, au concours général des lycées impériaux, un prix de logique et un accessit de discours français.

Quoique médiocre latiniste, il aimait les poètes de l'ancienne Rome et lisait leurs œuvres, surtout celles d'Horace.

Au sortir du collège, il étudia le droit et reçut, en 1807, son diplôme d'avocat.

Napoléon laissait le barreau rassembler

ses membres dispersés et se reconstituer lui-même.

Louis-Marie fut une des premières recrues que fit la vieille corporation de Saint-Yves, renaissant de ses cendres, après l'extinction du bûcher révolutionnaire.

Toute la jeunesse de l'Empire était fanatique de gloire.

On l'organisait militairement dans les lycées, on l'élevait au son du tambour, on ne manquait pas de lui lire les magnifiques bulletins de nos conquêtes : aussi Louis de Cormenin, comme tous ses condisciples, professait le plus ardent enthousiasme pour Napoléon.

Vers 1810, il publia une ode à la louange du grand homme.

Cette flatterie poétique lui ouvrit l'entrée de la carrière administrative. Il fut attaché au Conseil d'État, en qualité d'auditeur, bien qu'il n'eût point encore fini son stage et n'eût jamais plaidé la moindre cause civile ou correctionnelle.

M. Hochet, que nous avons déjà vu intervenir dans les débuts de Saint-Marc Girardin, et qui savait reconnaître les capacités véritables, désigna le nouvel auditeur pour faire partie du comité du contentieux.

Louis de Cormenin entra alors dans sa vingt-deuxième année.

Bien qu'il se montrât fort assidu aux séances du grave conseil, il continuait, pour nous servir du style du temps, à cultiver les Muses et à gravir les élévations sacrées du Parnasse.

Afin que nos lecteurs ne conservent là-dessus aucun doute, ouvrons le *Mercur de France* du mois de mars 1812.

Voici une pièce de vers adressée à la nymphe de Blanduses, et signée : L. M. DE CORMENIN, *auditeur du Conseil d'État*. Nous en citons quelques strophes :

O fontaine sacrée, ô toi qui me vis naître,
Nymphé de ce beau lieu,
Il faut nous séparer et je te dis peut-être
Un éternel adieu.

Vespasien m'enlève à mon humble fortune ;
Belle nymphe, je pars,
Que la pourpre des cours va paraître importune
A mes tristes regards !

Quand les Muses en deuil loin de Rome exilées,
S'enfuyant aux déserts,
Sur le penchant des monts, dans le creux des vallées
Soupiraient leurs concerts ,

Tu me vis rechercher, ô Nymphe de Blanduses,
Loin de la cour des rois,
La fraîcheur de tes eaux, le doux loisir des Muses,
Le silence des bois .

Je cachais mon bonheur dans la vallée obscure,
Et, du monde oubliés,
Tous mes jours s'écoulaient comme cette onde pure
Qui s'enfuit à tes pieds .

Certes, voilà de la belle et bonne poésie

de l'Empire. Son cachet n'est pas douteux.

L'Almanach des Muses de 1813, dans le quarante-neuvième volume de sa collection, jugea convenable de reproduire ce chef-d'œuvre de versification, l'intitulant : *Adieux de Gallus à la nymphe de Blanduses*.

Dussault en rendit compte dans le *Moniteur*, et M. Rolle, « bibliothécaire de la ville¹, » l'apprécia dans ces termes pleins de pompe :

« On reconnaît ici l'école des anciens. Quel naturel ! quelle fraîcheur ! que ce style

1. Jamais il ne manquait d'ajouter cette qualification à sa signature. C'est le père du critique Hippolyte Rolle.

est doux et harmonieux ! et que ces stances tombent avec grâce ! Nous sommes devenus fort difficiles et même un peu dédaigneux. Des poètes se sont fait, dans le temps, une assez grande réputation avec un petit nombre de stances qui ne valaient point celles-là. »

Le *Mercur*e, dans ses numéros du 8 et du 22 août 1812, publia du jeune auteur deux autres pièces ayant pour titre : *Le Vieillard polonais* et *l'Ombre de Sobieski*.

Un souffle généreux et sympathique pour la Pologne animait ces morceaux passablement guindés de facture.

En ce temps-là, notre scepticisme railleur n'avait pas encore approfondi le ca-

ractère des exilés polonais et trouvé le motif de ne plus compatir que médiocrement à leur infortune.

Jamais on ne manquait, au commencement d'un repas, de porter un toast aux *Polonais* et aux *Dames*.

Henri Monnier, qui nous a tant fait rire, en laissant tomber des lèvres pédantes de M. Prud'homme ces mots célèbres : « Les Polonais sont une bien belle nation, mais un bien sale peuple ! » Henri Monnier lui-même était alors affublé par l'auteur de ses jours d'un superbe petit costume de lancier polonais.

M. de Cormenin recueillit, l'année sui-

vante, les diverses pièces qu'il avait éparpillées dans les journaux, et en forma un volume qui parut sous ce titre : *Odes, par M. de Cormenin, auditeur au Conseil d'État*; Paris, chez Bailleul, imprimeur-libraire, rue Helvétius, n° 71.

A propos de cette publication, M. Rolle, « bibliothécaire de la ville, » revient sur le compte de notre poète¹.

« J'avais distingué, dit-il, une ode de M. de Cormenin, pleine de naturel, d'harmonie, et remarquable surtout par l'élégance, la douceur et l'heureuse mollesse du style. Il m'avait semblé néanmoins que toutes les parties de cette production si

¹ *1 Mercure de France, 18 septembre 1813.*

digne d'éloges n'étaient pas égales en mérite; j'avais cru même y trouver un certain vague dans les idées. J'apprends que ces observations, dictées par le vif intérêt que m'avait inspiré le talent de l'auteur, l'ont engagé à supprimer la moitié de son ode et à la faire imprimer telle qu'elle se trouve dans le petit recueil que j'examine en ce moment.

« Dirai-je que M. de Cormenin me paraît avoir été trop sévère? Les strophes qu'il a conservées forment un tout à peu près irréprochable; mais ceux qui connaissent la pièce telle qu'elle était d'abord regretteront, je crois, ce qu'elle perd plus qu'il n'applaudiront à ce qu'elle gagne. Les *Adieux de Gallus à la nymphe de Blanduses* formaient, dans la première leçon, une al-

légorie complète et assez développée; l'auteur a supprimé ces développements dont quelques-uns pouvaient sembler un peu vagues. Il en résulte que l'ouvrage, moins répréhensible dans les détails, est devenu plus commun, moins lyrique dans l'ensemble, et peut-être sont-ce aujourd'hui des stances charmantes plutôt qu'une ode.

« Il faut que M. de Cormenin se soit armé d'une sévérité bien cruelle pour sacrifier des vers tels que ceux-ci :

Mais quoi ! de nos guerriers l'impatient courage
S'arrache au doux repos,
Et sur les bords lointains de l'Euphrate et du Tage
Court planter nos drapeaux.

Et moi, lâche Romain, sur mon lit de fougères
Je perdrais mes beaux jours

A chanter les sylvains, les driades légères
Et les molles amours !

Le cygne, jeune encor, de son aile craintive
Rase à peine les flots,
Et de sa faible voix le son meurt sur la rive,
Oublié des échos.

Bientôt il prend l'essor, et d'une aile puissante,
S'élevant dans les cieux,
Fait monter de ses chants la douceur ravissante
A l'oreille des dieux, etc.

« Je regretterais vivement, poursuit M. Rolle, « bibliothécaire de la ville, » la perte de ces stances harmonieuses et de la *plus aimable poésie* (sic); je regretterais surtout d'avoir été à mon insu la cause du changement que l'auteur a fait subir à sa

composition, s'il était moins aisé de la rétablir en son premier état, telle qu'un heureux talent, une émotion douce et vraie l'avaient inspirée au poète. »

Excellent M. Rolle père !

On n'a jamais vu d'homme aussi chagrin de la portée et du résultat de ses observations. C'est un *critique à remords*, variété perdue depuis, et déjà si loin de nous qu'elle ressemble à une curiosité paléontologique.

Notre jeune poète n'eut pas le temps de suivre les conseils du bienveillant Aristarque.

Le colosse impérial chancelait sur sa base,

et la bucolique n'était plus possible sous les nuages sombres qui couvraient l'horizon.

1813, année fatale et chargée de désastres, allait finir.

Épuisée d'hommes, la France devait en chercher encore dans ses générations presque éteintes. On expédiait dans les vingt-six divisions militaires des sénateurs et des conseillers d'État, flanqués de maîtres des requêtes et d'auditeurs. Napoléon chargeait ces commissaires exceptionnels d'accélérer :

1^o Les levées de la conscription.

2^o L'habillement, l'équipement et l'armement des troupes.

3° Le complètement et l'approvisionnement des places de guerre, destinées à mettre obstacle à l'envahissement du territoire, qui menaçait d'être prochain.

4° La rentrée des chevaux requis pour le service de l'armée.

5° La levée et l'organisation des gardes nationales sur toute l'étendue de l'Empire.

M. de Cormenin fut adjoint au sénateur Cochon, comte de l'Apparent, envoyé dans la vingtième division militaire, dont le chef-lieu était Périgueux. Nécessairement le jeune auditeur ne joua dans cette mission qu'un rôle secondaire, et ce rôle n'a point laissé de traces.

Quand il revint, les Bourbons étaient aux Tuileries.

Il crut devoir se rallier sans hésitation au régime nouveau.

Cette conduite lui valut la sympathie des rois légitimes. On nomma notre ex-auditeur maître des requêtes surnuméraire, par l'ordonnance du 5 juillet 1814, qui reconstituait le Conseil d'État.

Louis de Cormenin, à l'époque des Cent-jours, n'accepta de l'Empereur aucune fonction administrative et se démit de son titre, mais sans prendre la route de Gand, comme M. Guizot, pour donner à Louis XVIII des preuves éclatantes de fidélité.

Jugeant même que la question **essentielle** était alors d'assurer l'indépendance **du territoire**, sauf à délibérer ensuite, il **envoya** cinq cents francs au ministre de la **guerre** pour l'équipement des gardes nationaux **de** province, qui manquaient d'armes, **et se** rendit à Lille, en qualité de **volontaire**, afin de prendre part de sa personne **à la** défense de la place.

Il avait alors vingt-sept ans.

Après Waterloo, notre maître des **re-**quêtes démissionnaire revint à Paris, où le roi lui tint compte de son refus de **service** dans l'administration, beaucoup plus sans doute que d'un acte de patriotisme, dont l'exemple, s'il eût été général, aurait mis

obstacle au rétablissement définitif de la branche aînée.

Par ordonnance du 24 août 1815, contresignée du garde des sceaux, ministre secrétaire d'État au département de la justice, baron Pasquier, — le duc académicien aujourd'hui, — M. de Cormenin fut nommé maître des requêtes au comité du contentieux.

Nous le voyons, à dater de ce jour, se consacrer d'une manière active et presque absolue à l'étude des questions de droit administratif les plus sérieuses.

Quelques ouvrages, témoignant de ses travaux pleins de conscience, lui assignèrent

un rang distingué dans le corps dont il faisait partie.

Le premier de ces ouvrages qui a pour titre : *Du Conseil d'Etat, envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle*, fut publié, sous l'anonyme, en 1818. L'auteur demandait que, pour donner des garanties aux particuliers dans la distribution de la justice administrative, une cour spéciale fût organisée par une loi, avec les conditions de l'inamovibilité de ses membres, de la défense orale et de la publicité des audiences, pour qu'on y portât l'appel des arrêtés des conseils de préfecture, des décisions des ministres, et des actes des préfets excédant la compétence de leurs pouvoirs.

Dans un second livre, à la date de la même époque, également publié sans nom d'auteur, et qui s'intitule : *De la responsabilité des agents du gouvernement, et des garanties des citoyens contre les décisions des ministres et du Conseil d'État*, M. de Cormenin demande des garanties contre le Conseil d'État lui-même.

Enfin il donne, en 1822, la première édition de son œuvre la plus remarquable et la plus importante. Nous parlons des *Questions de droit administratif*¹, dont les éditions postérieures sont intitulées simplement : *Droit administratif*.

C'est le fruit de douze années de réflexion et de pratique.

1. Deux volumes in-octavo.

Sous ce titre modeste, M. de Cormenin embrasse l'universalité des matières contentieuses.

On a justement loué la méthode de l'auteur dans ce travail. Il y révèle un talent merveilleux de déduction et d'analyse. Rien n'égale, sur ces pages savantes, la vigueur de sa dialectique, la solidité de sa doctrine et la fécondité de ses solutions.

« Ce livre, a dit M. d'Audiffret, fait autorité devant les tribunaux, les cours royales, le Conseil d'État et même devant la Cour de cassation qui plusieurs fois en a confirmé la doctrine. »

Nous devons le dire, parce que notre habitude n'est pas de marchander l'éloge,

quand un homme en est digne, M. de Cormenin a créé et constitué la science de cette branche du droit que les professeurs enseignent, de nos jours, dans des chaires spéciales, et qui, avant l'illustre écrivain, était presque ignorée parmi nous.

« Personne plus que moi, a dit M. Dupin à la tribune de la Chambre des députés, ne rend justice aux lumières et à la rectitude d'esprit de notre honorable collègue¹. C'est principalement dans ses ouvrages que j'ai pu prendre quelques notions de ce qu'on appelle le droit administratif.

La branche aînée récompensa les services

1. M. de Cormenin.

de M. de Cormenin par des distinctions, gage du brillant avenir que sans doute elle lui réservait.

Mais cet avenir fut retardé par l'utilité même de sa présence au Conseil d'État.

On craignait de se priver d'un homme, dont la science devenait à chaque jour de plus en plus indispensable, en l'appelant à quelque autre carrière, où l'avancement aurait été pour lui plus rapide.

Tout gouvernement s'appuie sur l'égoïsme et en fait une loi de son existence, vérité bonne à dire, si elle n'a jamais été dite.

Louis de Cormenin se maria.

Sa Majesté Louis XVIII lui fit l'honneur de signer à son contrat de mariage et le créa baron.

Plus tard, en janvier 1826, Charles X le gratifia d'une croix d'officier de la Légion-d'honneur ¹, et l'autorisa par lettres patentes à créer un majorat au titre héréditaire de vicomte, conditions auxquelles l'impétrant satisfit deux ans après, en 1828.

« Un biographe radical, écrit Loménie, a essayé de justifier M. de Cormenin de ce dernier fait, en disant qu'il avait cédé aux

1. Il était chevalier depuis l'Empire.

suggestions d'une famille aristocratique, à laquelle il s'alliait. Or, cette famille aristocratique est tout simplement celle d'un riche notaire de Paris, M. Gillet.

« S'il y avait nécessité de justification, celle-là serait donc mauvaise.

« Quant à moi, je ne vois rien à justifier dans ce fait. M. de Cormenin était alors, au vu et au su de tout le monde, légitimiste, oint ultrà, mais malheureusement légitimiste. Il suffit de lire le *Moniteur* pour ne conserver là-dessus aucun doute. Servant un pouvoir aristocratique, M. de Cormenin a accepté un majorat et des titres. Devenu radical, il s'est empressé de renoncer publiquement à ses titres et de révoquer son majorat.

« Tout cela est fort logique, à mon sens.

« Mais ce qui l'est moins, c'est que M. de Cormenin ait jugé à propos de sacrifier en holocauste, sur l'autel de la liberté, une croix d'officier de la Légion d'honneur très-légitimement gagnée. J'avoue que ce dernier sacrifice me paraît une superfétation. »

Si indulgent pour le légitimiste devenu radical, Loménie le serait sans doute encore pour le radical devenu bonapartiste.

Mais passons.

Il n'était pas d'usage, sous les rois de la branche aînée, de publier les lettres patentes qui conféraient soit l'anoblissement,

soit un majorat. Ce fut seulement après la révolution de Juillet que le public eut connaissance des faveurs sollicitées et obtenues de Louis XVIII et de Charles X par M. de Cormenin.

Celui-ci, contre toute attente, se déclarait adversaire systématique et implacable de la dynastie d'Orléans.

Aussitôt les écrivains ministériels de fouiller dans le passé de l'homme et de chercher tous les détails biographiques capables de le déprécier aux yeux des démocrates, qui lui ouvraient les bras avec effusion et l'appelaient grand citoyen, parce qu'il était l'ennemi personnel de Louis-Philippe.

Voilà chez nous comment les partis argumentent.

N'anticipons pas sur les événements, et suivons M. de Cormenin pendant les dernières années de la Restauration.

En 1828, il jugea convenable de se présenter aux électeurs du Loiret, département où se trouvent en grande partie ses propriétés.

Déjà son nom était dans toutes les bouches, grâce à sa dialectique puissante et à son incontestable talent d'écrivain.

Les votes coururent au-devant des ses désirs.

Elu par le collège d'Orléans, il vint prendre place à la Chambre sur les bancs du centre gauche, à côté de Casimir Périer, de Sébastiani et de M. Dupin du Danube.

Tout d'abord il marqua son opposition de la manière la moins équivoque, ce qui témoignait chez lui d'une assez curieuse indépendance, eu égard à sa position de fonctionnaire.

Néanmoins, disons-le, cette opposition fut dynastique et modérée.

M. de Cormenin n'abordait pas souvent la tribune.

L'auteur du *Livre des Orateurs* n'est point orateur. Il venait, à de rares inter-

valles, lire quelques discours écrits, et bien écrits, qui obtenaient un grand succès parmi ses collègues.

En même temps il publiait des œuvres d'une polémique passablement acerbe sur les sinécures et les cumuls.

De méchantes langues assuraient que, si les ministres lui eussent offert une ou deux de ces sinécures et l'eussent mis en position de cumuler lui-même, il n'aurait pas montré cette rancune subite au pouvoir.

Mais les méchantes langues en disent bien d'autres.

Toujours est-il que les pamphlets de notre

député commençait à rendre son nom populaire.

A chaque instant, la modération dont il avait d'abord donné la preuve à la Chambre faisait place à une hardiesse incroyable, et tout à coup, dans la session de 1829, le 14 avril, M. de Cormenin prononça le discours le plus caractérisé comme violence, que, de date constitutionnelle, on ait jamais entendu.

C'était une sorte de réquisitoire lancé contre les hommes et les choses du système de la restauration.

Le radicalisme commençait à gagner notre héros.

M. de Martignac, ce charmant esprit, ce ministre si bien intentionné, si rempli de bienveillance, qui, certes, aurait sauvé le trône, si on lui eût permis d'obéir aux inspirations de son cœur, M. de Martignac, vivement ému, répondit en ces termes à Cormenin :

« — Le discours que vous venez d'entendre, messieurs, exige une réponse. D'abord, je ne crois pas nécessaire de justifier la restauration du trône légitime des étranges accusations qui viennent d'être formulées contre elle. Non, je le déclare, on ne croira pas en France qu'on ait pu signaler ces quinze années comme une ère d'iniquité, de trahison et de banqueroute! Je viens d'énumérer, avec une complai-

sance incompréhensible pour moi, de prétendues violations d'engagements sacrés. Eh bien ! je crois pouvoir soutenir que le crédit public, que la prospérité du royaume, que la confiance dont le gouvernement du roi est entouré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, répondent sans mon secours à de semblables allégations. Je certifie que le règne de Louis XVIII et le règne de Charles X n'ont pas besoin d'être justifiés aux yeux de la France ! »

Or, c'était mal défendre le gouvernement royal que de rester ainsi dans de vagues généralités.

Face à face avec cet orateur audacieux, avec ce puritain intraitable, Martignac au-

rait dû tout simplement arguer contre lui de son titre de maître des requêtes.

Il est défendu de signaler l'animadversion du pays un ordre de choses gouvernemental dont on est l'un des rouages. La conscience publique n'admettra jamais qu'on puisse toucher le salaire d'un pouvoir quelconque, et en même temps s'arroger le droit de le calomnier, de le vilipender, de l'attaquer soit sourdement, soit à ciel ouvert.

C'est immoral.

Une pareille conduite offusque la bienséance, la délicatesse et presque l'honneur.

Tout fonctionnaire qui ne *fonctionne*

pas comme une machine intelligente, — et tel n'était point le cas de M. de Cormenin, — se sépare d'un gouvernement qu'il n'estime plus, avant de le rendre victime de ses attaques.

Ainsi le veut la probité.

Nous savons que ce n'est point là le système des frères et amis :

Ces honnêtes démocrates ont refait la morale, comme tout le reste, à leur usage. Ils ont décidé qu'on peut sans scrupule mendier les faveurs d'un despotisme quelconque, du moment que c'est *pour le bon motif*, et sous la réserve faite *in petto* de le trahir à la première occasion.

— Bah! c'est autant de pris sur l'ennemi! disent ces bons citoyens, essentiellement voraces de leur nature.

Ils réussirent à faire partager un instant ce système à l'homme dont nous écrivons l'histoire, et qui probablement alors ne les connaissait qu'à demi.

A partir de sa lutte parlementaire avec M. de Martignac, l'opposition de Cormenin devint si fougueuse, nous dirions presque si aveugle, que, dans la séance du 8 juillet suivant, il vota, lui quatre-vingt-quinzième, contre le budget des dépenses, et, dans celle du 15 du même mois, lui cinquante-cinquième, contre le budget des recettes.

Comme chacun le sait, on ne tarda pas

à tomber de Martignac en Polignac, et M. de Cormenin vota, au mois de mars 1830, la fameuse adresse des deux cent vingt-un, qui provoqua la dissolution de la Chambre.

Orléans, par un vote presque unanime, le réélut au mois de juin de la même année.

Il se disposait à venir à Paris avec son nouveau mandat, lorsque les journées de Juillet éclatèrent comme une mine sous la dynastie frappée d'épouvante.

Loménie prétend que, dans une réunion particulière de membres du Conseil d'État, Cormenin se prononça très-énergiquement pour la royauté du duc de Bordeaux.

C'est possible.

En ce moment son rôle était analogue à celui de l'enfant mutin qui pleure sur le jouet qu'il a brisé.

Le 7 août donna le signal de plusieurs démissions exemplaires. Celle de M. de Cormenin fut du nombre.

Il refusa de s'associer à l'usurpation de pouvoirs commise par les députés, lorsqu'ils offrirent le sceptre à Philippe d'Orléans, au mépris des droits incontestables du petit-fils de Charles X.

« En arrivant à la Chambre, dit M. Bérard, dans ses *Souvenirs de la Rochelle de*

1830, je rencontrai dans un couloir Cormenin qui venait de donner sa démission. Le motif de cette démission était l'absence d'un mandat régulier pour ce que nous allions faire. Ce scrupule de conscience était assurément respectable; mais, dans le cas où nous l'eussions tous éprouvé, que fût devenue la tranquillité du pays? »

Ce qu'elle fût devenue, ô doctrinaire myope? elle eût probablement été rétablie pour toujours.

Si Louis-Philippe, cédant aux instincts ambitieux qui, depuis deux siècles, aveuglaient sa race et la jetaient sur le chemin de l'usurpation, ne s'était point hâté de ceindre le diadème que lui proposait une Chambre sans pouvoirs, et avait demandé

l'assentiment du peuple, il est à présumer qu'il eût obtenu, dans les comices, une majorité respectable, et l'on aurait pu constituer une république honnête, fondée par tous et pour tous sur des éléments d'ordre et de repos.

Mais prince et députés s'unirent pour inaugurer le règne de la caste bourgeoise.

Ils le croyaient inébranlable, un souffle l'effaça de l'histoire.

En même temps qu'il donnait sa démission de député, M. de Cormenin résignait sa place au Conseil d'État. Sa conduite alors fut réellement dictée par le sentiment bien compris de ses devoirs.

S'étant représenté devant les électeurs d'Orléans avec une profession de foi légèrement empreinte de vague, ceux-ci ne lui renouvelèrent plus leur mandat.

Il fut élu postérieurement au mois d'octobre par le collège de Belley.

Tout d'abord, l'attitude de M. de Cormenin ne trahit pas ses projets hostiles envers le roi des barricades.

Il ne leva le masque, décidément, que le 30 août 1834, après la dissolution de la Chambre, et par une lettre adressée au *Courrier français*, dont il était depuis longtemps un des principaux actionnaires.

Ce manifeste posa les fondements de sa popularité radicale.

Il déclara que tout ce qui s'était fait depuis le 7 août de l'année précédente, était attentatoire à la souveraineté du peuple, et devait être, par conséquent, regardé comme nul et non avenu.

Dès ce jour, M. de Cormenin fut dans sa voie; dès ce jour, il obéit sans réserve à sa vocation, à ses goûts, à sa nature : il était pamphlétaire, et pouvait dire avec Franca-leu de la *Métromanie* :

Or, j'avais quarante ans quand cela m'arriva.

Pour ce qui est de son fameux pseudo-

nyme de Timon, voici comment il fut amené à le prendre.

Un jour, Sarrans lui demande des articles pour la *Nouvelle Minerve*, et Cormenin propose les portraits des principaux orateurs de la Chambre.

Au moment de signer la première de ces silhouettes, il hésite et déclare qu'il est impossible de faire à ses collègues, face à face, la blessure du nom propre. Alors Sarrans lui cherche un nom supposé et lui impose celui du fameux misanthrope d'Athènes.

Donc, notre écrivain commence à peindre dans ce journal tous les orateurs vivants.

Après les exemples, il trace les préceptes de l'éloquence délibérative dans les différents genres ; puis, trouvant sa galerie trop étroite et voulant l'élargir, il augmente le nombre de ses cadres et peint successivement la physionomie oratoire de la Constituante, de la Convention, de l'Empire et de la Restauration, dans les figures illustres de Danton et de Robespierre, de Napoléon, de Villèle, de Serres, de Manuel, de Foy, de Benjamin Constant, de Royer-Collard, de Martignac, etc.

Ces études réunies ont formé le beau *Livres des orateurs*.

Malgré le mérite incontestable de l'ouvrage, la critique y signale d'assez nombreux défauts,

Ainsi, par exemple, on reproche à l'auteur, et on lui reproche avec raison, de traiter souvent la langue et la grammaire avec une familiarité trop aristocratique. Il affecte aussi trop visiblement d'imiter la manière de Brantôme et de Montaigne, et confond la langue du temps de Louis XIII avec celle du xvi^e siècle, anachronisme impardonnable et qui choque d'autant plus que, l'instant d'après, on voit reparaître la phrase nombreuse du rhéteur de l'époque impériale.

Pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, M. de Cormenin se condamna stoïquement, à la Chambre, au mutisme le plus absolu.

Il se bornait à jeter dans l'urne sa boule noire, à chaque mesure proposée par le gouvernement.

En 1831, la discussion du budget lui inspira ses fameuses *Lettres sur la liste civile*.

Le ministère avait proposé de fixer à dix-huit millions la dotation annuelle de la couronne, et la Chambre, trouvant ce chiffre exagéré, le fit réduire à douze.

C'était le soufflet le plus rude que l'on pût appliquer sur la joue du Système.

En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, le cabinet manqua complètement de dignité.

Il s'empessa de fournir à la Chambre le compte minutieux, détaillé par francs et centimes, des divers services de la maison du roi, afin de justifier le chiffre de l'allocation réclamée.

Certes, il y avait autant de bassesse à entrer dans ces détails que de mesquinerie et de platitude à les discuter.

Dans ses *Lettres sur la liste civile*, M. de Cormenin sut donner aux lieux communs et aux phrases déclamatoires de l'opposition un tour original et piquant; il en rajunit la forme à l'aide d'un style leste, incisif, pittoresque, mais trop évidemment calqué sur celui de Paul-Louis, cet autre pamphlétaire qui lui servit de modèle et qu'il ne fera point oublier;

Notre écrivain ne tarda pas à obtenir un autre grand succès de scandale par un second pamphlet qui eut pour titre : *Très-humbles remontrances de Timon, au sujet d'une compensation d'un nouveau genre, que la liste civile prétend établir entre quatre millions qu'elle doit au Trésor et quatre millions que le Trésor ne lui doit pas.*

L'effet de ce brûlot fut tel que le Système recula devant les clameurs générales et ne donna pas suite à ses réclamations.

Faute sur faute, sottise sur sottise.

On ne fait plus depuis longtemps le calcul du tirage des diverses brochures de M. de Cormenin. Quelques-unes sont arri-

vées à leur quarantième édition, c'est-à-dire qu'il s'en est vendu quarante mille exemplaires, car l'auteur n'a jamais consenti à ce qu'on tirât plus de mille exemplaires à la fois de ses divers ouvrages.

Quand ce millier se trouvait épuisé, son plus grand plaisir était de reprendre à nouveau son travail, aiguisant et affilant de plus belle ses phrases acérées, et y ajoutant des considérations empruntées aux faits du jour.

Communiquées à l'avance aux feuilles radicales qui les citaient *in extenso*, ces additions devenaient un excellent mode de publicité, qui ne coûtait rien à Pagnerre le *grand et vertueux* éditeur.

Une justice à rendre à M. de Cormenin, c'est que la vente de ses pamphlets fut employée par lui en œuvres de bienfaisance.

Spéculation de popularité ! s'écrient les sceptiques.

N'importe, nous aimons ces spéculations-là. Soyez certain que Jules-Isaac Mirès n'en fera jamais de pareilles !

Ce fut ainsi qu'en 1845 M. de Cormenin fit don à la ville de Montargis de cinq cents francs de rentes sur l'État, pour la fondation d'un prix de vertu. Le capital de cette rente venait du produit de son pamphlet intitulé : *Questions scandaleuses d'un Jacobin au sujet d'une dotation.*

Il s'agissait de la dotation réclamée pour monseigneur le duc de Nemours, une des plus lourdes bévues du règne de Louis-Philippe

Au moins servit-elle à quelque chose!

M. de Cormenin jouissait depuis douze ans d'une immense popularité dans le parti démocratique.

Mais il lui arriva tout à coup de blesser de la manière la plus grave les convictions des frères et amis, à propos de la nature des rapports qui doivent exister entre l'Église et l'État.

Toutes les idées qu'il essaya de faire pré-

valoir là-dessus, au lieu d'être comprises comme l'application logique du système de liberté, scandalisèrent nos démocrates et excitèrent contre lui les plus injurieux soupçons.

Il pensait qu'en recevant de l'État un salaire, le clergé n'abdique pas, pour cela, toute indépendance, parce qu'il sert Dieu avant de servir le roi; il ne voulait pas que, sous prétexte de faire la guerre aux doctrines ultramontaines, on modelât l'église gallicane sur l'église anglicane.

Aussi prit-il la défense de l'évêque de Clermont et s'opposa-t-il à ce que l'enseignement des séminaires fût soumis à la surveillance de l'Université.

Le jour où l'on réclama l'expulsion des jésuites, il publia ses deux célèbres brochures, *Oui et non et Feu ! feu !* qui lui enlevèrent décidément toute popularité parmi les républicains.

Pour avoir osé confesser la foi catholique, apostolique et romaine, il faut voir comme on le traita !

Nous avons sous les yeux les notes de la quatorzième édition de *Feu ! feu !*

Elles contiennent les lettres anonymes, les menaces et les injures qui l'assaillirent de toutes parts. Ces nobles démocrates oublièrent le refrain du chansonnier :

Qu'on puisse aller même à la messe,
Ainsi le veut la liberté !

Dans leur colère, ils lui écrivaient des lettres de ce genre :

« Timon !

« Vous avez perdu toute espèce de popularité ! Vos *Oui* et *non* font horreur. C'est dégoûtant ! c'est honteux ! c'est odieux ! Vous déshonorez votre plume ! »

Quelques autres affectaient dans leur éloquence épistolaire plus de laconisme encore :

« Timon ! le peuple vous renie !

« Vous êtes un jésuite

« Infamie !!! »

Mais voici l'épître la plus curieuse. On la trouve dans le même recueil de notes, et Cormenin n'a point hésité à la rendre publique.

« Monsieur,

« Je crois devoir vous prévenir qu'il circule en ce moment, sous votre nom, un ignoble libelle, intitulé *Oui et non*, au sujet, etc... Vous vous devez à vous-même, vous devez à tous ceux qui ont lu vos ouvrages, qui vous ont aimé et respecté à cause de votre cœur et de votre génie, de réclamer contre ce livre qu'on veut faire passer sous votre nom, contre ce livre absurde et ridicule, contre ce livre qui donne un si sanglant démenti à tout votre passé.

Non, monsieur, Vous n'avez point écrit ces pages ; car, de deux choses l'une : Ou bien vous seriez tombé en enfance, et il faudrait pleurer la perte d'un des plus fermes soutiens du peuple ; ou bien vous n'auriez été toute votre vie qu'un hypocrite animé seulement par les passions les plus viles, et il faudrait faire justice de tant de honte et de duplicité ! Êtes-vous jésuite, monsieur ? êtes-vous carliste ? êtes-vous catholique ou bigot ? N'êtes-vous plus avec le peuple, avec la nation ? Pour Dieu, répondez hautement ; les organes de la publicité sont là ! Que nous sachions au moins s'il faut confondre vos calomniateurs, ou s'il faut nous voiler la face devant la honte et l'infamie dont vous auriez couvert votre nom. Vous qui étiez si haut, tomber si bas ! Allons,

c'est impossible; nous attendons un éclatant démenti de votre part.

« Le plus calme d'une réunion de vingt membres, devant lesquels vient d'être lu ce pamphlet.

P. R. »

M. de Cormenin répond :

« Je dois dire au public qui me fait l'honneur de me lire, que je ne connais pas du tout le monsieur qui m'écrit de si belles choses, et qui est, dit-il, le *plus calme* de ses vingt amis. Mais fussent-ils vingt mille de ces amis-là, si *calmes!* ils n'ébranleront pas ma fermeté. On me demande le sacrifice de ce qu'on appelle ma renommée! Je la

donne à rien, pourvu qu'on ne me demande pas l'impossible sacrifice de ma conscience. Il faut que ces prétendus démocrates qui m'insultent sachent que je suis trop fier pour obéir à leurs caprices, et trop courageux pour ne pas leur dire la vérité.»

A la bonne heure !

Mais, dans ce beau pays de France, on ne comprendra jamais l'écrivain qui ne s'abrite pas exclusivement sous un drapeau et qui parle avec courage, même à ceux de son bord. Vous êtes d'un parti : louez ce parti sans restrictions, même quand il commet des turpitudes !

C'est la loi et les prophètes.

CORMENIN.

En vérité, nous sommes plus absurdes qu'on ne pense.

Le Saint-Père envoya des félicitations à M. de Cormenin sur son livre de *Feu ! feu !* et le nomma commandeur de l'ordre de Saint-Georges.

Timon n'eut jamais plus d'esprit, de verve, d'originalité, de logique et de style que dans ce dernier pamphlet, quoi qu'en puissent dire, encore à présent, les crétins-démocrates, les crétins-socialistes, les crétins-protestants et surtout les crétins-athées.

Il y disait des vérités à tout le monde, à

la jeunesse qui vient, à l'âge mûr qui gouverne, comme à la vieillesse qui s'en va.

Le *Corsaire* de 1848 publia sur M. de Cormenin l'appréciation qui va suivre :

« Qu'est-ce donc que Timon ? Suivant plusieurs, Timon est démocrate, radical, monarchique, légitimiste, impérialiste, gallican ou ultramontain. La plupart, dans leur pauvreté native, ont loué ou blâmé tour à tour le frère d'armes, l'auxiliaire ou l'ennemi qu'ils croyaient rencontrer dans leurs rangs ou devant eux. Mais Timon n'a jamais pu faire que M. de Cormenin fût radical, démocrate, légitimiste, impérialiste, gallican ou ultramontain. Timon a nié ces dernières significations, nous nions

les autres; et la preuve que Timon n'est rien de tout cela, c'est que M. de Cormenin a été, est, et sera toujours un aristocrate.

« O mon Dieu, oui, toujours un aristocrate !

« Non pas, à la vérité, de ceux qui furent assez niais pour se laisser pendre à la lanterne en 93, mais de ceux *qui sauraient mettre leurs coquilles en sûreté*, si l'on venait à les vouloir briser.

« M. de Cormenin doit, en effet, comprendre toutes les aristocraties. Il est homme de talent, riche, député et... vicomte par dessus le marché.

« Ce que nous reprochons à Timon, c'est

de n'avoir point fait pour M. de Cormenin une aristocratie complète et rationnelle. Timon ressemble aux abeilles, il prend son bien un peu partout. Seulement M. de Cormenin ne dit pas ce qu'il en veut faire. Timon a défendu le clergé, c'est bien ! Il a combattu l'avidité économique de la liste civile, c'est très-bien ! Il a parlé pour le peuple, c'est à merveille ! Mais de tous ces matériaux utiles et précieux qu'a-t-il fait ? que va-t-il édifier ? où est son plan ?

« Nous craignons qu'avec tout son esprit, toute sa verve, toute sa logique, Timon n'ait véritablement mis M. de Cormenin dans l'embarras. »

Brouillé avec le républicanisme, l'il-

Iustre pamphlétaire demanda des consolations à la philanthropie.

Il publia successivement les *Dialogues de maître Pierre, le Maire de village*, — et les *Entretiens de village*.

Ce dernier livre, couronné d'abord par la Société d'Instruction élémentaire, obtint, en 1847, le prix Montyon à l'Académie française ¹. L'œuvre consiste en dialogues familiers sur toutes les questions de mo-

1. Une première fois messieurs les Quarante refusèrent le prix à Cormenin. M. Dupaty les y avait excités en s'écriant : « — Il porte un nom fameux et fâcheux. Comment les faveurs du philanthrope Monthyon seraient-elles acquises au misanthrope Timon ? L'ombre du testateur en frémirait ! »

rale, d'économie, d'hygiène, d'instruction et de bienfaisance publique que les campagnards ont le plus d'intérêt à connaître.

Le but de l'auteur était de défricher partout les broussailles de l'ignorance.

« Vain et frivole bruit, s'écrie-t-il, que ce bruit éclatant des cités qui monte, qui monte, qui se dissipe, et qu'on appelle la gloire !

« Ah ! mille fois plus douces sont les bénédictions des pauvres à l'oreille de celui qui les recueille en passant le long du sentier ! Y a-t-il de petit intérêt, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des malheureux ? Y a-t-il de petites gens pour qui sait les aimer et les servir ? Les hommes s'en laissent volon-

tiers imposer par les pompes de la civilisation, par le brillant des villes; mais aux yeux de Dieu, la plus humble des roses, la rose des champs n'est pas la moins belle.»

Le *Maire de village* a pour but de tracer nettement à cet obscur fonctionnaire ses devoirs : 1° envers soi-même; 2° envers le gouvernement; 3° envers la commune; 4° envers les habitants; 5° envers le conseil municipal; 6° envers le ministre du culte; 7° envers l'instituteur; 8° envers les pauvres.

« Dans l'ordre des devoirs, dit l'auteur en terminant, ce ne sont pas les plus élevés qui sont les plus dignes d'estime, ce sont les mieux accomplis,

« On n'a pas besoin, pour être un bon maire de village, d'avoir de grandes lumières, une suite d'ancêtres illustres ou beaucoup de fortune; il suffit d'avoir de la probité, du bon sens, un caractère conciliant et ferme, et la volonté de bien remplir sa charge. »

M. de Cormenin est un homme d'infiniment d'esprit. A la Chambre, malgré sa tenue grave et presque sévère, il lançait une foule de bons mots.

En voici quelques-uns.

Le ministre de la guerre, en 1845, fit

enlever le coq gaulois des shakos d'une partie de nos régiments.

— Pourquoi diable, demanda quelqu'un, s'amuse-t-on d'ôter cet emblème de la vigilance, du courage et de mille autres vertus ?

— Ah! vous parlez de l'oiseau? dit Timon.

— Oui. Savez-vous pourquoi ils le suppriment?

— Certainement... Parce qu'ils l'ont trop plumé!

Voyant, un autre jour, circuler dans les couloirs de la Chambre quelques huissiers

du Château, portant aux députés bien pensant des lettres d'invitation pour les soirées de monseigneur de Nemours :

— Oh ! oh ! s'écria-t-il, la cour fait porter ses lettres d'invitation par des huissiers : voilà qui sent terriblement la contrainte !

Michel-Odilon-Morin Barrot lui reprochait de ne consacrer ses loisirs qu'à la confection de pamphlets parlementaires ou à des croquis à la plume sur les hôtes du Palais-Bourbon.

— Que voulez-vous ? repartit négligemment M. de Cormenin : j'écris pour le peuple, et la satire est la dernière raison d'un peuple que ses législateurs ennui-ent.

A ce même **Michel-Odilon-Morin Barrot**, qui lui demandait :

— Qu'entendez-vous par conservateurs dynastiques?

— On entend par ce mot, répondit Timon, des conservateurs sans place, et qui veulent en obtenir une.

Comme on lui reprochait de ne pas prendre assez souvent la parole à la Chambre :

— N'y a-t-il pas assez de bavards, fit-il, sans que j'en augmente le nombre?

— Mais, reprit son interlocuteur, du moment qu'on accepte un mandat de dé-

puté, c'est qu'on a l'ambition de jouer un rôle sur la scène politique.

— Eh ! non, mon cher, répondit en souriant M. de Cormenin : ce n'est ni par des motifs ambitieux ni par le désir de jouer un rôle que j'ai voulu avoir mes entrées au Palais-Bourbon ; c'est tout simplement par curiosité et pour voir la comédie de plus près.

Aux élections générales de 1846, Timon n'est pas réélu.

Il ne s'en émeut en aucune sorte et travaille dans une paix profonde, loin du vacarme parlementaire.

Sur ces entrefaites, éclate la révolution de février.

Les vainqueurs, ébahis de se trouver brusquement à la tête du pouvoir, cherchent parmi eux des hommes de mérite, et, n'en trouvant point, se reconcilient avec Cormenin, malgré les boutades que celui-ci leur décoche sans cesse.

A l'une des séances de l'Hôtel-de-Ville, il frappe sur l'épaule de Lamartine et lui dit :

— Citoyen, si vous laissez faire les hommes de la veille, le peuple de février sera bientôt réduit à la portion *qu'on gruge*.

Mais on lui passait ces vétilles.

On le flattait, on l'amadouait, on avait besoin de son expérience et de ses lumières.

Son nom sortit de l'urne du suffrage universel dans quatre lieux à la fois, à Paris, à Marseille, à Auxerre et à Laval. On lui fit même l'honneur de le choisir pour un des vice-présidents de la Chambre.

Plus tard, il devint président du Conseil d'État et président du Comité chargé de rédiger la fameuse Constitution de 1848, dont il fut à vrai dire le père, en collaboration avec Armand Marrast.

Tout à coup une réminiscence de son

ancien métier de pamphlétaire vient le saisir, et quel sujet choisit-il pour égayer la galerie? précisément la fille qu'il a mise au monde, cette chère Constitution de 1848.

Jugez du scandale!

Invité à se démettre de la présidence du comité, il ne marchand pas, quitte ses collègues et se contente de son rôle muet au Conseil d'État.

Désigné par le sort pour faire partie du roulement annuel et successif qui renvoyait un certain nombre de conseillers, il resta simple spectateur de la comédie politique jusqu'au 2 décembre 1854:

Bientôt un décret de Louis Bonaparte appela M. de Cormenin à faire de nouveau partie du Conseil d'État.

Il est reconnu que ce corps ne peut se passer de ses lumières.

En même temps, son fils prit la rédaction en chef du *Moniteur*, journal officiel de l'Empire français.

Au physique, M. de Cormenin porte une soixantaine d'années.

Il est d'une taille au-dessus de la moyenne. Sa parole est sérieuse, sa figure ouverte, son front beau, son sourire plein de bien-

veillance. Comme on dit vulgairement, il a tout à fait l'air d'un brave homme.

Pour tout dire, il pêche à la ligne !

Voici une anecdote racontée jadis par les journaux de 1846 :

Chaque matin, depuis quelque temps, au petit jour, un individu muni de tout l'attirail d'un pêcheur à la ligne, sortait discrètement d'une maison voisine de la Madeleine et se dirigeait à grands pas vers les arceaux du pont de la Concorde.

Une fois arrivé là, il disposait ses lignes et se livrait avec délices, jusqu'à huit heures, à la pêche du goujon.

Mais, un matin, notre homme trouve commodément installé à sa place un étranger dont les lignes sont tendues sur presque toute la largeur de l'arcade. Nonchalamment couché sur les dalles, ce personnage ne donne pas même un coup d'œil à ses hameçons et s'occupe, le profane ! à lire les *Oui et Non et Feu ! Feu !* de M. le vicomte de Cormenin.

Celui dont il usurpe la place hausse les épaules et s'en va.

— Demain, se dit-il, je viendrai plus tôt.

Or, le lendemain, la place est encore prise ; elle est prise par le même individu qui lit les mêmes pamphlets, et, comme la

veille, ne semble pas s'inquiéter le moins du monde si le poisson mord ou ne mord pas.

Notre pêcheur n'y tient plus.

— Monsieur, dit-il à l'étranger, vous aimez évidemment très-peu la pêche, et je ne vois pas le motif qui vous excite à venir tous les jours prendre ma place.

— Le goujon frétille pour moi comme pour vous, monsieur.

— Allons donc! vous dissimulez mal votre usurpation, je devrais dire votre taquinerie. Encore si vos lectures étaient variées! mais toujours M. de Cormenin!...

ce n'est déjà pas si amusant, M. de Cormenin !

— C'est vrai, je le trouve paradoxal et rempli d'erreurs.

— Alors, pourquoi diable le lisez-vous ?

— Pour le mieux réfuter.

— Oh ! oh !... monsieur écrit ?

— Après vous, monsieur Timon !

— C'est à merveille. J'ai toujours cru être logique et consciencieux. Tâchez, après votre réfutation, de vous rendre le même témoignage. Monsieur doit être républicain ?

— Comment le devinez-vous ?

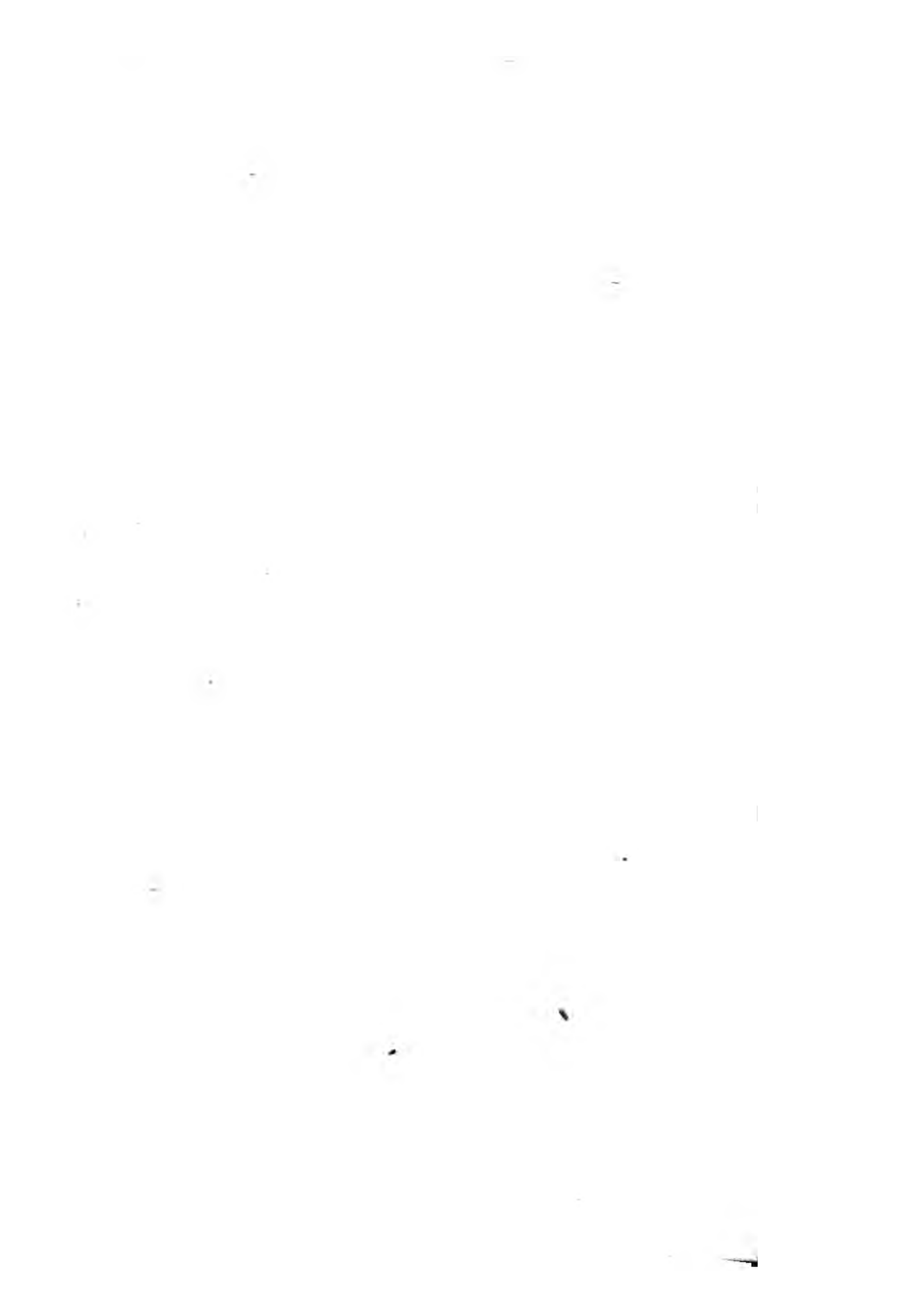
— Parce que monsieur m'a pris ma place !

Dans le cours de cette notice, nous avons très-peu cherché querelle à l'illustre écrivain, au sujet de ses variations politiques.

Pourtant, c'est le reproche le plus grave qu'on lui adresse, dans ce siècle de chauvinisme, où tant de niais s'entourent des plis de leur drapeau et jurent de ne s'en séparer sous aucun prétexte, même lorsqu'on leur prouve que ce drapeau n'a qu'une devise absurde, et flotte sur des bataillons d'ambitieux.

M. de Cormenin, — nous le croyons du moins, — n'a jamais été sérieusement ni légitimiste, ni démocrate, ni bonapartiste; c'est-à-dire qu'il a toujours été du parti de la France, ou, en d'autres termes, qu'il veut, comme tous les nobles cœurs, comme tous les hommes sages, le repos, la tranquillité, la moralisation du pays.

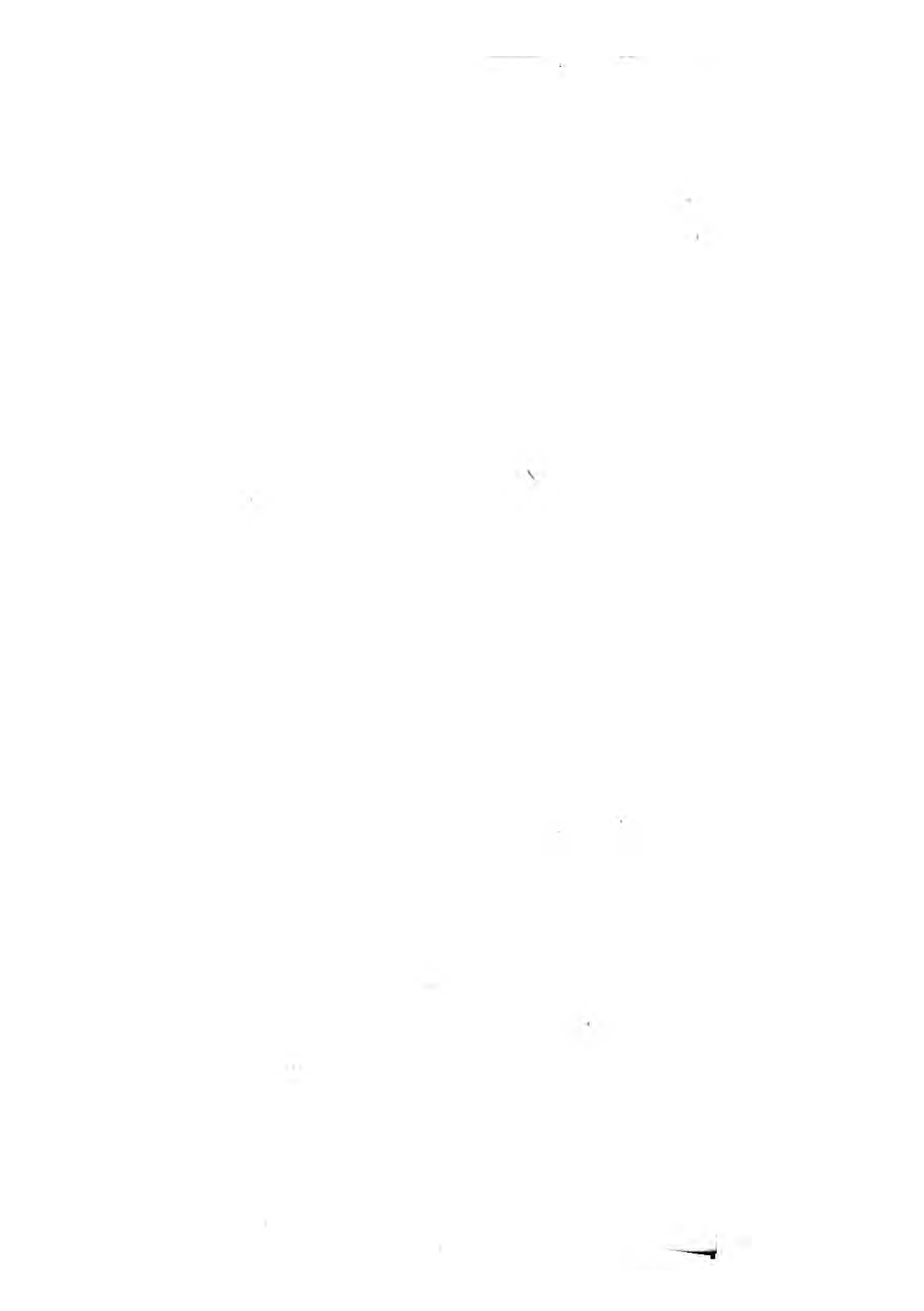
FIN.



Monsieur le Président,

Je vous prie de vouloir bien m'accorder la

Monsieur le Président de la Cour de Cassation



LA VÉRITÉ POUR TOUS

JOURNAL CRITIQUE ET LITTÉRAIRE

BUREAUX A PARIS, RUE MONTMARTRE, 55

Le titre de ce nouveau Journal indique suffisamment quelles doivent être ses tendances, dans un siècle de mensonge, d'agiotage et de matérialisme.

Ses rédacteurs ne se nomment pas.

Ou ils tiennent à se laisser deviner, ou ils se croient trop peu célèbres pour attirer le public à l'amorce de leur nom.

QUI LIRA VERRA

Le Journal *LA VÉRITÉ POUR TOUS* paraîtra le jeudi de chaque semaine, et le premier numéro sera publié le jeudi 10 décembre 1857.

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 55.

Le Journal se vendra :
Chez GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE, 15, rue
Guénégaud, et boulevard Sébastopol (rive gauche).
Chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX de Paris.

Et chez

TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Un Numéro — Trente centimes

PRIX DE L'ABONNEMENT :

POUR PARIS

Un an, **16 francs.** — Six mois, **9 francs.**
Trois mois, **5 francs.**

POUR LES DÉPARTEMENTS

Un an, **18 francs.** — Six mois, **10 francs.**
Trois mois, **6 francs.**

POUR L'ÉTRANGER

Le port en sus, selon les pays.

Envoyer, pour le prix de l'abonnement, une *va-*
eur sur Paris ou un *mandat sur la poste* à M. Viriot,
administrateur-gérant de la VÉRITÉ POUR TOUS,
rue Montmartre, 55. (*Affranchir.*)

NOTA. Les personnes qui ajouteront **DEUX**
FRANCS à leur abonnement et qui s'abonneront
pour un an, d'ici au 1^{er} janvier prochain, re-
cevront franco, comme étrennes et comme té-
moignage de gratitude, le magnifique ouvrage
des *Confessions de Marion Delorme*, par
Eugène de Mirecourt, deux volumes de cha-
cun 500 pages grand in-octavo, cotés **DIX**
FRANCS nets en librairie.

VIENT DE PARAÎTRE

HISTOIRE-MUSÉE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPUIS
L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'A L'EMPIRE

PAR
AUGUSTIN CHALLAMEL

ACCOMPAGNÉE
DES ESTAMPES, COSTUMES, MÉDAILLES,
CARICATURES, PORTRAITS HISTORIÉS ET AUTOGRAPHES
LES PLUS REMARQUABLES DU TEMPS

TROISIÈME ÉDITION

Le succès qui a accueilli les deux premières éditions de ce livre pourrait, à la rigueur, nous dispenser d'entrer dans de nouvelles explications sur l'intérêt des matières qu'il traite et

sur l'importance des nombreux documents qu'il contient; mais il nous a semblé qu'il ne serait pas hors de propos aujourd'hui de dire quelques mots sur la pensée de l'auteur, sur le plan qu'il a suivi et sur les motifs qui doivent faire, à notre avis, désirer en ce moment une réimpression de cet ouvrage.

L'Histoire-Musée de la République française n'est pas, à proprement parler, une histoire de la République, c'est-à-dire un récit plus ou moins détaillé des événements publics groupés et appréciés suivant la passion politique, le système ou l'école philosophique de l'auteur; elle n'est pas non plus, comme on pourrait le penser, un simple recueil de documents, plutôt fait pour les écrivains que pour les lecteurs; elle tient à la fois de ces deux genres de livres; plus impartiale et moins so-
lennelle que les narrations des historiens, en ce qu'elle se borne, la plupart du temps, à exposer les circonstances dans lesquelles se sont produits les lettres, les dessins, les emblèmes, les caricatures, dont elle retrace et conserve l'image exacte comme autant de

monuments des luttes des partis, elle est moins sèche aussi et plus instructive qu'une simple collection de pièces, parce que, en guidant le lecteur par un récit rapide des faits qui relie entre elles ces productions si diverses de l'esprit français pris sur le fait dans le moment où la surexcitation des passions de parti lui donne l'essor le plus énergique, elle met l'observateur intelligent à même d'en déduire des enseignements utiles.

On pourrait dire que *l'Histoire-Musée de la République française* est la chronique du mouvement quotidien de l'esprit français pendant la Révolution.

Quant à l'opportunité du moment choisi pour cette réimpression, nul ne contestera qu'elle ne saurait se produire plus à propos que dans ces temps de calme si favorables à la méditation, ces temps où les esprits sérieux aiment à chercher dans l'étude impartiale du passé la raison d'être du présent et la leçon de l'avenir.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

L'Histoire-Musée de la République française, par AUGUSTIN CHALLAMEL, formera deux volumes grand in-8 jésus.

350 gravures sur acier et sur bois, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, illustreront cet ouvrage, qui sera publié en 72 livraisons à 25 cent., et en 12 séries brochées à 1 fr. 50 cent.

Chaque livraison contiendra invariablement 16 pages de texte, avec gravures, plus *deux gravures* sur acier ou sur bois, tirées à part, ou une gravure et un autographe.

Prix de la livraison, 25 centimes

LES PREMIÈRES LIVRAISONS SONT EN VENTE

ON SOUSCRIT A PARIS

CHEZ GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

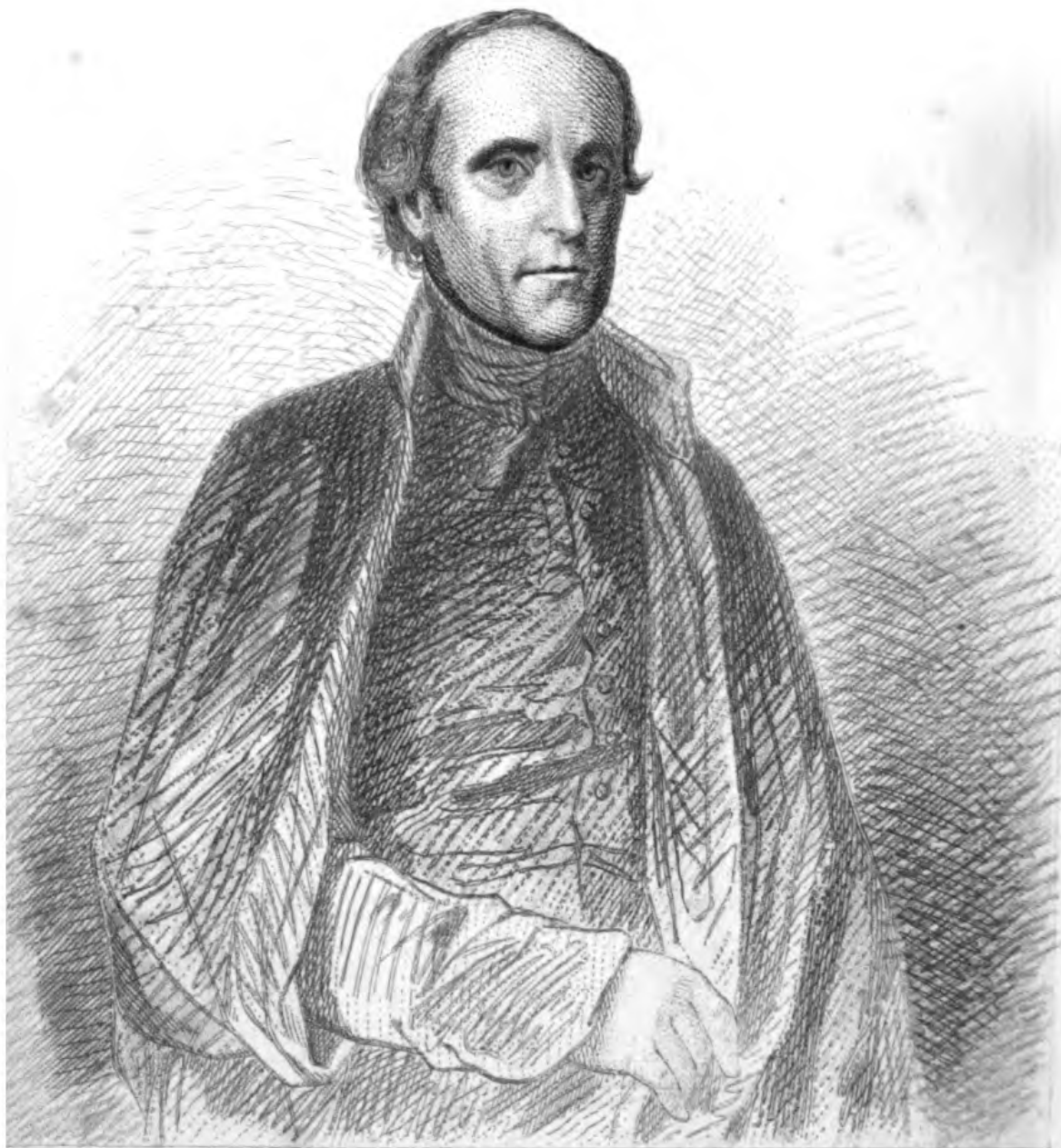
RUE GUÉNÉGAUD, 15

Et chez tous les Libraires de la France et de l'Étranger.

RAVIGNAN







roy, del. etc.

Imp. de Mame, 67, r. S^t Jacq. Paris.

RAVIGNAN

blie par G HAVARD

LES CONTEMPORAINS

RAVIGNAN

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

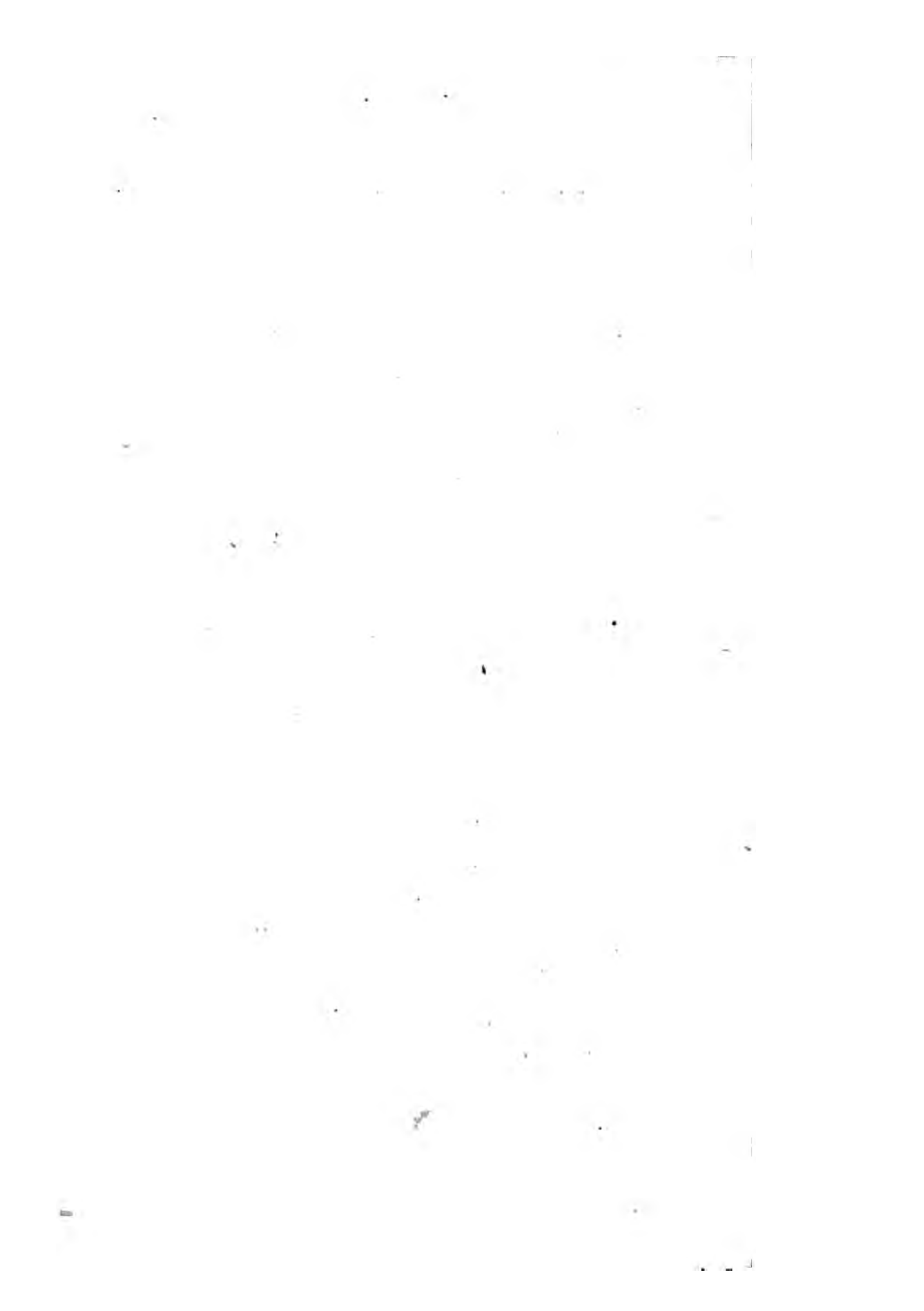
PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais Saint-Martin

**Et chez tous les Libraires de France
et de l'Étranger**

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.



CHRONIQUE DES CONTEMPORAINS.

Depuis environ dix mois, chers lecteurs, un journal était devenu le frère de ces petits volumes. Il s'appelait comme eux ; il avait pris en main leur défense, et voici que ce pauvre journal est mort.

Qui l'a tué? demanderez-vous.

Un de ces matins nous vous raconterons l'histoire du meurtre.

En attendant, voici un détail judiciaire, que l'appel formé par nous en Cour impériale autorise, et qu'il faut communiquer aux journalistes, exposés comme nous à se tromper et à s'imaginer qu'ils marchent sur la route du sens commun, quand il suivent (le Tribunal de première instance l'affirme) un chemin diamétralement opposé.

Jusqu'ici, sachant que les magistrats sont institués pour appliquer la loi, nous avons cru qu'ils devaient, en matière de presse par exemple, *prononcer* dans un jugement *définitif* la suppression d'un journal, pour que ce journal cessât de paraître.

Erreur !

Nous étions dans le faux absolu.

Le journal doit se supprimer de lui-même, sans le secours des juges, sans avertissement préalable, sans

mise en demeure, sans l'ombre de sommation du Parquet, sous peine de CINQ CENTS FRANCS D'AMENDE par chaque numéro qui osera montrer son titre à la fenêtre de la publicité 1.

Cette législation ne manque pas d'un certain charme, et l'on va très-incessamment l'appliquer sur une vaste échelle.

1. Pourtant le *Siècle* qui, d'après un système analogue, se trouvait à son troisième *avertissement* suspendu *de droit*, n'a pas jugé convenable de se suspendre de son propre chef. L'honnête journal existe toujours. Grand bien lui fasse, et à la morale aussi!

Tout voleur qui aura croché une serrure sera tenu de s'empoigner lui-même et de se conduire au bagne.

Tout assassin devra se servir également de gendarme à lui-même, se mettre les menottes, dresser l'échafaud dans le plus bref délai, et se guillotiner en personne, sous peine de cinq cents francs d'amende par chaque jour de retard.

On simplifiera singulièrement ainsi les procédures civiles et criminelles.

Vous savez, chers lecteurs, que le

journal qui n'est plus avait constamment pris la défense de la religion, de la morale et de l'ordre. Il était lancé, par malheur, comme ces petits livres, dans la voie biographique, en conséquence il a dû plus d'une fois écrire des noms propres sous une page de blâme énergique.

Sa ruine et celle de son rédacteur en chef viennent de là.

Mais notre conscience est parfaitement calme, et nous ne croyons avoir dépassé ni les droits de l'écrivain ni

les limites d'une juste défense sociale, en arrachant le masque des ambitieux, des hommes vendus, des faux apôtres et du Million.

Voilà qui est dit.

Nous vous avons promis *cent volumes*; nous tiendrons parole.

Dieu nous a rendu la santé, nous l'en remercions du plus profond de notre âme. Peu nous importe la prison, peu nous importe la souffrance, dès que le travail est possible.

Nous ne sommes ni abattu, ni découragé. Si le présent est contre nous, toutes nos espérances prennent leur vol du côté de l'avenir.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

Sainte-Pélagie, 25 novembre 1857.

RAVIGNAN.

Le saint prédicateur que nous allons peindre vit dans la retraite sous le regard de Dieu.

Il ne s'est révélé aux hommes que par son éloquence, descendue sur eux du haut

de la chaire chrétienne, et cette notice aura principalement pour objet l'étude de son talent comme orateur sacré.

Xavier Delacroix de Ravignan vint au monde à Bayonne en 1793.

Jamais il n'a reçu au baptême les prénoms de Jules-Adrien, comme l'affirment certaines biographies peu exactes, qui ont également le tort d'indiquer Paris comme sa ville natale, ou de le faire naître dans les environs de Bordeaux.

Sa famille appartenait à la petite noblesse de province.

Le jeune Xavier fut élevé dans l'amour de Dieu et des bonnes œuvres par une mère

éminemment chrétienne. Il a plusieurs frères et sœurs qui occupent avec plus ou moins d'éclat diverses positions dans le monde.

Une de ses sœurs avait épousé le général comte Excelmans.

Xavier fit une partie de ses études au collège Bourbon et suivit ensuite les cours de droit.

Admis au stage, il s'occupa sérieusement de la procédure, sans négliger toutefois les autres branches de la législation, comme lui en avaient donné l'exemple Joly de Fleury et d'Aguesseau, les grands jurisconsultes.

Inscrit au tableau de la Cour royale de Paris, il plaida quelque temps avec succès; puis on le nomma conseiller auditeur à l'âge de vingt-trois ans.

Cette nomination ne surprit personne; elle était justifiée par le mérite extraordinaire du jeune avocat.

Réfléchi, studieux, pénétrant, spirituel et d'une simplicité noble et douce, dit le *solitaire* biographe du clergé, sa précocité, plus réelle que bruyante, n'avait pas étourdi ses contemporains, mais les avait pénétrés et persuadés.

Il est facile de comprendre où M. de Ravignan puisait cette grâce merveilleuse qui,

en le faisant aimer du ciel et des hommes, l'élevait au-dessus des passions : il remplissait scrupuleusement tous ses devoirs de chrétien.

L'Évangile est aussi un admirable manuel à l'usage des gens du monde.

Celui qui a bien prié ne s'irrite point. Il ne médite pas l'injustice dans son cœur, il ne blesse personne. L'obéissance lui suffit pour sa gloire et ses intérêts. Sa conscience est le trône où il aspire; son salut éternel est la fortune qu'il a rêvée.

Les sentiments de parfait chrétien de Xavier de Ravignan ne l'empêchaient pas de voir le monde.

Il y brillait par l'exquise politesse de ses manières et par sa conversation, à laquelle on trouvait beaucoup de charme, bien qu'elle fût toujours grave et pleine de réserve.

Sept ans après son entrée dans la magistrature, le 1^{er} août 1821, il fut nommé substitut du procureur du roi près le Tribunal de la Seine.

M. le président Séguier dit alors :

— Laissez-le venir, mon fauteuil lui tend les bras !

Xavier de Ravignan remplit sa nouvelle charge avec beaucoup de distinction, jus-

qu'au jour où il crut devoir l'abandonner pour se consacrer exclusivement à Dieu.

Il écrivit alors au procureur général Bellart, lui annonçant qu'il donnait sa démission de substitut et qu'il allait entrer au séminaire.

M. Bellart lui répondit :

« Si je n'étais pas comme vous détrompé de toutes les affections humaines, mon cher Ravignan, je regretterais pour le monde et pour moi un bon et aimable jeune homme, qui promettait de rendre des services distingués à son pays et d'être l'ornement de la magistrature.

vous bien sûr de ne pas sacrifier quelques devoirs à votre goût ?

« J'honore assurément du fond de mon cœur ces héros de la religion qui se dévouent à cette vie de perfection et de sacrifices, dans laquelle, quand ils n'y portent que les vues divines et que la charité, il y a tant de bien à faire à soi-même et aux autres.

« Mais il faut obtenir des grâces du Tout-Puissant d'être un héros véritable ; car, si on retombe, on redevient homme, on devient moins qu'un homme. Ma tendre et sincère amitié pour vous, mon cher Ravignan, m'a suggéré une réflexion. Il peut bien se faire que, parce que je n'étais pas digne de tenter de si grands efforts, ils ef-

frayent trop, pour vous qui êtes plus que courageux, mon imagination et mon esprit. Mais mon affection paternelle vous devait cet acte de franchise. Je ne combats point votre projet, je vous engage seulement à le bien mûrir. L'engagement n'est pas pris encore ; s'il l'est jamais, je ne saurai plus que vous y affermir et que former le vœu que, dans ce nouvel état, vous fassiez autant de bien que vous pouviez en faire dans celui que vous quittez.

« Je vous embrasse,

« BELLART. »

Cette lettre aussi touchante qu'amicale émut profondément Xavier.

Mais il persista dans son pieux dessein et entra au séminaire de Saint-Sulpice.

On conçoit qu'un semblable néophyte, un homme du monde, renonçant à une haute position sociale pour l'humble solitude qui prépare au sacerdoce, devait être, dans cette maison, l'objet d'une curiosité générale et d'une admiration parfois indiscrete.

Est-ce à l'importunité bienveillante de ses jeunes condisciples qu'il faut attribuer le court séjour de M. de Ravignan dans ce séminaire, ou bien, comme on l'a dit, trouvait-il incomplète la méthode théologique des Sulpiciens?

Il s'expliquait difficilement leurs variations sur certaines matières plus ou moins libres de foi ; il ne partageait pas leur façon de voir sur l'opportunité de certaines pratiques, et aurait voulu chez eux plus d'ouverture, plus d'intrépidité, moins de sens politique peut-être, moins d'esprit d'animosité, moins d'irritations puériles, moins d'habileté à couvrir leurs faiblesses du voile d'or de l'intention.

L'écrivain que nous avons déjà cité, dit à ce sujet :

M. de Ravignan ne pensait pas qu'on pût devenir un grand théologien en parcourant les cuisines et les corridors d'un séminaire du matin jusqu'au soir. Il lisait un

peu moins que d'autres *la Gazette de France* et les recueils de calembourgs; mais, en compensation, il feuilletait journallement la somme de saint Thomas, Isaïe, saint Paul et saint Augustin.

Dévoré d'une soif inextinguible de savoir, on l'entendit plus d'une fois déplorer que la vie de l'homme fût trop courte pour embrasser l'arbre encyclopédique des connaissances humaines. Il lisait les vieux auteurs et compulsait en même temps la théologie païenne et l'histoire des hérésies, le tout la plume à la main, suivant son procédé ordinaire de travail.

M. de Ravignan recueillait ainsi une

prodigieuse quantité de notes et amassait des trésors d'érudition.

Il reçut la tonsure et les ordres mineurs des mains de l'aumônier de Louis XVIII, M de Frayssinous, qu'on venait de sacrer évêque.

Devinant la gloire future du studieux lévite, le prélat lui dit devant tout le séminaire assemblé :

— Mon plus vif désir est de vous avoir pour successeur dans l'œuvre des *Conférences*.

Bientôt M. de Ravignan se fit recevoir à

la maison professe des Jésuites, à Mont-rouge.

Au moment de prononcer des vœux irrévocables, dit le *Solitaire*, il se considéra comme mort pour le monde, et ne voulut pas que ce renoncement fût une fiction. Il appela son notaire, et voici ce qui se passa dans l'entrevue :

— Je veux, dit-il, partager tous mes biens, sans réserve aucune, entre mes héritiers naturels.

— Vous n'y pensez pas.

— J'y ai pensé.

— Pensez-y encore; je reviendrai dans quinze jours.

— Dans quinze jours ma volonté sera la même, répondit M. de Ravignan.

Cet intervalle écoulé, le notaire se représenta.

— Eh bien, monsieur l'abbé?

— Eh bien, terminons!

Le contrat fut rédigé et signé; le partage fut fait, et M. de Ravignan dit au notaire :

— Dieu merci, je n'ai plus rien; je suis libre!

Il est inutile de recourir au commentaire en présence d'un acte d'abnégation aussi héroïque. Les ennemis les plus achar-

nés de la foi religieuse n'ont rien à répondre, et de pareils exemples les écrasent.

Le frère de M. de Ravignan, chef d'escadron dans la garde royale, eut la majeure partie de sa fortune.

Presque aussitôt il quitta le service.

Dès le second mois de son noviciat dans la maison de Montrouge, Xavier fut élu *admoniteur*.

On appelle ainsi, aux termes du règlement de la Compagnie de Jésus, un élève préposé à l'inspection perpétuelle de la conduite des autres,

L'ardeur de notre novice pour l'étude était admirable.

Il y consacrait jusqu'aux heures destinées au sommeil, approfondissant le dogme, la morale, et méditant sans cesse les Pères de l'Église.

Devenu jésuite-profès, il manifesta le désir de se consacrer à la prédication; mais ses supérieurs jugèrent convenable de le charger de l'enseignement de la théologie.

Sacrifiant ses goûts, M. de Ravignan se courbait sans murmurer sous la loi de l'obéissance, lorsque Dieu permit que sa vocation première eût son cours.

M. de Quélèn le désigna pour prêcher à Notre-Dame les conférences du carême de 1837.

Depuis trois ans, ces conférences avaient été établies par l'archevêque.

Leur but essentiel était de procurer aux hommes éclairés, et surtout à la jeunesse des Ecoles, des institutions spécialement en rapport avec le besoin de *connaître* qui distingue notre époque.

Ouvertes en premier lieu par le révérend père Lacordaire, elles avaient attiré un concours inouï de citoyens de toutes les classes, preuve évidente que l'ignoble séquelle voltairienne allait rentrer sous terre,

et que l'incrédulité systématique fatiguait les esprits et les consciences.

L'ordre d'idées qui faisait le fond des discours de l'illustre dominicain, le genre de talent qui s'y révélait avec un éclat supérieur, sa parole incisive, son geste énergique et inimitable, tout lui avait attiré d'universelles sympathies.

On craignait, malgré la confiance inspirée par le talent du nouveau prédicateur, que d'imprudents parallèles ne vinssent à s'établir.

Il n'en fut rien.

Au début de M. de Ravignan les craintes cessèrent. Le talent de l'un ne perdit rien

à être mis en comparaison avec celui de l'autre.

Nos deux orateurs conservèrent chacun leur mérite respectif.

Ce fut le 12 février 1837 que s'ouvrit la première conférence de M. l'abbé de Ravignan.

Il y examina :

1° Les éléments favorables au catholicisme que présente la société moderne.

2° Les éléments contraires qu'elle renferme.

Cette division posée, il traita chaque

point avec un talent remarquable et traça l'histoire rapide des progrès du catholicisme, parallèlement au progrès des sciences.

On se plut à reconnaître qu'il était, en cette matière, aussi grand littérateur que théologien profond.

Voici l'analyse succincte de son discours :

Il établit d'abord qu'après un demi-siècle de moqueries, d'impiétés et de dissolutions affreuses, le monde européen se réveilla tout à coup, au XIX^e siècle, avec un besoin de foi qui pressait tous les esprits éclairés.

On répudiait la philosophie de l'athéisme.

Elle n'avait produit que des ruines.

Tous les cœurs revenaient à la religion catholique, et l'on n'insultait plus les vieilles croyances de nos pères.

Jusque-là si audacieuse dans ses assertions blasphématoires, la science parla dignement des faits divins. Sa voix impartiale attesta l'exactitude des récits de Moïse.

Après avoir tout nié, elle expliqua tout dans le sens de la Bible; elle trouva conforme à ses recherches et la fluidité primitive de la terre, et l'existence de la lumière, indépendamment des corps lumineux.

Le mouvement des arts s'empregnait également d'une inspiration catholique.

Or, ces éléments heureux furent infirmés, pour ainsi dire, par les éléments contraires.

Vainement on interroge le passé, rien n'y offre une situation analogue à l'époque présente. L'erreur, inévitable au dire de l'apôtre, avait toujours eu des limites précises, un caractère net, qui la distinguait de la vérité. Toujours on pouvait l'attaquer, la saisir, la confondre. Mais, dans ce siècle, où est l'erreur saisissable?

On s'est fait rationaliste, éclectique, sensualiste, mystique, panthéiste.

Puis on a tout approuvé, tout loué, afin de tout conduire à une sorte *d'unité* fantastique, à laquelle il eût mieux valu donner le nom de *nullité*.

Au-dessus de tous les systèmes surnage cette vague indifférence, plaie quasi inguérissable de notre époque. On s'est fait *chercheur* avec elle; on s'est appelé *pèlerin du doute*, à condition de rester indifférent si l'on rencontre la vérité.

Cependant la foi catholique a constamment dissipé ces nuées sombres.

Elle reste immuable et toujours la même, tandis que l'erreur adopte mille formes diverses, bizarres, fugitives, comme celles qui se jouent du regard de l'homme pendant les orages.

M. de Quélen assistait à cette première conférence, dont le succès fut inouï.

Le vieil édifice voltairien trembla jusque dans sa base, et le *Constitutionnel*, l'un de ses organes les plus absurdes, le *Constitutionnel* qui, depuis trente ans, remplace le cœur et les idées par le ventre, fut effrayé de cet essor inattendu de l'esprit chrétien.

Il déclara du haut de sa première colonne, *ex cathedrâ*, qu'une armée de Jésuites était arrivée à Paris.

Pauvre vieux niais !

Dans sa deuxième conférence, à huit jours de là, M. de Ravignan développa

cette vérité : *Que le dogme du péché originel est l'unique fondement de la véritable philosophie de l'histoire.*

Ce fut, dit-il, une magnifique et noble inspiration du génie, quand, déployant ses ailes puissantes, il se prit à remonter aux causes des événements, à pénétrer, à suivre, et en quelque sorte à saisir d'un regard dominateur la pensée intime, cachée, et néanmoins vitale, qui gouverne le monde.

L'humanité, ainsi étudiée et comprise, a pu fournir matière à ce que l'on a nommé la philosophie de l'histoire.

Ainsi ce torrent des âges, malgré le fracas et l'impétuosité de son cours dévasta-

leur, a connu des limites et laissé des traces de fécondité.

Mais, hors du catholicisme, il n'y a que des systèmes trompeurs en fait d'histoire, parce que le dernier mot de l'humanité c'est le catholicisme.

Sans la foi catholique, impossible de rien comprendre à ce mystérieux univers.

Aussi a-t-on remarqué, à toutes les époques, les égarements les plus bizarres, lorsqu'on a cherché, hors du dogme du péché originel, l'explication des grandes misères de l'humanité.

Bossuet est venu.

De son regard d'aigle plongeant sur cette immense chaîne des générations, dont nous ne sommes que les imperceptibles anneaux, il a vu se développer à grands traits la pensée divine, laquelle, de toute éternité, avait préparé le remède infaillible pour la réhabilitation de sa créature déchue.

Le bouleversement et la chute des empires, la formation de nouvelles cités, les succès des conquérants des nations, les crimes de la tyrannie, les fureurs populaires, tout, dans sa conception sublime, vient concourir, selon le conseil divin, à l'arrivée du Sauveur, Jésus-Christ.

Voilà le modèle de philosophie de l'histoire qu'il faut lire et méditer toujours.

Bossuet n'a pas eu d'égal et n'en aura jamais.

Le premier fait incontestable c'est la croyance primitive de la grande catastrophe de la chute originelle, événement dont les conséquences terribles ont établi une lutte incessante dans la nature de l'homme, duel acharné que se livrent chez les générations humaines les deux principes qui s'y perpétuent, celui du mal introduit par l'homme rebelle et coupable, celui du bien ou de la réparation qui a Dieu pour organe.

De là sont venus tous les maux qui pèsent sur le monde.

De là également sont venues les erreurs

les plus étranges, le dualisme inventé ou recueilli par Manès, ou, plus anciennement, le polythéisme, qui commença par le culte de la force, et qui vint aboutir à la divinisation de la plus honteuse et la plus entraînante des passions, la volupté.

Nous savons comment les poètes ont embelli ces grossières erreurs ; mais toute la pompe de leur langage n'a pu cacher les dissolutions d'un culte qui faisait l'apothéose de tout ce qu'il y a d'infamant.

Voilà où en était venue l'humanité.

Mais, vous dit-on dans les livres et dans les chaires modernes, en termes pompeux qui semblent avoir peur d'un sens, la philosophie qui a sondé l'histoire a trouvé

le secret qui constate le progrès de l'esprit humain. Ce culte grossier, que vous venez de dépeindre, n'était pas le fond de la croyance proprement dite. Le stupide vulgaire adorait peut-être la pierre et le bois; mais la pierre et le bois n'étaient que des symboles d'une pensée véritablement grande et élevée.

« Ah! je comprends! continue l'orateur : on veut dire que le polythéisme était une religion digne de l'homme et pleine de morale. Seulement ses symboles mystérieux exigeaient quelque philosophie pour les démêler.

« Voilà, messieurs, où l'on vous mène!

« On veut ressusciter le paganisme

chrétien du premier Jamblique et de l'école d'Alexandrie; on réhabilite l'antiquité païenne et ses excès.

« Apparemment on aura des faits pour appuyer cette entreprise.

« Non; mais on aura des systèmes, des aperçus. On nous présentera une poignée de philosophes, dont les mœurs au moins problématiques donnent un démenti à la croyance qu'on veut bien leur attribuer.

« Sans doute le symbolisme a été dans la pensée de quelques-uns de ces sages de la Grèce, qui étaient allés s'entendre avec ceux de l'Égypte sur des secrets, que les uns et les autres tenaient cachés au vulgaire.

« Pourtant ce vulgaire aurait eu besoin de connaître la vérité.

« Il y aurait eu sagesse, en effet, à instruire, à réformer cette multitude livrée aux croyances et aux mœurs les plus dégradées. Mais non, la philosophie gardait pour elle ces notions privilégiées, et loin de corriger les peuples, elle sacrifiait comme eux aux divinités dont on nous dit qu'elle avait mépris.

« Où était donc le progrès humanitaire ! Il faut avouer qu'il y a d'étranges progrès ! »

Au nombre des auditeurs de M. de Ravignan, à cette seconde conférence, on remarquait les évêques de Nancy et de Ca-

rysto, l'internonce du pape, MM. de Chateaubriand et Berryer.

La conférence du 26 fut employée à faire l'histoire de la vérité, depuis les révélations primitives jusqu'à Jésus-Christ, et l'orateur prouva que la vérité s'était conservée :

1° Par la religion primitive.

2° Par la théorie mosaïque.

3° Par la succession du ministère prophétique.

On peut se rappeler encore l'impression saisissante produite sur l'auditoire, quand

M. de Ravignan prononça les paroles qui vont suivre :

« Visiblement destinée de Dieu à l'exécution de ses grands desseins sur son église, la domination romaine était le degré préparé d'en haut pour asseoir le catholicisme et marquer sa place ici-bas.

« Tous les grands empires sont tombés les uns sur les autres. Un seul reste.

« La terre est dans l'attente d'un événement extraordinaire. Auguste est seul maître de Rome. Il a fermé le temple de Janus ; l'univers vit en paix sous sa puissance.

« Jésus-Christ vient au monde.

« Alors se présente à nous l'événement le plus étrange, le plus universel, le plus grand de toutes les annales du genre humain ; la révolution la plus étonnante et la plus entière qui se soit opérée dans l'intelligence humaine, l'établissement du christianisme. »

La conférence du 5 mars montra les luttes et le triomphe de la vérité contre l'erreur, au berceau de la foi chrétienne.

Jamais on ne vit à Notre-Dame pareille affluence ; elle dépassait de beaucoup la portée de la voix. L'immense nef du milieu, les bas côtés, tout était comble, et le banc d'œuvre lui-même se trouvait envahi.

Plusieurs évêques, entre autres Monsieur de Meaux, y trouvèrent place à grand peine.

Cette fois, l'abbé de Ravignan s'était surpassé.

La lutte de l'erreur, représentée par le sophisme et l'hérésie arienne, contre la vérité, défendue par le témoignage des martyrs et par l'autorité de l'épiscopat, fournit à son éloquence de splendides développements.

Jamais thèse ne fut soutenue d'une façon plus triomphante.

Il s'écria dans la conférence du 12 mars, à propos du panthéisme.

« L'homme, sa vie, son essence, son corps, tous les hommes, tout les êtres, le monde entier, si l'on en croit ces philosophes, c'est Dieu.

« Dieu est un, Dieu est tout, tout est Dieu.

« Pour les uns, c'est le *moi*; pour les autres c'est le grand *tout*. Pour ceux-ci, la matière; pour ceux-là, l'esprit.

« Adieu raison, foi, morale, liberté, individualité humaine, évidence! Il n'y a plus que leur Dieu, un Dieu chaos, un Dieu tout, un affreux dédale, une abominable et profonde nuit, un horrible rêve, où toutes les passions et toutes les illusions se livrent le combat du délire.

« Voilà le panthéisme.

« Eh bien, rêvez encore... Nous, Messieurs, NOUS CROYONS ! »

Un frémissement courut d'un bout de la basilique à l'autre, et l'orateur fut obligé d'arrêter par un geste les signes trop expansifs d'une admiration, qui, dans le lieu saint, doit toujours se taire.

Cette foule enthousiaste allait applaudir comme au théâtre.

M. de Ravignan, le dimanche d'ensuite, dépeignit la lutte de l'Islamisme et de la Réforme. Il traça un portrait de Luther et

un autre de Mahomet qui rappellent la touche de Tacite.

« Laissant de côté le schisme déplorable de l'orgueilleuse Byzance, éteint, repris sans cesse, jusqu'à ce qu'un châtement terrible vint s'appesantir sur ces terres de la séparation et les charger d'un joug bien autrement pesant que la suprématie paternelle de Rome, — deux ennemis nouveaux, deux ennemis redoutables, deux géants d'erreur se sont levés, arrêtés, brisés dans leur course.

« Ils se sont survécu à eux-mêmes pour disputer encore au catholicisme l'empire de l'un et de l'autre monde.

« Mahomet et Luther sont leurs noms.

« Si je mets en parallèle ces deux hommes trop fameux, si je rapproche un moment leur pensée et les maux qu'elle causa dans l'Europe chrétienne, à Dieu ne plaise que je veuille irriter aucune susceptibilité. Un tel dessein est loin du désir et du vœu le plus cher de mon cœur. Je sais tout ce que je dois d'égards et de regrets à ceux que le malheur de la naissance place et retient le plus souvent dans l'erreur. Prêtre de Jésus (vous m'en croirez) et formé à l'école de sa charité, jamais je ne verrai que des frères dans les hommes, quels qu'ils puissent être, quelque égarés et séparés qu'ils soient.

« Mahomet et Luther avaient reçu tous deux de la nature une énergie et une force d'esprit peu communes, et cette éloquence

des passions qui fait agir puissamment sur les multitudes. Tous deux eurent la même obstination dans leurs desseins et la même violence dans leurs désirs. »

Nous ne croyons pas que le lecteur puisse se fatiguer de semblables citations.

Tous ces extraits des discours de M. de Ravignan sont puisés aux bonnes sources. Ils contiennent, avec le talent de l'orateur, son caractère élevé, son âme généreuse, son intelligence sublime.

Le catholicisme est un fait accompli, telle fut la thèse qu'il développa dans la septième et dernière conférence de 1837,

comme résumé, comme conclusion de son enseignement.

« J'appelle fait accompli, dit-il, celui qui, préparé et amené par les lois de la Providence, se réalise d'une manière stable, et passe, pour y vivre et y demeurer, dans les institutions et les mœurs des peuples.

« Tel est assurément le catholicisme.

« De jeunes âmes à l'essor généreux, dévoyées par l'inconsidération et l'enthousiasme, par les passions aussi; des esprits ardents singulièrement abusés et déçus¹ ont cru qu'il y avait transition, travail

1. Phrase à l'adresse de M. de Lamennais.

générateur chez les peuples, pressentiment, attente, préparation prochaine d'un christianisme futur, sans songer que ce sont là de ténébreux attentats contre l'œuvre et la vérité divines, des rêves coupables d'imaginations malades et tombées. »

Le père Ravignan termina ce dernier discours par une péroraison touchante.

Quand il se tut, M. de Quélen se leva et dit aux assistants :

— Pour successeur de celui auquel vous accordez à juste titre tant de regrets ¹, Dieu vous a donné ce saint prêtre, que je

1. Lacordaire.

nommerais mieux en l'appelant le moderne Chrysostôme, et dont le talent, malgré des dons différents, n'est ni moins majestueux, ni moins doux, ni moins sûr.

L'année suivante, l'illustre prédicateur traita les points que nous allons présenter par ordre :

De la notion de Dieu.

L'action divine, ou la Providence et le naturalisme.

Le fatalisme.

La liberté.

Le lien religieux.

L'immortalité de l'âme.

Des caractères de l'enseignement religieux.

Nombre d'hommes politiques se pressaient pour entendre sa parole éloquente.

Hennequin, Guizot, Lamartine, Dupin, de Flahaut, Roger, de Vatisménil, Caffarelli et cinquante autres venaient régulièrement s'asseoir au pied de la chaire.

L'abbé de Ravignan prêcha pour la troisième fois les conférences, en 1839.

Il retrouva son auditoire d'élite,

On a pu lire sur cette figure saintement austère, dit un journaliste d'alors, que la solitude, le silence et la prière de toute une année n'ont fait qu'ajouter à son éloquence. L'énergie de l'orateur, qui semblait avoir atteint ses dernières limites, croît et redouble avec la masse d'auditeurs qui se presse et s'étend toujours.

Voici les matières diverses que traita le saint prêtre :

Les préjugés illégitimes.

Le préjugé sceptique ou le doute et le préjugé du fait humain.

La possession historique du droit divin.

Le christianisme historique.

— J'appelle ainsi, dit-il, le christianisme de la foi, le christianisme catholique. C'est le type, le caractère vrai, ineffaçable et invincible de la religion de Jésus-Christ d'être historique; c'est ce qu'on a cru dans tous les temps, c'est le christianisme des faits; c'est le mot qui répond à tout, à vos maladies, à vos besoins, à l'immense besoin de la société moderne.

Ouvrant, à ces mots, un livre de M. Emery, il lut à l'appui de ses raisonnements une lettre de Leibnitz à Arnauld.

Parmi les autres points traités, cette

année là, par le père Ravignan, citons encore :

Le miracle historique.

Le caractère de Jésus-Christ.

Développements de la doctrine de Jésus-Christ.

Ce discours fut son triomphe.

Il y fit preuve d'une puissance de dialectique extrême, d'une profondeur inouïe d'ascétisme et d'une onction qu'on ne lui soupçonnait pas.

Eugène Briffaut, qui était allé l'entendre, pour rendre compte de son talent d'orateur dans le feuilleton du *Temps*, et dont les

idées n'étaient rien moins que catholiques, sortit tout ému de Notre-Dame. Il s'écria par bravade, et pour dissiper son trouble :

— Allons, celui-là est encore plus prêtre que les autres!

Le même jour on entendit M. Scribe murmurer entre ses dents :

— Voilà de quoi faire bâtir plus d'églises que je n'ai fait de pièces!

Sur ce texte : *Prædicamus Christum crucifixum, Dei virtutem et Dei sapientiam*, l'abbé de Ravignan prononça un discours pour les victimes du cataclysme de la Martinique, et la vieille cathédrale

vit tomber littéralement une pluie d'aumônes.

C'était la conférence de clôture. Il la termina par ces paroles :

— Messieurs, entre l'apôtre et ceux qu'il évangélise des rapports touchants s'établissent. Je ne vous quitte jamais sans une émotion profonde, sans ressentir vivement les liens puissants qui m'attachent à vos âmes. Votre souvenir m'accompagne dans la retraite.

En répondant au célèbre prédicateur, l'archevêque rappela le mot de M. de Fontanes, appliqué, en 1804, à M. de Frayssinous :

« C'est Bossuet en chaire. »

L'année suivante, M. de Quélen était mort, et l'abbé de Ravignan prononça, le 26 février, son oraison funèbre.

A midi précis, dit l'*Ami de la religion*¹, il montait dans cette même chaire, où, depuis des années, son éloquente et forte parole a remporté de si beaux triomphes au nom de Jésus-Christ, et sous les yeux du prélat vénéré dont il avait à retracer la vie et les exemples. Il n'a pas failli à ce que cette vie réclamait.

Notre prédicateur avait choisi pour texte : *O mors, bonum est judicium tuum.*

1. Numéro 3247.

Voici quels furent les autres sujets des conférences de 1840 :

Sur les droits de Dieu considérés en général.

Sur la lutte du bien et du mal qui ramène à Dieu.

Le christianisme seul est raisonnable.

L'efficacité de la foi.

Dans ce quatrième discours M. de Ravignan cita le mot de Mélanchton, cet hérétique surprenant qu'on a nommé le Fenelon du protestantisme et qui écrivait à Luther : « L'Ebre avec tous ses flots ne me fournirait pas assez de larmes pour pleurer les maux de la Réforme, »

Parmi les types les plus purs et les plus sublimes du catholicisme, l'orateur choisit, pour les présenter à son auditoire :

1° *La Vierge chrétienne.*

2° *Le pontife.*

3° *Le héros chrétien.*

Puis il termina par deux conférences sur les *garanties de la foi* et sur la *raison de l'Église*, à laquelle il appliqua victorieusement cet axiome :

« Le pouvoir ne se trompe pas. »

En 1844, nous le voyons aborder un sujet brûlant, la *Papauté*.

Certes, en faisant la part de l'éternelle dispute gallicane et ultramontaine, il y avait là un écueil terrible.

Mais le talent du saint prêtre, sa haute raison, sa foi pleine d'héroïsme et d'ardeur emporte toujours son auditoire au-dessus des passions mesquines et des misérables questions d'amour-propre, que l'homme vient mêler à tout, même aux choses divines.

Ce discours dangereux fut son plus beau discours et lui attira d'unanimes éloges, même de la part de ceux dont il combattait les opinions.

M. de Ravignan prêche sur des matières

qui ont rapport au dogme ; par conséquent il excite peu la critique des journaux.

Sa manière est plus posée; plus réfléchie que celle du père Lacordaire.

Il se tient beaucoup plus en garde que le grand dominicain contre tout ce qui pourrait donner à l'éloquence chrétienne un caractère politique.

« Mon royaume n'est pas ce monde, » a dit Jésus.

Laissez les grands de la terre et les ambitieux qui les entourent s'occuper d'un trône qui s'élève ou d'un sceptre qui se brise.

Rien de tout cela n'est du domaine de la foi.

— J'aime mieux l'oraison dominicale, dit le père Ravignan dans sa naïveté sublime.

L'extérieur du saint prêtre, si l'on peut tirer de l'apparence physique une induction morale, dénote une grande énergie de conviction. La faiblesse de son corps a de la fermeté sans sécheresse; les traits de son visage sont bien accentués; tout dans cette noble tête accuse des facultés remarquables.

L'aspect général présente les signes certains de la foi et de la ferveur.

M. de Ravignan ne parle pas avec éclat, mais il parle bien.

Son mérite essentiel consiste dans une argumentation simple, à laquelle cette simplicité n'enlève ni la puissance ni la verve. Sa logique est nette et lucide comme les rayons d'une étoile.

Il s'appuie sur le dogme plus que sur la morale et s'adresse plus à l'esprit qu'au cœur.

On s'explique néanmoins le succès qu'il obtient et l'impression produite sur son auditoire.

Dans son débit, exempt d'emphase et de néologisme, il y a une sorte de précision

limpide qui charme et séduit. On l'entend fort bien, on le comprend mieux encore. Il se fait écouter avec plaisir, il se fait admettre sans fatigue; mais le mouvement, la véhémence, l'oraison enfin lui font défaut.

M. Dupanloup instruit.

M. Combalot émeut.

Le père Ravignan combat.

Mais, on doit le dire, ce qui caractérise avant tout le mérite de son éloquence, ce n'est pas seulement l'ordre, la justesse, la force des pensées et l'art de présenter les faits dans leur logique invincible : c'est une diction merveilleuse qui sait unir à

l'élégance la plus pure la plénitude de l'idée.

Nombre de compositions oratoires perdent presque tout en présence d'un examen sérieux.

Celles de M. de Ravignan, au contraire, gagneraient beaucoup à cet examen. Elles réclament, loin de le redouter, tout le loisir de la lecture et de la méditation.

Le célèbre jésuite a une physionomie méridionale marquée au cachet le plus énergique, une rude carnation d'une teinte sombre et animée, l'œil vif et flamboyant, et un large front en saillie, bombé outre mesure, signe majestueux et infaillible d'un génie supérieur.

Sa chevelure est épaisse, négligée, presque inculte. Il a dans son débit des gestes rapides, inattendus, saisissants.

Le timbre de sa voix est clair et ne manque pas de puissance.

On regrette seulement qu'il n'ait pu se débarrasser d'un accent gascon, naturel et tenace, qui afflige son admirable parole.

Aux conférences de Notre-Dame, les places du milieu sont réservées au sexe masculin, non pour établir une suprématie; mais pour indiquer que les discours de l'orateur s'adressent principalement aux intelligences, sinon les plus fortes, du moins les plus orgueilleuses.

En 1846, une apostrophe foudroyante fut adressée par le père Ravignan à une dame qui, mue sans doute par un sentiment de pieuse curiosité, s'était assise, faute de place, dans la travée réservée aux hommes.

Le prédicateur s'interrompit tout à coup.

— Avant de continuer, s'écria-t-il, j'éprouve le besoin d'inviter la curieuse, qui s'est fourvoyée, à reprendre la place que lui assignent la décence et le bon ordre!

On devine sans peine l'effet de cette sortie.

La dame disparut avec un pied de fard naturel sur les joues, et M. de Ravignan continua de prêcher.

Vers la même époque, l'auteur des *Martyrs*, toujours fort assidu aux conférences du carême, échappa comme par miracle à un triomphe populaire fort embarrassant pour sa modestie.

Au sortir de la cathédrale, plusieurs jeunes gens le reconnurent, et l'un d'eux cria :

— Vive Châteaubriand !

La foule aussitôt d'entourer notre grand homme et de l'acclamer sur tous les tons. Quelques héros déterminés de cette ovation imprévue se mirent en devoir de placer sur leurs épaules le chantre d'*Atala*.

Celui-ci ne savait à quel saint se vouer, quand tout à coup un cabriolet passe.

Il s'y jette éperdu et glisse une pièce d'or dans la main du cocher, en murmurant avec épouvante :

— Sauve-moi, mon ami, sauve-moi !

L'automédon ne cherche pas à s'expliquer l'aventure.

Enchanté de la richesse du pourboire, il n'hésite pas à distribuer de grands coups de fouet aux adorateurs du génie, acharnés autour du véhicule.

Il réussit à faire prendre à son cheval un galop rapide.

Et comme les plus enthousiastes essayaient encore de suivre le cabriolet à la course.

— N'ayez pas peur, brave homme, n'ayez pas peur ! dit le cocher à Châteaubriand. Si ces polissons-là vous touchent, je leur casse les reins !

M. de Ravignan ne s'est pas rendu célèbre uniquement par ses discours.

De remarquables écrits sont dus à sa plume, et l'on retrouve chez lui, comme écrivain, toutes les qualités qui ont établi la réputation du prédicateur, nous voulons dire une logique incomparable : une douce originalité, et une harmonie de style qui, pour être un peu flottante, n'en a parfois que plus de charme.

En 1846, il publia l'*Institut des Jésuites* pour la défense de son ordre attaqué.

Nous le trouvons, à cette époque, au nombre des rédacteurs les plus infatigables de *l'Ami de la Religion*.

Dans la seule année 1849, ce journal a reçu de lui trois articles excellents sur les études ecclésiastiques. En voici un passage dont la hauteur de pensée mérite les plus grands éloges, et qui témoigne, en outre, chez M. de Ravignan, d'une science philologique véritablement extraordinaire.

Il s'agit de démontrer l'excellence de la langue grecque.

« Née sur un sol riant, dans un climat délicieux, sous un ciel toujours serein, elle apporta avec elle, dès son berceau,

tous les germes de la beauté, qui, à la faveur de la musique, se développèrent avec une rapidité si étonnante, qu'elle semble être née comme Minerve.

« Sa première production fut un chef-d'œuvre désespérant ¹, sans qu'on ait jamais pu prouver qu'elle eût balbutié.

« Dès lors, cultivée par la main des écrivains les plus illustres, elle reçut de chaque âge de nouveaux embellissements : poètes, orateurs, historiens, philosophes même, tous se disputèrent la gloire de la parer de ce que l'art et le génie peuvent donner d'éclat et de magnificence.

1. *L'Iliade.*

« Elle porte son harmonie naturelle à ce comble de perfection qu'elle saisit et ravit l'âme, soutient et fortifie même les pensées quand elles sont faibles, amuse encore l'oreille quand le cœur et l'esprit se reposent, et qu'on est tenté de dire à Homère :

« — Chantez, chantez toujours ! Dussiez-vous ne rien dire, votre voix me charme quand vos discours ne m'occupent plus.

« L'harmonie délicieuse de la langue grecque flatte d'autant plus l'oreille, l'esprit et le cœur, que sa clarté, sa précision permettent d'en jouir davantage ; car elle a le don particulier de mettre sous nos yeux, de nous faire toucher pour ainsi

dire l'essence des choses les plus abstraites et les plus compliquées, de distinguer même par l'harmonie imitative et inimitable de ses mots la nature des objets qu'elle veut représenter. Elle ajoute encore à sa clarté par le privilège de l'inversion qui lui permet de faire valoir toutes les parties de la période ; elle peut les couper, les suspendre, les opposer, les rassembler, attacher toujours l'oreille et l'imagination, sans que cette composition artificielle laisse le moindre nuage, ni le moindre doute sur le sens.

« Aussi prompte que fidèle à porter les idées dans l'esprit, quelle force ne lui donne pas sa concision !

« Elle offre à l'imagination un tableau

entier avec un ou deux mots souvent très-harmonieux. Ainsi un seul lui suffit pour exprimer cette phrase : *Ils répondirent par une acclamation favorable à ce qu'ils venaient d'entendre.* Elle peint d'un seul trait *le casque qui jette des rayons de lumière de toutes parts, — le guerrier dont le front est ombragé d'un panache de diverses couleurs, etc.*

« Pour rendre les mêmes objets, les autres langues emploieront plus de mots, plus de temps; elles ne peindront pas la nature avec la même vérité.

« La quantité d'expressions propres qu'elle a pour un seul objet, l'abondance inépuisable de ses composés, la variété

particulière de ses dialectes, tous exquis dans leurs nuances, lui donnent une richesse si grande qu'elle en prête à toutes les autres langues, sans en emprunter d'aucune, semblable à ces grands fleuves, qui, assez riches de leur propre source, roulent majestueusement leurs eaux, sans recevoir le tribut des rivières, et fertilisent par eux-mêmes les pays immenses qu'ils parcourent. »

M. de Ravignan a fait aussi paraître dans *l'Ami de la Religion* le compte rendu d'un mémoire sur l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge, par le révérend père dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes; puis deux articles sur la lettre de monsei-

gneur l'évêque d'Orléans à MM. les supérieurs, directeurs et professeurs de son petit séminaire, « grand et important travail, dit-il, dans lequel le saint évêque s'est proposé d'indiquer les moyens de soutenir, d'élever et de fortifier les études. »

On voit que notre illustre jésuite ne partage pas les préventions de l'abbé Gaume contre les littératures anciennes.

Sa raison est trop haute et son esprit trop élevé pour prendre au sérieux les ignorantes déclamations du *Ver rongeur*.

Lorsque M. Dupanloup publia son

grand ouvrage intitulé *De l'Éducation*, auquel la lettre pastorale, ci-dessus citée, sert d'avant-propos, le père Ravignan, dans un nouvel article, appuya encore avec plus de force sur l'importance qu'il y a pour les prêtres de faire de bonnes et sérieuses études classiques.

Cette déclaration dut beaucoup surprendre M. Louis Veuillot.

Nous avons dit qu'à ses débuts dans la vie M. de Ravignan aimait le monde et y avait laissé de brillants souvenirs.

Supérieur de la maison de Bordeaux, mais habitant presque toujours Paris,

grâce à une dispense spéciale, il n'affecte pas de fuir le théâtre de ses anciens succès.

Dans ce milieu mondain le révérend père apporte un esprit de saillie dégagé d'aigreur et toujours édifiant.

Un soir qu'il se trouvait dans un salon du noble faubourg, en compagnie d'un poète nouvellement immortel, l'académicien de fraîche date laissa échapper devant lui une exclamation très-usitée, mais peu bienséante.

« Je veux, s'écria-t-il, que le diable m'emporte !... »

— Ah ! permettez, interrompit l'éloquent prédicateur avec un fin sourire, permettez ! je vous ai retenu pour le ciel.»

FIN.

le

n

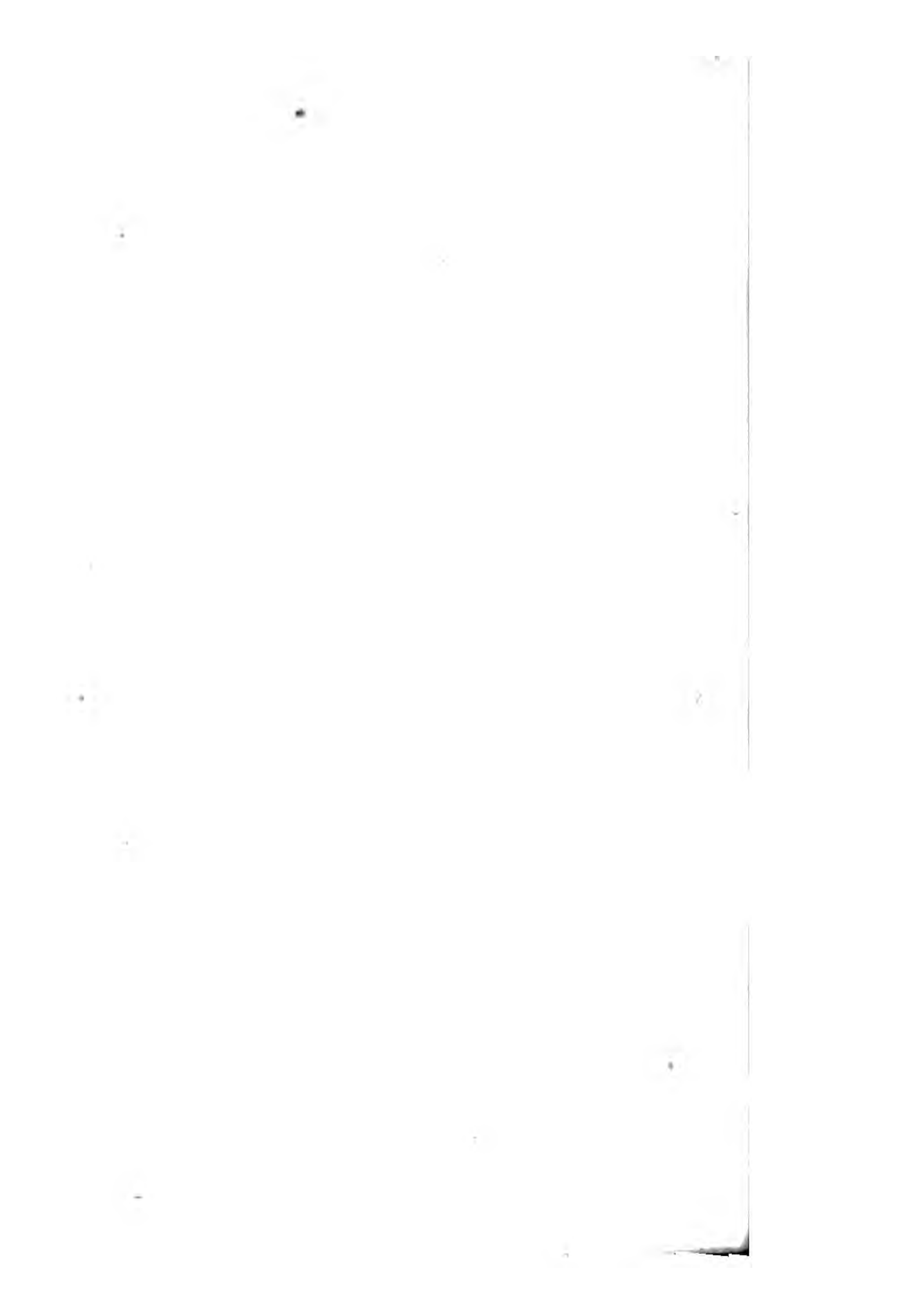
h

e

.

.

D'aler fondation des
Espagnes soumettre par cette
conduite poser sur leurs
tête. cents Le partagent :
quelques attachent à lui.
les autres très inférieurs
aux Espagnes, mais la
prodégoit beaucoup
d'avant affaibli et malade
composé il ne se laisse pas
abattre talents regner dans
général Parignans



LA VÉRITÉ POUR TOUS

JOURNAL CRITIQUE ET LITTÉRAIRE

BUREAUX A PARIS, RUE MONTMARTRE, 35

Le titre de ce nouveau Journal indique suffisamment quelles doivent être ses tendances, dans un siècle de mensonge, d'agiotage et de matérialisme..

Ses rédacteurs ne se nomment pas.

Ou ils tiennent à se laisser deviner, ou ils se croient trop peu célèbres pour attirer le public à l'amorce de leur nom.

QUI LIRA VERRA

Le Journal *LA VÉRITÉ POUR TOUS* paraîtra le jeudi de chaque semaine, et le premier numéro sera publié le jeudi 10 décembre 1857.

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 35.

Le Journal se vendra :

Chez GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE, 15, rue Guénégaud, et boulevard Sébastopol (rive gauche).
Chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX de Paris.

Et chez

TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Un Numéro — Trente centimes

PRIX DE L'ABONNEMENT :

POUR PARIS

Un an, **16 francs.** — Six mois, **9 francs.**
Trois mois, **5 francs.**

POUR LES DÉPARTEMENTS

Un an, **18 francs.** — Six mois, **10 francs.**
Trois mois, **6 francs.**

POUR L'ÉTRANGER

Le port en sus, selon les pays.

Envoyer, pour le prix de l'abonnement, une *va-*
eur sur Paris ou un *mandat sur la poste* à M. Viriot,
administrateur-gérant de la **VÉRITÉ POUR TOUS**,
rue Montmartre, 55. (*Affranchir.*)

NOTA. Les personnes qui ajouteront **DEUX**
FRANCS à leur abonnement et qui s'abonneront
pour un an, d'ici au 1^{er} janvier prochain, re-
cevront franco, comme étrennes et comme té-
moignage de gratitude, le magnifique ouvrage
des *Confessions de Marion Delorme*, par
Eugène de Mirecourt, deux volumes de cha-
cun 500 pages grand in-octavo, cotés **DIX**
FRANCS nets en librairie.

VIENT DE PARAÎTRE

HISTOIRE-MUSÉE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPUIS
(L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'À L'EMPIRE

PAR
AUGUSTIN CHALLAMEL

ACCOMPAGNÉE
DES ESTAMPES, COSTUMES, MÉDAILLES,
CARICATURES, PORTRAITS HISTORIÉS ET AUTOGRAPHES
LES PLUS REMARQUABLES DU TEMPS

PROFANE ÉDITION

Le succès qui a accueilli les deux premières éditions de ce livre pourrait, à la rigueur, nous dispenser d'entrer dans de nouvelles explications sur l'intérêt des matières qu'il traite et

sur l'importance des nombreux documents qu'il contient; mais il nous a semblé qu'il ne serait pas hors de propos aujourd'hui de dire quelques mots sur la pensée de l'auteur, sur le plan qu'il a suivi et sur les motifs qui doivent faire, à notre avis, désirer en ce moment une réimpression de cet ouvrage.

L'Histoire-Musée de la République française n'est pas, à proprement parler, une histoire de la République, c'est-à-dire un récit plus ou moins détaillé des événements publics groupés et appréciés suivant la passion politique, le système ou l'école philosophique de l'auteur; elle n'est pas non plus, comme on pourrait le penser, un simple recueil de documents, plutôt fait pour les écrivains que pour les lecteurs; elle tient à la fois de ces deux genres de livres; plus impartiale et moins solennelle que les narrations des historiens, en ce qu'elle se borne, la plupart du temps, à exposer les circonstances dans lesquelles se sont produits les lettres, les dessins, les emblèmes, les caricatures, dont elle retrace et conserve l'image exacte comme autant de

monuments des luttes des partis, elle est moins sèche aussi et plus instructive qu'une simple collection de pièces, parce que, en guidant le lecteur par un récit rapide des faits qui relient entre elles ces productions si diverses de l'esprit français pris sur le fait dans le moment où la surexcitation des passions de parti lui donne l'essor le plus énergique, elle met l'observateur intelligent à même d'en déduire des enseignements utiles.

On pourrait dire que l'*Histoire-Musée de la République française* est la chronique du mouvement quotidien de l'esprit français pendant la Révolution.

Quant à l'opportunité du moment choisi pour cette réimpression, nul ne contestera qu'elle ne saurait se produire plus à propos que dans ces temps de calme si favorables à la méditation, ces temps où les esprits sérieux aiment à chercher dans l'étude impartiale du passé la raison d'être du présent et la leçon de l'avenir.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

L'Histoire-Musée de la République française, par AUGUSTIN CHALLAMEL, formera deux volumes grand in-8 jésus.

350 gravures sur acier et sur bois, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, illustreront cet ouvrage, qui sera publié en 72 livraisons à 25 cent., et en 12 séries brochées à 1 fr. 50 cent.

Chaque livraison contiendra invariablement 16 pages de texte, avec gravures, plus *deux gravures* sur acier ou sur bois, tirées à part, ou une gravure et un autographe.

Prix de la livraison, 25 centimes

LES PREMIÈRES LIVRAISONS SONT EN VENTE

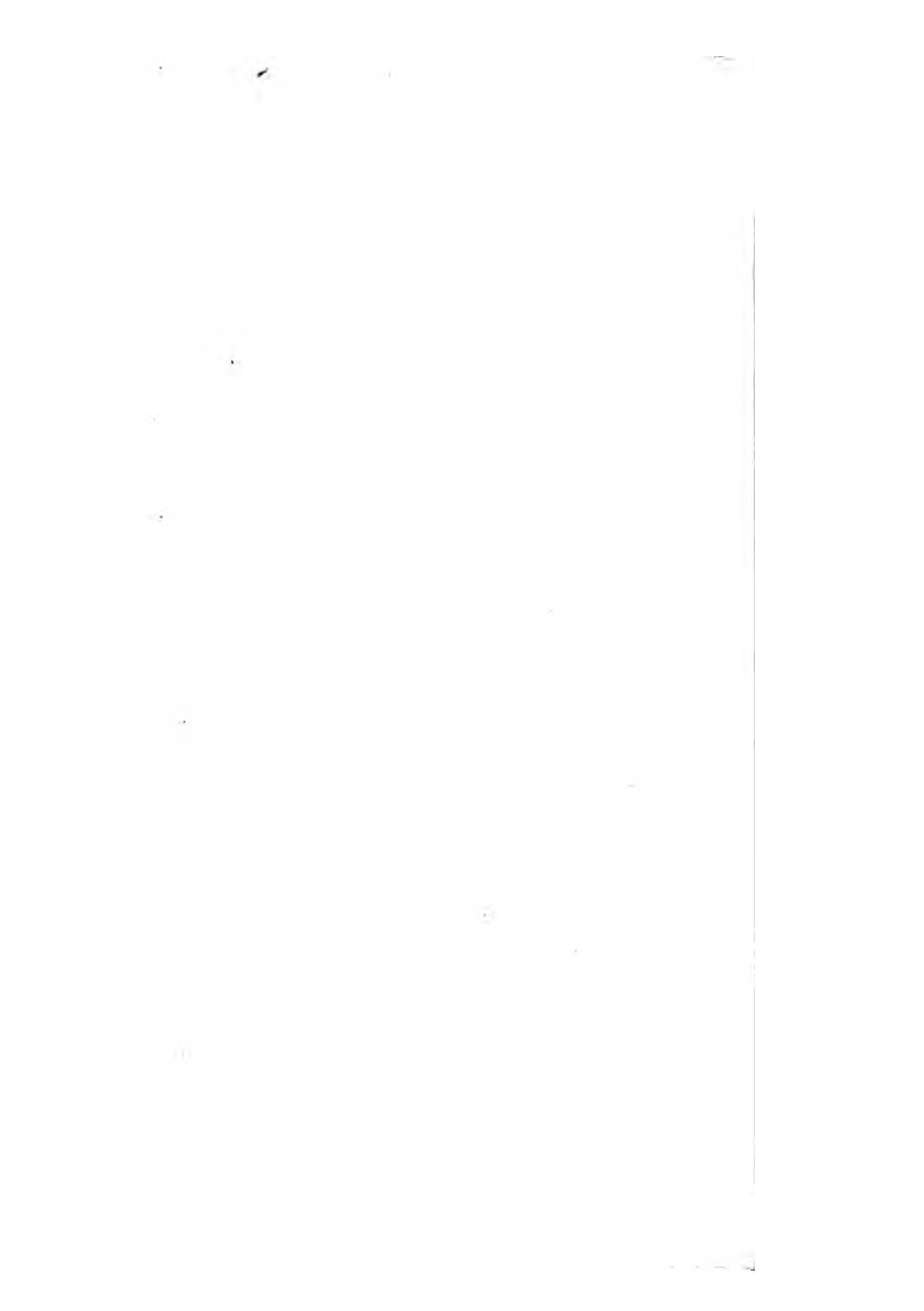
ON SOUSCRIT A PARIS

CHEZ GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GUÉNÉGAUD, 15

Et chez tous les Libraires de la France et de l'Étranger.

BARBÈS



100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

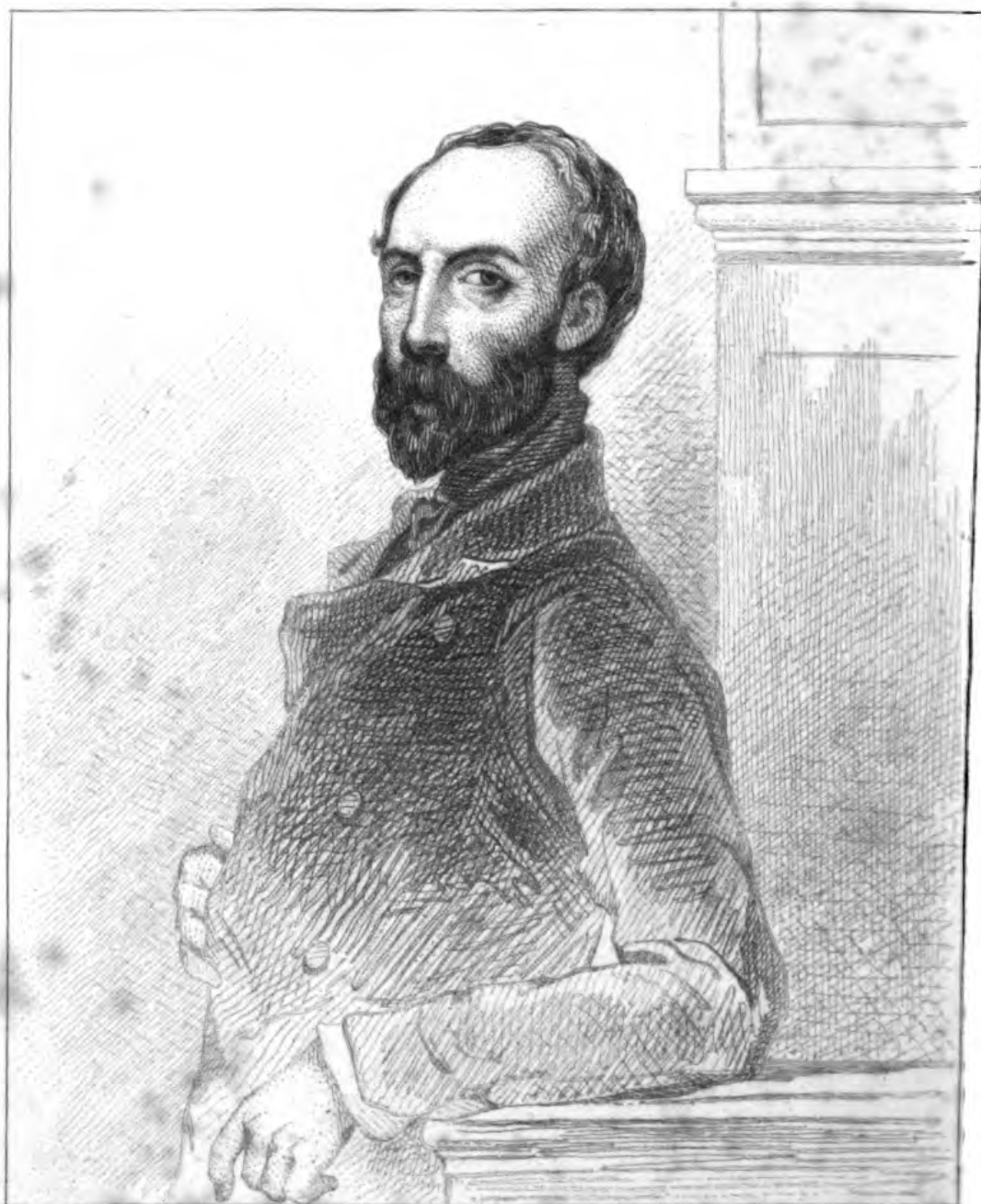
100

100

100

100

100



Carrey, del. et sc.

Imp de Mangon, ôr. r. St. Jacq. Paris.

BARBÈS

Publié par G. HAVARD

LES CONTEMPORAINS

BARBÈS

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

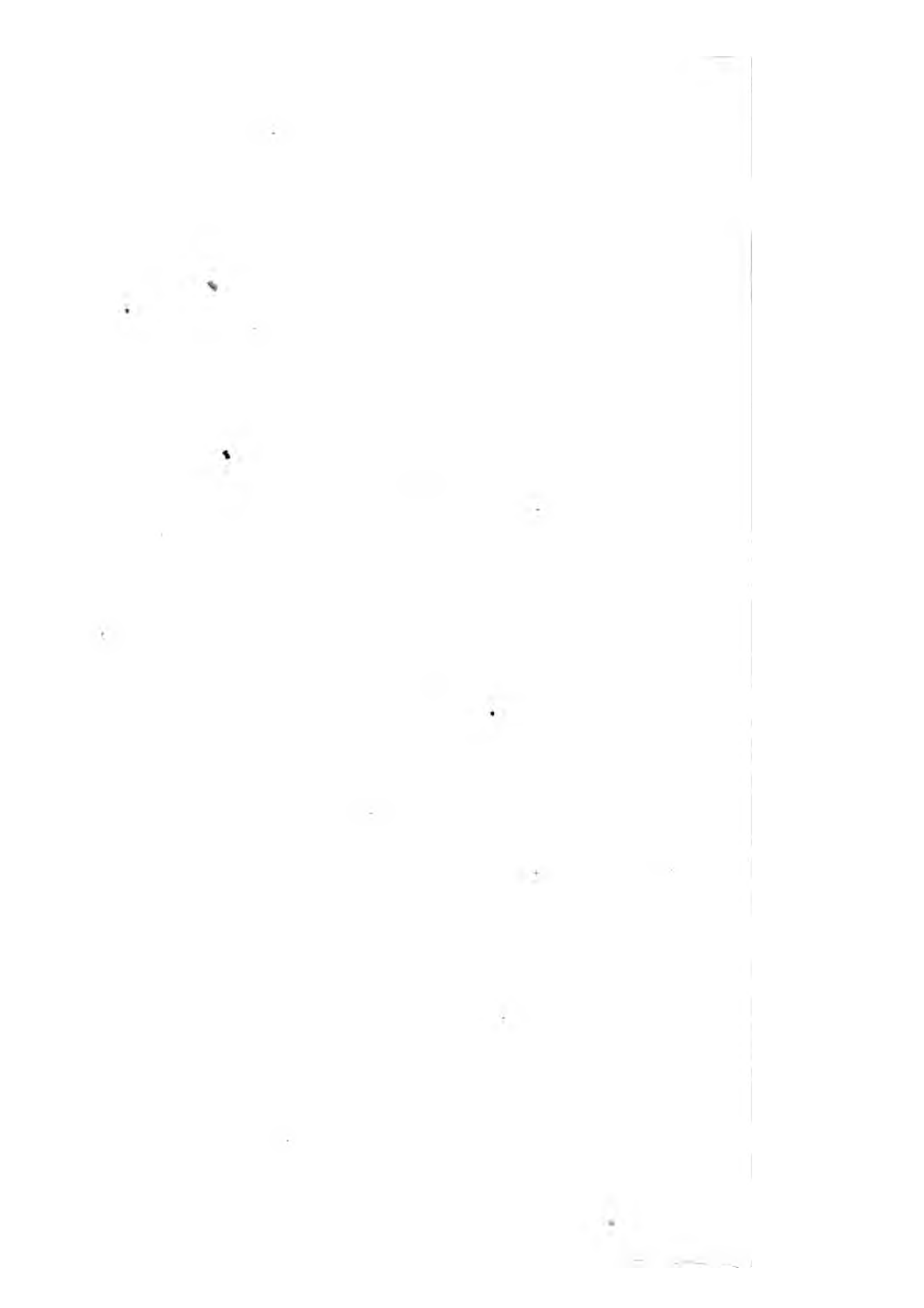
PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais Saint-Martin

**Et chez tous les Libraires de France
et de l'Étranger**

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.



BARBÈS.

L'homme dont nous allons retracer l'existence pénible et remplie d'angoisses (angoisses que lui-même a fait naître) est surnommé par Proudhon le *Bayard de la Démocratie*.

Comparer ce coryphée de l'insurrection au preux chevalier du Terrail, c'est presque se rendre coupable de blasphème, et Proudhon se montre assez ordinairement coutumier du fait pour ne pas s'offenser de la remarque. L'héroïsme qui s'égare n'a pas les mêmes droits à l'admiration que l'héroïsme dont nos annales et les éloges de la postérité consacrent la grandeur.

Une fois cette différence établie, avouons qu'il n'est pas une figure dans tout le parti républicain qui porte à un plus haut degré que celle d'Armand Barbès l'empreinte de la loyauté, du dévouement et de la conviction.

Pourquoi ce cœur si noble, entraîné par le fanatisme politique, n'a-t-il conquis,

hélas! que les lauriers de la guerre civile!

Devons-nous en accuser le milieu dans lequel Barbès a vécu? Oui, peut-être.

Il a pris les idées malheureuses de son époque; il a eu foi aux sociétés secrètes, aux moyens violents, à la régénération soudaine de sa patrie par un coup de main: fatal aveuglement, dont les cachots ont été l'expiation, et qu'il paye encore aujourd'hui par l'exil volontaire auquel il se condamne.

Barbès naquit, en 1810, à la Pointe-à-Pitre.

Sa famille est originaire du midi de la

France, et son père, qui était allé chercher fortune à la Guadeloupe, revint des colonies au commencement de la Restauration, ramenant avec lui son fils très-jeune encore.

Armand fit de bonnes études au collège de Sorrèze.

Il fut appelé, à la mort de ses parents, à recueillir une fortune assez importante que, plus tard, on le vit consacrer tout entière au triomphe de la cause démocratique.

La révolution de juillet alluma ce cerveau méridional.

Barbès se trouvait à Fourton, siège de

ses propriétés, dans le voisinage de Carcassonne, lorsque survinrent les émeutes de 1834.

Il quitta précipitamment sa province et vint se lier à Paris avec toute la horde républicaine.

Bientôt il fut arrêté, porteur d'une proclamation qui excitait le peuple à la révolte. On l'emprisonna; mais de puissants personnages, amis de sa famille, intervinrent. Après deux mois de prévention, il fut déclaré *n'y avoir lieu à suivre* à son égard (style judiciaire).

Notre fougueux démocrate, à quelque temps de là, fut au nombre des individus étrangers au barreau qui, sous le titre de conseil des accusés, furent mandés par la

cour, à raison d'une lettre publiée dans l'intervalle des débats.

Il répondit en ces termes :

— Quoique vous nous excitiez par la forme brutale de vos questions, je ne veux pas vous donner le prétexte de faire une nouvelle orgie de pouvoir. Je n'ai ni signé, ni publié la lettre, ni autorisé la publication qui en a été faite.

Enfin il se posa définitivement chez les républicains par un coup d'éclat, l'évasion des prévenus enfermés à Sainte-Pélagie.

Voici l'histoire de cette fuite singulière.

La chronique du lieu, que nous sommes

à même d'interroger, n'en a pas perdu le souvenir.

Parmi les prisonniers se trouvait un maître maçon. En visitant la voûte d'une cave, dans laquelle M. Kersausie avait obtenu de placer sa provision de vin et de bière, cet homme reconnut que ladite cave se trouvait en partie sous le chemin de ronde, et qu'il ne fallait qu'un souterrain de peu d'étendue pour communiquer avec le jardinet d'une maison de la rue Copeau.

A la faveur de la liberté qu'on leur laissait dans la cour de promenade, les détenus parvinrent à pratiquer dans le mur de la cave, puis dans les terres, une ouverture de trente pieds de long sur trois pieds de large.

Ce travail terminé, des communications quotidiennes avec le dehors leur permirent d'organiser l'évasion.

Le propriétaire du domicile de la rue Copeau était un vieillard de soixante-dix ans employé à l'administration de l'assistance publique.

Il se nommait Vatrín.

Sa femme, à peu près du même âge, restait constamment chez elle, avec sa concierge et un domestique. Ils occupaient seuls la maison et n'avaient aucun locataire.

Tous les soirs, M. Vatrín allait se promener au Jardin des Plantes.

Ces circonstances diverses furent connues de Barbès.

Un beau jour, dix minutes après la sortie du vieillard, trois personnes inconnues se présentent chez lui. L'une d'elles entre dans la maison et demande à écrire le motif de sa visite. C'était Barbès.

Les deux autres, Etienne Arago, directeur du Vaudeville, et mademoiselle Grouvelle, républicaine exaltée qui figura plus tard dans l'affaire Hubert, restaient à la porte et la laissaient à dessein entr'ouverte.

Sur l'observation de la concierge, qui le priaient de fermer cette porte, Etienne Arago répondit :

— Je suis avec une dame. Elle rattache sa jarretière dans la rue, et je ne peux pas la laisser dehors.

Pendant ce temps-là, des signaux extérieurs étaient donnés et reçus avec une exactitude précise. Bientôt le souterrain livra passage à trente prisonniers, qui sortirent successivement par une ouverture pratiquée dans le jardinet.

Ils vinrent frapper aux volets de la maison.

Barbès s'empressa d'ouvrir portes et fenêtres, tout en calmant la terreur de madame Vatin.

— Rassurez-vous, lui dit-il, ce sont des détenus politiques, de braves garçons qui

s'évadent et dont vous n'avez rien à craindre. Voici pour vous dédommager du dégât qu'ils ont fait chez vous.

En même temps il jetait sur une table quinze ou vingt pièces d'or.

Un quart d'heure après, les prisonniers étaient libres. Chacun d'eux reçut une somme d'argent avec l'adresse de la retraite qui lui était destinée.

La police ne put en reprendre un seul.

Dans le nombre de ceux qui durent ainsi la liberté à l'audace et à la générosité de Barbès, on peut en citer plusieurs qui acquirent, depuis, un renom dans les annales démocratiques : Berrier-Fontaine,

Cavaignac, Chilman, Guinard, Napoléon Lebon, Guérault, Villain, Landolphe, Armand Marrast, Pornin et Vignote.

Etienne Arago et mademoiselle Gréou-
velle comparurent devant le juge d'instruction Zangiacomi.

Pour Barbès, il ne fut nullement inquieté.

Quelques jours plus tard eut lieu l'attentat du boulevard du Temple, et la police vint saisir au domicile de notre héros une proclamation manuscrite, faite en vue de la chute du trône de Louis-Philippe.

Mais ne rapprochons pas le nom de Fieschi du nom de Barbès, de Barbès qui

s'écria plus tard, en police correctionnelle :

« — Fieschi, monstre infernal! Fieschi, vil instrument fait pour déshonorer et perdre à jamais le parti politique qui l'aurait employé!

L'année suivante, compromis au sujet des événements de la rue de Lourcine, il fut arrêté avec Blanqui, dans un hôtel où ils demeuraient ensemble.

Barbès lui avait donné refuge.

Amnistié en 1837, il fut traduit, peu de mois après, devant la cour d'assises de Carcassonne pour délit de presse, à l'occasion d'une circulaire en faveur des ouvriers.

Sous prétexte d'un appel à la bienfaisance publique, il avait imprimé, de concert avec d'autres démocrates, un écrit ayant pour titre : *Quelques mots à ceux qui possèdent en faveur des prolétaires sans travail*, manifeste dont la tendance évidente était le nivellement de la propriété.

Car les idées marchaient.

On avait des prétentions beaucoup plus caractérisées que celles des républicains de 1834. Ce n'était plus à l'an VIII, ce n'était plus à l'an III, c'était à 1793 que ces messieurs voulaient ramener la France, pour conquérir l'égalité parfaite. Ils prétendaient conférer le pouvoir aux classes qui ne possédaient rien, attendu, disaient-ils, avec cette logique aimable dont ils

n'ont pas encore abdiqué les préceptes, que *là seulement est la vertu*.

Ils inventaient la fameuse classification des membres du corps social en *exploiteurs et exploités*. C'était avant tout la richesse qu'il s'agissait de réviser, de modifier et de transférer.

Le socialisme venait de naître, et ces messieurs le berçaient avec amour.

Acquitté pour le fait de la circulaire, Barbès fut condamné à un mois d'emprisonnement pour outrages envers les magistrats composant la cour d'assises.

En 1838, il revint à Paris, où on l'accusa de nouveau du délit d'association. Chez

un de ses anciens condisciples, à Carcassonne, la police avait fait la découverte d'une sorte de formulaire par demandes et par réponses de la réception des adeptes dans la société des *Familles*.

Ce formulaire était tout entier de la main de Barbès.

Plus tard, aidé de Blanqui, de Lamieusens, de Raisant et de Martin Bernard, il métamorphosa la société des *Familles* en société des *Saisons*. Elle comptait un millier d'hommes, quand la bataille fut décidée, en 1839.

Au mois d'avril, Barbès se trouvait encore dans le département de l'Aude, où il était allé prendre sa part de l'agitation électorale, quand il reçut une lettre d'Au-

guste Blanqui. Ce dernier l'appelait au poste de l'émeute.

Barbès, pour dérouter la police, manifesta le projet d'aller à Marseille, puis à Toulon.

Mais, le 23, il était à Paris.

Le matin du 9 mai, il envoya rue Quincampoix, chez une vieille femme, la veuve Roux, passementière, qui jadis avait été son hôtesse, une malle très-lourde, en lui faisant dire qu'elle contenait des effets et en la priant de la lui garder jusqu'au retour d'un petit voyage qu'il allait faire à Versailles.

Cette femme déposa la malle dans sa cuisine.

Une revue insurrectionnelle avait été décidée par les chefs de la société des *Saisons* pour le dimanche 12 mai. Aucun membre n'était prévenu du motif de la convocation; Barbès, Blanqui et Martin Bernard ne le révélèrent que sur le terrain où l'on savait trouver des armes.

Cinquante individus pénétrèrent chez la veuve Roux, qui était absente, défoncèrent la malle pleine de cartouches, et en jetèrent des paquets par la fenêtre à leurs compagnons restés dans la rue.

On donna le signal du départ.

La bande des émeutiers descendit jusqu'au pont Notre-Dame par les rues Saint-Martin, des Arcis et Planche-Mibray, s'arrêta sur le quai aux Fleurs pour charger

les armes et marcha droit au poste du Palais de Justice.

Elle avait à sa tête un homme de grande taille, maigre, portant barbe et moustaches, vêtu d'une redingote de couleur foncée, très-courte, et tenant à la main un fusil de chasse à deux coups.

C'était Barbès.

Il se dirigea vers l'officier et lui cria de rendre les armes.

— Plutôt la mort !

Telle fut la réponse du lieutenant Drouineau, qui tomba frappé d'une balle à l'instant même. Trois malheureux soldats furent victimes avec lui de la décharge faite à bout portant par les insurgés.

Le poste fut envahi; toutes les armes furent prises, et Barbès se dirigea vers l'Hôtel-de-Ville, où il entra sans coup férir.

Il donna lecture d'une proclamation sur les marches.

Mais apprenant que Blanqui venait d'être repoussé de la préfecture de police, il abandonna le palais municipal en toute hâte et se jeta dans les rues étroites d'alentour, où ses hommes élevèrent des barricades, que la troupe de ligne détruisit en un clin d'œil.

Barbès fut arrêté à huit heures du soir, au moment où il essayait de sortir de la circonscription dans laquelle se trouvait alors renfermée l'émeute.

Gagnant la rue Jean-Robert, après avoir quitté celle du Grand-Hurleur, il fut arrêté par un lieutenant de la garde municipale, M. Jean-Pierre Leblond, qui le reconnut pour s'être trouvé déjà face à face avec lui dans l'affaire de la rue de Lourcine.

Du reste, il avait les mains ensanglantées et toutes noires de poudre.

On alla prévenir aussitôt le préfet de police de cette capture importante.

— Tuez-moi, je vous en conjure, tuez-moi ! criait Barbès aux militaires qu'on avait désignés pour le conduire en lieu sûr.

— Nous ne sommes pas des assassins,

dirent les soldats, en réponse à cette prière désespérée.

L'ordonnance royale du 14 mai déféra le procès à la chambre des pairs.

M. le baron Pasquier, chancelier de France et président de la chambre, M. le duc Decazes, M. le comte de Bastard, M. le baron Daumont et MM. Barthe et Mérilhou furent chargés de l'instruction.

Devant le tribunal suprême, Barbès prit la parole en ces termes :

« — Je ne me lève pas pour répondre à votre interrogatoire. Si d'autres que moi n'étaient pas intéressés dans l'affaire, je ne me lèverais que pour protester en

quelques mots contre vos prétentions judiciaires. J'en appellerais à vos consciences, et vous reconnaîtrez que vous n'êtes pas ici des juges, mais des hommes politiques venant disposer du sort d'ennemis politiques.

« Je déclare que, le 12 mai, à trois heures, tous ces citoyens ignoraient notre projet d'attaquer votre gouvernement.

« Je déclare que j'étais l'un des chefs de l'association. C'est moi qui ai préparé le combat ; j'y ai pris part, je me suis battu contre vos troupes. Mais si j'assume sur moi la responsabilité de tous les faits généraux, je dois aussi décliner la responsabilité de certains actes que je n'ai ni conseillés, ni ordonnés, ni approuvés. Parmi

ces actes je cite la mort donnée au lieutenant Drouineau avec préméditation et guet-apens. Je le dis pour que la France m'entende. C'est là un acte dont je ne suis ni coupable, ni capable. Si j'avais tué ce militaire, je l'aurais fait dans un combat à armes égales, avec un partage égal de champ, de rue et de soleil. Je ne l'ai pas assassiné. »

Pour tout le reste il déclara ne vouloir répondre à aucune question.

— Ce n'est pas la peine, dit-il : ma tête répond pour moi !

La plupart des témoins reconnurent Barbès comme le chef des insurgés qui avaient pris le poste du Palais de Justice;

mais quand le président demanda si l'on avait tiré sur Drouineau avant la décharge générale et si l'individu qui avait tiré était le chef de l'insurrection, les témoignages furent contradictoires ¹.

1. M. Levraud, docteur en médecine, qui avait prévenu le chef du poste qu'on allait l'attaquer et qui assista à sa mort, ne reconnut pas Barbès.

Le fusilier Gervisier dit : « — Il me semble que c'est lui. »

Le caporal, Martin Grossmann ne le reconnut pas.

Le soldat Hyacinthe Huignard crut le reconnaître.

Le soldat Pierre Velche fit une déposition analogue.

Le soldat Jean-Pierre Conte affirma positivement qu'il le reconnaissait.

Le sieur Alexandre-Louis Mesnage, brossier, dont la boutique touchait immédiatement le poste déclara le reconnaître pour le chef des insurgés, mais ne l'avoir pas vu tirer.

Martin Meunier, bijoutier, établi rue de la Barillerie, fit la même déposition.

Du reste, le procès-verbal signé par le docteur Roy constatait que les blessures du lieutenant provenaient de coups de feu partis de droite et de gauche et non en face.

Les coaccusés de Barbès déclarèrent que celui qui avait tiré le premier sur Drouineau était un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Ferrari, mort dans le cours de l'émeute.

Aux épisodes terribles de ce drame judiciaire vinrent se joindre des épisodes grotesques.

Le sieur Casimir Gros, chef de la station des *Favorites*, déposa en ces termes :

« — J'étais à mon bureau, lorsque j'entendis la détonation d'un pistolet. Voyant paraître l'un des insurgés, je le crus atteint d'un coup de feu et je lui dis : — Vous êtes blessé? Il me répondit brutalement : — Non ! Jamais un français n'est blessé! (*Rires dans la salle.*)

En présence de l'obstination de Barbès à se taire, le président Pasquier lui dit :

« — Je dois humainement vous avertir que, si vous avez le moyen de repousser des dépositions *aussi formelles*, il serait contraire à la raison de ne pas en user. En aucun pays du monde il ne peut y avoir de situation politique autorisant un citoyen à se mettre à la tête de gens armés,

pour attaquer et tuer des soldats chargés de maintenir la paix publique, et cela sans déclaration de guerre. Je n'admets la possibilité d'une guerre civile en aucun cas ; mais, ici surtout, il y a une sorte de sentiment qui avertit les hommes que, même marchant les uns contre les autres, ils ne doivent pas commettre un meurtre de sangfroid. »

Barbès répondit fièrement :

« — Je n'ai pas la prétention de discuter avec vous les situations politiques. Mon système, c'est d'imiter l'Indien. Lorsque la fortune de la guerre l'a fait tomber au pouvoir de ses ennemis, il n'a pas recours à des paroles oiseuses pour éviter la mort :

il offre tout bonnement sa tête à scalper.
Je fais comme l'Indien. »

Le réquisitoire du procureur-général Franck-Carré fut écrasant. Il traça le portrait des républicains en quelques phrases aussi justes qu'énergiques.

« Organiser la guerre civile, troubler par les armes le calme d'une population paisible, jeter dans les familles le deuil et l'effroi, faire couler en une heure dans nos rues plus de sang que les crimes vulgaires n'en répandent en une année dans toute la France, rien ne coûte à ces hommes, rien ne les arrête, rien n'est capable de les corriger d'une obstination maudite. Leur foi suffit à leurs yeux pour les absoudre et leur audace pour les ho-

norer. Ils parlent de leur cause comme si elle était légitime, de leurs efforts comme s'ils n'étaient pas criminels, de leurs combats comme s'ils n'étaient pas impies ! »

Etienne Arago, défenseur de Barbès, s'éleva de toutes ses forces contre l'accusation d'assassinat.

« Barbès, dit-il, est un homme politique ardent ; mais c'est le modèle de toutes les vertus humaines, des vertus privées comme des vertus publiques. Voyant autour de lui végéter dans la misère et la souffrance un trop grand nombre d'hommes pour qu'il lui fût possible de les secourir tous, il leur dit : On vous à promis ce qui ne se réalise pas. Depuis

longtemps nous attendons, c'est trop longtemps attendre! Et il descendit dans la rue. C'est un insurgé, ce n'est point un assassin. »

La Cour, avant de prononcer l'arrêt, crut devoir demander à Barbès s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense.

« — J'ai, répondit-il, à protester encore contre l'accusation d'avoir assassiné Drouineau. Si vous refusez de me croire; si, par cela même que je n'ai pas voulu vous reconnaître pour mes juges, vous me condamnez aussi sur ce second chef, que je repousse, non comme plus grave, ce n'est pas mon intention, mais parce qu'il est injurieux, je remercie le destin d'avoir été choisi entre beaucoup pour donner à la

noble cause dont j'ai été le serviteur la plus grande preuve de dévouement, pour lui faire le plus grand de tous les sacrifices. Je ne parle pas de la perte de ma vie, je parle du sacrifice de mon honneur, que beaucoup pourront croire entaché par votre arrêt. Les jeunes victimes que Tibère faisait déflorer, avant de les livrer au bourreau, en étaient-elles moins pures aux yeux du ciel et aux yeux des hommes? »

Déclaré coupable du fait d'insurrection, Armand Barbès fut déclaré, en outre, *l'un des auteurs* de la mort du lieutenant Drouineau, et la cour des pairs le condamna à la peine capitale.

L'impassibilité qu'on avait remarquée chez lui durant les débats ne l'abandonna

point pendant la lecture du sinistre arrêt.
Il se contenta de dire :

« — Je m'y attendais, c'est bien ! Seulement je regrette que d'autres condamnations soient prononcées, car je suis le seul coupable. »

On sait comment la clémence de la cour citoyenne, sollicitée par une famille en pleurs et par un grand poète, commua la peine d'Armand Barbès en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le chef de l'insurrection du 12 mai a raconté ses impressions, au moment où il s'attendait d'une minute à l'autre à être conduit à l'échafaud, dans une brochure

qui a pour titre : *Deux jours de condamnation à mort.*

Bientôt on le transféra au Mont Saint-Michel.

C'était là qu'il devait subir sa peine.

Dans le volume qui concerne Blanqui, nous avons raconté les traitements barbares ordonnés, ou tout au moins autorisés par le ministère de l'époque, contre les captifs retenus dans cette prison d'Etat. Mieux valait dresser pour eux l'échafaud que de leur accorder une grâce dérisoire qui se traduisait en un martyre incessant.

Tantôt l'on apprenait qu'un de ces malheureux, n'y pouvant plus tenir et perdant

tout à la fois force et patience, avait eu recours au suicide.

Tantôt c'était un autre dont la raison venait de s'enfuir, ne laissant plus aux bourreaux de M. Thiers qu'un corps à supplicier.

M. Fulgence Girard, dans son *Histoire du Mont Saint-Michel*, nous donne à ce sujet d'horribles détails. Jugez-en par le récit de l'étudiant Béraud que nous lui empruntons :

« Je vis ma chambre envahie par vingt gardiens, le sabre nu, la fureur dans les yeux. On me saisit et on me mit les fers aux pieds et aux mains. Le serrurier fut appelé pour les river ; on me traîna ensuite

aux loges par les fers des pieds et en me frappant à plusieurs reprises.

« Arrivé aux loges, je demandai l'inspecteur; on me menaça du bâillon si je ne me taisais pas.

« Les fers avaient fait enfler mes pieds et mes mains. J'essayai, au bout de vingt-quatre heures, d'arracher un clou à la muraille; j'y parvins avec mes dents, et, après deux heures d'efforts, je réussis, en tournant la vis, à desserrer un peu mes fers.

« Mais ce fut pour mon malheur. Le soir, une ronde de gardiens vint me les visiter, et Turgot, s'apercevant qu'ils étaient desserrés, me maltraita et envoya chercher un tourne-vis.

« Avec l'aide de Gaillard, il tourna vigoureusement la vis, et aussitôt le sang jaillit.

« Je sentis mes os broyés. La douleur m'arrachait des cris ; mais ils tournaient toujours.

« Voyant que j'avais encore mes lunettes, il me les arracha. — *Des misérables comme vous, me dit-il, ne doivent rien avoir !* Puis tirant son sabre, il ajouta d'un ton furieux de menace : — *Le premier qui raisonne, je le lui passe à travers le ventre !*

« Je tombai évanoui sur les dalles et je restai sans connaissance, tant les douleurs que j'éprouvais étaient vives. Ils me laissèrent ainsi, et pendant la nuit ils revin-

rent régulièrement visiter les anneaux qui m'entraient dans les chairs.

« Ainsi firent-ils toute la journée, de deux heures en deux heures, et la nuit suivante.

« Le surlendemain, huit heures après la visite du médecin qui vint pour juger de mon état, on m'enleva ces fers. Déjà malade d'une affection de poitrine avant d'aller aux loges, ma situation empira beaucoup. Je fis de nouveau appeler le docteur et je réclamai ses secours.

« — C'est inutile, monsieur, fut sa réponse.

« Comment, inutile ?

« — Eh ! sans doute. Vous n'avez plus

que onze mois à rester en prison ; d'ici là, vous ne mourrez pas.

« — Mais je puis mourir le lendemain de mon départ.

« — Cela ne me regarde plus !

« Et il sortit. »

La cellule où on retenait Barbès était située à l'étage inférieur du local connu sous le nom de *Grand exil* et plus vulgairement appelé *Cachots des doubles grilles*. On y entre par le bas du grand escalier, dont la construction est due à Guillaume de Lamps, et qui mène à la plate-forme du *Saut Gautier* et à l'église.

Barbès était en proie, lui aussi, à une affection de poitrine.

Il ne se plaignait pas et souffrait sans espérer de remède à son mal. Enfin le gouvernement, effrayé des révélations indiscretes des journaux, lui accorda l'autorisation de respirer un air moins meurtrier que celui du Mont Saint-Michel.

On le transféra dans une prison de Nîmes.

Ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la révolution de 1848 et l'annonce de sa mise en liberté.

Il vole aussitôt à Paris, où il arrive le 1^{er} mars. A sa descente de la voiture de Clermont, il est reconnu par trois hommes

du peuple qui lui sautent spontanément au cou. L'ex-captif du Mont Saint-Michel ne peut maîtriser son émotion et pleure de joie.

— Mes amis, dit-il aux trois ouvriers, ce n'est pas tout que d'avoir été grands pendant le combat, il faut se montrer généreux après la victoire. Pour moi, je mourrais de chagrin, si je savais faire endurer à mes ennemis vaincus le quart de ce qu'ils m'ont fait souffrir depuis neuf ans !

Nobles paroles dont nous garantissons l'authenticité, et qui peignent le cœur de cet homme étrange.

Barbès fut nommé colonel de la douzième légion de la garde nationale.

Il eut en outre la présidence d'un club installé dans la salle du bal Molière. Ce club se mit en rapport avec la *Société des Droits de l'homme*, reconstituée par le citoyen Villain, avec l'appui d'une portion du gouvernement provisoire, pour contrebalancer l'influence du club Blanqui.

On sait qu'un des plus somptueux locaux du palais ci-devant Royal avait été mis à la disposition de l'état-major de ladite *Société des Droits de l'homme*. Elle prenait pour drapeau politique la fameuse déclaration de Maximilien Robespierre. Son but était de réunir le plus d'adhérents possible, afin de les grouper en clubs-succursales dans tous les arrondissements de Paris, dans les principaux centres de la banlieue, et de les organiser en sections armées.

Le club de Barbès s'appelait *Club de la Révolution*.

Sans contredit c'était le plus tumultueux et le plus bruyant de tous. Il était rare qu'on pût s'y expliquer, avec la parole du moins. Un soir, le président trouva sur son fauteuil le quatrain qu'on va lire :

C'est à qui dans ton club parlera le plus haut.

De ce concert cacophonique

Je conclus que toujours, malgré la République,

Nous avons une cour, la cour du roi Pétaud.

La très-grande majorité des membres de ce club étaient de véritables *sans-culottes* dans toute l'acception du mot. Ils se donnaient pour mission d'élaborer une multitude de décrets, qui, à l'avènement du

dictateur Barbès, devaient trouver leur application immédiate.

Néanmoins il y avait des impatients que cela ne contentait qu'à moitié.

L'un d'eux formula ses griefs par cet autre quatrain jeté dans l'urne :

Ah! que nous serions satisfaits,
Si, toujours patriotes,
Au lieu de faire des décrets,
Vous faisiez des culottes!

Ce terrible club avait donc son côté ridicule.

Ainsi, par exemple, Barbès avait décidé que les candidats choisis pour figurer à l'Assemblée nationale seraient portés en

triomphe. Et, désirant que la chose se fît ordre, il avait désigné deux des citoyens avec les mieux membrés de l'assistance pour prêter leurs épaules aux triomphateurs.

Voilà ce qu'on appelle un impôt établi sur la vigueur musculaire.

Toutefois les gaillards ne se plaignaient point de la servitude. Après chaque séance, Barbès payait leur travail, à cinquante sous l'ovation.

De tout ce qui précède, on ne doit pas conclure précisément que le *Club de la Révolution* n'était qu'une assemblée de fous et d'énergumènes ¹. Il s'y prononça

1. Un des membres les plus violents de ce club était le citoyen X...., ex-commis chez un illustre

parfois de belles paroles, et notre devoir est de les recueillir.

Certain démagogue épileptique ayant osé crier un soir à la tribune :

— Il faut deux cent mille têtes !

— Ah ! mon ami, tu as donc perdu la tienne ? lui demanda Barbès.

Une autre fois, quelqu'un ayant prononcé le nom de la citoyenne Sand :

éditeur de la rue de Seine, qui l'avait cité en police correctionnelle pour abus de confiance. Un frère et ami révéla tout à coup que ledit citoyen était inscrit à la police sous le numéro *mille*. Sommé de s'expliquer, X...., déclara à ses collègues du club qu'il ne reconnaissait pas leur juridiction et prit la fuite. (Voir à ce sujet le livre de M. Alph. Lucas, intitulé *Clubs et Clubistes*, pag. 230.)

— Ne me parlez pas de cette femme-là, dit le président. C'est un bas-bleu usé qui fraternise avec les tricoteuses pour se refaire.

Lors de la distribution des drapeaux à l'arc de l'Étoile, le colonel Barbès à cheval s'avança au milieu des plus vifs applaudissements, et dit au gouvernement provisoire :

— Si la légion que j'ai l'honneur de commander est la dernière par son numéro d'ordre, elle ne sera pas la dernière, soyez-en sûrs, à défendre la République !

Élu représentant du peuple par le département de l'Aude, il alla s'asseoir à

l'extrême gauche, à côté d'Etienne et d'Emmanuel Arago.

Dès les premières séances, il se posa en républicain socialiste et jeta la terreur dans les rangs de la droite.

Un journal du temps recueille à ce sujet un détestable calembour, prononcé, dit-il, en pleine Chambre.

— Ma parole d'honneur, c'est un vrai Barbès-Bleu ! se serait écrié un représentant légitimiste.

Et, puisque nous en sommes au chapitre des calembours, ajoutons que le *Corsaire* accuse formellement le député de l'Aude d'en avoir commis une kyrielle

à propos de l'arrivée au pouvoir des citoyens Buchez, Trélat et Recurt.

Nous copions textuellement cet ana, sans en croire un mot.

— Puisque nous avons trois médecins au gouvernement, aurait dit Barbès, qu'a-t-on besoin de moi? Voilà le pays gouverné par des *ordonnances*, et nous verrons les *remèdes* que ces gens-là vont apporter au *corps social*. Malheur à eux s'ils ne nous font pas jouir d'une bonne *constitution*!

Le héros du 12 mai a commis bien des fautes; mais nous le croyons incapable de cette atroce équivoque pharmaceutique et sociale.

Arriva le 15 mai 1848.

Il est notoire que Barbès, dans son club, s'opposa vivement à cette manifestation dangereuse. Le témoignage du représentant Hippolyte Detours au procès de Bourges en est une preuve évidente.

— Vers le 12 mai, dit-il, j'assistais au banquet des élèves de Sorrèze. Une place vide était à côté de moi; le citoyen Barbès vint l'occuper. Il me demanda quelles étaient mes opinions; je lui dis que j'avais des idées arrêtées sur les choses, mais non sur les personnes. Il m'invita à assister à une réunion qui aurait lieu, le 14 au soir, chez le citoyen Louis Blanc. Pendant le dîner, il m'exprima les sentiments les

plus modérés et les plus généreux, et je dis à un de mes amis :

« — Tu le vois, ce Barbès dont on nous faisait si peur est aussi modéré que nous.

« On parla des Montagnards et des Girondins. M. Barbès repoussa cette distinction et déclara qu'il ne devait y avoir ni Montagnards ni Girondins, du moins parmi les élèves de Sorrèze.

« Le 14, je me rendis chez M. Louis Blanc. On y développa des principes qui sont les miens : une seule chambre, pas de président.

« Jugéant à propos de donner quelques explications, je dis que j'avais l'honneur d'être catholique et que je voulais la plus

grande liberté religieuse. M. Barbès parut s'étonner qu'on pût douter que ces sentiments fussent les siens.

« Le citoyen Thoré soutint que la liberté de discussion devait être entière, quand même elle irait jusqu'à nier la République.

« Un membre de la réunion dit que la manifestation du lendemain serait beaucoup plus grave qu'on ne pensait. Barbès s'écria que sans doute c'était Blanqui et son club qui cherchaient à donner ce caractère à la manifestation. Il parla de Blanqui avec hostilité et manifesta chaleureusement le désir de s'opposer à tout désordre.

« On comptait si peu sur la gravité du

mouvement qu'on s'ajourna pour dîner, le lendemain, 15. »

Ainsi finit la déposition de M. Detours.

Revenons à l'histoire de l'Assemblée envahie.

Barbès, au moment où les émeutiers parurent, s'élança aussitôt à la tribune, disputant la parole à plusieurs de ses collègues.

— C'est dans votre intérêt à tous que je veux parler ! s'écria-t-il.

— Nous n'avons pas besoin de votre protection ! répondit le représentant Lacrosse.

Il parvint néanmoins à se faire entendre.

— Citoyens, dit-il, que l'Assemblée prenne en considération la requête qu'on lui présente; qu'elle s'associe au vœu du peuple, et que par conséquent elle déclare que le peuple a bien mérité de la patrie. (*Vive Barbès! cria la foule.*) Citoyens, vous êtes venus exercer votre droit de pétition; ce droit vous appartient, et désormais on ne vous le contestera plus. Maintenant le devoir de l'Assemblée est de prendre en considération la demande que vous avez faite, et, comme le vœu que vous exprimez est positivement le vœu de la France, l'Assemblée aura à décréter ce que vous demandez. Mais retirez-vous, afin qu'elle ne semble pas céder à la violence.

Il reparut ensuite à la tribune après Blanqui.

Ses idées de modération avaient alors fait place à une sorte de frénésie révolutionnaire. La contagion du désordre le gagnait.

— Citoyens représentants, cria-t-il, le peuple est à vos portes ! Il veut défiler devant vous. Je demande que vous le lui accordiez, et que, de plus, comme preuve que vous vous associez à ses vœux, nous descendions, nous les représentants du peuple, et que nous allions nous mêler dans ses rangs pour lui dire que la cause de la Pologne est la nôtre, et que partout où il y aura des opprimés la France intervendra. Il faut que l'Assemblée vote immé-

diatement et séance tenante le départ d'une armée pour la Pologne, un impôt d'un milliard sur les riches... (*Plusieurs membres des clubs* : — Non ! non ! Barbès, c'est pas ça ; tu te trompes. Deux heures de pillage ¹ !) qu'elle défende de battre le rappel ; qu'elle fasse sortir les troupes de nos murs, — sinon les représentants seront déclarés traîtres à la patrie ! (*Tonnerre d'applaudissements.*)

Quelques minutes après, comme le bruit des tambours arrivait aux oreilles de l'As-

1. Ceci est en toutes lettres au *Moniteur*. Néanmoins il faut dire que c'est une interpolation faite au journal par un M. Cruveilhaer qui prétendit avoir entendu proférer ces mots par un homme en bras de chemise. Il convint qu'il avait eu tort de l'attribuer à plusieurs membres des clubs.

semblée, Barbès, dont le cerveau s'exaltait de plus en plus, s'écria :

— Pourquoi bat-on le rappel? Qui a donné l'ordre de battre le rappel? Que celui-là soit déclaré traître à la patrie et mis hors la loi! (*Immense acclamation.*)

Le malheureux se laissait enivrer par les applaudissements populaires, lui qui, nous le répétons, avait été complètement étranger à l'organisation de l'émeute.

Il cédait à une sorte d'ivresse et se grisait avec ses discours mêmes.

Barbès est incapable de mentir, et nous allons l'entendre, au procès de Bourges,

expliquer sa conduite dans un sens analogue.

— J'étais, en effet, contre la manifestation, dit-il à ses juges. Mais quand j'ai vu la tournure que prenaient les choses, j'ai compris que je devais suivre le mouvement et aller là où se constituent les gouvernements populaires. J'accepte donc la responsabilité de tout ce qui s'est passé ce jour-là. Quand j'ai vu les représentants confirmer en quelque sorte la dissolution et se sauver¹, j'ai pensé que ma place était à l'Hôtel de-Ville.

Au milieu de la confusion indescriptible

1. Les représentants ne s'étaient pas sauvés, ils s'étaient retirés dans les salles de conférences.

qui régnait à la Chambre, des hommes du peuple s'emparèrent de la personne de Barbès, malgré sa résistance énergique, et le portèrent en triomphe.

En luttant contre eux, il finit par se trouver mal.

On lui apporta un verre d'eau sucrée.

Pendant qu'il buvait, la foule lui cria plusieurs noms pour constituer un gouvernement provisoire. Entre ces noms était celui de Blanqui.

Barbès, qui était déjà très-pâle, devint livide. Il regarda autour de lui comme s'il cherchait quelqu'un et dit :

— Ne me parlez pas de cet homme-

là! S'il ose se présenter, je lui casse la tête¹! Nous serons tous tombés, je le jure, avant qu'il monte au pouvoir.

Il fut alors entraîné par le flot populaire.

Tout en marchant, sa tête s'enflamma de plus en plus.

Le vieux journaliste Claudon, qui humait sa demi-tasse au café d'Orsay, le vit passer se dirigeant à grands pas vers l'Hôtel-de-Ville.

1. Déposition du témoin Eugène Guyon, sous-inspecteur de chant dans les classes primaires, alors chef de bureau du gouverneur de l'Hôtel-de-Ville.

— Diable! diable! ah! çà, ils veulent donc faire un nouveau gouvernement? murmura Claudon. Décidément, c'est un *parti pris!*

Ce jeu de mots traduisait à merveille l'expression de stupeur profonde de la population parisienne, stupeur qui allait se changer bientôt en indignation et en colère.

Beaucoup d'ouvriers, voyant passer Barbès, haussaient tristement les épaules et se disaient à voix basse :

— Le malheureux! il est perdu!

Quand la colonne d'insurgés déboucha

sur la place de Grève, elle y trouva la 9^e légion, qui stationnait le long du quai, et dont le colonel donna l'ordre de croiser la baïonnette; mais aux cris que l'Assemblée était dissoute, il se troubla et fit mettre la crosse en l'air.

Aux portes de l'Hôtel-de-Ville, la garde républicaine fut surprise. Les sentinelles ordinaires en défendaient seules l'approche, et le commandant Rey ne se doutait de rien.

Voyant arriver la bande révolutionnaire, il descend et se trouve en face de Barbès, son ami personnel.

Ils n'étaient séparés que par l'épaisseur de la grille.

— Que viens-tu faire? dit le commandant. Retire-toi, tu vas compromettre la République.

— L'Assemblée est dissoute, répondit Barbès exalté. Nous venons former un gouvernement provisoire et prendre des mesures pour arrêter l'anarchie.

Rey demeura confondu.

Néanmoins la chose ne lui parut pas impossible à une époque où chaque jour était marqué par un événement.

— Mon ami, continua Barbès, je t'en conjure, ouvre-moi la grille!

Le commandant flottait indécis.

— Eh bien, dit-il, attends-moi ; je vais chercher des ordres.

Il partit tout courant trouver Marrast, afin de savoir de lui ce qu'il y avait à faire dans la circonstance.

Or, la porte de la grille contre laquelle s'appuyait Barbés avait une serrure brisée jadis en février, et dont on avait depuis lors négligé la réparation. Au bas de la porte, un simple verrou, glissant dans le pavé, consolidait, ou plutôt ne consolidait pas la grille.

Les insurgés poussent ; le faible appui cède, et plusieurs centaines d'individus pénètrent dans l'intérieur de l'édifice, en criant :

— Vive Barbès! Vive Albert!

Mais la masse du peuple refuse de les suivre et reste silencieuse sur la place de Grève.

Ne s'apercevant pas du petit nombre de ceux qui l'accompagnent, Barbès pénètre dans le grand salon.

Des secrétaires officieux s'improvisent et, pendant une demi-heure, on copie des listes indiquant le nom des membres du nouveau gouvernement, On présente des ordres écrits à Barbès, qui les signe; puis on ouvre les fenêtres, et l'on jette des proclamations à la foule qui regarde ce mouvement bizarre.

Elle se demande si les hommes qui agissent ainsi perdent la tête : elle les voit presque seuls au milieu de ce palais rempli d'une garnison immobile et entouré par des bataillons de garde nationale.

Quatre heures sonnent lentement à la grande horloge.

Tout à coup on aperçoit, poussant des clameurs, une colonne de dragons et de mobiles.

Deux hommes marchent à leur tête ; ce sont Lamartine et Ledru-Rollin.

« Nous étions, dit Barbès, — que nous croyons devoir ici laisser raconter lui-

même, — dans la seconde pièce, occupés à rédiger des proclamations, quand un officier d'artillerie de la garde nationale entre brusquement.

« Je lui demande ce qu'il vient faire, il me répond :

« — Que faites-vous ici vous-même ?

« — Nous sommes membres du nouveau gouvernement provisoire.

« — Eh bien, réplique-t-il, je vous arrête au nom de la loi !

« Tout cela est étrange et même un peu burlesque ; mais j'affirme que c'est ainsi que les choses se sont passées. »

Sur la table du salon de l'Hôtel-de-Ville, dans lequel furent arrêtés Barbès et Albert, on trouva les proclamations suivantes :

« AUX HABITANTS DE PARIS.

« Citoyens,

« Le peuple ayant dissous l'Assemblée nationale, il ne reste plus d'autre pouvoir que celui du peuple lui-même.

« En conséquence, le peuple ayant manifesté son vœu d'avoir pour gouvernement provisoire les citoyens Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin, Barbès, Raspail, Pierre Leroux et Thoré, ces citoyens sont nommés

membres de la commission du gouvernement.

« Le citoyen Caussidière est continué dans les fonctions de délégué de la République à la préfecture de police.

« La garde nationale reçoit l'ordre de rentrer dans ses quartiers respectifs.

« A. BARBÈS. — ALBERT. »

Une seconde proclamation, écrite sur une feuille à tête lithographiée ¹, portait ces mots :

1. Empruntée aux secrétaires de M. Marrast. Il y avait dessus : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — *Le maire de Paris à ...* »

« Le gouvernement provisoire, prenant en considération le vœu du peuple, déclare qu'il va signifier immédiatement aux gouvernements russe et allemand l'ordre de reconstituer la Pologne, et, faute à ces gouvernements d'obéir à cet ordre, le gouvernement de la république leur déclare instantanément la guerre.

« Pour les membres de la commission du gouvernement provisoire :

« A. BARBÉS. »

Le héros de ce livre ne fut transféré à Vincennes qu'à trois heures de la nuit et sous bonne escorte, de peur qu'une tentative n'eût lieu pour sa délivrance.

Apprenant qu'on accusait l'illustre inventeur de l'*organisation du travail* d'être venu à l'Hôtel-de-Ville avec lui, il envoya la lettre suivante au président de l'Assemblée :

Donjon de Vincennes, 10 juin 1848.

« Citoyen président,

« A chacun la responsabilité de ses paroles et de ses actes.

« On accuse le citoyen Louis Blanc d'avoir dit dans la journée du 15 mai aux pétitionnaires : « Je vous félicite d'avoir reconquis le droit d'apporter vos pétitions à la Chambre ; désormais on ne pourra

plus vous le contester. » Ces mots ou leurs équivalents ont été, en effet, prononcés dans cette séance; mais il y a confusion de personnes. Ce n'est pas Louis Blanc qui les a dits; c'est moi. Vous pouvez les lire dans le *Moniteur*, écrits quelque part après mon nom.

« La présente n'étant à d'autre but que de faire cette déclaration à l'Assemblée, je vous prie, citoyen président, de vouloir bien agréer pour elle et pour vous mes salutations fraternelles.

« A. BARBÈS. »

En ce bon temps, où les républicains avaient l'habitude aimable de se calomnier

entre eux et de se perdre réciproquement, cette conduite du prisonnier de Vincennes méritait quelque reconnaissance.

Muni d'un laissez-passer du pouvoir exécutif, Louis Blanc vint frapper à la porte de la prison d'État pour rendre grâce à Barbès de sa lettre généreuse.

L'officier de service, ne pouvant s'opposer à l'entrevue, s'avisa de dire à l'organisateur du travail, en manière de plaisanterie :

— Je ne vois pas d'obstacle à cette visite ; mais le citoyen Barbès est logé à la soixante-douzième marche du donjon. Dans l'escalier, sur chaque marche, il y a une sentinelle, et, vu l'exaspération qui

règne chez mes hommes, s'il vous arrive malheur, je ne répons de rien.

Louis Blanc devint très-pâle. Chez lui la reconnaissance fut moins forte que la peur.

— En ce cas, balbutia-t-il, je me retire!

Il prit la poudre d'escampette, et petit bonhomme court encore.

Au club de l'*Égalité*, d'énergiques protestations eurent lieu contre l'emprisonnement de Barbès. On alla jusqu'à établir un parallèle entre ses souffrances et celles de l'homme-Dieu.

« Pauvre peuple ! s'écria le citoyen Thoré dans la *Vraie République*, tu viens de faire comme les prolétaires de la Judée, qui ont aidé, il y a dix-huit cents ans, les Phariséens à traîner le Christ au Golgotha ! »

La société montagnarde lyonnaise frappa une médaille en l'honneur du captif, avec des bonnets phrygiens à profusion sur la face comme sur le revers, et des légendes mal orthographiées (nos démagogues s'inquiètent peu de la syntaxe), où l'on mentionne la protestation contre le rappel et la demande héroïque de l'impôt d'un milliard.

Nous retrouvons Barbès au procès de Bourges.

Sur le banc des prévenus, il est assis entre Albert et Sobrier.

— Je refuse de vous reconnaître pour mes juges, dit-il à l'ouverture de la haute cour, et je ne déclarerai même pas mes noms et prénoms. Si vous voulez, je vais vous expliquer immédiatement le motif de mon refus. Je me demande de quel droit vous pouvez nous juger. Ce n'est évidemment que par le droit du plus fort. Si les hommes qui se trouvaient à l'Hôtel-de-Ville, le 15 mai, eussent été vainqueurs, vous acclameriez leur gouvernement comme vous avez acclamé la République en février. Nécessairement vous me condamneriez, vous, tribunal exceptionnel choisi tout exprès pour cela, vous qu'on a pris

parmi les hommes les plus contraires à nos opinions.

« Les adorateurs du paganisme, les sectateurs de Jupiter et de Mercure n'étaient pas plus ardents persécuteurs du Christ que vous, adorateurs du capital, vous ne l'êtes des socialistes. Entre vous et nous c'est une guerre à mort.

« Nous voulons renverser votre idole de son piédestal au profit du peuple et à votre profit à vous-mêmes.

« Vous, au contraire, vous allez nous condamner à la prison, et, sans le décret de 1848, vous nous couperiez la tête... »

Le procureur-général demanda qu'il fût interdit à l'accusé Barbès de poursuivre.

BARBÈS.

J'en appelle à tous ceux qui vous entendent, si la journée du 15 mai avait tourné autrement, ceux qui sont ici pour nous juger seraient à notre place !

LE PRÉSIDENT.

Accusé Barbès, dans votre intérêt, je ne puis vous laisser continuer.

BARBÈS.

Dès ce moment, je renonce au débat. Si je parais à une autre séance, j'affirme que ce ne sera que forcé et contraint !

Le jour suivant, Barbès et Albert ayant refusé de comparaître, il leur fut fait, aux termes de la loi, sommation par un huissier, qu'assista la force publique, et qui dressa procès-verbal de leur résistance.

Alors, sans plus tarder, la Cour rendit un arrêt portant que la présence des deux accusés étant nécessaire, dans l'intérêt de la justice et dans celui de leurs co-prévenus, ils seraient saisis par la force armée et amenés à l'audience.

Quelques minutes après, on les vit paraître entre deux gendarmes mobiles.

M. le substitut Avond prétendait avoir entendu Barbès accoler le nom *d'infâme* à la ville de Paris.

L'accusé protesta violemment.

« — Quoi ! s'écria-t-il j'aurais appliqué ce nom à Paris qui a fait le 14 juillet 1789, à Paris qui a fait la révolution de juillet, à Paris qui a fait le 24 février, à Paris la ville républicaine par excellence, sur laquelle nous comptons pour faire accepter et même pour imposer la République aux provinces !... »

Voilà qui est net et plein de franchise.

Avec des hommes de la nature de celui-ci, on sait du moins à quoi s'en tenir.

Le reste du procès donna lieu à quelques incidents de témoignage assez curieux sur

les faits de la journée du 15 et sur les événements de l'Hôtel-de-Ville.

Un tailleur, adjudant-major de la garde nationale de Beauvais, le sieur Vanderberghe, raconta qu'il assistait avec le capitaine Pichenat à l'arrestation de Barbès. Il voulut mettre Albert en liberté, mais celui-ci s'écria :

— Si mon camarade Barbès est coupable, je le suis également, et je veux partager son sort !

— Vous oubliez, citoyen, dit Barbès en se levant, un fait à votre éloge. Lorsque nous fûmes arrivés à Vincennes, vous me prîtes les mains, en disant : « Pauvre malheureux ! Vous avez déjà fait tant d'années

de prison! » Je me félicite de pouvoir aujourd'hui vous remercier.

L'incident qui marqua la dernière séance a été reproduit tout au long dans la notice consacrée à Blanqui. Nous y renvoyons le lecteur.

Barbès fut condamné à la déportation.

Comme aucun lieu n'était encore fixé pour ce genre de peine, elle se trouva naturellement convertie en une détention perpétuelle, et Belle-Isle-en-Mer garda jusqu'aux premiers jours d'octobre 1854 notre républicain vaincu.

Le 5 du même mois, le *Moniteur*, dans sa partie officielle, contenait ce qui suit :

Paris, 4 octobre.

L'Empereur a adressé la lettre suivante au ministre de l'intérieur :

Saint-Cloud, le 3 octobre 1854.

« Monsieur le Ministre,

« On me communique l'extrait suivant d'une lettre de Barbès. Le prisonnier qui conserve, malgré de longues souffrances, de si patriotiques sentiments ne peut pas, sous mon règne, rester en prison. Faites-

le donc mettre en liberté sur-le-champ et sans conditions.

« Sur ce, que Dieu vous ait en sa sainte garde.

« NAPOLEON. »

Voici l'extrait de la lettre de Barbès :

Prison de Belle-Isle, le 18 septembre 1854.

.... « Je suis bien heureux aussi de te voir dans les sentiments que tu m'exprimes. Si tu es affecté de chauvinisme, parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi, car j'ambitionne des victoires pour nos Français. Oui ! oui ! qu'ils battent bien là-bas les

Cosaques, et ce sera autant de gagné pour la cause de la civilisation et du monde! Comme toi j'aurais désiré que nous n'eussions pas la guerre; mais puisque l'épée est tirée, il est nécessaire qu'elle ne rentre pas dans le fourreau sans gloire. Cette gloire profitera à la nation, qui en a besoin plus que personne. Depuis Waterloo nous sommes les vaincus de l'Europe, et pour faire quelque chose de bon, même chez nous, je crois qu'il est utile de montrer aux étrangers que nous savons manger de la poudre. Je plains notre parti, s'il en est qui pensent autrement. Hélas! il ne nous manquait plus que de perdre le sens moral après avoir perdu tant de choses! »

Conformément à la volonté de Sa Ma-

jesté l'Empereur, l'ordre de mettre Barbès en liberté sans conditions fut immédiatement transmis par le télégraphe.

Peu de jours après, le journal officiel contenait l'article suivant :

« M. Barbès proteste contre l'acte de clémence dont il a été l'objet, il ne le comprend pas. Voici la lettre qu'il nous adresse :

« Monsieur le directeur,

« J'arrive à Paris, je prends la plume, et je vous prie d'insérer bien vite cette note dans votre journal.

Un ordre dont je n'examine pas les mo-

tifs, car je n'ai pas l'habitude de dénigrer les sentiments de mes ennemis, a été donné, le 5 de ce mois, au directeur de la maison de détention de Belle-Isle. Au premier énoncé de cette nouvelle, j'ai frémi d'une indicible douleur de vaincu, et j'ai refusé tant que je l'ai pu, durant deux jours, de quitter ma prison.

« Je viens maintenant ici pour parler de plus près et mieux me faire entendre.

« Qu'importe à qui n'a pas droit sur moi que j'aime ou non mon pays ! Oui, la lettre qu'on a lue est de moi, et la grandeur de la France a été, depuis que j'ai une pensée, ma religion. Mais encore un coup qu'importe à qui vit hors de ma foi et de ma loi que mon cœur ait ces senti-

ments? Décembre n'est-il pas, et pour toujours, un combat indiqué entre moi et celui qui l'a fait? A part donc ma dignité personnelle blessée, mon devoir de loyal ennemi est de déclarer à tous et à chacun ici que je repousse de toutes mes forces la mesure prise à mon endroit.

« Je vais passer à Paris deux jours afin qu'on ait le temps de me remettre en prison, et ce délai passé, vendredi soir, je cours de moi-même chercher l'exil.

« A. BARBÈS.

« Paris, 11 octobre 1854, dix heures du matin, grand hôtel du Prince Albert, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré. »

Deux jours après, le héros de cette his-

toire partait pour l'Angleterre, où il réside depuis lors.

Au lieu de dire avec Proudhon que Barbès est le Bayard de la démocratie, on peut affirmer à plus juste titre qu'il en est le Don Quichotte. L'illustre héros de la Manche se montrait aussi honnête que brave ; mais chez lui la cervelle absente faisait tort aux qualités les plus précieuses de l'esprit et du cœur.

Barbès, à son exemple, s'est battu toute sa vie contre des moulins à vent.

FIN.

—

1

10

2

11

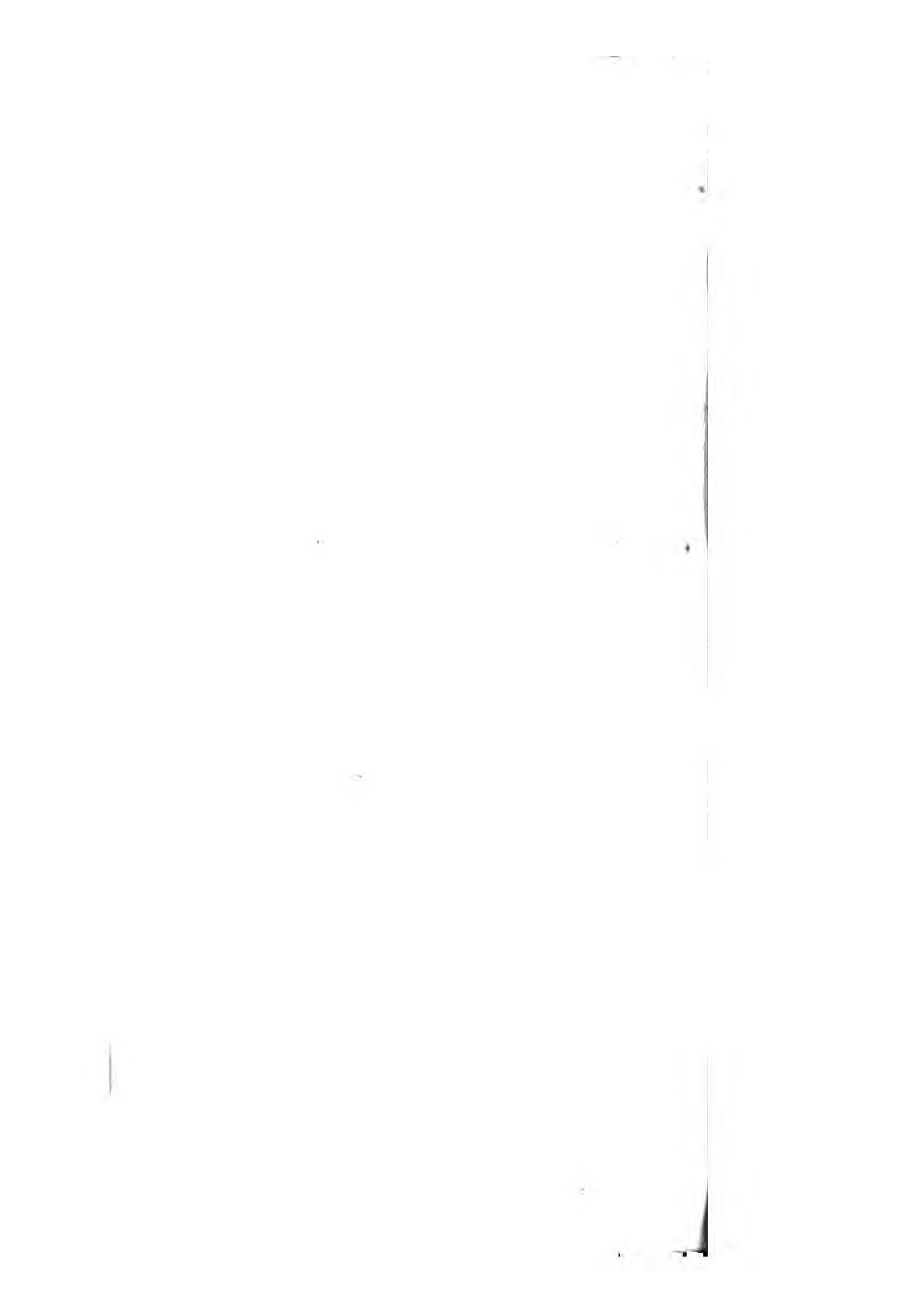
12

13

14

15

le non me
est. ^{me} du
ce qui ^{peut}
le ^{faire}
lui-même la
promesse. ^{retenu}
d'importance ^{ta} pour
meur. ^{est} comme au bal.
vendre et bœuf.
l'autre ^{est}



VIENT DE PARAÎTRE :

LA

BOURSE

SES ABUS ET SES MYSTÈRES,

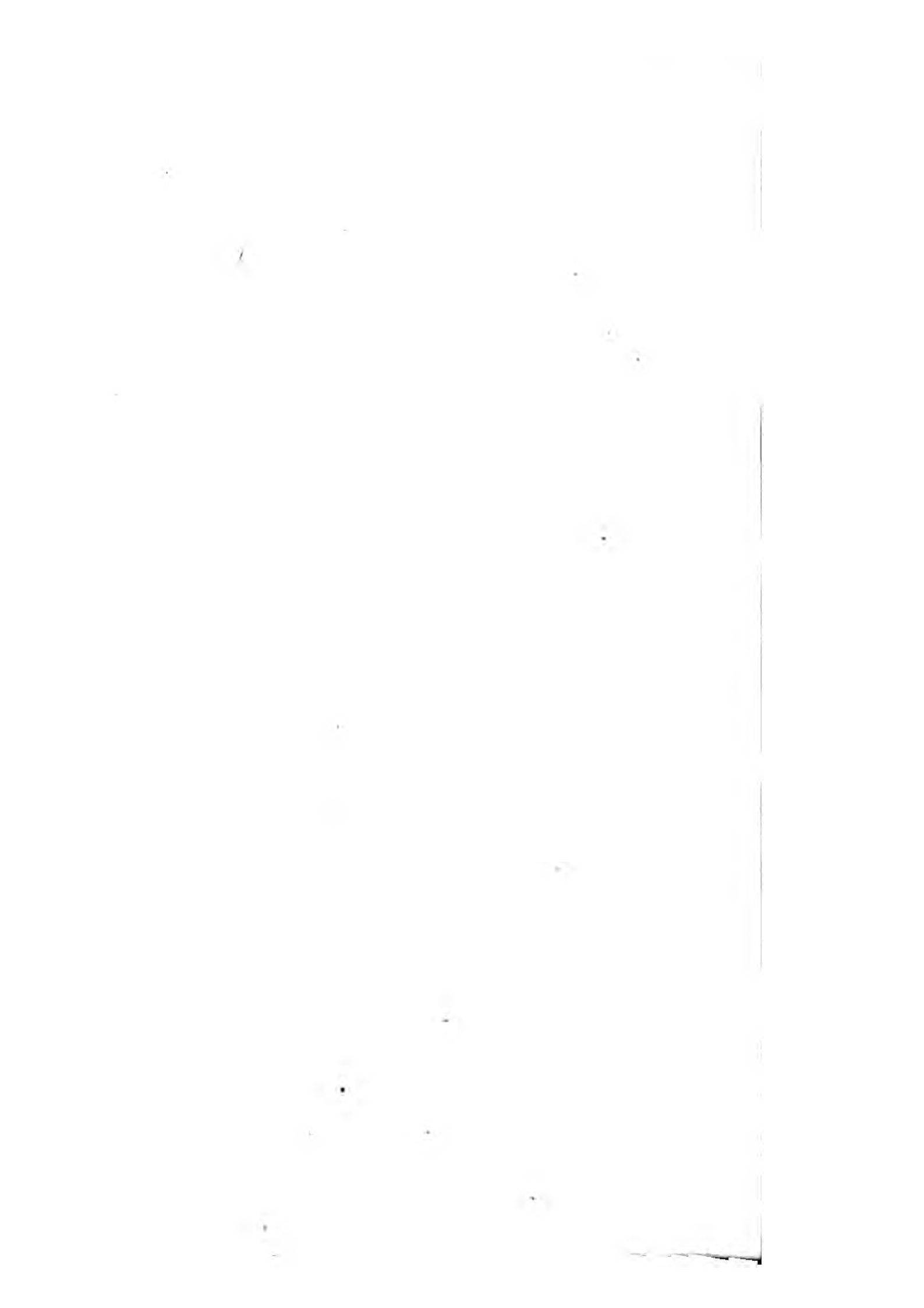
PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT.

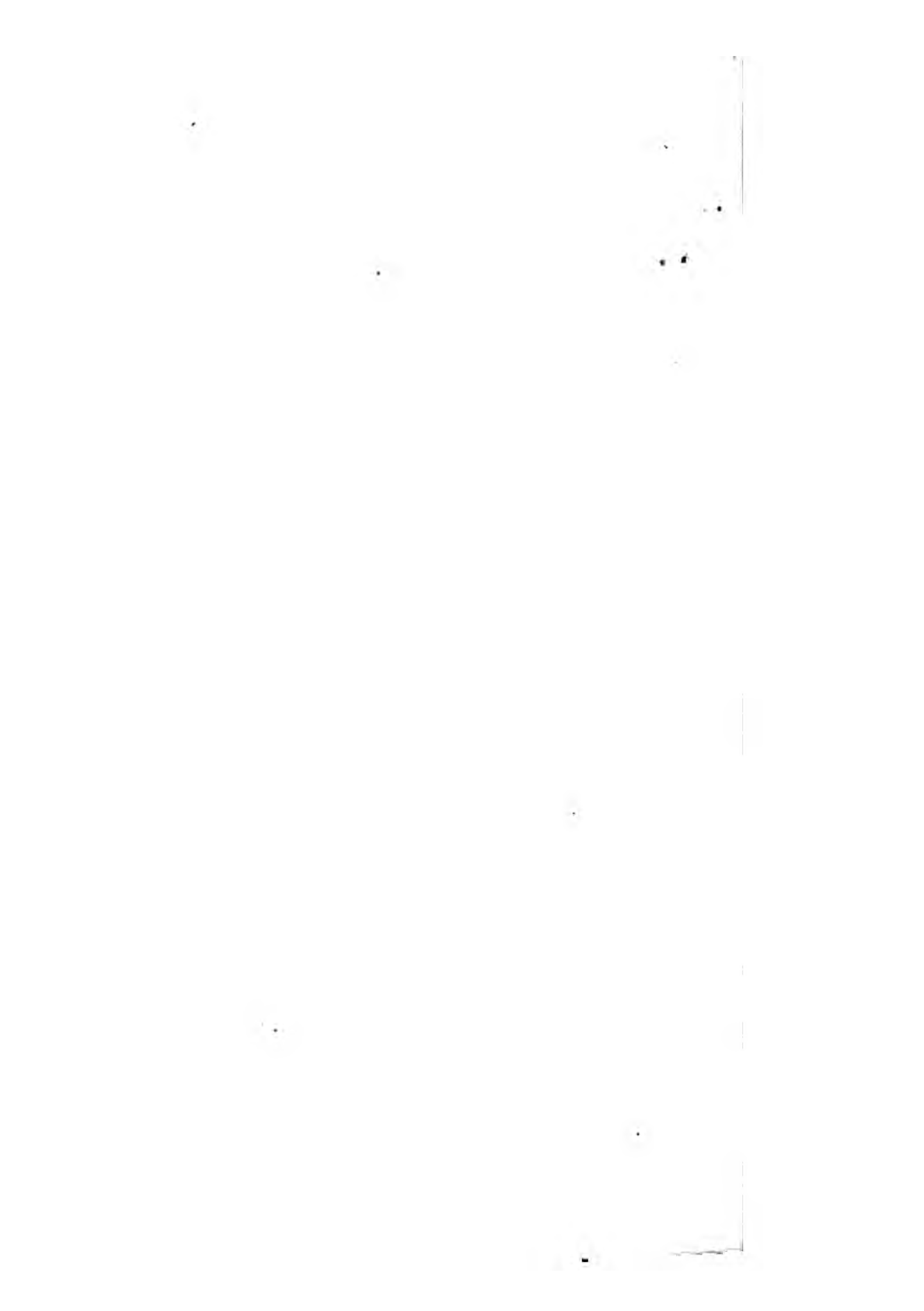
1 vol. gr. in-8.

PRIX : 5 FRANCS.

5 FRANCS 50 *reçu franco par la poste :*



RICORD



100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100



oy. del et re.

Imp. de Mangeon, 67, r. S^t Jacq. Paris.

RICORD

G. HAVARD

LES CONTEMPORAINS

RICORD

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

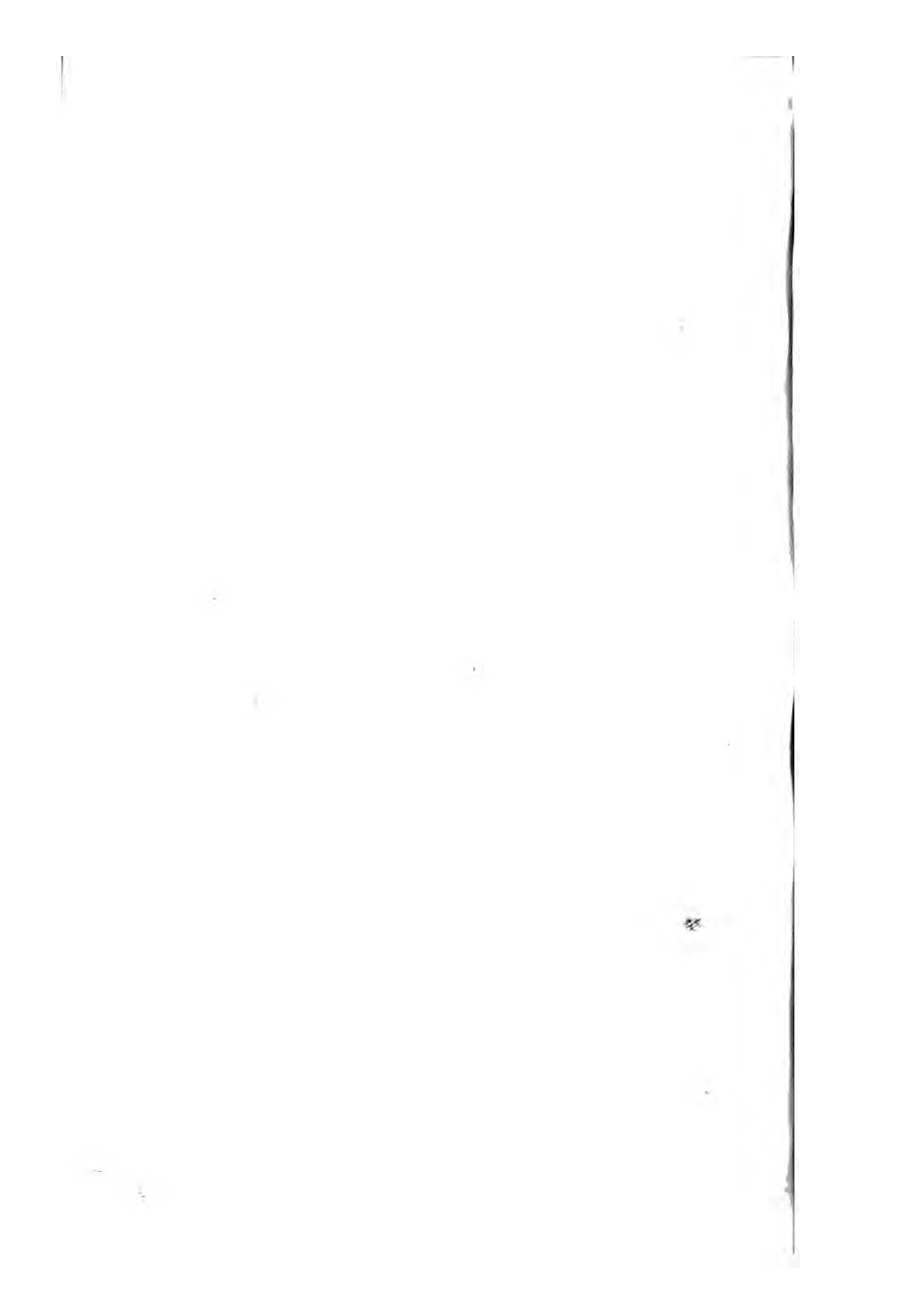
PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais Saint-Martin

Et chez tous les **Libraires de France**
et de l'Étranger

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.



RICORD.

La famille de Philippe Ricord est originaire de cette ville du Midi qui a eu l'honneur d'inspirer au cardinal de Richelieu le fameux calembour en action, que tous les mémoires du siècle de Louis XIII offrent comme le modèle du genre,

Nous ne savons plus quel abbé sans bénéfice lut un soir à Son Eminence une paraphrase latine du *Benedicite*, si remarquablement faite, que le ministre lui accorda sur-le-champ l'évêché de Grasse.

Le grand-père du héros de ce livre était un médecin distingué de l'hôpital de Marseille, et l'héritage de son talent se transmit à ses petits-fils, en sautant par dessus une génération, car le père de Philippe avait pris en haine Hippocrate et Galien. Jamais on ne put l'amener à cultiver la science médicale.

Il préféra le commerce.

En 1785 on le citait au nombre des plus

riches négociants marseillais. Bientôt il devint le premier armateur de la Compagnie des Indes orientales et occidentales.

Mais la révolution survint et le ruina de fond en comble.

Dans l'espérance de rétablir sa fortune, il quitta la cité phocéenne et fit voile vers les États-Unis, où la république naissante grandissait au milieu d'un large développement commercial, tandis que l'Angleterre, oubliant presque son génie industriel, épuisait son or et son sang à vouloir comprimer l'éruption du volcan révolutionnaire.

L'émigré se fixa à Baltimore, une des places maritimes les plus considérables du Maryland,

Ce fut dans cette ville que naquit son fils Philippe, le 10 décembre 1800.

L'éducation de l'enfant fut confiée à un de ses frères, plus âgé que lui et nommé Jean-Baptiste. Ce dernier suivait déjà la noble carrière de son aïeul. Il avait pris le diplôme de docteur en médecine à la Faculté de New-York, et devait plus tard acquérir de la notoriété comme savant naturaliste et comme philologue érudit¹.

Sous un pareil maître, les sciences naturelles devaient occuper une grande place dans les études de Philippe Ricord.

1. Jean-Baptiste Ricord est auteur d'une grammaire anglaise qui est longtemps restée classique dans les établissements d'instruction du Nouveau-Monde. Il a publié un volume intitulé : *Histoire et recherches expérimentales sur les plantes vénéneuses des Antilles*.

Cependant, à cette époque, rien chez lui ne faisait présager une aptitude à la profession médicale. Il était enjoué, vif, ardent au plaisir : penchants aimables, sans doute, mais qui n'indiquaient pas l'ombre de vocation pour un état où la gravité semble aussi nécessaire que la science.

On l'aurait cru destiné à la vie folâtre ou à l'aventureuse existence du soldat, plutôt qu'aux habitudes austères du savant et du médecin.

Cet enfant rieur était doué d'un esprit ingénieux et d'une intelligence précoce.

Un autre de ses frères, également son aîné, partageait ses études et se préparait aussi à suivre la carrière de la médecine,

où plus tard, sans s'élever à la hauteur de son cadet, il arriva néanmoins à tenir un rang distingué¹.

Nos trois frères, également passionnés pour l'histoire naturelle, avaient aussi le même entraînement vers l'observation immédiate et directe.

Au lieu de puiser dans de gros livres contradictoires une science problématique, ils prirent le parti de former une caravane d'exploration dont le commandement échut de droit à l'aîné.

Les voilà partis.

1. M. Alexandre Ricord est membre correspondant de l'Académie impériale de Médecine.

Tour à tour ils visitent le Canada, les Etats de l'Union et l'archipel columbien, récoltant un véritable trésor de botanique et de zoologie, sans parler d'une foule de connaissances précieuses dont ils enrichissaient en même temps leur esprit.

Ces excursions scientifiques ne servirent pas seulement à l'instruction des frères Ricord, elles décidèrent tout à coup de l'avenir des deux cadets.

Un naturaliste de grand mérite, Lesueur, compagnon de voyage du capitaine Duperrey, qui avait fait le tour du monde, explorait les mêmes pays en même temps qu'eux et dans le même but.

Le hasard les mit en présence, et la simi-

litude des travaux, jointe au souvenir de la mère-patrie, les lia d'une étroite amitié.

Vers la même époque, Hyde de Neuville, ambassadeur de France, fut chargé de collectionner plusieurs objets d'histoire naturelle qui manquaient au muséum de Paris.

Il crut devoir s'en remettre de ce soin au compagnon de voyage de Duperrey.

Lesueur pria les frères Ricord de le seconder dans ses recherches, et les présenta tous les trois à Hyde de Neuville, qui agréa leurs services, au nom de la France, et leur promit sa protection.

Cette promesse ne fut pas illusoire.

Alexandre et Philippe Ricord, toutes les recherches terminées, furent choisis par l'ambassadeur pour apporter à Paris la collection d'animaux et de plantes demandée par le muséum.

On était en 1820.

Les deux jeunes gens mirent à la voile, emportant pour toute fortune leur bagage scientifique, avec une lettre de recommandation de l'ambassadeur pour Cuvier.

Depuis un an, Philippe Ricord avait commencé ses études médicales à Philadelphie, sous la direction du docteur Rousseau, partisan chaleureux des doctrines de Broussais, et qui, dans ses ouvrages,

s'obstinait, comme le maître, à nier l'existence du virus syphilitique.

Rousseau bannissait entièrement la médication mercurielle.

S'il eût prévu la révolution que devait un jour accomplir son élève dans le système, il ne lui eût peut-être pas souhaité d'aussi bon cœur la gloire et la fortune, au moment où il le vit s'embarquer pour l'Europe.

Hyde de Neuville, délicat protecteur des frères Ricord, avait recommandé fortement qu'on les nommât conservateurs du petit cabinet d'histoire naturelle qu'ils avaient recueilli en Amérique.

Cette place partagée était presque une sinécure.

Elle comportait des émoluments passables ; mais comme le partage s'étendait à ces mêmes émoluments, Philippe manquait de ressources suffisantes pour achever ses études médicales, fort dispendieuses en France, ainsi que chacun le sait.

Le jeune homme avait foi dans son avenir, et cette foi était aussi robuste que sa bourse était légère.

Il essaya de mettre à profit ce qu'il savait pour augmenter un peu ses finances.

Versé dans la langue anglaise, il trouva moyen d'enseigner cette langue dans plu-

sieurs pensionnats du quartier latin ; puis il se mit à traduire quelques ouvrages anglais sur l'histoire naturelle pour le *Magasin encyclopédique* de Férussac.

Un autre capital, non moins précieux que le numéraire pour la jeunesse studieuse, manquait aussi à Philippe.

C'était le temps.

Il sut en emprunter au sommeil qui, à l'âge où il était alors, a de si impérieuses exigences.

En premier lieu le sommeil refusa de se prêter à cette détermination héroïque ; mais il fut obligé de céder devant les moyens que le jeune homme mettait en œuvre pour le combattre. Grâce à un ré-

gime soutenu, notre jeune étudiant parvint à ne dormir que cinq heures sur vingt-quatre, tout en se maintenant dans un état de santé parfaite.

Malgré tant d'efforts et malgré la volonté bien énergique de parvenir, il ne voyait pas s'améliorer sa position financière.

Hyde de Neuville, de retour à Paris, lui proposa la place de voyageur naturaliste attaché à l'ambassade; mais il ne crut pas devoir accepter cette offre qui l'eût contraint de renoncer à la carrière médicale.

Il avait dans Cuvier un second protecteur.

Cuvier lui conseilla d'entrer comme élève

chirurgien à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, où Broussais et la saignée, l'un prêchant l'autre, brillaient de toute leur gloire.

Mais, comme si le destin eût voulu éloigner de Broussais un homme qui devait un jour battre en brèche sa doctrine et en prouver l'insuffisance, Ricord ne demeura que trois semaines au Val-de-Grâce et fut admis en qualité d'élève externe dans le service de Dupuytren à l'Hôtel-Dieu.

Huit mois après, il obtint au concours sa nomination à l'internat.

Le maître avait déjà pu apprécier les remarquables facultés de son élève, lorsqu'une innocente plaisanterie de Philippe

vint jeter entre eux les premiers germes de mésintelligence.

Dupuytren faisait un jour à sa clinique l'histoire d'un malade mort à la suite d'un *delirium tremens*.

— Je ne le trouve pas *très-mince* dit Ricord à demi-voix, puisque le pauvre diable en est mort !

Le grand chirurgien n'était pas d'une humeur joviale.

Il fut outré de ce calembourg et interrompit sa démonstration pour s'écrier d'une voix terrible :

— Monsieur, il faut opter entre mes leçons ou celles d'Odry !

Plusieurs fois des scènes semblables se renouvelèrent, mais sans amener de rupture complète.

Un sujet plus grave la détermina.

Ce fut à l'occasion de la pince à forceps, inventée par le maître, lorsqu'il créa ou s'imagina créer l'opération de l'entérotomie.

Dupuytren voulut connaître les travaux de ses devanciers sur la matière. Il chargea, dans ce but, Philippe Ricord d'analyser ceux du docteur américain Physick, qui s'en était occupé spécialement et dont les expériences avaient obtenu du succès.

Notre interne, mauvais courtisan, prit

pour épigraphe de son travail ces mots d'un ancien :

Amicus Plato, sed magis amica veritas.

Puis il établit sans réplique possible que l'idée qui avait conduit son maître à l'entérotomie appartenait au médecin de Philadelphie et que Dupuytren ne pouvait par conséquent en réclamer la priorité.

Cette conclusion victorieuse fut extrêmement désagréable au prince de la science.

Il eut avec son élève une discussion assez vive à la suite de laquelle ils se séparèrent pour toujours.

Philippe Ricord entra peu de temps

après à la Pitié dans le service de Béclard, docteur célèbre par son application de l'anatomie à la chirurgie. Béclard mourut peu de temps après et laissa la place libre à Lisfranc, dont voici une silhouette tracée de main de maître.

Nous l'empruntons à la plume du docteur Félix Roubaud.

« Malgré la rudesse de ses manières, la vivacité de ses paroles et les emportements de son esprit, Lisfranc unissait à un caractère de franchise et de loyauté que n'ont pu contester ses ennemis le cœur le plus compatissant et le plus généreux. Il était, sous ce rapport, le type du soldat français; il en avait conservé les formes dans son *Manuel opératoire*, et je le vois

encore devant la jeune génération médicale, commandant une opération comme on commande l'exercice, la divisant en temps et en mouvements tout à fait militaires, c'est-à-dire tout à fait exacts, et électrisant avec ces habitudes toutes nouvelles les nombreux étudiants qui suivaient sa clinique. »

Ricord, séduit par la précision des méthodes opératoires de son nouveau maître, sympathisait avec ce bourru bienfaisant.

Sa rancune contre Dupuytren doublait pour ainsi dire cette sympathie.

Lisfranc ne désignait jamais le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu que par cette qualification pittoresque : *le grand bou-*

cher du bord de l'eau, et Philippe la répétait après lui plutôt dix fois qu'une.

Il s'attacha de cœur et d'âme à l'illustre opérateur de la Pitié, prôna son système, adopta tous ses principes et devint son prosecteur.

Ce fut sous sa direction qu'il termina le temps de son internat.

Après s'être distingué dans un nouveau concours pour les prix de l'École¹, il fut reçu docteur en médecine le 5 juin 1826.

Mais alors reparut la détresse financière.

1. Il avait obtenu deux autres nominations à l'École pratique.

Comme la plupart des débutants, il manquait tout à fait de clientèle. Aux prises avec le besoin et n'ayant pas même la possibilité de vivre à Paris, il alla demeurer à Saint-Martin-d'Olivet, petite ville de trois mille âmes située à une lieue d'Orléans.

Sa retraite en province n'était que le résultat d'une impérieuse nécessité. L'année suivante il revint concourir à Paris pour une place de chirurgien dans les hôpitaux.

Mais il échoua.

Le découragement s'empara de son esprit. Pour la première fois il douta de son avenir et n'eut plus de confiance en sa destinée.

Quittant de nouveau la capitale, où la fortune se montrait pour lui si rétive, il alla s'établir à Crouy-sur-Ourcq, près de Meaux, décidé à ensevelir ses beaux rêves de gloire dans l'existence monotone et pleine de fatigues du médecin de campagne.

En très-peu de temps sa clientèle fut nombreuse, et son cœur se rouvrit à l'espérance.

La misère a des découragements qui brisent les facultés les plus nobles; mais le succès retrempe l'âme et lui donne une vitalité nouvelle.

Dans la position presque brillante qu'il s'était faite à Crouy-sur-Ourcq, Philippe Ricord oublia son premier échec et n'as-

pira qu'à l'occasion de prendre une revanche éclatante.

Cette occasion ne se fit pas attendre.

Un concours fut ouvert pour le bureau central.

Notre docteur campagnard accourut une seconde fois à Paris et se fit inscrire.

L'événement prouva qu'il n'y avait aucune présomption dans sa persévérance, puisqu'il obtint la première place sur de nombreux concurrents, parmi lesquels figuraient MM. Laugier, Bérard, Guer-sault fils, Philippe Boyer et vingt autres.

C'était un premier pas vers la fortune, mais ce n'était pas la fortune elle-même.

Le succès définitif se fit attendre jusqu'en 1831.

Jusque-là notre héros vécut à Paris tant bien que mal des revenus d'une clientèle restreinte et du produit d'un cours payant sur la chirurgie, qu'il faisait à la Pitié.

Enfin la mort du docteur Brard rendit vacante une place de chirurgien à l'hôpital du Midi.

Par un de ces hasards providentiels qui semblent réservés aux intelligences d'élite, Ricord, sans démarche préalable et sans recommandation d'aucune sorte, fut désigné pour la remplir.

Un horizon immense se déroula tout à coup devant son esprit investigateur.

La maladie au traitement de laquelle est exclusivement consacré cet hôpital est un fléau d'origine mystérieuse qui, depuis trois cents ans, n'a cessé de ronger les flancs de l'humanité.

Apparue au siècle des grandes découvertes qui changèrent la face du monde, au siècle inventeur de la boussole, de la poudre à canon, de l'imprimerie ; au siècle qui a deviné l'Amérique et qui est allé la chercher intrépidement par delà l'immensité des mers, on dirait que, renouvelant le vieux mythe de Prométhée, cette maladie terrible fut l'insatiable vautour qui fondit sur l'homme pour le punir d'a-

voir arraché au ciel ses plus vifs rayons,
ses plus merveilleux secrets.

Longtemps regardée comme incurable et comme une des causes principales de la dégradation, non-seulement de l'individu mais encore de l'espèce, la syphilis causait de si épouvantables ravages, que, sans remonter trop haut dans notre histoire, nous trouvons inscrits à son chapitre les actes de décès de François I^{er} et de Louis XV.

Elle resta jusqu'à Philippe Ricord une des branches les plus confuses de l'arbre nosologique.

Les anciennes doctrines en avaient fait un inextricable chaos.

Broussais persista jusqu'au bout à n'y voir que le produit d'une inflammation normale; il prétendait guérir par de simples applications de sangsues les personnes qui en étaient atteintes.

Evidemment tous les esprits sages n'étaient pas tombés dans les erreurs de l'école physiologique; mais les dogmes de cette école avaient eu un retentissement prodigieux dans le monde savant.

Ricord, étudiant les auteurs qui s'étaient occupés de cette maladie, et frappé de leurs dissidences sans nombre autant que de l'impuissance de leurs doctrines à éclaircir les obscurités, résolut de tout soumettre à une observation nouvelle.

Un vaste champ s'offrait à ses recherches.

L'hôpital du Midi renfermait alors le cadre complet de la pathologie syphilitique : les hommes, les femmes, les enfants et les nourrices s'y trouvaient à la fois réunis.

Notre docteur se mit à l'œuvre.

Il recueillit des milliers de faits ; il les examina sous toutes leurs faces, les rapprocha les uns des autres et les soumit à l'examen le plus attentif, à la comparaison la plus scrupuleuse.

Au bout de cinq ou six années de ce patient travail, on vit s'élever, à la grande surprise de la Faculté de médecine, un

édifice entier, complet de la base au couronnement ; un admirable système, à l'aide duquel il était facile de remonter à la source de la vérité, tout en harmonisant les disparates qui semblaient les plus choquantes.

Nous n'avons pas à exposer ici la doctrine de Ricord.

Afin de rester dans notre compétence, bornons-nous à dire qu'il a rendu un service énorme à l'art médical et à l'humanité, en prouvant d'une manière irréfragable par l'inoculation, système emprunté du chirurgien anglais Hunter, l'existence du virus syphilitique.

Quelques personnes ont blâmé le savant scrutateur de ses moyens d'investigation.

Sans doute elles ignorent que, ne s'écartant jamais des lois de la prudence, il n'a inoculé le virus qu'à des individus déjà malades, et dans le but de rendre patent le caractère de leur affection.

La seule personne en bonne santé à laquelle Ricord, entraîné par l'amour de la science, ait communiqué ce mal effrayant, c'est sa propre personne.

Des accidents assez sérieux furent le résultat de ce dévouement plein d'héroïsme.

On doit encore à l'homme illustre dont nous racontons la vie d'avoir généralisé, pour le diagnostic des affections spéciales soumises à son étude, l'emploi du *speculum*, que Récamier avait si heureusement exhumé du vieil arsenal de la chirurgie.

Philippe Ricord introduisit un des premiers en France l'iodure de potassium qui exerce une action toute-puissante sur les hideux accidents tertiaires de la syphilis et un effet non moins énergique dans une infinité d'autres maladies.

Il n'aurait fait qu'enrichir la thérapeutique de ce médicament, qu'il aurait mérité la reconnaissance éternelle de son pays et de l'humanité tout entière.

Tout réformateur a des partisans qui le portent aux nues et des antagonistes qui le dénigrent. Beaucoup de nullités n'arrivent, d'ailleurs, à obtenir un certain reflet qu'en s'attaquant à des maîtres connus : système absurde de sottise et d'orgueil

qui consiste à prendre le contrepied d'une doctrine et à la combattre, quand même et toujours, par le paradoxe et la mauvaise foi.

Lorsque le docteur rencontrait des ennemis de ce genre, il disait :

« — De cela je ne suis ni étonné ni indigné. J'y trouve au contraire une excitation nouvelle pour continuer mon œuvre ; et, loin de me plaindre de mes adversaires, je les remercierais plutôt de ne pas laisser s'allanguir mon zèle en le tenant en éveil. »

Ricord a publié nombre d'ouvrages du plus grand mérite, sans compter une multitude d'articles insérés dans les journaux de science et beaucoup d'écrits dont s'enri-

chissent les *mémoires de l'Académie de Médecine*.

En 1836, son traité sur l'emploi de la pommade mercurielle dans le traitement des érysypèles obtint de l'Institut une mention honorable, et, deux ans plus tard, le *Traité pratique des maladies vénériennes* mérita une médaille d'or au concours des prix de l'Académie des sciences ¹.

Mais, chose bizarre et qui ajoute un chapitre de plus au grand livre des contradictions humaines, un des principaux antagonistes du savant chirurgien a obtenu tout récemment de la même académie une récompense analogue pour avoir dit pré-

1. Prix Monthyon.

cisément le contraire et pour avoir tenté de démolir les doctrines du chirurgien de l'hôpital du Midi.

Tirez-vous de là, messieurs les académiciens !

Ricord fit ensuite paraître, sous le titre de *Clinique iconographique de l'hôpital des vénériens de Paris*, un splendide ouvrage, où se trouvent représentés avec une fidélité tout à la fois merveilleuse et repoussante les phénomènes variés de l'hydre syphilitique.

Orfila voulut enrichir le musée Dupuytren de toutes ces observations modelées par le docteur Thibert.

Au sujet de ce livre, Philippe Ricord raconte lui-même l'anecdote suivante.

Il crut utile, avant de commencer l'atlas, d'aller prendre l'avis d'une de nos anciennes célébrités chirurgicales.

— Gardez-vous, lui dit ce maître, d'ajouter de nouvelles images à celles qui encombrent déjà la science, car le plus souvent elles ne font que la défigurer.

Philippe s'inclinait à demi convaincu.

Mais, dans le cours de la conversation, le vieux praticien, si contraire à toute représentation matérielle des faits anatomiques ou chirurgicaux, voulant mieux faire

comprendre à son interlocuteur la nature de certains cas exceptionnels dont il avait donné l'histoire, oublia ce qu'il venait de dire et montra les planches accompagnant son travail.

Ces images, bien que médiocrement exécutées, servirent beaucoup mieux le chirurgien de l'hôpital du Midi que les savantes descriptions qu'il venait d'entendre.

— Je sortis de chez M. X.... ajoute Ricord, avec la persuasion que ce qui pénètre dans l'intelligence par plusieurs sens à la fois s'y grave toujours d'une manière plus profonde.

Nous devons son bel atlas syphiliographique à cette conviction parfaitement judicieuse.

En 1844, notre héros fut élu membre de l'Académie de médecine ¹.

Tous les hommes qui s'occupent de science ont pu lire dans l'*Union médicale* ces fameuses *Lettres sur la syphilis*, écrites par le docteur en réponse aux principales objections formulées contre sa doctrine. Elle a rencontré de nombreux adversaires, en ces derniers temps surtout, parmi les académies et les sociétés savantes.

Dieu a voulu, d'ailleurs, que tout en ce

1. Section de médecine opératoire.

monde fût un sujet de querelles et de discussions : *Tradidit mundum disputationibus eorum.*

Philippe Ricord a aussi produit plusieurs travaux excellents en dehors de sa spécialité médicale ¹.

Mais il est temps de le voir à l'œuvre.
Entrons à l'hôpital du Midi.

Là, d'horribles tableaux vont effrayer vos regards.

1. Il suffit de mentionner sa nouvelle méthode pour la cure du varicocèle et l'ingénieuse opération de l'urétro-plastie, solennellement récompensée par l'Institut, et qu'il a le premier pratiquée.

Ayez néanmoins assez de force pour dompter votre répugnance. Mêlez-vous à la foule des auditeurs, examinez tout et voyez tout.

Cet homme à la taille élancée, qui tantôt se penche au chevet des malades et tantôt se relève pour discourir et donner des explications aux nombreux élèves qui l'écoutent avec une profonde et respectueuse attention, c'est le chirurgien en chef, c'est Ricord.

A quels malades vient-il prodiguer ses soins, et quel spectacle chaque jour se déroule sous ses yeux !

L'un porte sur la face un ulcère

immonde ; l'autre a la poitrine brûlante, la voix rauque et l'haleine fétide ; un troisième découvre ses jambes et fait voir de monstrueux exostoses.

Mais toutes ces infortunées victimes des passions brutales de la chair n'ont plus à essuyer comme autrefois les rebuts, le dégoût, les traitements barbares ¹. Elles bénissent la main qui les soulage et le joyeux docteur qui relève leur moral par de continuelles et piquantes saillies.

Quelques âmes chagrines reprochent à

1. Ce fut Michel Cullerier qui arracha les syphilitiques aux cellules empestées de Bicêtre, où l'on n'avait d'autre moyen que le fouet pour arrêter la propagation du mal.

Ricord de rire en présence du fléau qu'il combat.

Et pourquoi n'apporterait-il pas la gaieté au lit du malade?

Veut-on qu'il cherche à attrister encore des misérables que la nature même de leur mal dispose à l'hypocondrie? Notre docteur plaisante; il raille parfois, mais on n'entend jamais sortir de ses lèvres un mot cruel.

Ce n'est pas lui qui répondrait, comme Dubois, à un malade gémissant d'avance sur une amputation déclarée indispensable par le médecin de sa localité :

— Monsieur, celui vous a dit qu'il fal-

lait couper votre bras est un âne. Votre bras tombera bien tout seul.

Agé de plus d'un siècle, le quatrain de Boufflers à Portal se rajeunit quand on l'applique à Ricord :

La malice qui rit sous cape
En fait le plus gai des docteurs.
On trouve en lui le serpent sous les fleurs ;
Mais c'est le serpent d'Esculape.

Arrêtons-nous un instant aux consultations que donne Ricord après sa visite.

Une foule impatiente se presse dans la salle, et un invalide est chargé d'y maintenir l'ordre. Au signal donné par le vieux brave, cette foule se précipite sur la barrière qui s'élève entre elle et Ricord.

Celui-ci s'approche, entouré de ses élèves.

Il examine, dicte des ordonnances, fait entrer à l'hospice les plus malades et donne à tous, avec des moyens assurés de guérison, le conseil d'être à l'avenir plus prudents et plus sages.

En quittant cette sorte de lazaret, ou plutôt de léproserie, nous entrons à l'amphithéâtre ¹.

1. Ricord débuta par établir à l'hôpital du Midi un cours public de clinique spéciale. Reconnaisant les services rendus à l'enseignement par le nouveau professeur, l'administration des hôpitaux voulut se joindre à lui dans une œuvre aussi utile, et décréta l'établissement d'un amphithéâtre, dans lequel Ricord fait, pendant toute l'année scolaire, son cours de pathologie spéciale.

Là notre professeur, au milieu de deux ou trois cents élèves silencieux et attentifs, prend la parole et s'exprime tour à tour en français, en anglais, en espagnol et en italien, à cause de la grande quantité d'étrangers qui suivent ses cours. Il parle ces quatre langues avec une facilité merveilleuse.

Des grands idiomes européens, l'idiome germanique est le seul qui ne lui soit pas familier,

— Mon cher Ricord, lui disait un jour un spirituel confrère prussien, qui habite Paris, savez-vous que je remercie Dieu matin et soir de m'avoir fait naître allemand?

— Pourquoi cela ? répondit le docteur.

Je rends justice comme tout autre à la savante Allemagne; mais je vous fais observer que je ne comprends pas trop vos actions de grâce. Vous auriez autant de raison de vous féliciter, si vous étiez né en France, en Angleterre ou en Amérique.

— Vous n'y êtes pas, reprit l'autre. Si je m'applaudis d'être né outre-Rhin, c'est que, parlant l'allemand comme langue maternelle, je n'ai pas besoin de l'apprendre.

La raison parut excellente à Ricord.

Il n'a jamais su cette langue admirable; mais il en comprend toutes les difficultés.

Revenons à son cours.

Aucun professeur moderne, on peut le dire sans craindre un démenti, ne démontre et n'explique avec plus d'ordre, avec plus de méthode. Il y a dans sa logique une netteté parfaite. Sa diction sans recherche, sans apprêt, toujours vive et spirituelle, frappe l'attention de ses auditeurs et les entraîne, parce qu'il est rare qu'on ne soit pas éloquent, lorsqu'on veut rendre sensible et évidente une vérité dont on est convaincu.

Ricord est, depuis tantôt vingt-cinq ans, ce qu'était autrefois Cullerier, l'oncle.

Il est le confident et le consolateur des gens qui ont à se plaindre de Vénus, comme on dirait en style du premier empire. Son nom reste gravé comme un

avis salulaire dans l'esprit des fils d'Épiqueure.

Au souvenir du célèbre chirurgien, plus d'un s'est arrêté au bord du précipice.

Qui pourrait dire les nombreux secrets enfouis dans le cabinet de notre docteur? Combien de mystères il pourrait dévoiler! Plus d'une fois l'humble artisan et l'orgueilleux aristocrate s'y sont trouvés réunis pour la même cause.

Le sourire vient aux lèvres, quand on songe aux pages désopilantes que pourrait feuilleter le public, si l'on s'avisait de raconter quelque jour les rencontres inattendues d'ennemis politiques ou littéraires, dans ce salon où il est impossible de cacher le motif de sa présence.

Heureusement tout ces Jérémie, qui viennent pleurer autre chose que les malheurs de Jérusalem, sont assurés du silence de l'homme et du médecin.

Quelle existence que celle de Ricord!

Elle est véritablement effrayante ; mais il l'accepte avec joie, en raison du bien qu'il peut faire.

Il est, du reste, en possession de la plus nombreuse et de la plus riche clientèle de Paris. A côté de sa spécialité et malgré sa spécialité, c'est un des médecins consultants les plus courus.

On le trouve, sur ce pied, l'égal des

Trousseau, des Malgaigne, des Rayer, des Velpeau et des Nélaton. Son diagnostic est d'une précision merveilleuse et, pour la manœuvre chirurgicale, il a vraiment une main de fée.

Laissons un peu ses talents et parlons des qualités de son cœur.

Ricord partage le sentiment de Marivaux : il pense qu'il faut être trop bon pour l'être assez.

Bien souvent il arrive qu'un malheureux est dans l'impossibilité d'acquitter les soins qu'il lui donne; mais il n'est point abandonné pour cela de l'excellent docteur, qui n'a jamais rien voulu recevoir des étu-

dians, des hommes de lettres, des artistes pauvres. Sa délicatesse et sa générosité sont sans bornes.

Le chirurgien de l'hôpital du Midi est décoré de douze ordres.

Sa boutonnière porte la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il est grand officier d'Isabelle-la-Catholique; commandeur de Sainte Anne de Russie, de Saints Maurice et Lazare de Sardaigne, de Frédéric de Wurtemberg, du Christ de Portugal, du Nitcham de Turquie; officier du Sauveur de Grèce et de Charles III d'Espagne; chevalier des ordres de Wasa de Suède, de la couronne de chêne de Hollande et de Léopold de Belgique.

Il a reçu dans sa vie beaucoup d'honneurs et de distinctions mérités.

L'Académie de médecine, la Société de chirurgie, toutes les sociétés savantes de France et de l'Europe s'enorgueillissent de l'avoir pour membre et le placent au premier rang parmi elles.

Mais de tous ces témoignages glorieux accordés à son mérite, celui auquel il a été le plus sensible a été une petite ovation de famille, aussi simple que touchante, que lui ont faite, le 30 avril dernier, veille de la Saint-Philippe, ses élèves d'autrefois et ses élèves d'aujourd'hui.

Chaque année, à cette époque, il ouvre son cours de clinique, et chaque année

c'est la même affluence d'élèves, de médecins, de savants, accourus pour l'entendre du fond de nos provinces lointaines et des pays étrangers.

Tous ceux qui, depuis un quart de siècle, ont passé par cette clinique féconde de l'hôpital du Midi, s'étaient donnés rendez-vous, ce jour-là, dans l'amphithéâtre.

Quand Ricord fut assis à sa place accoutumée, M. le docteur Diday de Lyon, une des gloires de la chirurgie de province, prit la parole.

« — Cher maître, dit-il, vous vous demandez, je le vois, quel motif réunit autour de vous cette affluence sympathique. Et nous-mêmes à bien plus forte raison nous

demandons-nous comment nous avons pu rester aussi longtemps sans profiter d'une époque, d'une date si chère à nos cœurs, pour nous serrer, comme des enfants au jour de sa fête, près de notre père scientifique.

« Tel est aujourd'hui le motif qui nous rassemble dans une pensée commune d'admiration et de reconnaissance.

« Afin que l'emblème de ces sentiments ait une durée égale à la leur, nous l'avons fait graver sur le métal impérissable.

« Cher maître, vous avez bien mérité de la science et de l'humanité! »

En même temps, M. Diday offrit au doc-

teur une magnifique médaille d'or, du plus grand module, portant l'inscription suivante :

« Au nom de la science et de l'humanité reconnaissantes, à PHILIPPE RICORD, ses élèves et ses amis. »

Profondément touché, le maître embrassa l'auteur de la harangue et tous ses anciens élèves. Après s'être recueilli quelques instants, il leur adressa cette digne et modeste réponse :

« Messieurs et chers élèves, ai-je bien mérité une aussi grande, une aussi flatteuse récompense? Ai-je assez bien employé les vingt-cinq années que j'ai passées dans cet hôpital; ai-je assez fait pour

la science, pour l'enseignement, et dois-je accepter un aussi glorieux témoignage de votre gratitude?

« Cependant, si vous voulez récompenser l'assiduité au travail, la persévérance dans les recherches, j'accepte.

« Si vous croyez qu'il suffise dans la vie d'un homme d'avoir mis quelques vérités en lumière, formulé quelques préceptes utiles, ouvert quelques routes nouvelles, sans exiger qu'il ne se soit jamais trompé de chemin, j'accepte.

« Si vous m'accordez d'avoir eu du courage dans les luttes que j'ai soutenues, et d'avoir été assez heureux pour donner une impulsion nouvelle aux études syphilio-

graphiques, un moment agitées par Broussais, mais sur le point de retomber dans le calme et la confusion ; si vous me permettez surtout de m'approprier les hommes qui sont sortis de cette école, MM. Diday, Bassereau, Clerc, Vanot, Melchior Robert, Acton, de Méric et tant d'autres que je pourrais citer, et qui, passés maîtres, font à leur tour marcher la science, j'accepte.

« Enfin, si vous me dites, messieurs et chers élèves, que vous avez toujours été convaincus de ma bonne foi, de mon désir de vous instruire et de vous être utile, j'accepte cette médaille avec bonheur et avec orgueil, car elle sera commémorative d'un des jours les plus beaux de ma vie, »

On peut dire que l'humanité tout entière s'est associée de cœur et de reconnaissance aux élèves de Ricord, le jour où l'on apprit qu'il avait reçu l'hommage de cette médaille.

Il faudrait écrire cent volumes si l'on avait à dresser la liste des personnes que le savant chirurgien a sauvées du désespoir, et auxquelles il a rendu la santé et souvent l'honneur.

Aussi jouit-il d'une énorme popularité, qui l'expose, principalement lorsqu'il voyage, à des tribulations du genre de celles que raconte, dans l'*Union médicale*, le docteur Amédée Latour.

Il y a trois ans, Philippe Ricord eut la fantaisie d'aller visiter Bruxelles.

On était prévenu de son arrivée.

Une foule de médecins et d'élèves belges lui font accueil à la descente du wagon, l'entourent, le complimentent et se prennent à crier d'un accord unanime :

« — A l'hôpital! à l'hôpital! »

Une voiture est prête. On y pousse notre chirurgien; le cocher fouette les chevaux et l'on arrive à l'hôpital Saint-Pierre.

Là, on ne fait pas grâce d'un seul malade à Ricord; on le met aux prises avec les plus graves difficultés de la clinique. Il faut qu'à la première vue, diagnostic, pronostic, traitement, tout soit indiqué, donné, désigné par le maître, et cela devant

les yeux curieux, les esprits attentifs, les célébrités médicales jalouses et désirant le prendre en défaut.

Cette longue séance finie, Ricord se croit quitte; mais la même foule impitoyable entonne un autre refrain :

« — A l'amphithéâtre! à l'amphithéâtre! »

Et le flot tumultueux emporte Ricord dans une salle immense regorgeant d'auditeurs.

« — Exposez-nous votre doctrine! lui crie-t-on. »

Dans l'espace de soixante à quatre-vingts

minutes, il faut qu'il concentre et qu'il résume vingt-cinq ans de travaux, d'observations et d'expériences. Il s'en acquitte avec un talent si merveilleux et une éloquence si pleine de verve qu'il s'attire à l'instant même une tribulation d'un autre genre.

« — Au banquet! crie la foule, au banquet! »

C'est à peine si on lui laisse le temps de rentrer à son hôtel pour changer son costume de voyageur contre des habits convenables à une pareille fête.

Il est enlevé par la horde fanatique et porté en triomphe à la salle du festin.

Pour lui les mets les plus recherchés,

les vins les plus exquis, les toasts les plus chaleureux. Infortuné Ricord!

Evidemment le docteur Amédée Latour apporte un brin de malignité dans sa narration.

De la manière dont il présente les choses, on peut conclure que notre chirurgien prend à ces triomphes un secret plaisir, tout en ayant l'air d'en éprouver de l'ennui.

C'est possible.

De petites faiblesses vont bien à un grand caractère, et cela fait ombre au tableau.

L'année suivante, Ricord se rend à Lyon.

Tout à coup, au moment où il flâne en vrai parisien sur la place Bellecour, il est reconnu par un de ses bons amis (les amis n'en font jamais d'autres) qui rassemble en un clin d'œil autour du célèbre docteur les médecins et les élèves de la faculté lyonnaise.

On le conduit à l'Antiquaille, où il fait les frais d'une longue exhibition clinique; on l'entraîne à l'amphithéâtre, où il se livre à une splendide exposition doctrinale. Bref, la scène se termine par un gala monstre, absolument comme en Belgique. Infortuné Ricord!

Mais ce n'est pas tout.

Aux vacances de 1856, il part sans rien dire à personne, et le rail-way le conduit à Bordeaux. Il descend chez un vieux camarade et lui demande l'hospitalité la plus secrète.

Le traître la promet.

Hélas! trouvez donc moyen de brider une langue gasconne.

Au réveil de son hôte, les Esculapes girondins envahissent le domicile. Vite à l'hôpital! vite à l'amphithéâtre! et vite.... ah! ma foi vous devinez où!

Chaque médecin du terroir a tenu à honneur d'apporter ses meilleurs flacons de sève de Médoc, et les Laffitte, les Margaux,

les Laroze, les Ludon, captifs depuis un quart de siècle dans leur cachot de verre, infligent à notre homme le supplice de leur bouquet délicieux.

Infortuné Ricord !

Enfin, au mois de septembre dernier, ce pauvre docteur eut à subir deux autres vexations absolument identiques.

Un vapeur le conduit à Marseille, et ses confrères phocéens le réclament, s'emparent de lui et se livrent aux mêmes démonstrations que ses confrères de Bruxelles, de Lyon et de Bordeaux, sans parler d'un discours dont le docteur Sauvet eut la cruauté d'affliger ses oreilles, et que le

Sémaphore, ô comble d'infortune! reproduisit dans son numéro du lendemain.

Voici le discours :

« On vient de vous rappeler, messieurs, les titres scientifiques de l'illustre professeur que nous avons la gloire d'accueillir aujourd'hui parmi nous. Les applaudissements prolongés qu'à l'Hôtel-Dieu, ce matin, vous avez fait entendre, prouvent à la fois votre admiration pour son talent et votre sympathie pour sa personne. Nous sommes encore sous le charme de cette improvisation, de cette élocution facile, gracieuse, qui fait une belle leçon scientifique d'une douce, affectueuse et spirituelle causerie. Mais, si cette voix aimée va droit à

l'âme, en passant par l'intelligence qu'elle éclaire, c'est que notre savant maître réunit en sa personne un bon cœur et une grande érudition. Chez lui l'expérience n'a pas émoussé la sensibilité. On dirait que l'âge a développé ce besoin d'aimer qui fait le fond de son heureux caractère. Ses malades, ses élèves deviennent ses amis, et je n'en veux d'autre preuve que cette fête de la Saint-Philippe, célébrée, cette année, à Paris avec tant d'éclat, dans son hôpital par ses anciens disciples! »

La dernière épreuve de ce genre qu'eut à subir Philippe Ricord se passa à Meaux, où l'association médicale de l'arrondissement fêtait la Saint-Côme,

Au nombre des médecins de Paris, venus pour prendre part à cette fête, se trouvaient le docteur Voillemier, chirurgien de l'hôpital de Lariboissière, ce malin conteur d'Amédée Latour et Michéa, qui sait merveilleusement guérir une maladie réputée longtemps incurable, l'épilepsie.

En contemplant cette cargaison de célébrités médicales, Ricord, toujours ami du calembour, s'écria :

— Peuple de Meaux, tous les tiens vont finir!

Cette fois il échappa, grâce au ciel, à la visite à l'hôpital et à la fatigante dissertation de l'amphithéâtre; mais il ne put

échapper ni au banquet, ni aux rimes de circonstance chantées au dessert.

Puisque les bons Capucins,
Jadis sans scrupules
Ont aux lubriques humains
Cédé leurs cellules,
Messieurs, quel louable effort
A fait l'aimable Ricord,
En quittant Paris,
Ce vrai paradis,
Son salon
De Tournon
(Qui jamais ne chôme)
Pour fêter Saint-Côme!

Allons, docteur, voici la fin de nos anecdotes. Ne vous fâchez pas si nous vous accusons d'un peu de gloriole.

Vous auriez une biographie trop par-

faite, et nous vous connaissons un voisin, rue de Vaugirard, qui en serait jaloux.

A Paris, il ne manque pas de salons où on fait de la musique, et quelle musique, grand Dieu !

Le piano devient de plus en plus chaque jour une calamité sociale, et l'on cherche pourquoi les hommes se réfugient dans les cercles et dans les estaminets.

Parbleu ! c'est pour échapper aux doubles croches de ces dames et aux romances de M. Paul Henrion !

Que celui-ci veuille bien ne point s'offusquer de la phrase : nous voulons dire que ses œuvres sont mal chantées,

Tous les salons néanmoins ne se rendent pas coupables du charivari discordant et pénible pour l'oreille dont nous faisons la critique. Il y a des salons privilégiés où la mélodie se console et trouve refuge.

Les salons de Ricord sont du nombre.

On peut dire que le célèbre docteur tient le premier rang parmi les amateurs de musique italienne. Ce fut à l'une de ses fastueuses soirées qu'on exécuta pour la première fois en France le *Stabat* de Rossini.

A cette époque, les hôtes les plus assidus de ses fêtes étaient Rubini, Tamburini, Lablache, Grisi, Ronconi et tout le

reste du glorieux personnel des Bouffes.

Ricord fait les honneurs de sa maison avec une grâce exquise. Des pieds à la tête il est homme du monde.

On a dit qu'il était joueur. C'est une calomnie gratuite.

Il ne joue qu'aux échecs.

Son neveu, le docteur Calvo, médecin de l'Opéra et de toute la jeune littérature dramatique, a essayé dernièrement de lui apprendre à tailler un baccarat; mais il a dû y renoncer, vu l'inaptitude entière du sujet.

Croyez, après cela, aux propos des méchantes langues !

Philippe Ricord est d'une sobriété fabuleuse.

A la maison de santé du docteur Faultrier, à laquelle il se voue spécialement, jamais on n'a pu lui faire accepter à déjeuner autre chose qu'un biscuit et un petit verre de Bordeaux.

Parfois il assiste à quelques soirées musicales de la maison.

Là il se trouve, aux bougies, avec les gens qui, le matin même, ont eu recours à sa science ; mais il a le tact et le bon goût

de ne leur parler que littérature, mode ou beaux-arts.

Nous devons renoncer à reproduire dans ce petit livre tous les mots spirituels, toutes les saillies fines et mordantes que Philippe Ricord sème à profusion dans l'entretien.

Quelques anecdotes seulement au passage.

Un jour on s'entretenait devant lui d'un confrère célèbre... à la quatrième page des feuilles périodiques. On devine le docteur Giraudeau de Saint-Gervais.

— Est-il vraiment gentilhomme, disait

l'un, et sa particule est-elle bien authentique ?

— C'est le fils d'un meunier du bourg de Saint-Gervais, près Châtellerault, répondait un autre.

— Qu'en pensez-vous, mon cher Ricord, dit le maître de la maison : les Giraudeau appartiennent-ils à la noblesse ?

— Oui, certainement, monsieur le comte, à la noblesse de *rob*, répliqua le chirurgien.

Philippe Ricord ne ménage pas les charlatans.

Vers la fin de la dernière épidémie cho-

lérique, il rencontre le docteur X..., chef de certain établissement médical soutenu par la seule force de l'annonce, un puffiste à rendre des points à Charles Albert lui-même.

— Eh bien, lui dit cet industriel, comment va le choléra aux Capucins ?

— Mais il disparaît tous les jours.

— Allons donc ! Il est en recrudescence chez moi !

— Oh ! cela n'a rien qui doive vous surprendre, dit Ricord : ce farceur-là, pour nous faire pièce, se retire dans les maisons de santé !

Voici une autre histoire dont ce volume

n'a pas la primeur, car elle a été racontée jadis par notre camarade Edouard Henri, dans feu les *Contemporains*, ce pauvre journal qu'il a plu à dame Thémis d'expédier dans l'autre monde.

Ceux de nos lecteurs qui connaissent déjà cette anecdote seront peut-être de l'avis du *Bis repetita placent*.

Donc, c'était en 1848, à un bal masqué chez le docteur Ségalas.

Ricord s'y présenta, déguisé en dieu Pan, allégorie un peu risquée dans une maison décente; mais que le carnaval, qui envahissait tout alors, même la politique, rendait excusable.

Un autre personnage, oublieux de la

recommandation formelle, soulignée au bas de la missive, et qui enjoignait aux invités de se travestir, arriva tout simplement en habit noir.

C'était M. Crémieux, alors ministre de la justice.

On l'arrête au seuil de la porte, et le docteur Ségalas qui survint lui dit en riant :

— Que voulez-vous? c'est la consigne, *excellence!* Il faut vous costumer.

— Rien de plus facile, dit maître Crémieux, ôtant son habit et pénétrant dans les salons en bras de chemise.

On le présente, on rit de son étrange

costume, et notre avocat ministre rend quolibet pour quolibet.

Voyant Ricord qui s'approche avec un sourire moqueur, il le prévient et lui crie :

— Ah! çà, pourquoi diable êtes-vous en dieu Pan? Je m'attendais à vous voir en dieu Mercure.

— Et vous, mon cher, ce n'est pas sans habit que vous devriez être, riposte vivement le docteur, c'est sans culotte!

Mais laissons l'homme du monde et revenons à l'homme de science.

Dans le cours de sa carrière médicale,

Philippe Ricord a accompli des cures vraiment inouïes.

Nous renvoyons à la notice biographique consacrée à Augustine Brohan, pour ce qui est de l'histoire du prétendu cancer, de l'aiguille et de la pelote.

Sans l'habileté du chirurgien, le Théâtre-Français aurait perdu depuis vingt ans la reine des soubrettes.

Un jour, Adolphe Adam, vieil ami de collège de Ricord, lui annonce qu'un des frères Escudier, atteint d'une congestion cérébrale, est définitivement condamné par trois médecins et n'a peut-être pas une heure à vivre.

Ricord demande sa voiture, accourt chez le malade qu'il trouve à l'agonie, lui applique aussitôt lui-même deux sangsues à chaque artère, en choisissant juste la minute précise où le râle vainqueur allait causer l'étouffement.

Deux jours après, un autre Lazare entré, pâle encore, mais complètement resuscité, dans le cabinet du docteur, qui, moins habitué que le Christ aux miracles, ne voulait pas reconnaître son agonisant de la surveillance.

Une autre fois, appelé avec Marjolin et quelques autres confrères au chevet d'un vieux général du premier Empire, il les écouta l'un après l'autre diagnostiquer une

carie des os de la jambe et conclure à l'amputation.

— Je ne suis pas de cet avis-là, dit Ricord.

Et s'adressant au malade :

— Voulez-vous, poursuivit-il, conserver votre jambe ?

— Ah ! docteur, si je le veux !

— Eh bien, laissez-moi faire. Vous avez un abcès interne et profond. Je vais le percer.

Prompt comme l'éclair, il donne un coup de bistouri vigoureux dans l'épaisseur de la cuisse. Un flot de sang noir et corrompu jaillit ; la tumeur disparaît.

Mais voici un fait surtout qui prouve le dévouement de cet homme remarquable et son héroïsme sans exemple.

Laissons parler l'*Union médicale* ¹.

« J.-J. Louassé, âgé de trente-trois ans, tapissier célibataire, fut reçu, le 5 juin 1849, dans le service de M. Ricord à l'hôpital du Midi, pour une affection syphilitique tertiaire, consistant en tubercules situés à la partie supérieure et antérieure de l'épaule gauche et à la partie antérieure et externe de l'articulation huméro-cubitale.

« A ces accidents, suite d'une infection remontant à quinze années, et pour la-

1. T. III, N° 82, p. 326.

quelle il n'avait suivi aucun traitement mercuriel, cet homme joignait une extinction de voix et une dyspnée extrême.

« M. Ricord qui n'avait rien trouvé d'anormal dans la poitrine du malade par l'auscultation et la percussion, n'hésita pas à diagnostiquer la présence interne de tubercules analogues à ceux qui étaient situés sur le bras gauche, lesquels, en obstruant le larynx, devenaient un obstacle à la respiration.

« Confiant dans la rapidité avec laquelle le traitement par l'iodure de potassium fait disparaître les accidents tertiaires M. Ricord espéra, en soumettant le malade à cette médication, pouvoir le guérir sans avoir recours à la trachéotomie.

« Mais, le lendemain soir, Louassé fut pris d'une telle gêne dans le larynx, qu'il passa la nuit hors de la salle, parcourant comme un fou les cours et les jardins de l'établissement.

« A l'heure de la visite, le lendemain, l'hésitation n'était plus possible : il fallait de toute nécessité pratiquer la trachéotomie.

« Le malade ne respirait plus qu'avec peine lorsqu'on le transporta à l'amphithéâtre, et l'opération était à peine commencée, que le docteur crut un instant n'avoir plus entre les mains qu'un cadavre.

« Nous pensions tous aussi que le malheureux avait rendu l'âme quand tout à coup M. Ricord, s'élevant à cette hauteur

qui fait de la médecine un sacerdoce, ouvre vigoureusement quatre anneaux de la trachée-artère, à partir du cartilage cricoïde, et, mettant de côté le sentiment de répugnance que devait lui inspirer un vésicatoire en suppuration qui recouvrait la partie opérée, il applique sa bouche sur l'ouverture artificielle, aspire le sang impur qui obstrue la trachée-artère, et souffle en place dans les poumons du malade l'air dont ils manquaient.

Cette manœuvre, répétée à douze ou quinze reprises différentes, rendit la vie à un cadavre, aux applaudissements des nombreux élèves que la clinique de M. Ricord avait attirés ce jour-là. »

Nous croyons qu'il est impossible de

lire de pareilles pages dans l'histoire d'un homme sans éprouver une émotion profonde.

Combien ces actes d'un dévouement sublime honorent et élèvent l'art médical !

Ricord n'appliquait pas ses lèvres courageuses à la blessure d'un prince ; il s'agissait d'un simple ouvrier, d'un homme pauvre, obscur, qui n'avait d'autre titre que le titre sacré de malade.

Les fastes du champ de bataille n'offrent certes pas de plus beaux traits de courage.

Elle est au moins l'égale de tant de bras illustres et invaincus, cette bouche de médecin qui brave d'insurmontables répu-

gnances et aspire la sanie purulente, contagieuse peut-être, où s'éteignait la respiration du malade.

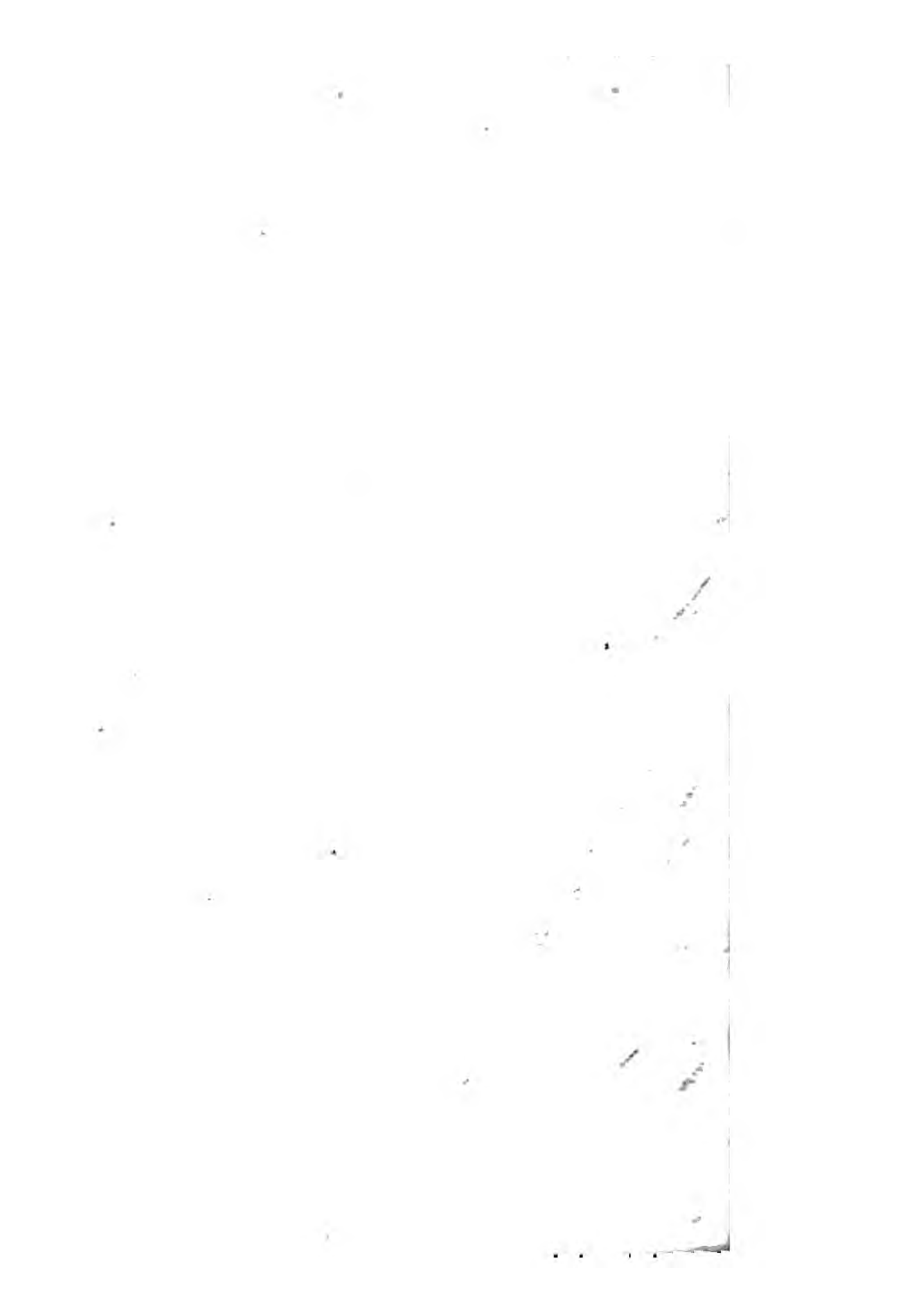
La science et l'amour de l'humanité qui ont fait opérer à Philippe Ricord cette sorte de résurrection merveilleuse participent presque au don de créer, qui n'appartient qu'à Dieu.

FIN.



Mrs. Olive Ann,
Dear affection,

Yours truly,

EN VENTE :
Chez GUSTAVE HAVARD, Éditeur,
15, rue Guénégaud, 15.

LA DEUXIÈME ÉDITION DE
LES BALS PUBLICS
A PARIS,
ÉTUDE PARISIENNE
PAR VICTOR ROZIER.

UN FORT VOLUME IN-32.

Prix : 1 franc.

TABLE SOMMAIRE.

—
LIVRE PREMIER.

État physique.

CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.

I. NOTIONS GÉNÉRALES.

La danse dans les Bals publics. — Public des dimanches. — Variété du public.

II. TABLEAU DES BALS PUBLICS.

Les bals régis et les bals-guinguettes. — Nombre des bals dans Paris et dans les environs. — Classement des principaux bals. — Prix de l'entrée selon les jours. — Les bals-guinguettes.

III. LÉGISLATION DES BALS PUBLICS.

Droit des pauvres. — Ordonnance sur la police des bals et salles de concerts publics. — Arrêté concernant la fixation des rétributions résultant du dépôt des cannes et autres objets dans les théâtres et les établissements publics.

IV. ORIGINE DU LUXE DANS LES BALS PUBLICS.

Origine du JARDIN MABILLE. — Les journaux attirent l'attention sur les bals publics. — La reine Pomaré. — Clara Fontaine. — Maria l'anglaise. — Mogador. — Rose Pompon. — Pritchard. — Élan donné aux autres bals par le JARDIN MABILLE. — Le JARDIN MABILLE aujourd'hui. — Essais à l'Étranger d'un jardin analogue. — Effet moral du luxe dans les bals.

V. APERÇU GÉNÉRAL.

Bals d'été : Le JARDIN D'HIVER ET D'ÉTÉ. — Le RANELAGH. — Le CHATEAU DES FLEURS. — CHATEAU ET PARC D'ASNIÈRES. — CHATEAU-ROUGE. Brididi. — Frisette. — Chicard. — Rigolette. — La CHAUMIÈRE. — La CLOSERIE DES LILAS. — Les ARÈNES ITALIENNES.

Bals d'hiver : SALLE VALENTINO. — SALLE SAINTE-CÉCILE. — SALLE BARTHÉLEMY. — WAUXHALL. — Le CHATEAU D'EAU. — L'ÉLYSÉE DES ARTS. — Le PRADO.

VI. DE L'AFFICHE DES BALS PUBLICS.

Effet de l'affiche des bals sur le public. — Abus qu'en font certains directeurs de bals.

CHAPITRE II. — COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

VII. DES BALS QUI NE SONT PLUS.

Ce qu'étaient les bals publics il y a dix ans. — Les seules danses habituelles à cette époque. — Les guinguettes de marchands de vin. — La SALLE MONTESQUIEU. — La CHARTREUSE. — La REINE BLANCHE. — Les modèles Israélites. — BAL MOLIERE. — BAL DU SAUMON. — SALLE BRÉDA. — FOLIES-MEYER. — Le CASINO. — Le BAL DU ROND-POINT. — L'ERMITAGE D'ÉTÉ.

VIII. LE QUARTIER LATIN.

Le quartier latin il y a vingt ans : L'Étudiant. — La Grisette. — Les Enfants du Prado. — Le Bœuf furieux.
Le quartier latin aujourd'hui : L'Étudiant. — Les Femmes. — La Rôtisseuse.

CHAPITRE III. — LES BALS MASQUÉS.

IX. L'OPERA.

Les jours gras à Paris. — Fondation des bals de l'Opéra. — Le

public des bals de l'Opéra : Les turbulents. — Les beaux esprits. — Les femmes qui s'émancipent. — Il ne faut pas jouer avec le feu. — Les Marguerite de Bourgogne. — Les danseurs. — Le goût dans les travestissements. — L'Opéra-Comique. — Les autres bals masqués.

X. LA COURTILLE.

Ce que l'on pense généralement de la Courtille. — Ce qu'il en est. — Les FOLIES DE BELLEVILLE. — Le SALON FAVIÉ. — Les femmes que l'on rencontre à la Courtille. — La descente de la Courtille.

LIVRE SECOND.

État moral.

CHAPITRE IV. — ORIGINE DES FEMMES DE BAL.

XI. LA JEUNE FILLE DE PARIS.

Influence des bals et guinguettes sur l'avenir de la jeune ouvrière de Paris. — Le dimanche d'un grand nombre de familles ouvrières de Paris. — Le dîner à la barrière. — La guinguette. — Le jeune ouvrier. — La jeune fille. — Départ du domicile naturel. — Le concubinage. — Effet du mariage lorsqu'il a lieu. — La misère. — Le goût du luxe. — Départ du domicile de l'amant. — La jeune fille chez elle. — Les bals qu'elle fréquente. L'horrible femme. — Rêves de l'ouvrière. — La toilette et la rouerie lui manquent. — Elle devient à son aise dans les habits de soie. — MABILLE et VALENTINO.

XII. SUITE DU PARAGRAPHE QUI PRÉCÈDE.

Deux genres de parents. — Les parents enrichis de leurs filles. — Les Cours de danse. — Les mauvais parents. — Fuite de la jeune fille. — Où elle se réfugie. — Ce qu'elle devient. — Abandon des parents. — Actes de bassesses de ces derniers. — Les jeunes filles vendues par leurs parents.

XIII. LA FILLE DE PROVINCE.

Variété. — La domesticité. — Les rusées commères. — La femme qui devient lorette. — Celle qui se retire de l'arène.

XIV. L'ORPHELINÉ SANS FORTUNE.

Ses débuts dans la vie. — Comment elle tombe. — Le rang qu'elle se crée parmi les lorettes.

XV. LA FEMME SÉPARÉE DE SON MARI.

Son récit à propos de sa séparation. — Le mari.

CHAPITRE V.—LA LORETTE ET LA FEMME ENTRETENUE.

XVI. MŒURS ET COUTUMES DE LA LORETTE.

Mobile de la fille perdue. — Quartier où se loge la lorette. — Le thermomètre de sa fortune. — Les providences habillées en femmes mûres. — Leurs multiples fonctions. — Misères. — Comment se relève la lorette. — La Cagnotte. — Splendeurs. — Brouilles entre femmes. — Les plaisirs de la lorette. — Vice dépeint par Balzac. — Tactique de la lorette pour se faire aimer.

XVII. DISTINCTIONS ENTRE L'ACTRICE ET LA LORETTE.

XVIII. LA LORETTE AU BAL.

L'amant de cœur. — Dans quelle intention la lorette va au bal. — Ses moyens de séduction. — Épreuves qu'elle fait subir à ses adorateurs.

XIX. DIALOGUES DANS LES BALS.

Signes distinctifs de la femme de bal. — Dialogues sur divers sujets. — La bouquetière.

XX. SOUPERS A LA SORTIE DES BALS.

Ce qui s'y passe. — Discussions.

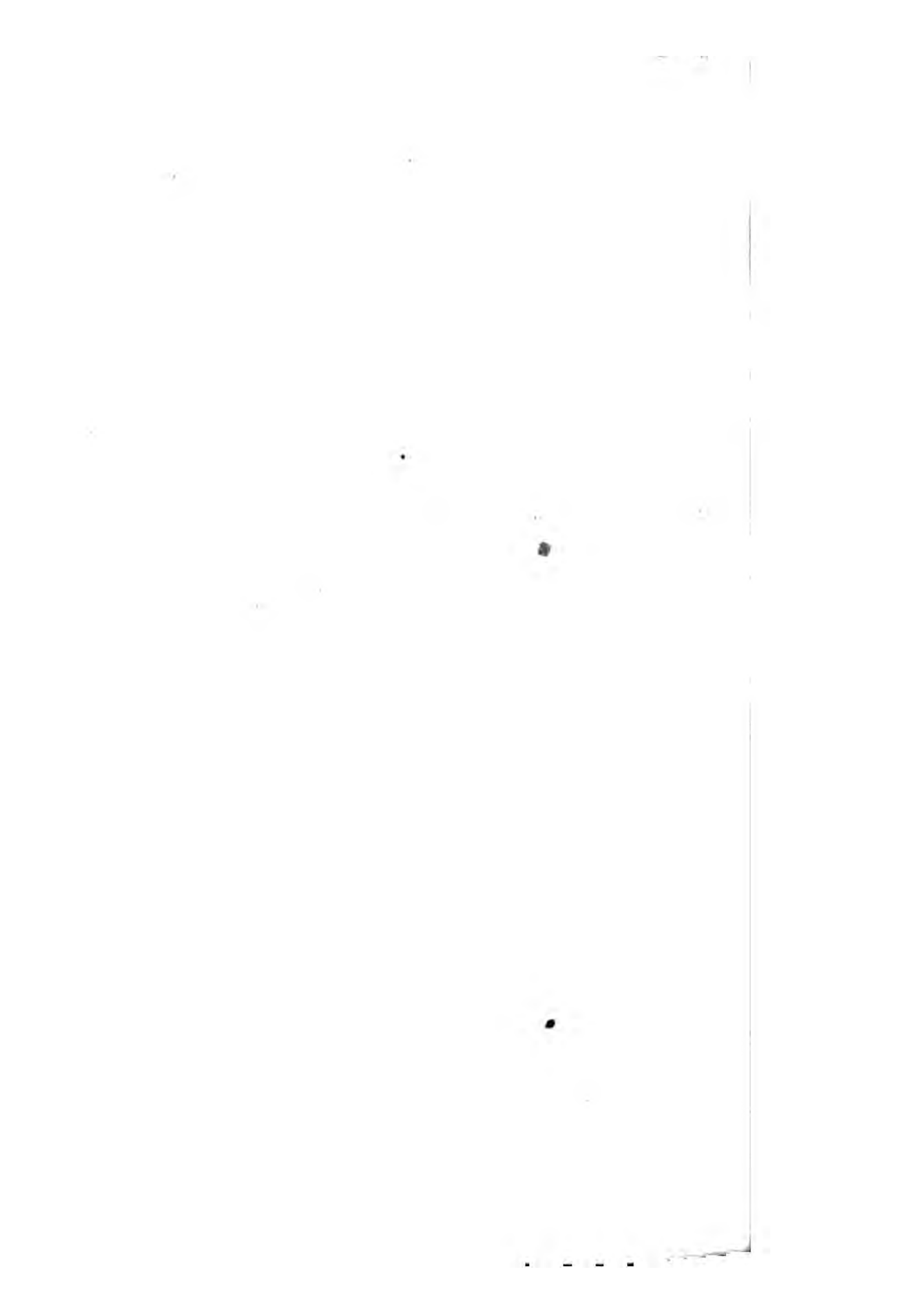
CHAPITRE VI. — DES HOMMES QUI FRÉQUENTENT LES BALS.

XXI.

Les petits jeunes gens. — Leur stage auprès des danseuses. — Les jeunes gens qui dansent encore. — Les vieillards corrompus. — De pauvres jeunes gens. — Les désœuvrés. — Le boursicotier. — Les flaneurs.

CONCLUSION.

NOGENT-SAINT-LAURENS







Del. et sc.

Imp. de Muzoen, 67 r. S^t Jacq. Paris.

NOGENT DE SAINT-LAURENT.

Publié par G. HAVARD

LES CONTEMPORAINS

NOGENT
SAINT-LAURENS

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

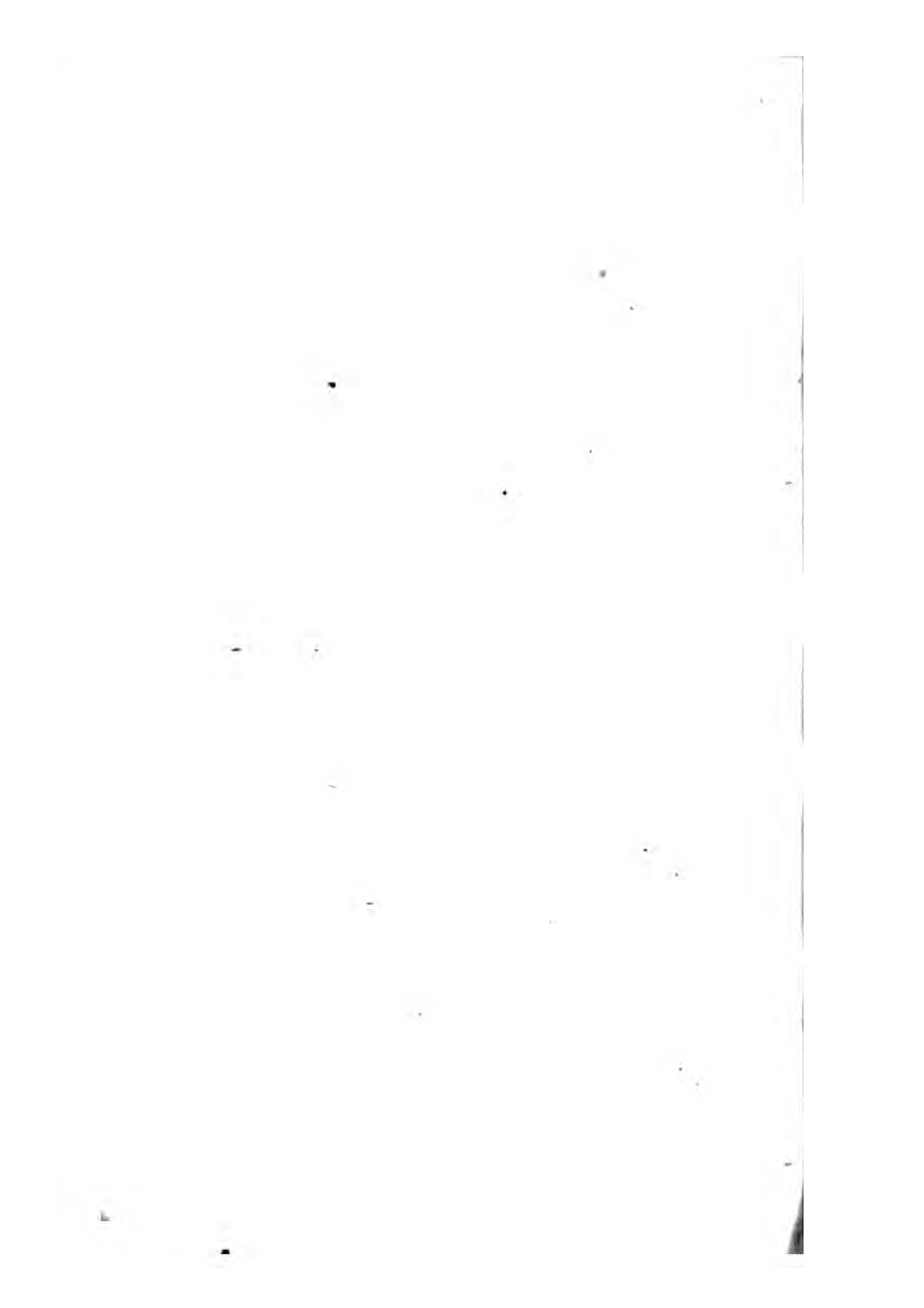
PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais Saint-Martin

**Et chez tous les Libraires de France
et de l'Étranger**

L'auteur se réserve le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.



NOGENT-SAINTE-LAURENS.

Voici une page d'histoire contemporaine que forcément nous laisserons inachevée jusqu'à nouvel ordre.

Le héros que nous allons peindre, illustre dans le passé comme dans le présent, doit

NOGENT-SAINT-LAURENS.

attendre plus encore de l'avenir, si le mérite a sa couronne et si les justes espérances se réalisent en ce monde.

Jules-Henri Nogent-Saint-Laurens est un fils du Midi, de cette terre favorisée du ciel, où les talents, comme les plantes, sont de bonne heure en pleine floraison.

Notre avocat touche à peine à l'âge mûr

Depuis vingt ans il prouve que l'art des Démosthènes est comme la valeur et qu'il n'attend pas le nombre des années.

Une ville du département de Vaucluse, Orange, s'honore de l'avoir vu naître. Il est d'une famille de robe. Son grand-père était un avocat très-estimé, grand ami des

NOGENT-SAINT-LAURENS.

beaux-arts et musicien par excellence. L'aïeul a transmis au petit-fils son double talent d'orateur et de virtuose.

On l'a dit avant nous, l'éloquence a la musique pour sœur : l'une et l'autre sont filles de l'harmonie.

M. Nogent-Saint-Laurens père suivit également avec distinction la carrière du barreau.

Pour lui le moment est venu de se reposer de ses longues fatigues judiciaires ; mais il se repose comme le sage, en cherchant à se rendre utile aux hommes. Il exerce, dans un canton voisin de Paris, les modestes fonctions de juge de paix, consa-

crant ainsi par le dévouement la fin d'une honorable et laborieuse existence ¹.

Comme l'aïeul et comme le petit-fils, le père a le goût des arts.

Il est, de plus, archéologue érudit. Les amateurs de numismatique viennent de fort loin visiter son médailler.

Un ami de la maison, l'auteur de *Clara Gazul* et de *Colomba*, donne une explication légèrement paradoxale de ces goûts artistes, qui se transmettent dans cette famille comme apanage héréditaire.

1. Il avait deux fils. Tout récemment il a dû pleurer la mort du plus jeune, qui était inspecteur de la navigation et des ports.

Mérimée les attribue à la contemplation des célèbres ruines romaines qui, depuis vingt siècles, se tiennent encore debout sous les yeux des habitants d'Orange.

Si la remarque est juste et si l'influence des objets extérieurs sur le développement de nos facultés intellectuelles n'est pas chimérique, nous avons en perspective une postérité d'idiots, grâce à notre admiration pour la ligne droite et pour l'architecture insipide.

Dieu veuille que Mérimée ne soit qu'un sophiste!

Henri Nogent, dès le berceau, fut destiné à la profession qui pour lui devait être si glorieuse. Il reçut les premiers enseigne-

ments élémentaires sous la direction paternelle, commença de bonne heure au collège d'Orange ses études latines et les acheva au collège d'Avignon.

Sur tous les bancs et dans toutes les classes les premiers prix furent pour notre élève.

Deux de ses professeurs, MM. Lacombe et Pinault, conservent le souvenir de ses victoires classiques et ne tarissent pas en éloges quand ils parlent de lui. Le premier est officier de l'Université en retraite; le second remplit les fonctions de proviseur au collège de Tours.

Un avocat d'Orange, M. Mazade, grand ami de M. Nogent père, prit plaisir à déve-

lopper le goût très-vif du jeune élève pour les littératures anciennes.

Familier avec la langue de Cicéron et avec celle d'Homère, il l'initia bientôt à leurs sublimes beautés, à leurs délicatesses exquises.

Tous les jeudis ils faisaient ensemble aux environs de la ville de longues promenades.

A l'ombre des arbres en fleurs qui enourent les ruches d'abeilles, ils lisaient les églogues du chantre de Mantoue. Henri écoutait son officieux répétiteur qui paraphrasait les vers du poète sur l'industrie et la police de ces républiques laborieuses. M. Mazade lui faisait remarquer des prodiges d'instinct, des preuves d'intelligence et de sagesse qui avaient échappé à Virgile,

et dont notre collégien se montrait émerveillé.

Néanmoins, dès cette époque, ses études favorites avaient trait à l'éloquence.

Il se passionnait pour nos grands orateurs chrétiens; il analysait leurs discours, s'appliquait à distinguer le cachet principal de leur talent, et apprenait par cœur les passages qui lui causaient le plus d'émotion, ou dont le charme et l'éclat l'avaient frappé.

Tout le plan d'un discours restait pour ainsi dire stéréotypé dans sa mémoire, et M. Mazade tombait des nues en l'entendant reproduire l'exorde, la division d'une foule de chefs-d'œuvre de la chaire ou de la tri-

bune, que parfois même il déclamaient textuellement d'un bout à l'autre.

Dans les jeux de l'enfance, on devine presque toujours ce que deviendra l'homme.

La maison de M. Nogent père, vaste et commode, servait de rendez-vous, le dimanche, à une bande joyeuse de condisciples, et durant toute la journée on jouait à cligne-musette ou à la guerre.

Mais, le soir, Henri obtenait qu'on jouât à l'audience.

Tous ses amis et lui-même se fabriquaient tant bien que mal des robes de juges et des rabats fantastiques.

L'un occupait le siège du président, un

autre représentait la magistrature debout.

Quant à notre jeune d'Aguesseau, les plaidoiries lui appartenaient de droit, et il avait comme adversaires habituels plusieurs camarades de son âge.

Pour tenir ces graves audiences, Henri installait ses compagnons dans le cabinet de son père.

On inventait un délit, voire même un crime.

L'accusé faisait toujours défaut bien entendu ; mais les avocats allaient leur train, sans prendre garde aux invraisemblances judiciaires, et avec le plus magnifique sérieux.

Soit que le héros de cette histoire perdît ou gagnât sa cause, il triomphait par son éloquence. Incontestablement c'était lui qui parlait le plus longtemps et avec le plus de facilité.

La partie adverse, aimait bien mieux jouer à la guerre.

Mais Henri menaçait de désertir à la première campagne. On se résignait à l'écouter et à lui donner la réplique.

Trente ans se sont écoulés.

Nos amis n'ont pas perdu le souvenir de leurs luttes oratoires et des scènes tumultueuses de ce jeune aréopage.

A la fin de ses études, Henri Nogent ob-

tint les prix d'honneur en rhétorique et en philosophie.

L'année suivante, nous le voyons commencer à Aix ses études de droit. Chassé par le choléra, il vient les achever à Grenoble.

Tout en suivant les cours de l'École et les conférences, il conserve le goût très-prononcé de la littérature. Assis dans sa modeste chambre, le coude sur son Toul-lier, la plume entre les dents et les yeux perdus dans le vague, il oublie souvent le Code civil et cherche les rimes savantes d'un sonnet.

Parmi les étudiants se trouvait M. de la Prade, le récent académicien, qui était em-

porté déjà par sa vocation de poète. Henri Nogent rimait aussi, et les deux camarades échangeaient des vers sur leurs albums.

Faible de santé, M. de la Prade accompagnait rarement ses amis au café. Il leur souhaitait le bonsoir en disant :

— Amusez-vous bien ! Moi, je vais faire une orgie de tisanne.

Plusieurs journaux du Midi publièrent les essais poétiques de Nogent-Saint-Laurens. On s'accordait à les trouver remplis de promesses pour l'avenir.

Mais l'avenir du jeune homme était au Palais ; il ne s'arrêta qu'en passant auprès des Muses.

NOGENT-SAINT-LAURENS.

Quoi qu'il en soit, le poète des jeunes années n'a pas nui au brillant orateur d'à présent.

N'est-ce pas de ces voyages au pays du style et de l'imagination qu'il a rapporté cette forme colorée, cette éloquence imagée et vibrante, qui émeut, séduit, entraîne, comme une ode de Victor Hugo, comme une symphonie de Félicien David ?

Présenté au serment d'avocat par M. de Sibert attaché au barreau de Nîmes, ¹ Henri Nogent fait son stage à Orange auprès de son père et de son grand-père.

Mais il brûle de débiter.

. 1. Aujourd'hui secrétaire général du ministère de la justice.

Un avocat, ami de sa famille, M. Masson, voyant son ardeur, lui aplanit d'un seul coup la difficulté de trouver une première cause. Il l'associe généreusement à la défense d'un prévenu qui, poussé à bout par des provocations insolentes, a eu le malheur de tuer son adversaire en duel.

Le début de Nogent Saint-Laurens est un véritable triomphe.

Entraîné par la vivacité méridionale et par son affection pour Henri, M. Masson l'embrasse en pleine audience, aux bravos réitérés de la salle entière. Le président rappelle l'auditoire au silence; mais en même temps il adresse quelques paroles flatteuses au jeune avocat, et les applaudissements redoublent.

Inutile d'ajouter que le jury fut unanime pour rendre en faveur de l'heureux client un verdict de non-culpabilité.

Dans les premiers mois de l'année 1838, le jeune avocat vient se fixer à Paris.

Protégé par M. Victor Augier, alors avocat à la Cour de cassation, il est présenté à M. le procureur-général Franck Carré.

M. Victor Augier, père d'Emile Augier, est l'ami intime, le camarade d'enfance du père de M. Nogent-Saint-Laurent. L'amitié des pères est descendue sur les fils, et dans un instant nous allons voir une manifestation de l'amitié et des travaux des deux jeunes gens.

Henri est nommé d'office pour plaider une première cause à la Cour d'assises.

Le voilà plongé dans la vie sérieuse du Palais.

Néanmoins il ne se résigne pas encore à mettre en oubli sa chère littérature, et, si nos renseignements sont justes, certain drame, en collaboration avec Emile Augier, date de cette époque.

Il y avait entre nos deux camarades une union doublement intime, celle du cœur et de l'esprit.

Un jour, ils vont ensemble frapper à la porte de l'Ambigu-Comique.

— Entrez ! crie d'une voix joviale, un gros bonhomme à demi-auteur et à demi-troupier, qui tenait, en ce temps-là, au théâtre de feu Audinot¹ le sceptre de la direction.

C'était le père Dutertre.

Henri et Emile pénètrent en tremblant dans le sanctuaire directorial.

Ils ont la démarche embarrassée ; l'émotion leur étrangle la voix. Augier tortille

1. Audinot est le fondateur de l'Ambigu-Comique. Il n'avait d'abord obtenu que le privilège d'un théâtre de marionnettes ; mais bientôt il obtint de remplacer par des enfants ses acteurs en bois. La troupe grandit et on la laissa tranquille. Au frontispice de la salle le directeur avait placé cette inscription latine : *Sicut infantes Audinos*, et le peuple traduisait naïvement : *Voici les enfants d'Audinot*.

les bords de son feutre avec frénésie, et son compagnon tient sous le bras un manuscrit roulé, qu'il semble chercher à dissimuler par pudeur.

— Que m'apportez-vous là? demande le père Dutertre.

Henri devient rouge comme une fille de seize ans, interpellée par un garde française. Le directeur lui prend le manuscrit, enlève la faveur rose qui l'attache, le déroule et lit à haute voix ce titre flamboyant :

LA CONQUÊTE DE NAPLES PAR CHARLES VIII, *drame en cinq actes et en prose.*

— Ah! ah! dit-il... Eh bien nous allons voir cela, mes enfants!

Beaucoup de directeurs, comme on le sait, n'y mettent pas cette complaisance. Ils savent admirablement renvoyer les jeunes auteurs aux calendes grecques. Ancien cuirassier de la garde royale, le père Dutertre avait des façons plus courtoises ; il alluma un cigare et dit à nos amis avec une gracieuse résignation :

— Commencez, je vous écoute !

Henri s'était chargé de la lecture.

De temps à autre, il levait la tête pour surprendre sur le visage de Dutertre un signe d'approbation ou de mécontentement ; mais ce diable d'homme, fumant toujours et presque enterré dans un vaste fauteuil, restait impassible comme une idole hin-

doue, au milieu d'un nuage de fumée bleuâtre.

A côté d'inexpériences énormes, il y avait nécessairement dans ce drame des qualités attachantes, de la jeunesse, de la verve, de la santé d'esprit, car Dutertre voulut l'entendre jusqu'au dénouement.

Le lecteur s'arrêta, plus enrôué qu'après une plaidoirie de trois heures à la conférence.

Emile Augier prit la parole.

— Eh bien, monsieur, demanda-t-il à Dutertre, comment trouvez-vous la pièce ?

— Heu ! fit le grognard, elle est innocente ! Pourtant il y a de fort belles scènes. Vous dites que votre *machine* s'appelle ?...

— *La Conquête de Naples par Charles VIII.*

— Affreux titre, messieurs, affreux titre! Et puis, au théâtre, il faut autre chose que de l'esprit et du style. Vous ne connaissez pas la charpente; vous n'avez pas le moindre idée des ficelles... et, ma foi, je regrette de vous le dire, votre *conquête* n'a pas fait la mienne!

Sur cet abominable calembour, le directeur de l'Ambigu-Comique leva la séance.

Cruel père Dutertre!

En se retrouvant, deux minutes après sur l'asphalte du boulevard, nos jeunes collaborateurs se regardèrent désespérés.

Tout est fini ! s'écria Nogent-Saint-Laurens. Je renonce à la littérature, et je me voue tout entier au barreau. Si tu m'en crois, cher ami, tu suivras mon exemple.

— Non pas, répondit Emile ; je ne me tiens pas pour battu après ce premier échec. Scribe a composé trente ou quarante pièces avant d'en faire jouer une.

— Ainsi, tu persistes ?

— Oui.

— Tu as raison, peut-être. Il est certain que la vocation véritable s'éprouve au creuset de la patience. Or, je me sens très-peu de patience, et j'en conclus que je n'ai pas, moi, la vocation du théâtre.

Voilà comment le héros de ce livre abdi-

qua ses prétentions à la gloire des lettres, tandis qu'Emile Augier persévéra dans la recherche de cette gloire.

Ils ont eu raison tous les deux.

Le monde artiste et l'Institut l'ont prouvé pour le poète; le monde judiciaire et le barreau pour l'avocat.

Depuis cette époque, et tout en suivant des routes diverses, nos deux collaborateurs conservent l'un pour l'autre les sentiments d'une inaltérable amitié et d'une profonde estime.

Ayant accompli le sacrifice et rendu impossible le retour des tentations litté-

raires, Nogent-Saint-Laurens se concentra dans le droit et dans la plaidoirie, comme on s'enferme dans sa maison. Dès ce jour, nous le voyons marcher d'un pas rapide et ferme vers le succès, la fortune et la renommée.

En 1839, tout jeune encore, il fut désigné d'office pour défendre un nommé Soufflard, accusé d'avoir assassiné, de complicité avec Lesage, une malheureuse marchande de la rotonde du Temple.

Dans cette affaire si grave et si difficile, Nogent-Saint-Laurens révéla toutes les qualités qui, plus tard, se développèrent d'une façon si merveilleuse et lui assignèrent une des premières places au barreau de Paris.

Quelques procès politiques, dont la dé-

fense lui fut également confiée d'office, lui donnèrent occasion de porter la parole devant la cour des pairs.

Ce fut ainsi qu'il plaida dans le procès Barbès, et, plus tard, en 1841, dans le procès Quénisset.

Dès l'année précédente, alors qu'il n'était qu'avocat stagiaire, il fut élu par les membres de l'Ordre pour prononcer, à la séance de rentrée des conférences, l'éloge historique d'Hennequin. C'est une coutume au barreau de Paris de choisir, chaque année, par élection, deux stagiaires qui prononcent le discours de rentrée.

Le conseil de l'Ordre désigne les sujets que traitera l'orateur.

Peu de jours après avoir reçu de ses confrères cette marque de distinction, M. Nogent-Saint-Laurens décacheta la lettre qui va suivre.

« Monsieur,

« J'apprends avec bonheur que vous êtes chargé par votre ordre de prononcer à la rentrée des tribunaux l'éloge de M. Hennequin. Vous ne le considérerez peut-être que comme avocat, et ce seul aspect de sa vie suffirait à l'illustration de sa mémoire. Si l'usage de ce dernier tribut aux morts existait à la Chambre des Députés, j'aurais disputé à tous mes collègues l'honneur de le payer à M. Hennequin.

« Sa place est restée vide dans mon cœur comme sur le banc de la Chambre où je m'asseyais non loin de lui.

« Pendant ces tempêtes d'opinions et de passions qui agitent si souvent l'air des assemblées politiques, j'aimais à contempler la sérénité calme de son front, toujours éclairé par la bonté de sa haute intelligence.

« Séparé de lui par quelques différences de politique, j'étais d'accord avec lui sur tout ce qui se juge par l'honneur ou par le cœur.

« L'homme d'Etat se trompe souvent, l'homme de bien ne se trompe jamais.

« Sa conviction sur toutes les questions

sociales avait l'infailibilité de sa vertu, et sa parole, dont la chaleur était douce comme son âme, avait la puissance de sa conviction. Le regard de ses collègues s'attriste toujours quand il se porte sur la place où il était assis. Nous sentons, selon le langage de l'Évangile, qu'*une vertu est sortie de nous*.

DE LAMARTINE. »

Le discours de maître Nogent fut imprimé aux frais de l'Ordre.

Afin de permettre à nos lecteurs d'apprécier le mérite littéraire et philosophique de ce morceau, nous en citerons quelques passages.

Voici en quels termes le jeune orateur appréciait la gloire, cette passion des grandes âmes.

« Dans le monde matériel toutes choses pâlisent et s'effacent sous l'inflexible loi du temps ; mais le temps est impuissant à détruire l'empreinte qu'une intelligence supérieure a laissée sur un siècle. Telle est la consolation de ceux qui, loin des plaisirs de la foule, ont voué leur existence aux méditations de l'étude ; ils laisseront trace de leur passage sur la terre, et, le lendemain de leur mort, ils revivront par leurs œuvres et par leurs idées.

« Comme la littérature, comme les beaux-arts, comme la science, comme les batailles, l'éloquence a sa gloire aussi. Que

de noms lui doivent une impérissable célébrité ! C'est d'Aguesseau, éternel par sa parole judiciaire ; c'est Gerbier, éternel par la plaidoirie ; c'est Mirabeau, éternel par la parole politique !

« Heureux ceux qui se sont isolés par la gloire de leurs œuvres. Longtemps on les suit de l'œil dans les hauteurs d'une vocation exceptionnelle. Tour à tour ils souffrent et triomphent de l'envie, de la haine, de l'injustice et de toutes ces passions mauvaises que les grands talents soulèvent en chemin, comme le vent soulève la poussière. Puis on les voit mourir pour léguer aux hommes le précieux résultat de leurs veilles et de leurs méditations.

« C'est donc par dessus le monde maté-

riel qu'existe cette masse d'idées éternellement flottantes, dont les combinaisons et les modifications séculaires produisent les sciences, les lettres et les arts. Là sont les sources vives de la politique, de la philosophie, de l'éloquence; là est le passé avec son enseignement; là est l'avenir avec son progrès. Eh bien, c'est dans ce monde intellectuel, c'est là qu'il faut chercher la véritable gloire d'un homme; car, avant de mourir, c'est là que nos beaux génies ont blasonné leur immortalité. »

Dans ce même discours, appelé à parler de l'improvisation, Nogent-Saint-Laurens traita ce sujet avec une science parfaite et une merveilleuse profondeur.

« Il faut bien se garder, dit-il, de juger

le degré d'improvisation qu'a pu atteindre un avocat par le volume de ses notes d'audience, ou par la longueur du temps consacré à ses préparations. Tel se lève à la barre sans le secours apparent d'une ligne écrite, et qui pourtant n'improvise pas ; tel autre suit de l'œil les divisions de sa plaidoirie, minutieusement tracées sur le papier, et qui pourtant improvise. On peut avec beaucoup d'art donner un caractère de spontanéité à des paroles écrites ; il peut arriver aussi qu'une diction monotone prête à des paroles improvisées le caractère d'un discours écrit. Les signes extérieurs de l'improvisation n'existent pas, à vrai dire, et toutes ces apparences que l'on signale sont des mesures incertaines qui trop souvent portent à de fausses appréciations.

« L'improvisation n'a jamais été la simultanéité absolue de la parole et de la pensée. Ce serait dépasser les forces intellectuelles de l'homme que d'exiger chose semblable. On n'improvise pas le fond d'une discussion de droit, les moyens d'une défense criminelle, pas plus que les arguments d'une dissertation philosophique. L'improvisation est la spontanéité de l'expression, après une réflexion lente et sérieuse ; c'est la parole qui court sur la pensée longtemps méditée ; c'est l'émotion après le calme ; c'est une agitation tumultueuse après la puissante immobilité de l'intelligence. »

Des applaudissements éclatèrent dans l'auditoire.

Jamais définition plus savante et plus

juste n'avait été donnée avec plus d'élégance et plus de clarté.

Nous sommes toujours en 1840.

Le prince Louis-Napoléon et ses amis, arrêtés à Boulogne, allaient comparaître devant la Cour des pairs.

Cet événement politique agitait les esprits, et l'intérêt de la foule était puissamment excité.

Nogent-Saint-Laurens n'avait pas fini son stage. Depuis neuf mois à peine le tableau de l'ordre portait son nom.

Comme tant d'autres, il avait les yeux fixés sur ce grand procès, non pour y

prendre part, c'était au-dessus de ses espérances ; mais pour en suivre les détails et les vicissitudes.

Le jour solennel approchait, lorsque notre jeune avocat rencontra tout-à-coup un de ces événements qui commencent et assurent la fortune d'un homme. Un des compagnons du prince, le colonel Laborde, s'était adressé à M. Victor Augier, premier protecteur de Henri Nogent. M. Victor Augier avait renoncé aux luttes judiciaires pour se concentrer dans l'étude et la méditation du droit. Il porta la cause à Nogent-Saint-Laurens.

Celui-ci fut sur le point d'être refusé.

Ses airs de jeunesse et d'inexpérience

avaient inspiré une certaine défiance au colonel. Il eut enfin le bonheur d'être accepté.

La reconnaissance de Nogent-Saint-Laurens pour M. Victor Augier est demeuré profonde, et, quand il parle de lui, il a l'habitude de dire :

— C'est le père d'Emile qui m'a inventé.

Le colonel Laborde était un soldat vieilli sou ; le drapeau, couvert de glorieuses blessures et qui, après l'héroïsme des batailles, déployait l'héroïsme du dévouement.

Il avait juré de suivre jusqu'à la mort les destins du prince Louis.

Dans cette grande affaire, Nogent se trouvait assis à côté des premiers avocats du barreau parisien, Berryer, Marie, Ferdinand Barrot, Jules Favre.

Epreuve redoutable pour un orateur si jeune!

Son discours néanmoins eut un succès immense. Parlant des services rendus autrefois à nos armes par le colonel Laborde, il s'écria :

« — Comment voulez-vous qu'il n'aimât point l'Empire, lui qui l'a servi vaillamment? Ecoutez! Je vais vous dire ce qu'il a fait, comment il a servi; je dirai tout cela simplement, sans exagération. D'ailleurs, M. Laborde ne voudrait pas que l'éclat

des mots eût le défaut de prêter de trop grandes apparences à sa carrière militaire ; il est modeste, il se rend justice, et il sait que la vie d'un colonel disparaît dans cette merveilleuse histoire de l'Empire comme une journée dans un siècle. »

Après cet exorde, Nogent-Saint-Laurens entra dans la défense.

Quand il eut fini, un murmure d'approbation courut d'un bout de la salle à l'autre, et le *Moniteur* de l'époque a constaté ce triomphe d'audience.

M. le chancelier Pasquier adressa des éloges au jeune défenseur du colonel.

Beaucoup des nobles pairs suivirent cet exemple. Le grand Berryer lui-même pro-

digua les félicitations à Nogent et vint lui serrer affectueusement la main.

Ce magnifique succès oratoire attira tout d'abord en haut lieu l'attention sur notre héros. Le ministre de la justice lui fit proposer officieusement une place distinguée dans la magistrature debout

Maître Nogent refusa, par amour de sa profession, et peut-être aussi par amour de l'indépendance.

De tous ses auditeurs à la Chambre, le prince Louis n'avait pas été le moins frappé de sa plaidoirie éloquente. Il en conserva le souvenir, et, plus tard, il appela Nogent-Saint-Laurens au château de Ham, pour lui

confier la défense d'intérêts engagés au tribunal civil de la Seine.

Voilà comment, par son mérite seul, notre jeune avocat se rapprocha de l'homme qui devait tenir un jour entre ses mains les destinées de la France.

En 1844, nous le retrouvons exerçant son ministère à la Cour d'assises, aux côtés de maître Chaix-d'Est-Ange, dans ce procès Donon-Cadot, que l'histoire des crimes fameux a retenu pour ses annales les plus saisissantes.

A dater de cette époque, il nous est impossible de le suivre pas à pas dans les innombrables épisodes judiciaires, au milieu

des audiences quotidiennes et des mille fatigues du Palais.

En 1845, il se chargea de notre propre défense, lorsque nous avons pris en main la cause de la littérature moderne, en montrant du doigt les abus de la collaboration. Pour la première fois, ce jour là, nous fûmes traduit à la barre des Chambres où s'applique la loi de 1819, et où, plus tard, les batailles de plume devaient nous ramener, toujours avec le même défenseur.

L'assistance amicale et, nous devons le dire, fraternelle de M^e Nogent ne nous a jamais fait défaut.

Il nous connaît, lui!

A aucune époque, au milieu des orages soulevés et des haines aveugles, il n'a mis en doute ni la loyauté de nos intentions, ni notre désir d'être utile en écrivant l'histoire vivante, en révélant les torts, les périls du présent pour transmettre à l'avenir, des leçons plus profitables.

Si parfois il nous a blâmé, c'est au seul point de vue de notre repos personnel et des intérêts de notre famille.

Sous les verrous de Sainte-Pélagie, dans la cellule où nous écrivons ce petit livre, l'estime de notre éloquent défenseur est une de nos consolations les plus chères.

N'allez pas croire au moins que cette no-

tice biographique, où l'éloge forcément domine, soit dictée par la seule reconnaissance.

Elle l'est beaucoup plus encore par la conviction.

Tous ceux qui connaissent l'homme dont nous racontons la vie rendent justice aux précieuses qualités de son cœur, à son dévouement sans bornes, à sa modestie qui véritablement en fait un héros de Plutarque, un personnage d'un autre siècle.

Elle est aussi grande que son talent. C'est tout dire.

Nous serions heureux de voir beaucoup de nos contemporains mériter une pareille phrase dans leur histoire.

Le 9 juillet 1846, Nogent-Saint-Laurent défendit devant le tribunal correctionnel de Péronne le docteur Conneau, prévenu d'avoir préparé et favorisé l'évasion du prince Louis.

Dès la veille du jour fixé, la ville de Péronne, si paisible d'ordinaire et presque silencieuse, était pleine d'agitation et de tumulte.

Une foule innombrable, accourue de Saint-Quentin, de Ham et de toutes les cités environnantes venait suivre les péripéties de ce curieux procès.

Il y avait là surtout nombre de journalistes, tant de Paris que de la province, entre lesquels se faisaient remarquer, par l'importance de leur maintien et de leurs

allures, M. Louis Couailhac, rédacteur du *Droit*, et le célèbre Frédéric Degeorge, rédacteur en chef du *Journal du Pas-de-Calais*.

Les débats furent dirigés avec sagesse, convenance et modération par M. le président Tattegrain.

Comme on trouve dans ce procès le récit circonstancié de l'un des plus intéressants épisodes de la vie de l'Empereur, nous demandons à le raconter en détail et sans nous écarter de notre sujet, puisque les pages qui vont suivre sont l'analyse de la plaidoirie de M^e Nogent-Saint-Laurens.

Il commença par établir la position du

docteur auprès du prince, position exceptionnelle et sacrée, si l'on tient compte de la phrase connue du testament de la reine Hortense :

« Je désire que Conneau puisse toujours rester auprès de mon fils. »

Obéissant à cette volonté suprême, le docteur quitta le château d'Arenenberg avec le prince, et le suivit en Angleterre.

A Boulogne il était près de lui.

La Conciergerie, le palais du Luxembourg et la citadelle de Ham les retrouvèrent ensemble.

Ayant subi les cinq ans de prison auxquels l'avait condamné la Cour des Pairs,

le docteur Conneau demanda et obtint de rester auprès du fils de sa bienfaitrice. Ami et médecin, sentinelle de la fidélité et de la science, il continua de veiller au seuil du prince captif avec un dévouement exemplaire.

« — Quand je vois chaque jour, s'écria Nogent-Saint-Laurens, le désir des richesses s'accroître, les instincts matériels dessécher le sentiment, la probité sacrifiée à l'opulence, l'esprit de spéculation descendre, et envahir la société, il m'est impossible de ne pas glorifier cette abnégation, qui est toute la vie du docteur Conneau, et qui rend en quelque sorte aujourd'hui sa défense glorieuse.

« Au milieu de nos esprits secs et cal-

culateurs, j'aime cet homme qui a tout oublié, excepté le dévouement; j'aime ces sentiments ardents et naïfs qui se détachent sur notre égoïsme froid et général : cela fait plaisir, cela donne du courage. C'est la lueur dans les ténèbres, la fleur près du glacier, la source d'eau fraîche à côté d'une route aride et brûlante. »

M^e Nogent établit ensuite que l'idée d'une évasion n'était venue au prince que sept ou huit jours avant de l'accomplir.

Une triste nouvelle était arrivée à Ham. Le roi Louis venait de tomber gravement malade. Il avait écrit à MM. de Montalivet, Decazes et Molé, sollicitant de ces messieurs, alors ministres, la liberté de son fils,

Le prince Napoléon lui-même, après une requête sans résultat au ministère de l'intérieur, écrivit directement au roi Louis-Philippe, lui demandant l'autorisation de se rendre à Florence et promettant sur l'honneur de revenir se constituer prisonnier.

Mais cette démarche resta sans succès.

Il acquit la certitude que sa mise en liberté, même provisoire, ne serait jamais signée par le roi ni par son conseil.

Alors il résolut de s'enfuir.

Charles Thélin, son valet de chambre, lui procura des vêtements grossiers.

Depuis quelque jours on travaillait à des

NOGENT-SAINT-LAURENS.

réparations urgentes dans la prison qu'habitait Louis Bonaparte. Le matin du lundi, 25 mai, dès sept heures, il passe un costume complet d'ouvrier, pantalon en toile bleue, blouse de même couleur, casquette usée sur la tête et sabots aux pieds. Pour se rendre méconnaissable, il coupe ses moustaches, peint ses sourcils en noir et passe sur son visage une teinte de rouge végétal.

Sa tête est couverte d'une perruque brune, très-épaisse, dont les boucles mal peignées tombent plus bas que ses oreilles.

Ainsi travesti, le prince charge sur ses épaules une lourde planche de sa bibliothèque, descend de sa chambre, et se

trouve presque aussitôt en face d'une sentinelle.

Il remarque chez le soldat un moment d'incertitude, et celui-ci fait un geste pour lui barrer le passage.

Mais Louis Napoléon ne semble même pas s'en apercevoir ; il continue résolûment sa route.

Bientôt il arrive devant la cantine.

Là se trouve un lieutenant de la garnison, qui, fort heureusement, lit une lettre, et le faux ouvrier peut traverser la cour.

Toute la garde le voit sans le reconnaître.

Aucun de ces hommes n'a l'ombre du

soupçon, et le tambour jette au prince fugitif le petit mot pour rire, à propos de son costume et de sa planche.

Enfin Napoléon franchit le dernier guichet sans encombre; le portier-consigne lui ouvre la porte...

Il est libre !

Après cette fuite si heureusement accomplie, le docteur Conneau ne devait avoir qu'une préoccupation, celle de donner au fils de la reine Hortense le temps de franchir la frontière.

Dans ce but il accumule tous les artifices et tous les stratagèmes.

M. le curé de Ham devait dire la messe

et déjeuner ensuite avec Napoléon. Le docteur lui fait porter une lettre, écrite d'avance, par laquelle le prince s'excuse sur une indisposition et le prévient de l'impossibilité de le recevoir ce jour-là.

A neuf heures, un gardien entre pour demander de la part du commandant de la citadelle des nouvelles du malade.

Le docteur Conneau les donne mauvaises, ajoutant que son Altesse vient de prendre un remède.

Et il envoie aussitôt un homme de service chercher de l'huile de ricin.

Pour donner une apparence de vérité à ses dires, il prend lui-même ce médicament; mais, quelques efforts qu'il fasse il

ne peut arriver à vomir. Alors il compose une mixtion de café au lait, de pain bouilli, d'acide nitrique et d'eau de Cologne qui simule assez bien des vomissements.

Vers une heure, le commandant de la citadelle se présente.

Conneau lui certifie que le prince va mieux, mais qu'il est encore bien fatigué. Le commandant n'insiste pas pour voir le malade, et, dans l'espoir de tromper sa surveillance jusqu'au lendemain matin, le docteur, après son départ, imagine de placer dans le lit vide de Louis Napoléon un mannequin fait avec du linge et des manteaux. Il coiffe cette effigie d'un foulard et lui tourne la tête vers la muraille.

A sept heures du soir, nouvelle visite

de M. Demarle. C'était le nom du commandant de la citadelle.

M. Demarle annonce que, le prince ayant été malade toute la journée, il est absolument nécessaire qu'il le voie et qu'ensuite il fasse son rapport. En conséquence, il insiste et pénètre dans la chambre à coucher.

— Le prince dort, chut! murmure le docteur.

A ce moment même se fait entendre un roulement de tambour.

— Ceci va le réveiller, dit M. Demarle. Je crois qu'il vient de se retourner dans son lit.

Tout en parlant il approche.

— Voilà qui est bizarre, dit-il, je ne l'entends pas respirer.

Seulement alors le soupçon commence à naître dans son esprit. Il repousse le docteur qui veut s'interposer encore, étend le bras et ne rencontre que le paquet de manteaux, de linge et de foulards, simulant à merveille la tête d'un malade... qui se portait fort bien.

— Parti ! s'écrie Demarle avec une exclamation de surprise, mêlée de colère.

— Oui, répond tranquillement l'ex-médecin de la reine Hortense, parti ce matin, à sept heures.

« Que M. le commandant Demarle, dit à cet endroit de la plaidoirie M^e Nogent, nous pardonne sa comparution devant les juges. Il a fait son devoir ; nous avons fait le nôtre. »

Le défenseur établit ensuite que, pour être accusé de complicité dans une évasion, il faut avoir agi pendant que le détenu était encore sous les verrous. Une fois celui-ci dehors, une fois l'évasion consommée, il n'y a plus rien de possible que des actes en faveur de la fuite, actes que la loi ne punit point.

« C'est, ajoute-t-il, le cas du docteur Conneau. Vous n'avez contre lui aucune preuve d'activité, aucune preuve de concours, si ce n'est après le moment où le

prince a eu franchi la poterne du fort de Ham. M. Conneau n'a donc pas favorisé l'évasion; il a favorisé la fuite hors de France. Donc, il n'a point commis de délit.

M^e Nogent-Saint-Laurens termina son plaidoyer par ces paroles, qui furent convertes d'applaudissements énergiques.

« Le docteur Conneau ne s'est point opposé à ce qu'un fils volât dans les bras de son père mourant... Est-ce une action coupable, messieurs? répondez-moi, et rappelez-vous que ce qui serait une vertu dans le ciel ne peut-être coupable sur la terre! »

Ce fut ensuite au ministère public à soutenir l'accusation.

Par l'organe de M. Rabasche-Duquesnoy, il prétendit que le vrai coupable était celui qui aidait à l'accomplissement définitif de l'évasion d'un prisonnier. « Si le commandant, dit-il à la fin de son discours, eût été averti à neuf heures, lors de la première visite du gardien, il pouvait encore signaler le prince à Valenciennes, où celui-ci perdait deux heures à attendre le convoi de Bruxelles. »

Après une longue délibération, les juges rentrèrent en séance, et le président prononça d'une voix émue un jugement qui renvoyait des fins de la prévention le commandant Demarle et les gardiens Dupin Saint-André et Yssaly, déclarant Charles Thélin et Henri Conneau seuls coupables d'avoir facilité par leur connivence

l'évasion du prince. Toutefois, eu égard aux circonstances atténuantes résultant des faits de la cause, on ne condamne le premier qu'à six mois et le second à trois mois d'emprisonnement.

Une correspondance de la *Revue de l'Empire* fait suivre des considérations suivantes le texte du jugement rendu :

« Plusieurs avocats du barreau de Paris et des départements, qui occupent à la Chambre une position élevée, avaient écrit au docteur Conneau pour obtenir de lui l'honorable mandat de présenter sa défense; mais le choix du docteur s'était arrêté, dès le principe, sur M^e Nogent-Saint-Laurens.

« Ce jeune avocat, dont la chaleureuse parole avait été si favorablement écoutée à la Chambre des Pairs, lorsqu'il eut à défendre le colonel Laborde, impliqué dans le procès de Boulogne, devait justifier une fois de plus la confiance que les amis du prince Napoléon ont mise, non pas seulement dans son incontestable talent, mais encore dans la droiture de son caractère et l'élévation de ses sentiments.

« Lorsque M^e Nogent-Saint-Laurens parle, on sent qu'il est convaincu. Sa persuasion vous gagne et son éloquence est forte, parce qu'elle est celle d'un honnête homme.

« La défense du docteur Conneau a été on ne peut plus habile.

« C'est avec un tact exquis, on doit le dire, qu'il a apprécié les circonstances de l'évasion et les actes de son client. Il a traité la question de droit avec l'expérience d'un jurisconsulte vieilli dans les luttes du Palais. Sa réplique a été pleine d'une verve toute française. La spontanéité du mot n'a nui en rien au bonheur de l'expression.

« M^e Nogent-Saint-Laurens a devant lui un bel avenir. Quoique l'un des plus jeunes avocats inscrits au tableau, il s'est placé tout d'abord au premier rang parmi ses émules les plus distingués. »

La Revue des Deux-Mondes a choisi notre héros pour son avocat en titre.

Il a défendu au Palais un grand nombre de littérateurs, entre autres Mérimée, Alexandre Dumas et Auguste Maquet.

Alexandre Dumas père et *seul* dit de M^e Nogent :

« — Je ne lui connais qu'un défaut : il aime trop la garde nationale ! »

Nous voudrions pouvoir accuser le grand Mousquetaire de calomnie. Par malheur le reproche est juste. Mais, dans sa passion pour la milice bourgeoise, notre avocat a été puni par où il a péché. Depuis le retour des cendres de l'Empereur, il est sous-lieutenant dans la garde à cheval et n'entrevoit pas la perspective d'un grade supérieur.

Heureusement, il a pris sa revanche au Palais.

Cedant arma togæ!

Après la révolution de 1848, M^e Nogent-Saint-Laurens resta ce qu'il était, simple avocat.

Lors du triomphe de la cause napoléonienne, il ne chercha point à se prévaloir de ses antécédents auprès du prince Louis. Mais l'élu du suffrage universel avait conservé bon souvenir du jeune défenseur du colonel Laborde : il lui envoya la croix et le désigna pour l'un des trois avocats de la liste civile.

M^e Nogent-Saint-Laurens fut nommé, en

1854, député du Loiret au Corps législatif.

En 1855, il défendit Célestine Doudet, cette institutrice anglaise, accusée d'avoir fait mourir par toutes sortes de mauvais traitements une petite fille confiée à ses soins.

Il avait contre lui Chaix-d'Est-Ange et M. le premier avocat-général, envoyé aux assises pour soutenir l'accusation.

Un acquittement prononcé par le jury couronna les efforts du défenseur. Il sortit victorieux d'une lutte engagée contre deux puissants antagonistes.

A la Chambre, Nogent-Saint-Laurens a

parlé dans l'affaire Montalembert avec un esprit merveilleux et une modération qui lui a valu d'universels éloges.

Il défendit, au mois de décembre 1856, devant le tribunal civil de la Seine, le lieutenant-colonel Félix Dubost contre les prétentions de madame veuve Audoin, qui demandait cent mille francs de dommages-intérêts pour la non-réalisation d'une promesse de mariage.

L'illustre Berryer appuyait la demanderesse.

On sait quel retentissement eut ce procès. Madame Audoin, beauté voisine de la quarantaine et mère d'un fils déjà grand, avait résolu de contracter un nouvel hyménée, deux mois après la mort de son mari et

sans se préoccuper de la législation ni des bienséances.

L'objet de son choix était M. Dubost, un des amis du défunt.

Caractère plein d'énergie et de violence, imagination exaltée, madame Audoin ne recula devant aucune tentative pour arriver à son but. Elle commença par la séduction, continua par la ruse et finit par les scènes tragiques.

Une première fois elle avala du laudanum à une dose qui ne compromettait pas ses jours.

Puis, abusant de l'émotion d'un saint ecclésiastique appelé pour lui administrer les derniers secours de la foi ; abusant du

chagrin de Dubost, qui déjà la croyait morte à cause de lui, elle obtint du prêtre qu'il prononçât quelques-unes des paroles employées par la liturgie pour la célébration des mariages.

Une semaine après, elle obtint une seconde victoire de ce genre.

Dans la sacristie d'une église, sans témoins, le même prêtre consentit à procéder à une bénédiction de fiançailles, cérémonie sans importance du rite catholique et qui n'engage en rien les contractants.

La famille de Dubost, persuadée que celui-ci était le jouet d'une intrigue, obtint qu'il partirait pour la Suisse.

Presque aussitôt, par une audacieuse ma-

nœuvre, madame Audouin découvrit la retraite du fugitif.

Sachant ensuite que, sur sa demande au ministre de la guerre, il venait de s'embarquer pour aller rejoindre nos troupes devant Sébastopol, elle n'hésite pas à s'embarquer elle-même pour la Crimée.

La voilà sous les murs de la ville qu'on assiège.

Mais ce n'est pas, comme tant de femmes héroïques, pour soigner les blessés et les mourants, c'est pour faire quitter la tranchée au colonel Dubost, « la tranchée noire, humide et sanglante ! » s'écria M^e Nogent-Saint-Laurens, dont les lecteurs de ce procès inouï peuvent se rappeler le magnifique mouvement oratoire.

« Le prêtre, continua-t-il, a chargé d'âmes, l'officier aussi.

« M. Dubost commande le génie de la 3^e division. Il a besoin de tout son sang-froid, de tout son courage, et, quand il est là, sous le drapeau de la France, devant la mort, vous venez lui faire des scènes de mélodrame¹, vous venez le démoraliser ? Il s'agit bien d'une promesse de mariage ! Le soldat au feu est sacré ; l'auréole de la gloire et du péril luit sur son front... Arrière ! Patience et résignation. Cet homme n'est plus à vous : il est à l'honneur, il est à la France ! »

1. Madame Audouin, dans un accès de folie étrange, s'était frappée d'un coup de poignard.

Le général en chef enjoignit à madame Audoin de repartir au plus vite pour Constantinople.

Mais ce n'était pas le dernier acte de ce drame bizarre.

Quand la guerre fut terminée, en 1856, et quand M. Dubost se trouva de retour à Paris, madame Audoin, munie d'un pistolet chargé, armé et amorcé, lui rendit visite à son domicile.

Toutes réflexions faites néanmoins, elle ne crut pas devoir se servir de l'arme meurtrière et jugea plus sage d'introduire une action en dommages-intérêts.

« Vous repousserez la demande de madame Audouin, dit aux juges, en terminant

sa plaidoirie, l'honorable et sympathique avocat. Une promesse de mariage n'a aucune valeur, et sa violation n'entraîne des dommages-intérêts qu'autant qu'il y a eu préjudice matériel et moral. Or ce préjudice est-il le fait de M. Dubost ? Tout le bruit qui éclate autour de ces aventures, c'est madame Audouin qui le provoque. Elle doit porter la peine de ses témérités, et cette peine sera le rejet de sa demande. »

Le tribunal fut de l'avis de M^e Nogent-Saint-Laurens : il déclara la veuve Audouin non recevable et mal fondée dans ses prétentions matrimoniales.

Peu de mois après, notre avocat eut le malheur d'être désigné d'office pour dé-

fendre l'exécrable Verger. Sous ce rapport, les chances judiciaires lui sont fatales, et, dans cette loterie des causes d'office, il a gagné tout récemment un autre lot fâcheux, la défense de l'assassin Pieri.

Nous ne voyons pas qu'il soit nécessaire, dans le cadre adopté pour cette histoire, de nous étendre bien au long sur l'exposé des doctrines politiques de notre héros.

Elles sont connues.

Qu'il nous suffise de citer la fin d'une plaidoirie prononcée, il y a trois ans, devant le tribunal maritime de Brest. M^e Nogent-Saint-Laurens, en réponse à M^e Berruyer qui avait traité un peu cavalièrement

le Corps législatif actuel, s'exprime en ces termes :

« Je suis le partisan fidèle de ce principe de sécurité et de prospérité politique qu'on appelle le principe de la séparation des pouvoirs. Sous aucun prétexte je n'entraverai la marche du Gouvernement par une opposition systématique et continue. Il y a des gens qui disent que cela vaut mieux et qui le prouvent par des exemples et par des résultats. Moi, je n'ai que ceci à répondre : D'accord avec les Chambres, le Gouvernement prend Sébastopol et fait l'Exposition universelle; c'est-à-dire qu'il accomplit un miracle des temps de paix au milieu des grands événements de la guerre. Ceux qui ne sont pas contents après cela me paraissent difficiles. »

La dernière cause célèbre, par ordre de date, où ait figuré M^e Nogent-Saint-Laurens est le procès du capitaine Doineau, dont les mystérieuses et dramatiques péripéties se déroulèrent au mois d'août 1857, devant la Cour d'assises d'Oran.

Certes les éléments de curiosité ne manquaient pas à cette affaire

Tout était de nature à remuer profondément l'opinion publique, la situation du prévenu, le caractère exceptionnel de l'attentat qui lui était imputé, l'éloquence à laquelle s'élevèrent les avocats célèbres qui soutenaient ou combattaient l'accusation, et enfin l'importance des questions d'autorité qui se discutaient pour la première fois.

Dans sa plaidoirie, aussi amère que brillante, M. Jules Favre se borna, comme on le sait, à de perpétuelles attaques et à de longues diatribes contre les bureaux arabes, « cet admirable système d'administration, dit un rapport adressé à l'Empereur en 1857, qui nous a conduits jusqu'au Sahara, grâce auquel Abd-el-Kader a été vaincu, les chefs indigènes ont été créés, les tribus ennemies soumises et la Kabylie domptée en une campagne.»

Les adversaires de l'armée, c'est-à-dire les partisans de l'administration civile, crièrent aux exactions, sans en prouver une seule.

On parla d'exécutions secrètes et de massacres de prisonniers, comme si nos

soldats et leurs chefs avaient gagné sur cette terre d'Afrique la contagion de la barbarie, comme s'il était possible d'installer un doux régime de mansuétude et de philanthropie aux frontières du Maroc, là où le brigandage est en permanence, où l'on pille, où l'on détrousse, où l'on assassine.

Quelques faits regrettables furent envenimés sous les animations de la parole. On en profita pour calomnier en masse l'armée et la gloire, pour ne plus tenir compte du salut du pays, et pour jeter cette pâture à l'opinion, toujours rapide en France, et souvent malveillante.

Le triomphe de M^o Nogent, qui consacra sa verve généreuse à la défense de l'accusé

Doineau, fut sa discussion sur la valeur des révélations qui chargeaient son client.

Il en démontra toutes les contradictions, toutes les incohérences, tous les mensonges.

Personne n'osa le suivre sur ce terrain. Il démontra par des preuves irréfragables que les soupçons auxquels le capitaine était en butte avaient pour origine une erreur, une phrase mal traduite. On avait pris, dans la lettre d'un révélateur, le mot arabe *donau*, qui signifie *assemblée, réunion*, pour le nom de Doineau, et, comme le faisait observer l'honorable avocat, cette confusion fatale avait fort bien pu inspirer aux véritables assassins la pensée de rejeter

sur un chef *roumi* la responsabilité de ce grand crime, pour sauver leurs têtes.

La péroraison de M^e Nogent entraîna l'auditoire, animé pourtant de sentiments hostiles contre le prévenu, par cela seul qu'il représentait le pouvoir arbitraire de l'épée.

« Doineau, s'écria-t-il, n'a que sa vie dans cette affaire. Il est soldat, qu'est-ce que la vie d'un soldat? un défi perpétuel jeté à la poudre, au canon, à la mort! Doineau est soldat : pour lui la mort n'est rien.

« Mais une idée me donnait l'insomnie et le vertige. Quoi! me disais-je, sur

cette terre d'Afrique qui est la conquête et qui sera pour nous le miracle de la civilisation, sur cette terre où nos soldats ont marqué et marquent leur gloire, il se sera trouvé un Français, un officier, qui aura conçu une haine arabe, qui aura commandé une bande d'assassins ! Quel deuil pour mon pays, quelle tache pour nos armes ! Eh bien, cela n'est pas, non cela n'est pas, cela ne pouvait pas être ! Les révélations ignobles que vous savez n'ont pas monté jusqu'à la loyauté militaire du capitaine. Le brouillard tombe, il ne s'élève plus ; il ne saurait obscurcir la vérité.

« Messieurs, je le dis avec toutes les inspirations du cœur, avec toutes les forces de la raison, avec tous les élans de la

conscience, cet homme est innocent ! cet officier est un homme d'honneur ! »

On sait que le verdict de la Cour déclara Doineau coupable d'avoir par dons, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, provoqué au crime et donné des instructions pour le faire commettre.

Elle lui refusa le bénéfice des circonstances atténuantes et le condamna à la peine de mort.

On sait aussi que la Cour de cassation rejeta le pourvoi du capitaine.

Mais l'Empereur, usant de son droit de grâce, a commué la peine du malheureux officier, en celle de la prison perpétuelle, qui n'est point infamante.

Doineau conserve sa décoration et son grade.

En 1857, Nogent-Saint-Laurens fut réélu député du Loiret au Corps législatif par 16 805 suffrages sur 17 770 votants.

Il est rare qu'un candidat touche d'aussi près à l'unanimité.

Toutes les sympathies sont acquises à notre héros, soit à la Chambre, soit au Palais, où il ne rencontre pas un ennemi, où chacun rend justice à son travail, à sa persévérance, à son talent de premier ordre. Il serait déjà garde des sceaux, peut-être, s'il était moins ami de la retraite et s'il ne mettait pas à s'effacer le même soin

que le commun des hommes met à se produire.

Ses débuts, nous l'avons dit, ont eu lieu à la Cour d'assises, et avec beaucoup trop d'éclat pour ne pas donner carrière à la malveillance des détracteurs.

En ce monde, il est une chose que le vrai mérite rencontre infailliblement sur son chemin, c'est l'envie.

On a insinué que Nogent-Saint-Laurens était un avocat plus brillant que solide ; on a dit : « C'est l'homme de la passion plutôt que l'homme de la science. »

Il suffit de l'entendre plaider une seule fois dans les affaires civiles pour reconnaître l'injustice d'une telle assertion. Tout

récemment, à la Cour impériale de Paris , il discuta et fit établir, grâce à un plaidoyer savant et profond , un point de droit relatif à la séparation de corps entre étrangers, et cela malgré le respectable précédent d'un arrêt de cassation cité par l'adversaire. Jamais avocat n'a traité les questions arides et sèches de jurisprudence avec plus d'intérêt, plus de méthode et plus de clarté. Sa parole, au sein même des débats litigieux, où l'éloquence de tant d'autres se fatigue et disparaît, conserve toujours la fougue, le feu, la couleur. Sous cette verve féconde, la pensée se maintient nette, précise, élégante; elle captive, elle charme, sans jamais lasser l'auditoire , et l'on peut

1. Audience du 13 février 1858, — troisième chambre, — présidence de M. Partarrieu-Lafosse.

dire que personne mieux que notre orateur ne sait dégager la langue du droit de tout ce qu'elle a de soporifique et de glacial.

Seul au Palais, peut-être, il suit sans vertige les argumentations abruptes, que ses confrères ne gravissent qu'avec lenteur et à l'aide du bâton ferré du tâtonnement. Plus agile et plus heureux, Nogent les franchit d'un bond, comme le chamois franchit les glaciers et les précipices. Il retombe toujours d'aplomb, sans chanceler.

La souplesse, la force et la grâce sont les trois qualités dominantes de ce beau talent.

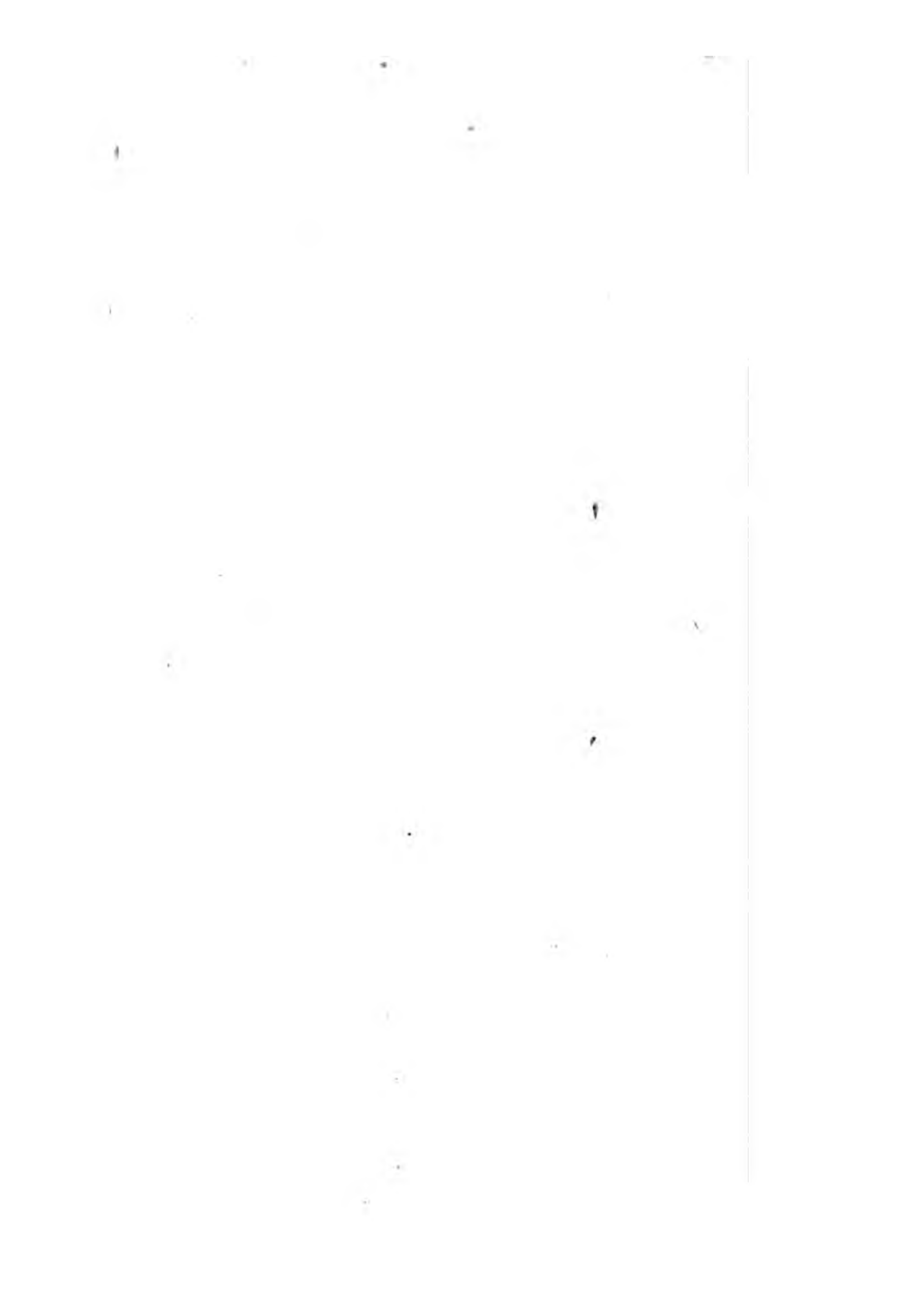
FIN.

Man sijn amice

1. In un povero momento di libertà

non puoi van. mille amici

G. Vignati & C.



VIENT DE PARAÎTRE

HISTOIRE-MUSÉE
DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPUIS
L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES JUSQU'À L'EMPIRE

PAR
AUGUSTIN CHALLAMEL

ACCOMPAGNÉE
DES ESTAMPES, COSTUMES, MÉDAILLES,
CARICATURES, PORTRAITS HISTORIÉS ET AUTOGRAPHES
LES PLUS REMARQUABLES DU TEMPS

TROISIÈME ÉDITION

Le succès qui a accueilli les deux premières éditions de ce livre pourrait, à la rigueur, nous dispenser d'entrer dans de nouvelles explications sur l'intérêt des matières qu'il traite. et

sur l'importance des nombreux documents qu'il contient; mais il nous a semblé qu'il ne serait pas hors de propos aujourd'hui de dire quelques mots sur la pensée de l'auteur, sur le plan qu'il a suivi et sur les motifs qui doivent faire, à notre avis, désirer en ce moment une réimpression de cet ouvrage.

L'Histoire-Musée de la République française n'est pas, à proprement parler, une histoire de la République, c'est-à-dire un récit plus ou moins détaillé des événements publics groupés et appréciés suivant la passion politique, le système ou l'école philosophique de l'auteur; elle n'est pas non plus, comme on pourrait le penser, un simple recueil de documents, plutôt fait pour les écrivains que pour les lecteurs; elle tient à la fois de ces deux genres de livres; plus impartiale et moins so-
lelle que les narrations des historiens, en ce qu'elle se borne, la plupart du temps, à exposer les circonstances dans lesquelles se sont produits les lettres, les dessins, les emblèmes, les caricatures, dont elle retrace et conserve l'image exacte comme autant de

monuments des luttes des partis, elle est moins sèche aussi et plus instructive qu'une simple collection de pièces, parce que, en guidant le lecteur par un récit rapide des faits qui relient entre elles ces productions si diverses de l'esprit français pris sur le fait dans le moment où la surexcitation des passions de parti lui donne l'essor le plus énergique, elle met l'observateur intelligent à même d'en déduire des enseignements utiles.

On pourrait dire que *l'Histoire-Musée de la République française* est la chronique du mouvement quotidien de l'esprit français pendant la Révolution.

Quant à l'opportunité du moment choisi pour cette réimpression, nul ne contestera qu'elle ne saurait se produire plus à propos que dans ces temps de calme si favorables à la méditation, ces temps où les esprits sérieux aiment à chercher dans l'étude impartiale du passé la raison d'être du présent et la leçon de l'avenir.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

L'Histoire-Musée de la République française, par AUGUSTIN CHALLAMEL, formera deux volumes grand in-8 jésus.

350 gravures sur acier et sur bois, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, illustreront cet ouvrage, qui sera publié en 72 livraisons à 25 cent., et en 12 séries brochées à 1 fr. 50 cent.

Chaque livraison contiendra invariablement 16 pages de texte, avec gravures, plus *deux gravures* sur acier ou sur bois, tirées à part, ou une gravure et un autographe.

Prix de la livraison, 25 centimes

LES PREMIÈRES LIVRAISONS SONT EN VENTE

ON SOUSCRIT A PARIS

CHEZ GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE GUÉNÉGAUD, 15

Et chez tous les Libraires de la France et de l'Étranger.

VIENT DE PARAÎTRE :

LA

BOURSE

SES ABUS ET SES MYSTÈRES,

PAR

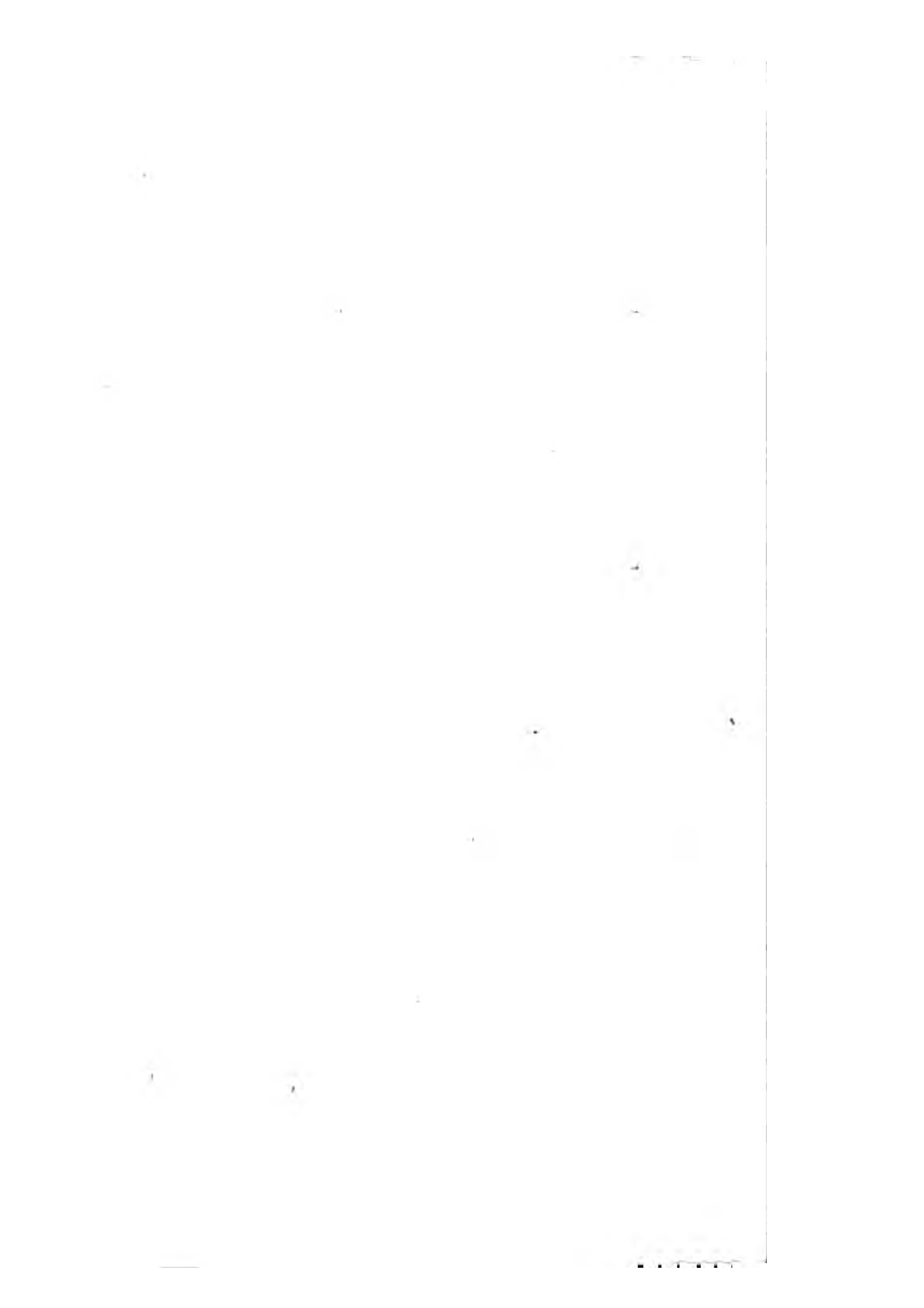
EUGÈNE DE MIRECOURT.

1 vol. gr. in-8.

PRIX : 5 FRANCS.

5 FRANCS 50 *reçu franco par la poste.*

Paris. — Typ. de Galltet et Cie, rue Git-le-Cœur, 7.



CONSIDÉRANT





Carey, del. et sc.

Imp. de Margoan 67. r. S. Jacq Paris

CONSIDÉRANT

D. T. G. HAVARD.

LES CONTEMPORAINS

CONSIDÉRANT

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais-Saint-Martin

**Et chez tous les Libraires de France
et de l'Étranger**

L'auteur se réserve le droit de traduction et de reproduction à l'étranger

CONSIDÉRANT.

Vers la fin du dernier siècle, un obscur commis marchand, du nom de Charles Fourier, homme étrange en qui la nature s'était plu à réunir les plus hautes facultés intellectuelles et l'extravagance la plus co-

lossale, s'avisa de découvrir que le christianisme et ses doctrines sévères avaient pris l'humanité à rebours et s'opposaient radicalement à l'essor de ses destinées.

« Le devoir, dit ce singulier apôtre, vient des hommes, et l'attraction vient de Dieu.

« Or, l'attraction, c'est la libre tendance de nos passions.

« Toute attraction est une chose naturelle, légitime, à laquelle il est impie de résister. Céder à ses attractions, voilà où est la vraie sagesse, car les passions sont comme une boussole permanente que Dieu a mise en nous. »

On n'accusera pas un pareil dogme de

s'envelopper systématiquement de ténèbres.

Fourier déclare que toutes les passions de notre nature sont saintes et bonnes. A l'en croire, elles ressemblent aux notes de la musique, lesquelles ont chacune leur valeur propre.

Il s'agit tout simplement de bien jouer du grand instrument qu'on nomme l'humanité, de mettre les dissonances à leur place, de composer le clavier des passions, des penchants, et l'on fait couler sur la terre des flots de lait et de miel, et l'on réalise tous les rêves de l'âge d'or chanté par les poètes.

Au retour de la campagne d'Egypte, Na-

poléon, frappé de la lecture d'une page, tombée par hasard sous ses yeux, en fit chercher l'auteur.

Mais on ne put le découvrir, personne ne le connaissait.

Longtemps plus tard, en 1825, Fourier ne comptait encore que deux adeptes au fond de sa province : un sourd-muet et une femme.

Quatre ou cinq mois avant la révolution de Juillet, sa *Théorie des quatre mouvements* fut achetée sur le quai des Grands-Augustins par un jeune élève de l'École Polytechnique.

C'était Victor Considérant.

Il venait de sortir de l'École un des premiers de la promotion.

Tête exaltée jusqu'à l'absurde, âme sèche et froide, esprit mathématique, il tombe en extase à la lecture des rêveries de Charles Fourier. Tous les arguments de ce fou lui paraissent déduits avec la précision de l'algèbre.

Aussitôt, dans le feu de son enthousiasme, il rédige un long article sur la doctrine phalanstérienne.

Le *Mercure de France* accepte cet essai bizarre, où un cerveau de vingt ans, enivré d'équations et de problèmes, expose avec délire la doctrine du maître inconnu, loi d'harmonie universelle destinée à unir dans un magnifique ensemble la nature tout

entière, association mystique des éléments organiques, des corps inertes, des astres, des destinées terrestres, des passions, des couleurs, des sons, des animaux et des plantes.

Charles Fourier habitait alors Paris.

Il vivait dans un grenier, avec vingt-cinq sous par jour, qu'il gagnait en faisant des copies de lettres pour les négociants.

Etranger au mouvement positif des esprits et ne lisant jamais les journaux, il eut seulement connaissance au bout de six semaines de l'article publié par le *Mercur*e de France.

Le bonhomme se rendit au plus vite

dans les bureaux, afin de connaître le disciple qui arborait sa bannière avec tant d'intrépidité.

On lui nomma M. Victor Considérant et on lui donna son adresse.

La première entrevue de ces deux personnages fut décisive.

Charles Fourier se trouvait en présence d'un jeune homme, à l'esprit vif et spontané, sceptique et railleur au fond, mais entraînant, familier, plein de fougue et plein d'ardeur.

Victor, au bout de quelques minutes d'entretien, le séduisit entièrement par son imagination bouillante et son imperturbable audace.

CONSIDÉRANT.

Il subjuga du premier coup ce vieillard, dont l'existence n'avait été qu'une longue vision, et qui, n'ayant jamais mis le pied sur le terrain des réalités, devait se laisser vaincre sans combattre par un caractère vif, subtil, prompt aux entreprises, qui lui promettait d'achever son œuvre avec l'initiative énergique de ses vingt ans.

— Maître, lui dit Victor, vous avez créé un monde : il faut maintenant que je le colonise !

Ambitieux jusqu'à la frénésie, Considérant n'avait qu'un seul but en acceptant les idées fouriéristes avec cette chaleur extrême : il voulait arriver par une voie nouvelle et rapide.

Il rêvait le rôle de chef de secte.

— J'opposerai, se disait-il, le système nouveau à celui de Saint-Simon, dont le cercle d'influence grandit chaque jour, et je dresserai autel contre autel !

Comme beaucoup d'autres héros de ce siècle d'égoïsme et d'instincts matériels, il se préparait à incendier le monde pour faire cuire la marmite de son ambition.

Personne ne peut dépeindre ce que Charles Fourier eut à souffrir de la part de l'homme qui se proclamait déjà son successeur.

! C'est un secret entre Dieu et lui.

Quand l'amertume débordait de son

âme, il s'épanchait, de temps à autre, dans le sein de quelques intimes et se plaignait du manque absolu de conviction de son disciple.

— Hélas ! murmurait le pauvre homme, Considérant propage notre doctrine comme il vendrait des denrées coloniales ! C'est, de sa part, une industrie qui le fait vivre et qui l'aide à satisfaire ses passions. J'ai introduit le loup dans la bergerie. Que de mal il causera un jour !

L'homme simple et naïf que Victor Considérant appela son *illustre père*, mourut de faim dans une mansarde de la rue Saint-Pierre-Montmartre.

Son successeur prononça sur sa tombe un discours plein d'éloquence.

Considérant naquit, en 1805, à Salins, ville du Jura. Son père était professeur de rhétorique dans un collège de l'Université.

Victor fit d'assez bonnes études littéraires; mais sa vocation l'entraînait vers les X et les A + B. Sa famille l'envoya à l'École Polytechnique en 1823. Il en sortit avec les épaulettes de sous-lieutenant du génie.

En 1831, il se trouvait à Metz avec le 2^e régiment de ce corps.

Déjà, depuis cinq ou six ans, il avait répandu les théories fouriéristes dans le cercle de ses camarades de promotion. L'atmosphère de l'ancien collège de Na-

varre en reste fatalement imprégnée, et les souffles orageux de la politique n'ont pas eu la puissance de chasser de l'École ces miasmes délétères.

Victor employa ses loisirs de garnison à prêcher la nouvelle doctrine aux officiers ses collègues.

Il ouvrit à Metz des conférences publiques qui obtinrent un certain succès de curiosité, mais ses supérieurs militaires ne goûtèrent point cette propagande.

Considérant se raidit contre leur intolérance.

Quelques actes d'insubordination, dont il se rendit coupable, le mirent tout à fait mal avec ses chefs. Il envoya sa démission

au ministre de la guerre, la motivant, dit un journal de l'époque, sur les devoirs nouveaux que lui créait un système philosophique à soutenir et à développer par la voie de la presse.

Le maréchal Soult avait alors le département de la guerre. Il répondit à son subordonné :

« Monsieur,

« Le corps d'état-major a besoin de bons officiers comme vous. Je n'accepte pas votre démission ; mais je vous accorde un congé illimité. Si vous ne réussissez pas dans vos plans de réforme, vous viendrez reprendre dans l'armée le rang qui vous appartient.

Cette lettre parfaitement authentique est une preuve nouvelle de la complicité du Système dans le développement des sottes doctrines soulevées contre le Catholicisme. »

Louis-Philippe s'appliquait à susciter chaque jour au clergé, qu'il supposait lui être hostile, des embarras nouveaux.

Considérant revint donc à Paris.

Et, comme il se trouvait en demi-solde, c'est-à-dire à peu près sur le pavé, son premier soin fut de créer, conjointement avec Charles Fourier, un journal qui avait pour titre : *le Phalanstère*.

On le devine, ce journal se donnait mis-

sion de répandre dans le public les idées de la nouvelle école.

Autour d'eux se groupent quelques prosélytes, hommes d'intelligence fourvoyés ou ambitieux, aspirant à devenir exploiters.

Mais l'église phalanstérienne comptait surtout au nombre de ses amis les avocats dédaignés par la veuve et l'orphelin, les littérateurs échoués, les médiocrités prétentieuses, les paresseux et les ignorants.

Une propagande active travaille les provinces.

Tous les niais, tous les badauds, tous les esprits inquiets et avides de nouveauté

viennent grossir les rangs d'une secte, dont les rêves égalitaires flattaient les manies chimériques de notre époque.

La plus importante recrue de l'école fouriériste, fut M. Jules Chevalier, qui renonça traîtreusement à ses premières amours saint-simoniennes et au Père Enfantin.

Disons ici que Fourier, utopiste plein de désintéressement, n'avait cru faire qu'une prophétie à longue échéance. Il pensait qu'un laps de temps considérable nous séparait encore des âges d'harmonie.

Teile n'était pas l'opinion de Victor Considérant.

Le noble disciple ne voulut pas déshériter le présent au profit de l'avenir. Il résolut d'exploiter sans retard, et sur une large échelle.

Voyant s'augmenter chaque jour le nombre des prosélytes, il ne se contenta plus des cotisations mensuelles qui, dans le principe, avaient soutenu le journal et nourri ses fondateurs.

Décidé à frapper un grand coup, il décréta la fondation du premier phalanstère.

Un membre de la Chambre basse, M. Baudet-Dulary (quel nom de prédestiné!) consacra presque toute sa fortune à la réalisation des théories attrayantes et passionnelles.

De vastes terrains situés à Condé-sur-Vesgres furent mis par cet honorable et par MM. Devay frères à la disposition des disciples de Fourier.

On commença les travaux.

Les friches furent données en culture, et l'on construisit quelques bâtiments d'exploitation rurale.

Mais l'expérience n'aboutit qu'à la ruine de ceux qui en supportaient les frais. Il en fut de même de nouvelles tentatives, postérieurement faites en Belgique et au Brésil.

A la mort de Fourier, survenue en 1837,

Victor Considérant se proclama le grand-prêtre de l'église phalanstérienne.

Toutefois, comme cela avait eu lieu chez les saint-simoniens, il ne recueillit pas à l'unanimité la succession du maître.

Il y eut schisme.

Certains dissidents assez nombreux, groupés autour d'un M. Édouard de Pompery, combattirent l'usurpation et publièrent journal contre journal.

Malgré les échecs essuyés par nos faiseurs, lorsqu'ils avaient voulu réduire en pratique leurs belles théories, le nombre des adhérents s'accroissait tous les jours.

Les simples veulent être trompés.

Si le *Phalanstère* cessa de paraître, la *Phalange* prit bientôt sa place.

D'ailleurs, à l'exemple des fils de Saint-Simon, nos fouriéristes usaient pleinement de l'intrigue et du charlatanisme pour arriver à la propagation de leurs principes.

Eux aussi donnaient des fêtes, des bals, des concerts dans ce magnifique hôtel de la rue de Tournon, où s'était alors installée leur école, et qu'une de nos célébrités médicales, M. le docteur Philippe Ricord, habite aujourd'hui.

Le succès prodigieux des autres sectes et les fortunes brillantes amassées en un clin d'œil par les ex-disciples du Père

Enfantin excitèrent les convoitises et favorisèrent beaucoup sans doute la rapide extension du fouriérisme.

Mais la coupable connivence du pouvoir y contribua plus que toute autre chose.

Outre la satisfaction qu'il éprouvait à molester l'Eglise, le gouvernement de 1830 avait un autre motif d'honorer de ses sympathies la propagande audacieuse de ces folles doctrines. Il s'imaginait établir, avec leur secours, une diversion salutaire aux tendances démocratiques que l'opposition développait de plus en plus dans certaines couches de la société.

Comme le saint-simonisme, la religion de Fourier n'était effectivement, avec d'autres principes et sous d'autres formes,

que l'anéantissement complet, absolu de la liberté et de la spontanéité individuelle, c'est-à-dire l'idéal du despotisme et de l'esclavage.

L'ordre de choses, créé en juillet, ne voyait aucun péril à laisser circuler des systèmes qui semblaient servir très-utilement les intérêts de sa politique.

D'ailleurs, les divers organes de la secte fouriériste faisaient à l'idée républicaine une guerre impitoyable, autant et mieux que les feuilles à la solde de la rue de Jérusalem.

Qui sait? Comme elles peut-être ils étaient payés pour cette honnête besogne.

La caisse des fonds secrets a tant de mystères et s'ouvre à tant de monde !

Afin d'édifier le lecteur à cet égard, nous allons ouvrir un livre très-curieux, publié par M. Considérant, de 1834 à 1838, et qui s'intitule *Destinée sociale*. L'auteur, après avoir prouvé que la République est une chose absurde, impossible, digne de la haine de tout homme intelligent, finit par traiter les républicains de *requins* et de *voleurs*.

C'est comme nous avons l'avantage de vous le dire.

Ah ! si jeunesse savait !

L'œuvre est dédiée au roi Louis-Philippe,

à titre de chef du gouvernement, de premier propriétaire de France, et comme au personnage le plus intéressé à l'ordre, à la prospérité publique et particulière, au bonheur des individus et des nations.

Vous pourrez y lire ceci :

« Quant aux soldats de la République, ce sont en général des caractères ardents, — les uns ambitieux, roués, poussant aux agitations, parce qu'ils ont confiance dans leur courage personnel, dans la force de leurs poignets pour se faire jour et s'élever très-rapidement et très-haut, quitte à tomber très-rapidement et très-bas, ainsi que cela se voyait il y a quarante ans, ils en

acceptent la chance ; — les autres, ardents aussi, rêvant le bien par la République, sans se rendre compte de ce que serait en réalité une République, si l'on en bâclait une aujourd'hui en France. »

Mais voici quelque chose de plus édifiant sur l'émancipation politique des masses

« Où en est-on de nos jours? A persuader à la nation qu'elle doit, pour son bonheur, concéder à tous les citoyens les droits politiques d'élection et d'éligibilité. En présence des affreuses réalités d'ignorance, de grossièreté, d'incapacité, de misère surtout, il faut que la politique soit bien impudente pour avoir le front de leurrer la nation à ce point, et que la nation

soit bien sotté et bien niaise pour se laisser *matagraboliser* ainsi ! Le beau et ingénieux moyen, pour remplir les estomacs du peuple, que de lui concéder les droits politiques ! Le beau moyen pour lui donner une instruction large, l'attacher aux bonnes mœurs, lui procurer un travail lucratif ; le beau moyen, en vérité, par l'élection primaire !! »

Ouvrez le volume à la page 437.

Après avoir tracé un tableau rapide des excès de la révolution française et flétri les doctrines démagogiques des Montagnards de 93, M. Victor Considérant s'écrie :

... « Oh ! pitié ! pitié ! Et c'est sur ces cadavres que les vers n'ont pas achevé de

ronger, c'est en présence de ces mêmes signes des temps dont l'apparition a précédé ces épouvantables catastrophes, c'est aujourd'hui que des rhéteurs amoureux de popularité s'en viennent perfidement caresser les passions démocratiques de la jeune génération par de délirantes paroles, et mentir effrontément au bon sens, pour avoir occasion de *palabrer* et de *plaventrer* devant elle!... Holà! vous qui parlez, vous répondrez de vos paroles! »

Abstenons-nous pour l'heure de toute espèce de commentaires.

M. Considérant ne tarda pas à recevoir la récompense de ses principes *honnêtes*.

En 1842, il fut nommé par la bourgeoisie membre du conseil général de la Seine.

Quelque temps après, on le vit se présenter à la députation dans le département du Haut-Rhin, avec l'appui de la préfecture, qui fut toutefois impuissante à le faire nommer.

Ne soyez point surpris de cette bienveillance du pouvoir envers M. Considérant, car, à cette époque, il était devenu le propriétaire et le rédacteur en chef d'un journal quotidien de Paris.

C'était un homme à ménager.

L'importance d'une pareille tribune dans la sphère des intérêts politiques n'avait pas échappé au flair de l'ambitieux

chef de secte. Il avait organisé depuis trois ans, à cet effet, une quête générale et permanente, et bientôt le but qu'il se proposait fut atteint.

La quête finie, on compta.

Plusieurs centaines de mille francs étaient en caisse, et la *Démocratie pacifique* prit naissance.

Victor, en sa qualité de grand-maître de l'ordre, se constitua, de l'assentiment de ses disciples, une rente viagère de cinq mille francs avec les capitaux qui se trouvaient sans emploi dans le journal.

Il faut que tout le monde vive.

Au moyen de la *Démocratie pacifique*, l'influence du successeur de Fourier s'accrut singulièrement, et la secte accomplit des progrès merveilleux. De nouveaux adeptes firent affluer l'argent dans les coffres du phalanstère, qui s'ouvraient devant chaque recette avec une avidité toujours croissante.

La *petite correspondance* de cette feuille restera longtemps célèbre dans les annales du puff et de la mystification.

En moyenne, chaque numéro contenait vingt réponses du genre de celle-ci :

« A Monsieur Auguste E, à Lyon : —
Reçu les 207, merci. Bon courage, continuez. Le jour du triomphe approche.

Vous êtes évidemment destiné à de grandes choses. »

Ou bien encore :

« A Monsieur B..., à Marseille : — Votre lettre est d'une intelligence d'élite. Nous sympathisons de cœur avec vous et nous ne manquerons pas de mettre à profit vos judicieuses observations. Jusqu'aujourd'hui nous n'avons pas encore reçu les 150 annoncés. Vérifiez à qui la faute, etc., etc. »

Le truc, comme on voit, consistait à provoquer chez les frères, par ces épanchements naïfs et par ces confidences si sincères, la productive manie de l'imitation.

QUINZE CENT MILLE FRANCS forment le

total des sommes englouties par la *Démocratie Pacifique*, jusqu'au moment de sa chute.

Ce sont les chiffres officiels.

Le chapitre des dépenses, resté secret, nous échappe, et le plus merveilleux de la chose, c'est que jamais disciple désillusionné ne s'avisait de se plaindre d'avoir été pris pour dupe.

Ah ! c'est un excellent métier que celui de réformateur et de prophète !

Si vous voulez savoir avec quel judicieux exposé de doctrine et avec quelles superbes descriptions on amenait toutes ces finances,

daignez lire les quelques lignes qui vont suivre :

Elles sont l'analyse succincte d'un grand article publié par l'*Illustration* du 7 mars 1846.

LE PHALANSTÈRE.

Sur les bords fortunés d'un beau fleuve, au sein de la campagne la plus fertile et la plus riante, s'élève, — c'est-à-dire s'élèvera quand l'harmonie règnera sur la terre, — l'imposant édifice de la société nouvelle. L'ordonnance en est noble, élégante, sévère. Nulle part l'utilité n'y est sacrifiée ou la beauté négligée. Le palais est double dans son étendue, et de vastes cours plan-

tées d'arbres verts sont renfermées dans son enceinte.

Au milieu du bâtiment principal se dresse la *tour d'ordre*, siège du télégraphe, de l'horloge, de la bannière et des signaux. A droite et à gauche se développent des ailes gracieuses, repliées sur elles-mêmes en fer à cheval.

Une large galerie ornée de fleurs et des chefs-d'œuvre de l'industrie, étend sa colonnade autour de l'édifice à la hauteur du premier étage, se projette dans les airs au-dessus du jardin, et offre entre les diverses parties du phalanstère des communications faciles, à l'abri des intempéries, chauffées en hiver, aérées en été.

La disposition intérieure du bâtiment

est aussi sage que l'aspect en est beau ; les ailes sont consacrées aux métiers incommodes et bruyants. Au centre se trouvent les salles de repos et d'étude, la bourse... — Quoi ! une bourse encore en harmonie ! nous n'en serons pas délivrés ? — Rassurez-vous, ce sera la bourse du travail. Le capital rapportera cent pour cent, ce qui n'empêchera pas le travailleur de gagner au moins cinquante francs par jour.

A côté de la bourse, le théâtre et le temple, à l'usage de ceux qui en éprouveront le besoin. Leur nombre diminuera chaque jour, et le temple finira par être métamorphosé en une salle de concerts.

Les cours ombragées servent de promenade aux vieillards et aux convalescents.

Elles présentent aux regards charmés des tableaux enchanteurs du genre de ceux que les civilisés ont la petitesse de reléguer à la Salpêtrière et aux Petits-Ménages.

Dans cette heureuse demeure vivent seize à dix-huit cents personnes, travailleurs associés, trouvant dans cette association des bénéfices assez considérables pour pouvoir assurer au dernier d'entre eux un minimum suffisant en toutes choses (nourriture, vêtements, logement, ustensiles), une garantie de bien-être qui le délivre de toute inquiétude pour lui et les siens.

La misère est donc abolie, et la richesse assurée à la société.

Voyez en effet. Pour les trois cents fa-

milles d'un village, il faut trois cents greniers, autant de caves, autant de cuisines. Associées, elles n'ont plus qu'un seul grenier, qu'une seule cave et qu'un feu. Cent laitières qui vont perdre cent matinées à la ville sont remplacées par un petit char suspendu portant un tonneau de lait. Cent cultivateurs qui vont avec cent charettes, un jour de marché, perdre cent journées dans les halles et les cabarets, sont remplacés par trois ou quatre chariots que deux hommes conduisent.

Au lieu de trois cents ménagères, dix femmes suffisent à la préparation des aliments et aux détails domestiques. Économie de temps, économie d'argent ; le profit ne peut pas manquer d'être énorme, et tout, d'ailleurs, est mieux fait.

La culture, par exemple, n'est-elle pas supérieure? Obligés de consulter leurs besoins, les petits propriétaires ne peuvent obéir aux convenances naturelles. L'un met en prairie telle pente propre à la vigne; l'autre place le froment où conviendrait le fourrage. Les trois cents familles perdent leur temps et leur frais à se barricader par des clôtures; la crainte du vol oblige à des récoltes intempestives. Partout l'intérêt particulier s'oppose au bien public. La culture intégrale du sociétaire échappe à tous ces inconvénients; elle n'a jamais à subir les chances de l'ignorance ni les nécessités de la pénurie individuelle.

D'ailleurs, à côté de cette économie générale, premier fruit de l'association, se trouve une autre source de richesses, bien

plus grande encore : c'est l'attrait surprenant que chacun des associés ressent pour le travail.

Oui, dans le phalanstère, le travail est devenu un plaisir, et l'on s'y livre avec passion.

Chacun d'abord ne suit que son goût, c'est-à-dire qu'il adopte tel ou tel mode de travail, selon son inclination naturelle ; puis, pour éviter la monotonie, de deux heures en deux heures, il passe à un autre ordre d'occupation, et cette rapide succession renouvelle, ranime l'intérêt et le zèle.

Enfin les travailleurs se trouvent toujours réunis en grand nombre, groupes et séries. Seul, on se ralentit, on se décou-

rage aisément ; en commun, au contraire, le travail se fait avec émulation, avec ardeur ; les forces s'exaltent et se doublent.

A côté de cette émulation enthousiaste, quels sont les *centres véhicules inhérents à l'esprit de série*, comme dit Fourier ? Ces véhicules ce sont les passions, les passions de toute espèce, celles de l'âme et celles de la chair, qui non-seulement ne sont plus bridées, mais se trouvent excitées, irritées, chacune d'elle étant considérée comme un ressort divin.

Peut-être, par exemple, avez-vous regardé jusqu'ici la gourmandise comme une passion assez brutale et assez immonde. Eh bien, dans le phalanstère elle est honorée, encouragée, développée, comme le

sont les belles passions de l'honneur et de la gloire. Chacun doit faire du soin de sa table une affaire de la plus sérieuse importance, afin de piquer le zèle de ceux qui produisent.

Même ce n'est pas assez d'être gourmet, il faut que l'habitant du phalanstère développe quelque peu les forces de son estomac. Le travail attrayant multiplie les produits. Si on ne les consommait pas, le travail, devenant inutile, cesserait d'être passionné, et la société serait frappée au cœur. « Si les harmoniens, dit Fourier, étaient limités à la dose d'appétit des civilisés, quel emploi feraient-ils d'une masse de denrées septuple de la nôtre ? Chacun doit s'intriguer pour exciter chez le peuple un appétit fréquent, une prompte diges-

tion. Grâce à ce régime nouveau, les forces humaines doivent être doublées, triplées, et cent jeunes filles harmoniennes pourront terrasser cent grenadiers de nos jours. »

Après la gourmandise, la passion que la loi phalanstérienne s'efforce le plus de développer, c'est l'amour.

Dans la phalange, chaque homme sera libre de posséder toutes les femmes, et chaque femme tous les hommes. Cette licence ne peut leur être refusée. Elle sera même honorée ; elle est un devoir aussi bien qu'un droit.

Pourtant, au milieu de cette promiscuité universelle, la loi reconnaît trois titres

principaux, trois sortes de possessions pour ainsi dire conjugales :

Les favoris et favorites en titres,

Les géniteurs et les génitrices;

Les époux et les épouses.

Ces derniers doivent avoir au moins deux enfants l'un de l'autre; les seconds n'en ont qu'un; les premiers n'en ont pas. Une femme peut avoir à la fois un époux, un géniteur, un favori, plus de simples possesseurs qui ne sont rien devant la loi et dont le nombre n'est pas limité.

C'est ainsi qu'en harmonie tout s'exécute avec l'entraînement de la passion. Les travaux les moins agréables comme

les plus nécessaires ne font pas exception à la règle générale.

Mais, allez-vous dire, il y en a de si ré-pugnants que personne ne s'y trouvera prédestiné. Immense erreur! Fourier, ayant vu un jour des enfants se crotter à plaisir, en conclut aussitôt que cet âge aimait la malpropreté et qu'il avait, par exemple, une attraction passionnée pour le curage des égouts. De là l'enrôlement des adolescents dans les *petites hordes* et les *petites bandes*, ou séries de malpropretés, divisées en *sacripans* et *sacripanes*, *chenapans* et *chenapanes*, *garnements* et *garnementes*, etc.

Voulez-vous juger des immenses bénéfices que doit produire le travail attrayant

Fourier a fait à ce sujet un simple calcul, par lequel il démontre qu'aussitôt l'harmonie établie sur le globe, les poules pondront par année pour cinquante milliards de francs. L'Angleterre payera intégralement sa dette rien qu'avec le produit du tiers des œufs.

Maintenant, comment se partage cette masse énorme de bénéfices ?

Il n'y a plus de salaires bien entendu. Tous les associés sont rétribués par dividendes. La part est faite à chacun des trois agents de la production, *capital, travail, talent*, en raison directe de l'utilité et en raison inverse de l'attrait.

Le travail est la faculté industrielle la

plus rétribuée, parce qu'il est la plus nécessaire; le *talent* l'est moins que les deux autres à cause de ses agréments. Les travaux se distinguent, d'après le même principe, en nécessaires, utiles et agréables; les plus rebutants et les plus pénibles sont les mieux rétribués. En dernier lieu se trouve le *talent*, dont la part serait encore assez riche, telle que Fourier la lui a faite. Chaque phalange voterait à Franklin TROIS FRANCS pour l'invention du paratonnerre; — UN FRANC à Racine pour la tragédie de *Phèdre*; — DEUX SOUS à Lebrun pour sa plus belle ode, — UN SOU à Haydn pour sa meilleure symphonie. De cette façon, pour peu que les phalanges s'élevassent au chiffre qu'a rêvé Fourier, celui de trois ou quatre millions, vous voyez

que les hommes de talent se feraient encore d'assez beaux honoraires.

Quant à la constitution hiérarchique de l'harmonie phalanstérienne, les titres de souveraineté s'échelonnent depuis l'*unarque* qui commande à une phalange jusqu'à l'*omniarque* qui est l'empereur du globe. (La phalange métropolitaine est située sur les rives du Bosphore.) Il y a aussi le *duarque* qui règne sur quatre phalanges, le *triarque* sur douze, le *tétrarque* sur quarante-huit, et le *douzarque* sur un million de phalanges.

Cette souveraineté est alternée, élective, périodique, mobile, capricieuse; elle ne pèse point, n'offusque point, ne comporte aucune attribution monarchique.

La cosmogonie n'est pas la moins intéressante partie du système.

Regardant notre globe comme malade, Fourier prétend s'en faire le médecin, le guérir, lui rendre sa force primitive, c'est-à-dire améliorer les terrains, donner de la régularité aux saisons, réchauffer et rajeunir le monde, grâce à une couronne boréale, espèce d'anneau semblable à celui de Saturne, qui se fixera sur le pôle nord, dissoudra ses glaces et rendra ses mers navigables. Alors les orangers fleuriront dans la Sibérie ; les flots de l'Océan perdront leur amertume et se changeront en une boisson agréable. L'existence humaine deviendra deux fois plus longue ; nous acquerrons des sens inconnus, et même il nous poussera des membres iné-

dits. Pour comble d'avantages nous aurons une lune nouvelle, à la place de cette vieille et décrépète planète, dont nous avons eu jusqu'ici la sottise de nous contenter...

Et cætera ! et cætera!!!...

Après avoir lu cet exposé du système, ne vous semble-t-il pas, chers lecteurs, être sous l'influence d'une sensation analogue à celle qu'on éprouve au sortir d'une maison de fous?

Voilà cependant à quelles promesses venaient se prendre les disciples de M. Victor Considérant!

Tous ces moutons phalansthériens réclamaient à grands cris la mise en pratique de la théorie harmonienne. Les temps étaient propices, l'argent abondait, les âmes crédules affluaient chaque jour plus nombreuses.

On se décida à un nouvel essai, qui eut lieu en Bourgogne, à Cîteaux, dans les bâtiments et sur les terres de l'ancienne abbaye de ce nom.

Monsieur Victor assurait que le phalanstère de Condé-sur-Vesgres n'avait avorté de cette façon misérable, que faute d'un capital suffisant. Il s'arrangea pour ne plus tomber devant les mêmes obstacles.

Un riche anglais, Arthur Young, tint à

honneur de payer tous les frais de l'entreprise, et se chargea de la diriger.

En huit mois, l'honorable gentleman avait dépensé huit cent mille francs.

La propriété fut vendue aux enchères, afin de désintéresser les créanciers, et la colonie, se dispersant au plus vite, laissa le pauvre insulaire se tirer comme il pourrait de ce désastre.

Néanmoins on ne se décourageait pas à Paris.

Une crise passagère contraignit bien l'école fouriériste à désertir son aristocratique demeure de la rue de Tournon, pour se loger provisoirement dans un assez modeste rez-de-chaussée de la rue de Seine ;

mais les prédications allaient leur train ; mais les écus recommencèrent à pleuvoir dans la caisse béante de la *Démocratie Pacifique*, et bientôt on eut de quoi se pourvoir d'un local plus convenable.

Monsieur Victor et sa suite transportèrent leurs dieux Lares dans cet hôtel de la rue de Beaune, occupé aujourd'hui par le *Cercle agricole*¹.

Au plus fort de la splendeur de son

1. En 1846 et 1847, Eugène Sue était un des auditeurs les plus assidus et les plus fervents des conférences fouriéristes de la rue de Beaune. On le regardait là comme le moraliste par excellence, et Considérant disait : « Le livre le plus moral qui ait paru dans ce siècle, ce sont les *Mystères de Paris*. Fleur-de-Marie est une révolution sociale. » Cette ignoble et scandaleuse épopée était bien digne de leur admiration !

journal, notre utopiste charlatan contract mariage avec mademoiselle Clarisse Vigoureux, fille d'un bas-bleu fouriériste, auteur des *Paroles de Providence*.

Quelques mois après éclate la révolution de février.

Considérant voit dans l'agitation des esprits une occasion favorable pour propager ses doctrines. Il se mêle au mouvement en toute hâte, et la *Démocratie pacifique*, organe exclusif jusque-là d'une théorie abstraite, devient subitement l'une des feuilles révolutionnaires les plus exaltées.

Le même homme qui, sous la monarchie, répudiait dans ses ouvrages toute affinité avec les républicains, se montre

fougueux clubiste et s'efforce de persuader aux masses que la formule phalanstérienne est la République dans toute sa perfection.

Il parvient à séduire quelques enthousiastes.

Puis, ne se contentant plus du rôle de chef de secte, il se lance dans la carrière politique, grâce à son élection de représentant à l'Assemblée constituante.

Nous n'entrerons pas dans tous ses actes publics, à dater de cette époque; le détail en serait trop long.

Qu'il nous suffise de rappeler en deux mots les infructueuses tentatives du grand-

prêtre du phalanstère pour convertir à la religion de Charles Fourier ses collègues de la Chambre.

La tribune servait de chaire à cet apôtre ambitieux; mais ses discours n'obtenaient pas le moindre succès.

Enfin, un jour, on le somme d'expliquer clairement sa doctrine, de dire en quoi elle consiste, quelles en sont les bases positives, et quels résultats elle peut donner, si on la débarrassé de tout le fatras de paroles et de toutes les excentricités ridicules dont il l'enveloppe aux yeux du vulgaire.

Pressé de mettre son idée à nu, le disciple de Fourier réclame cinq séances de

nuit¹ pour accomplir cette tâche, condition *sine quâ non*.

Déjà nos lecteurs le devinent, son infailible panacée consistait à transformer les quarante mille communes de France en autant de phalanstères, régis par la loi du travail attrayant et passionné.

La proposition croula sous les rires de l'Assemblée.

A une autre époque, il sollicita du gouvernement le château et la forêt de Saint-Germain, pour y établir un phalanstère modèle, offrant, en cas d'insuccès, de se rendre à Charenton.

1. Afin, disait-il, de ne pas nuire aux travaux ordinaires de l'Assemblée.

Les ministres lui répondirent qu'il y avait déjà assez de fous à traiter.

Cette réponse lui parut impertinente.

Il porta sa requête à la Chambre, où elle reçut un accueil plus brutal encore.

Si notre fouriériste s'était borné à demander une subvention modeste de quinze cents à deux mille hectares, à défricher et à phalanstériser en Algérie, l'Assemblée n'y eut peut-être pas regardé de si près. Mais comme il s'agissait de distraire de la fortune publique une valeur immédiatement réalisable de plusieurs millions, on ne lui fit pas même l'honneur de discuter sa proposition.

La Chambre passa à l'ordre du jour pur et simple.

Victor Considérant fut un des orateurs les plus excentriques de 1848.

Il y avait, un soir, chez Lemardelay, grande réunion de représentants de la Montagne. On s'entretenait de l'attitude des membres de l'Assemblée nouvelle.

— Citoyens, disait Victor, nos neuf cents commis font de triste besogne! Ils s'arrêtent à la surface politique, au lieu de creuser et de fouiller l'élément social jusqu'au tuf, au lieu de percer avec les sondes de l'observation les couches profondes de peuple.

— Le diable m'emporte! s'écria fort grossièrement le citoyen Nadaud, maçon élu par la Creuse, à entendre parler ce gaillard-là, on croirait qu'il demande une république artésienne!

Suivant le célèbre Victor, tous les codes humains étaient faux par cela même qu'ils existaient.

— Je vous certifie, disait-il, que si la société était établie dans ses conditions normales, elle fonctionnerait d'elle-même, sans cet amas de prescriptions et de restrictions législatives. C'est pourquoi, à ces codes humains, rédigés au hasard, adoptés par convention et maintenus par la force, il faut se hâter de substituer le vrai droit,

le droit naturel, le droit *émané de Dieu*, et qui est l'expression des rapports résultant de la nature même des êtres et des choses.

— Pour moi, s'écria un auditeur, je ne demande pas mieux que de suivre ce droit-là. Mais qui viendra nous le révéler? A quels signes le reconnaitrons-nous? Ce droit *émané de Dieu* ne serait-il, à vrai dire, qu'une émanation de M. Victor Considérant? Voilà qui serait déplorable!

Et le public d'éclater de rire.

Mais le grand pontife du phalanstère ne se décourageait pas pour si peu de chose.

Il expliquait le lendemain, dans un autre endroit, le mystère du travail attrayant.

— Le travail devenu un plaisir, disait-il, en vérité, la proposition sent le paradoxe, et ces deux mots hurlent de se trouver ensemble. Oui, en apparence, mais non en réalité. Car, je vous le demande, le bal n'est-il pas, sans contredit, un plaisir et des plus vifs ? Cependant, lorsqu'on y réfléchit, quoi de plus maussade et de plus fatigant que de marcher, courir, sauter toute une nuit dans une chambre ? On me payerait cher, je vous le jure, pour me livrer à cet exercice, s'il n'avait avec lui quelque chose qui le rend plaisir. Ce quelque chose, c'est la compagnie de belles jeunes filles, dont chacun se dispute les doux regards ; c'est la présence de nos amis ; ce sont les douces causeries, c'est la musique encore. Eh bien, ne remar-

quez-vous pas que tous ces accessoires qui font de la danse, triste travail par lui-même, une chose si pleine d'attraits, nous pouvons les introduire dans nos ateliers? Rien ne nous empêche d'avoir près de nous, au milieu de nos groupes de travailleurs, nos mères, nos amis, nos amantes rien ne nous empêche encore, dans es moments de fatigue, de nous aider de la musique, de stimuler l'émulation de chacun. Nous pouvons aussi avoir des ateliers propres, convenables, bien aérés, et dès lors, je vous le demande, travailler dans de semblables conditions ne sera-ce pas un plaisir? Quand elles seront réalisées, le travail sera de bon ton; l'oisiveté sera méprisée, et, s'il existe encore des malfaiteurs, soyez sûrs qu'on les condam-

•

nera non au travail, mais au repos forcé.

Monsieur Victor se rengorgeait après cette aimable tartine, pensant avoir convaincu tout l'auditoire, quand un personnage à l'œil moqueur demande la parole.

C'est Alfred Darimon, l'ex-secrétaire de Blanqui, passé depuis quelques semaines au service de Proudhon.

Il a déjà quelque chose de la logique serrée du maître.

— Permettez-moi, dit-il à Considérant, de réfuter vos sophismes. Quand bien même on pourrait rendre le travail attrayant, j'en serais désolé pour deux raisons : la première, c'est que, tel qu'il est,

le travail contribue essentiellement à la dignité et à la moralité de l'homme. J'ajoute qu'il est impossible que le travail, quel qu'il soit, puisse s'accomplir sans attention, c'est-à-dire sans effort, sans fatigue. Le propre de la distraction, de la récréation, c'est de permettre à l'esprit et au corps de se détendre tout à son aise; le propre du travail, c'est de les contenir, de les fixer, de les appliquer à un même objet. Vous ne changerez point cela. Variez donc, tant qu'il vous plaira, vos exercices; prenez tour à tour, comme le conseille Fourier, la plume, la bêche ou le rabot; travaillez à côté de vos femmes, de vos *génératrices* ou de vos *pagesses*; cuisez le pain en cadence, ou faites des bottes au son de la flûte et du flageolet, il arrivera

toujours de deux choses l'une : ou les travailleurs auront les doigts et l'esprit à la besogne, et, dans ce cas, les concerts et les conversations dont ils seront entourés ne seront pour eux qu'une fatigue de plus, par l'effort qu'il leur faudra faire pour se soustraire à cette distraction ; ou bien ils prêteront l'oreille aux bavardages et à la musique, et, dans ce cas, ils ne feront rien qui vaille. Maintenant, voulez-vous ma seconde raison ? La voici. Vos phalanstériens, en supprimant la peine qui accompagne le travail, supprimeraient en même temps la douceur du repos auquel il nous prépare. Le plaisir et la peine ne nous sont agréables et pénibles que par la comparaison que nous faisons de l'un à l'autre. Rien ne serait

plus fastidieux que de s'amuser toujours; rien de plus facile à amuser que l'homme laborieux, rien de plus difficilement amusable que celui qui se promène tout le long du jour de distraction en distraction.

Notre impartialité d'historien nous force à déclarer que M. Victor ne trouva point de réponse à ces arguments.

Il resta bouche close, et l'auditoire le bafoua.

Mais ce grand apôtre était vraiment incorrigible, ce qui arrive presque toujours à ceux qui ont trouvé moyen de remplir leur bourse avec une doctrine creuse.

Ne s'avisa-t-il pas, un soir, d'aborder la question saugrenue des amours phalanstériennes?

Ce fut une bouffonnerie splendide.

Il débuta par montrer tous les marmots de la commune sociétaire logés à l'entre-sol, et ayant la faculté de voir *quelquefois* les auteurs de leurs jours, qui peuvent communiquer avec eux ou s'en isoler, suivant leurs convenances.

— Diable ! fit un interrupteur, voilà des convenances bien inconvenantes !

M. Victor sourit gracieusement et continua :

— De l'entre-sol, dit-il, dès qu'il est devenu pubère, l'enfant monte au premier.

Il entre, si c'est un garçon, dans le quartier des *vestels*, si c'est une fille, dans le quartier des *vestales*. Toutes les jeunes filles resteront parfaitement sages, tant qu'il leur plaira de l'être et qu'aucun *vestel* ne leur aura plu. Jusque-là, elles se distinguent en *vierges d'apparat*, en *vierges d'harmonie*, en *vierges de talent* et en *vierges de faveur*.

— Peste ! vous aurez donc aussi les onze mille vierges ? s'écria le même personnage, en éclatant de rire.

— Citoyen, reprit Victor choqué, *vierge* ici n'est qu'un mot, puisque tout à côté de ces jeunes filles marchent les jeunes garçons qui accomplissent avec elles les fonctions de l'entraînement,

— Oh! oh!

— Et qu'elles prennent pour époux, sans maire, sans notaire et sans curé, passant ainsi du *vestallat* au *demoisellat*.

— Mais pourquoi ce nom de *demoisellat*, et pourquoi pas *mariage*?

— Parce que l'un n'est pas la même chose que l'autre. Le *demoisellat* est un mariage, si vous le voulez; ce n'en est pas un, si vous ne le voulez pas. Etes-vous de la série de *constance*, vous ne choisissez qu'une femme, et vous vivez avec elle jusqu'au tombeau. Appartenez-vous, au contraire, à la série de la *papillonne*, vous laissez demain votre vestale, et vous en allez prendre une seconde, puis une troisième, etc.

— Fort bien ! mais si je suis de la série de *fidélité* et que ma femme cultive la *papillonne*, j'entrerai nécessairement dans la série des... Sganarelles.

— Allons donc ! fit un autre assistant goguenard, pure objection de civilisé ! La série que vous dites n'existera pas dans le phalanstère. Tous les époux étant plus ou moins... Sganarelles, aucun d'eux ne le sera en définitive, et il n'y aura point de bâtards, puisqu'il n'y aura pas d'enfants légitimes.

— C'est parfaitement clair, dit M. Victor, ne comprenant pas, ou ne voulant pas comprendre qu'on se moquait de ses harangues.

Exposer de pareilles théories, c'est en faire voir le ridicule odieux, l'étrange et déplorable immoralité. Donc il est superflu de les combattre et de se mettre en frais d'indignation pour si peu.

Tout récemment en Belgique, M. Victor a dit le dernier mot de sa doctrine.

Il y avait déjà, dans une première conférence, établi ses principes fondamentaux avec la diffusion qui lui est propre; mais les néophytes liégeois n'avaient pas compris du premier coup les développements héroïques de la sensualité sociétaire.

— Tranchons le mot, dit alors Considérant : dans les idées du maître, maigrir est un crime ; la fièvre est un blasphème, et

la mélancolie est un sacrilège. Plus vous pesez, plus vous êtes saint. Soyez gras, joufflu, rose; digérez les truffes et le Clos-Vougeot; prenez des glaces quand il fait chaud, du punch quand il fait froid. Ayez un bon lit de plumes, des tapis sous vos pieds, une bonne voiture, voilà l'élixir de l'évangile phalanstérien.

Notez que tout ceci est textuel. Nous ne changeons rien au discours de l'apôtre.

Le journalisme satirique faisait bonne justice de ces prédications matérialistes et châtiait de son mieux ces épouvantables extravagances.

Chaque jour voit nos sociaux
Nous octroyer des mots nouveaux.

Hier, c'était le Proudhonisme,
Puis vint le Considérantisme ;
On nous a fait voir l'Échangisme
Et nous nageons dans l'Absurdisme.
Il ne faut pas s'en étonner,
Et nous devons bien pardonner
Aux barbares le barbarisme.

On vit, un jour, entrer, rue de Beaune, une députation assez nombreuse d'Anglais touristes, empressés de rendre hommage aux gloires du phalanstère. Ils répondirent à une chaleureuse improvisation du grand pontife, en s'écriant :

— Oh ! *retournez-vous ! retournez-vous ! Nos étions venus pour voir votre perfectionnement !*

Ils parlaient de la queue phalanstérienne, ornée d'un œil au bout.

Monsieur Victor ne put les satisfaire.

Il perdit beaucoup dans l'estime de ces honnêtes fils d'Albion.

Vers cette époque, le club fouriériste eut l'audace d'imprimer un libelle ayant pour titre : *Jésus-Christ devant le conseil de guerre*. Ce scandaleux factum inspira les strophes suivantes :

A notre Christ, — Dieu leur pardonne! —
Ils se comparent, ces mutins,
A ce Rédempteur qu'environne
L'auréole aux rayons divins.

Ces apôtres des jouissances
Et des systèmes attrayants,
Ils osent au Dieu des souffrances
Offrir leurs impurs mouvements!

Quoi! ces hommes à l'œil farouche,
L'envie et la révolte au cœur,
Et toujours l'injure à la bouche,
Parleraient au nom du Seigneur!

Ces disciples aux mots stériles
Se lapident par leurs écrits;
Ils causent des Saints-Évangiles
Comme de leurs *premiers-Paris*.

On n'entendait au vrai Calvaire,
Où brûlait un céleste feu,
Que le bruit saint de la prière,
Qui de la croix montait à Dieu.

Sur leur Montagne, ils hurlent, jurent,
Ceux que l'enfer rejetterait,
Et ces démons se défigurent
Où le Christ se transfigurait.

On peut dire que les prédications

odieuses de la *Démocratie pacifique* contribuèrent pour beaucoup aux sanglantes journées de Juin.

Considérant vit s'engager la lutte avec le plus grand calme.

Une part lui était réservée sans doute dans un triomphe destructeur de la société.

Le combat durait depuis deux jours. Paris nageait dans le sang, l'épouvante saisissait tous les cœurs. Une dizaine de personnes, réunies aux bureaux du journal, s'entretenaient de ces événements affreux. C'étaient des adeptes pour la plupart. On entendait le canon gronder, la fusillade retentir. Victor Considérant, seul, paraissait indifférent et froid.

— N'est-ce pas horrible, lui dit un de ses disciples, de songer que des êtres humains, à propos d'idées, chimériques peut-être, s'égorgent avec une telle fureur ? Cela ne vous émeut donc point ?

— Vous ne serez jamais qu'un enfant ! répondit le maître en haussant les épaules. Ne reconnaissez-vous pas la théorie de l'attraction passionnelle ? Ceci en est l'application pure et simple. Deux passions opposées s'entrechoquent et se brisent : laissez faire !

Tôt ou tard l'opinion, devait détruire et replonger au néant les sectes impures, qui avaient l'outrecuidance de vouloir substituer à notre civilisation chrétienne, dans

l'intérêt de quelques ambitieux, une forme de société nouvelle, au risque d'ouvrir pour nous des abîmes.

Une réaction s'opéra chez tous les hommes sages. Ils se reconnurent et se rallièrent.

Bientôt le socialisme phalanstérien s'éteignit sous l'indifférence; les prosélytes ne vinrent plus, et la caisse se vida.

Néanmoins l'industrie du chef de cette église mourante la soutint quelque temps encore. Grâce à son journal et à une affiliation de plus en plus directe aux membres de la Montagne, Considérant parvint à se faire élire de nouveau à l'Assemblée législative.

Mais son séjour y fut de courte durée.

On le vit tout naturellement prendre part à la conspiration du 13 juin, après l'insuccès de laquelle il se réfugia chez nos bons alliés d'outre-Manche.

La Cour de Versailles le condamna par contumace à la déportation.

Privé de son pilier fondamental, la *Démocratie pacifique* agonisa jusqu'au 2 décembre, et mourut.

Sur les rives de la Tamise, monsieur Victor parvint à faire de nouvelles recrues pour l'idée fouriériste.

Un Anglais, Albert Brisbane, consentit à l'accompagner au Texas et à payer de ses deniers une nouvelle expérimentation phalanstérienne aux environs de la rivière

Rouge, où le gouvernement de l'Union américaine leur concéda, gratis, douze à quinze mille acres de terrain.

Ce dernier essai eut encore des résultats plus décisifs que les précédents.

Il ne dura que cinq mois et dévora un petit million.

Dans tous ces cataclysmes financiers, monsieur Victor ne compromet pas sa fortune personnelle. Il capitalise prudemment ses rentes et recueille çà et là des legs splendides, que lui font, en mourant, quelques adeptes têtus.

On nous assure que la princesse Belgiojoso, la même qui a combattu aux barricades de Rome contre les troupes fran-

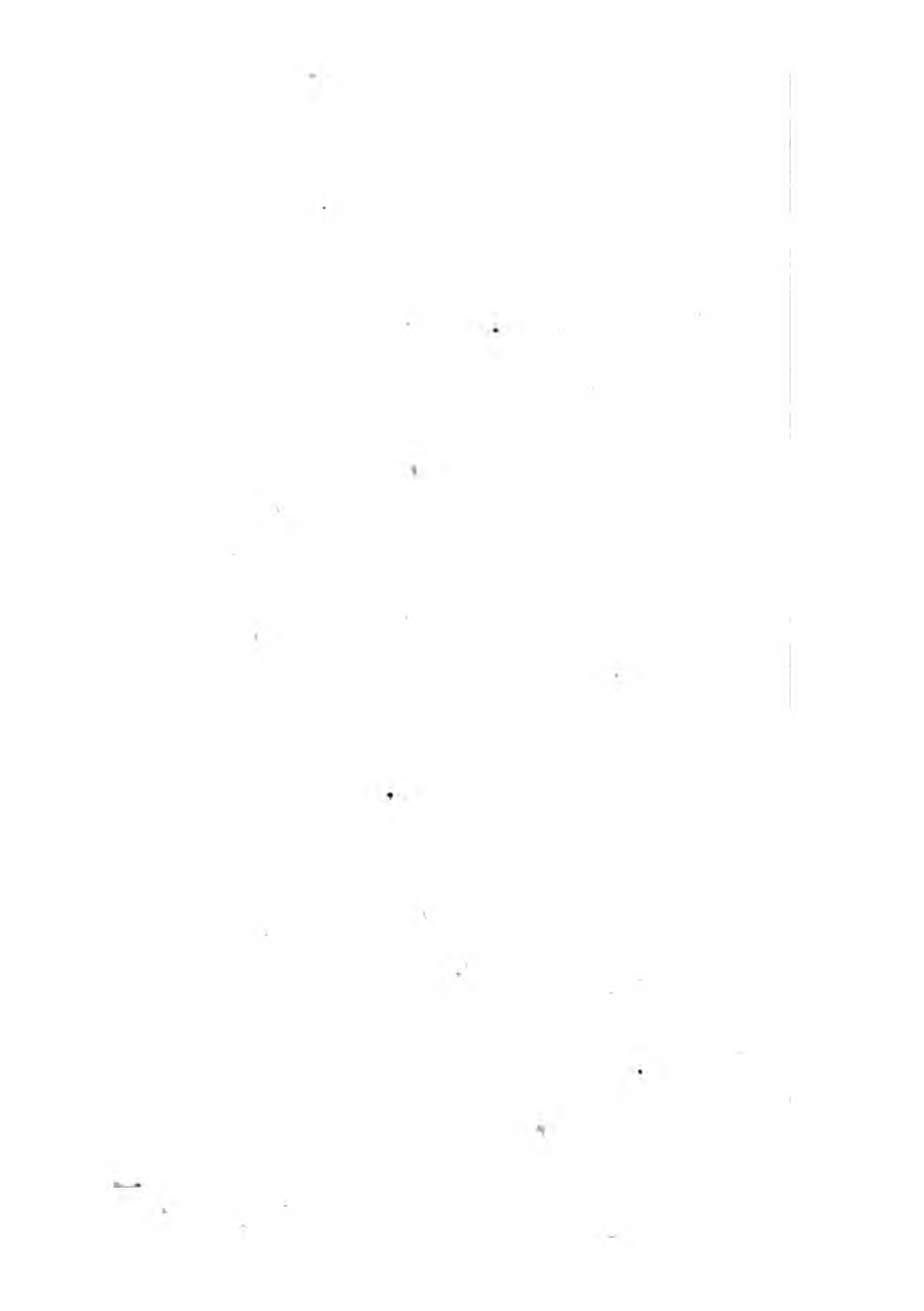
çaises, vient de faire passer sur la tête de Considérant, par un fidéi-commis, la totalité de son immense fortune.

Aimable phalanstérienne !

Vous voyez que, depuis son retour à Londres, M. Victor n'est pas à plaindre.

Il jouit de l'amitié de la princesse, de l'estime particulière de Mazzini, et fait chorus de républicanisme écarlate avec le citoyen Vasistas.

FIN.



Monsieur,

~~Fait l'honneur de vous~~
~~vous en voir par votre~~

trous autorisés à notre curieuse "

Reuz, Mreuz, avec mes
remerciements, l'assurance de votre
amitié et distinction

Cordialement

100

100

100

100

100

100

100

100

100

LA VÉRITÉ POUR TOUS

JOURNAL CRITIQUE ET LITTÉRAIRE

BUREAUX A PARIS, RUE MONTMARTRE, 55

— 613 —

Le titre de ce nouveau Journal indique suffisamment quelles doivent être ses tendances, dans un siècle de mensonge, d'agiotage et de matérialisme.

Ses rédacteurs ne se nomment pas.

Ou ils tiennent à se laisser deviner, ou ils se croient trop peu célèbres pour attirer le public à l'amorce de leur nom.

QUI LIRA VERRA

Le Journal *LA VÉRITÉ POUR TOUS* paraîtra le jeudi de chaque semaine, et le premier numéro sera publié le jeudi 10 décembre 1857.

On s'abonne à Paris, rue Montmartre, 55.

Le Journal se vendra :
Chez GUSTAVE HAVARD, LIBRAIRE, 15, rue Guénégaud, et boulevard Sébastopol (rive gauche).
Chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX de Paris.

Et chez

TOUS LES LIBRAIRES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

Un Numéro — Trente centimes

PRIX DE L'ABONNEMENT :

POUR PARIS

Un an, **16 francs.** — Six mois, **9 francs.**
Trois mois, **5 francs.**

POUR LES DÉPARTEMENTS

Un an, **18 francs.** — Six mois, **10 francs.**
Trois mois, **6 francs.**

POUR L'ÉTRANGER

Le port en sus, selon les pays.

Envoyer, pour le prix de l'abonnement, une valeur sur Paris ou un mandat sur la poste à M. Viriot, administrateur-gérant de la VÉRITÉ POUR TOUS, rue Montmartre, 55. (Affranchir.)

NOTA. Les personnes qui ajouteront **DEUX FRANCS** à leur abonnement et qui s'abonneront pour un an, d'ici au 4^{er} janvier prochain, recevront franco, comme étrennes et comme témoignage de gratitude, le magnifique ouvrage des *Confessions de Marion Delorme*, par Eugène de Mirecourt, deux volumes de chacun 500 pages grand in-octavo, cotés dix **FRANCS** nets en librairie.

PETITES CAUSES CÉLÈBRES

DU JOUR

PAR FRÉDÉRIC THOMAS

Prix : 50 centimes le volume.

Il paraît un vol. par mois. — Douze vol. par an.

Les souscripteurs à douze volumes les recevront FRANCO à domicile, au fur et à mesure de leur publication, en payant d'avance. — Neuf volumes sont en vente.

PARIS, 6 FR. — DÉPARTEMENTS, 8 FR.

VOLUMES A 50 CENTIMES

AVEC GRAVURE.

LE PALAIS-ROYAL, par LOUIS LURINE.

LE CARNAVAL, par BENJAMIN GASTINEAU.

LE MONT-DE-PIÉTÉ, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

LES TUILERIES, par JULIEN LEMER.

L'OPERA, par ROGER DE BEAUVOIR.

LES HALLES, par A. DE BARGEMONT.

LE JARDIN DES PLANTES, par CHARLES DESLYS.

LE PÈRE-LACHAISE, par BENJAMIN GASTINEAU.

LE PANTHEON, par ÉMILE DE LABEDOLLIÈRE.

LE LUXEMBOURG, par MAURICE ALHOY.

PARIS LA NUIT, par EUGÈNE DE MIRECOURT (*sous presse*).

LES BINETTES CONTEMPORAINES

PAR

JOSEPH CITROUILLARD

REVUES PAR COMMERSON

Soixante portraits par NADAR.

Dix volumes à 50 centimes.

Le même ouvrage est publié en deux volumes
à 2 fr. 50 c.

LES BALS PUBLICS

A PARIS

ÉTUDE PARISIENNE

PAR VICTOR ROZIER

Un fort volume in-32. — Prix: 1 fr.

OUVRAGE COMPLET

LES CONFESSIONS

DE

MARION DELORME

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Les Confessions de Marion Delorme, par Eugène de Mirecourt, formeront 2 vol. grand in-8° jésus.

20 gravures sur *acier* et sur *bois*, tirées à part, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, il-

Illustreront cet ouvrage, qui sera publié en 60 livraisons à 25 cent.

Chaque livraison contient invariablement 16 pages de texte. Les gravures sont données en sus.

Une ou deux livraisons par semaine.

L'ouvrage complet 15 francs.

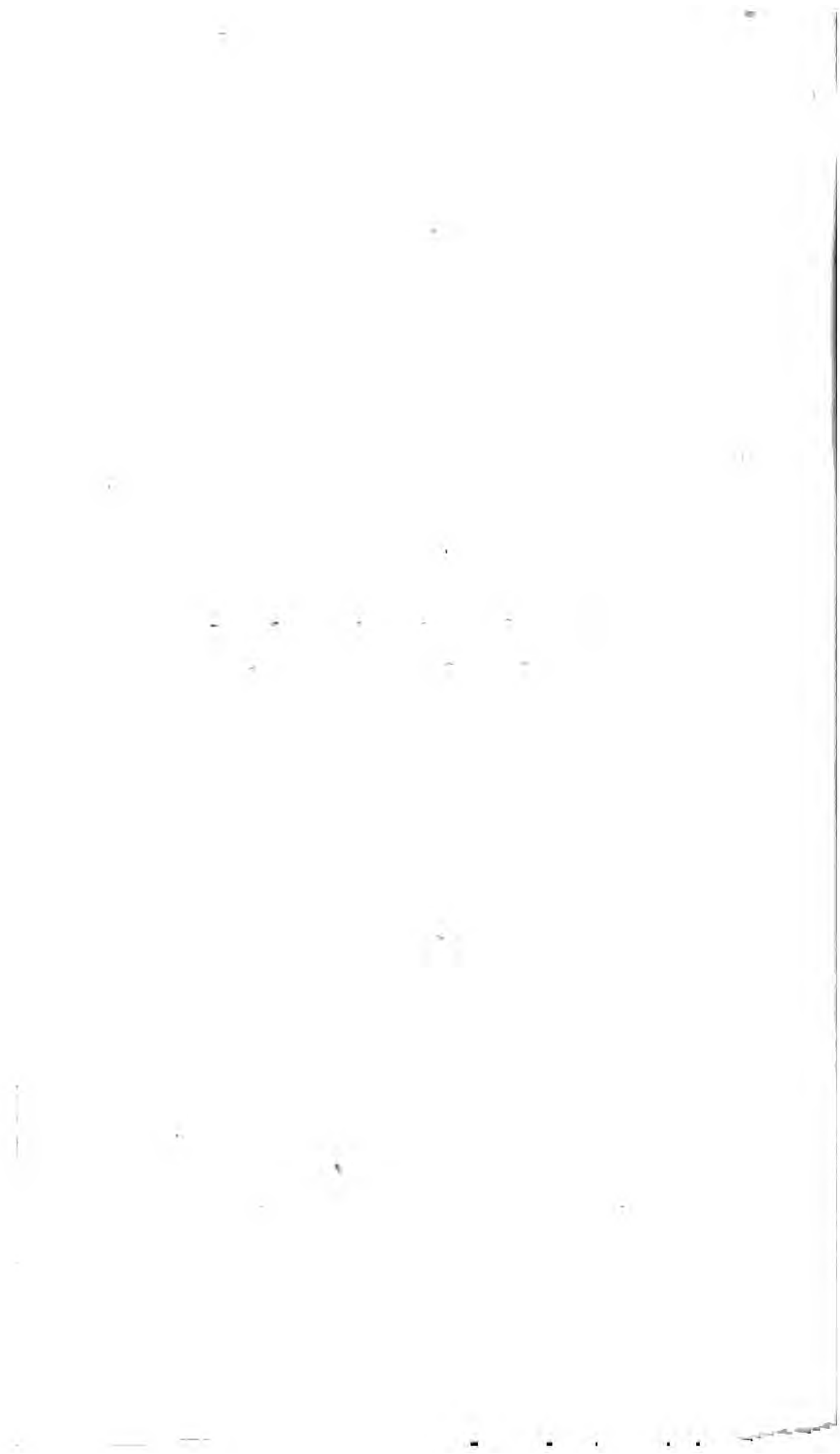
ON SOUSCRIT A PARIS

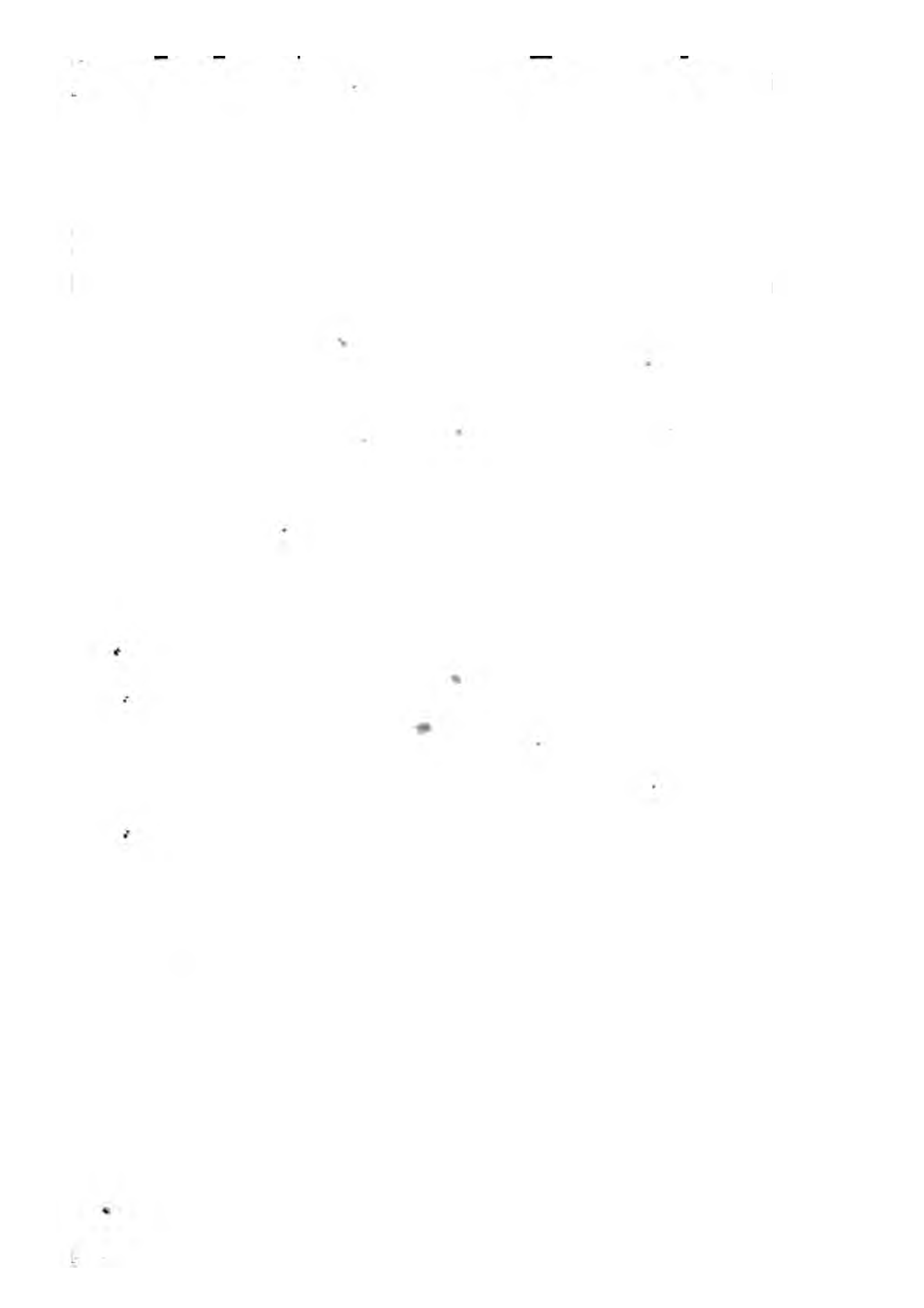
CHEZ GUSTAVE HAVARD, ÉDITEUR

15, rue Guénégaud, 15

Et chez tous les Libraires de la France et de l'étranger.

PLESSY-ARNOULD







Caroy, del. et sculp.

Imp. de Mangoon, 67 r. S^t. Jacq. Paris

PLESSY-ARNOULD

LES CONTEMPORAINS

PLESSY - ARNOULD

PAR

EUGÈNE DE MIRECOURT

PARIS — 1858

CHEZ L'AUTEUR

48, rue des Marais Saint-Martin

**Et chez tous les Libraires de France
et de l'Étranger**

L'auteur se réserve le droit de traduction
et de reproduction à l'étranger.



PLESSY-ARNOULD.

Née à Metz, dans le courant du mois de septembre 1819, l'actrice célèbre dont nous allons raconter l'histoire reçut au baptême les noms de Jeanne-Sylvanie.

Sylvanie vient de *Sylva*,

C'est un nom charmant qui fait penser aux forêts mystérieuses, aux vertes pelouses, à la poétique et tendre solitude des bois.

Le père de notre héroïne avait été dans les ordres avant la révolution de 89. Il ne crut pas devoir prendre place au nombre des martyrs de la foi chrétienne, et s'engagea dans les liens du mariage.

Plus tard, ayant subi des revers de fortune, il se fit comédien et s'en alla de province en province, de chef-lieu en chef-lieu, portant le berceau de sa fille dans ses bagages, en compagnie de Molière et de Régnard.

Donc Sylvanie Plessy vit le jour de la rampe presque en ouvrant les yeux.

Elle fut allaitée entre deux coulisses, et son goût pour la comédie s'éveilla tout naturellement au milieu de la troupe nomade qui la voyait grandir.

On cite des preuves de sa précoce intelligence.

A trois ans, elle balbutiait des hémistiches tragiques et deux ou trois tirades solennelles, ramassées dans les jambes d'Oreste et d'Agamemnon.

Quelques années plus tard, elle récitait La Fontaine sur le bout du doigt avec une gentillesse singulière; mais il est permis de croire qu'elle n'en comprenait pas un mot, absolument comme Charles-Marie de La Condamine, comme l'enfant de Jean-Jac-

Rousseau et comme beaucoup d'autres petits phénomènes, qui deviennent avec le temps des crétins accomplis.

Grâces enfantines et mémoire de peruche ne sont pas des symptômes infailibles de talent; toutefois, il est juste de faire mention de ces avantages quand ils ont tenu ce qu'ils promettaient:

Sylvanie, à huit ans, savait le *Misanthrope* tout entier par cœur.

On l'amena bientôt à Paris, et la rigidité de la loi fondamentale du Conservatoire s'adoucit pour elle. Cette loi, chacun le sait, n'admet que des élèves de quinze ans révolus, et Sylvanie n'en avait que dix à peine.

C'était en 1829.

Le ministre fit taire la loi par une sorte de coup d'Etat.

Notre jeune élève eut pour professeurs au Conservatoire Michelot et Samson.

Vraiment, on peut dire de ce dernier qu'il a la main heureuse, car c'est lui qui a formé Doze, Rachel, Magdeleine Brohan, Fix et tant d'autres. Il aurait une armée, s'il rangeait ses élèves en bataille.

Samson a des enfants partout.

Pendant les cinq années que durèrent les études de Sylvanie, elle allait, chaque soir,

dans le monde, dans les cercles, et se faisait déjà une très-jolie renommée de salon.

Vers 1834, on put la voir en exercice sur le petit théâtre de société de la rue de Lancry, dirigé par Saint-Aulaire, de la Comédie-Française, un original comme on n'en voit plus.

Saint-Aulaire avait créé là une sorte d'hôtellerie dramatique, une halte à l'usage des jeunes voyageurs en route pour la rue Richelieu.

Le brave homme avait une méthode étrange.

« Douze ou quinze adultes des deux sexes, rangés au foyer, dit Jouslin de la

Salle, attendaient que le professeur indiquât les ouvrages qui devaient être représentés le dimanche suivant¹. Tragédie, drame ou comédie, les rôles étaient tirés au sort, chaque élève devant tour à tour vagabonder dans tous les emplois, jeunes premiers ou jeunes premières, pères nobles ou duègnes, princes ou princesses, valets ou soubrettes, de telle sorte qu'il pût s'exercer indistinctement à la représentation des rôles de femmes ou des rôles d'hommes.

« Cette idée bouffonne fit qu'un jour Agamemnon échut à une ingénue de douze ans, tandis qu'Iphigénie devait être représentée par un grand blondin, qui, deux ans

¹. Les dimanches étaient consacrés aux représentations.

après, débutait dans les niais au théâtre de la Gaîté.

« La pièce, ainsi travestie, fut représentée aux applaudissements de tous les parents et amis du voisinage.

« Quant au professeur, jamais d'avis qui pût suppléer à ce que l'instruction première avait oublié; jamais de conseil, pas un mot enfin qui indiquât aux élèves ce qu'ils avaient à faire. Seulement, à la suite de ce tohu-bohu de rôles, le professeur cherchait à distinguer l'emploi qui pouvait le mieux convenir à l'élève et le lui faisait prendre. Dès ce moment, l'écolier marchait hardiment, mais à la clarté seule de son étoile¹. »

¹. *Souvenirs dramatiques.*

Jouslin de la Salle, auquel nous venons d'emprunter ces quelques lignes, était alors directeur de la Comédie-Française.

Attiré par le bruit qui se faisait autour de la jeune actrice, il se rendit chez Saint-Aulaire afin de juger par lui-même si les éloges accordés à cette petite merveille n'étaient pas empreints de quelque exagération.

Précisément elle jouait, ce soir-là, *Mélanie*, drame on ne peut plus larmoyant de La Harpe.

Mademoiselle Plessy se tira de son rôle avec honneur.

Elle émut et passionna son auditoire, y

compris M. Jouslin de la Salle, qui, au sortir du théâtre de la rue de Lancry, n'eut rien de plus pressé que de se livrer à la rédaction d'un rapport enthousiaste, adressé à M. Thiers, ministre de l'intérieur.

Il résulta de ce rapport que la jeune comédienne fut admise à toucher l'indemnité mensuelle accordée au talent naissant.

Le 4 mars 1834, mademoiselle Plessy débuta aux Français par le rôle d'Emma, dans la *Fille d'honneur*.

Sa beauté, l'aisance minaudière de son jeu, son extrême jeunesse et sa fraîcheur satisfirent les plus exigeants.

Un frisson général de surprise et de plai-

Le sir parcourut les galeries et le parterre. On crut avoir enfin trouvé ce qu'on cherchait depuis si longtemps, une jeune et belle personne à qui l'on pouvait confier une partie des rôles de mademoiselle Mars, — Emma, — Charlotte, — Betty, etc., — répertoire charmant, dont le public était sevré, car la grande actrice, en butte aux injures de l'âge, abandonnait forcément ses créations les plus glorieuses.

La jeune débutante était au septième ciel.

On la voyait courir, la folle enfant, de sa loge au théâtre et du théâtre à sa loge.

Elle allait et venait, parlant, chantant, questionnant, remerciant, voulant embras-

ser tout le monde, même le machiniste, qu'elle appelait *son cher machiniste*, et qui releva courtoisement le rideau, quand toutes les voix de la salle se réunirent pour redemander la débutante.

Sylvanie reparut.

Une tempête de trépignements et de bravos s'éleva.

Le vieux Théâtre-Français trembla sur sa large base; les colonnes menacèrent de s'écrouler et le lustre de s'éteindre.

Généreuse et bonne jusqu'au sublime, mademoiselle Mars s'était faite la conseillère de sa jeune camarade.

Portée aux nues par des admirations qui lui promettaient un peu étourdimement les destinées de la grande Célimène, Jeanne-Sylvanie créa presque aussitôt un rôle dans la *Passion secrète* de M. Scribe.

Cet intrépide chasseur dramatique, toujours à l'affût de la curiosité du moment, écrivit ensuite pour elle, coup sur coup, le *Verre d'eau* et *Une Chaîne*.

D'aussi brillants débuts posèrent notre héroïne, et la Russie ne tarda pas à lui envoyer des offres sonnantes.

Nicolas voulait absolument cette perle de théâtre.

On faisait à Jeanne-Sylvanie un pont

d'or jusqu'à Saint-Pétersbourg. Il y avait assurance positive d'une pension de retraite au bout de dix ans.

Clause sérieuse.

Mais elle refusa les offres du czar et reçut des comédiens assemblés le titre de sociétaire, dès la fin de l'année 1834.

Elle contracta alors un engagement de vingt ans, qu'elle ratifia plus tard à sa majorité, repoussant une seconde fois les propositions de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies.

Hélas ! c'était trop beau pour durer toujours !

Dans le nouveau répertoire, la *Camara-*

derie, les *Indépendants*, la *Marquise de Senneterre*, *Valériè*, la *Calomnie*, *Don Juan d'Autriche*, *l'Ecole du monde*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, les *Demoiselles de Saint-Cyr* et *l'Héritière*; — dans l'ancien répertoire, le *Bourru bienfaisant*, le *Philosophe sans le savoir* et le *Misanthrope*, sans compter un nombre considérable de créations dans des œuvres moins importantes, achevèrent de mettre en relief le talent de mademoiselle Plessy.

On peut dire qu'elle occupait une des premières places sur la scène par excellence, vraiment elle y jouait les ingénues avec un charme irrésistible.

Toutefois, alors, elle fit une tentative malheureuse dans le *Guerrero*, drame qui fut sifflé à outrance.

L'auteur était M. Legouvé fils, ce galant homme qui a cru devoir, tout récemment, dans une autre pièce intitulée le *Pamphlet*, servir d'écho aux rancunes vieillottes et décrépites de l'Orléanisme et de l'Académie.

Sans nous connaître, sans nous avoir jamais vu, et probablement sans nous avoir jamais lu, il a essayé de nous défigurer en plein théâtre, comme autrefois Aristophane a essayé de défigurer Socrate.

Que cette noble action lui reste sur la conscience!

Madame Ancelot écrivit pour mademoiselle Plessy le *Mariage raisonnable*.

Notre héroïne était chargée du principal rôle.

Elle y fut charmante, principalement dans la scène où lady Nelmour fait briller aux yeux ravis du jeune aide-de-camp les ondes de sa chevelure soyeuse et la finesse de sa taille, qui pouvait tenir aisément entre les dix doigts.

Le drame de *Julie* montra le talent de l'actrice sous un point de vue nouveau.

Jusque-là mignard et gracieux, il se révéla pathétique et touchant.

Il eût été impossible au spectateur le plus froid de ne pas se sentir entraîné par cette scène, où la jeune fille, insultée dans

un bal, venait, en pleurant d'indignation et de honte, se jeter entre son père et sa mère qui parlaient de divorce.

Longtemps mademoiselle Plessy fut l'enfant gâtée du parterre.

— Mon Dieu, laissez-la grandir ! disait le public aux Aristarques, lorsque ces derniers hasardaient une remontrance.

Arrive un temps néanmoins où le parterre demande aux comédiennes d'être aussi bonnes que belles. Il fallut alors beaucoup rabattre des illusions qu'on avait nourries sur le compte de l'enfant gâtée.

On trouva qu'elle devenait chaque jour

de plus en plus minaudière; on s'aperçut qu'elle n'aurait jamais cette admirable flexibilité d'organe et ce jeu de physionomie qui rendaient mademoiselle Mars aussi parfaite dans la duchesse de Guise que dans Célimène.

Ce qui convenait à Jeanne-Sylvanie c'était la comédie et non le drame.

Il y avait loin de ces destinées à celles qui lui étaient prédites; mais il lui restait encore un assez beau lot en partage.

Vous savez que notre héroïne allait beaucoup dans le monde. Une des maisons qu'elle fréquentait le plus était celle de son camarade Firmin.

Firmin demeurait rue Thérèse.

Tous les dimanches il se plaisait à réunir dans son étroit appartement une foule d'artistes et de gens de lettres, parmi lesquels se glissaient quelques hommes du monde.

Mademoiselle Plessy était la reine de ces soirées

Sa présence donnait un nouveau charme aux quadrilles et faisait agréablement diversion aux chansonnettes un peu monotones de Plantade et aux ballades par trop échevelées d'Hippolyte Monpou.

Les dimanches de la rue Thérèse étaient de petites fêtes gracieuses, fort amusantes, sans apprêts, sans prétention.

Comme partout on y dansait; comme partout, hélas! le whist y prenait ses coudées franches, et cependant on y retournait plus volontiers que dans les autres réunions. La foule a une préférence marquée pour les endroits où l'on s'entasse, où l'on se presse, où l'on se heurte, — et l'on étouffait littéralement dans le salon de Firmin, surtout quand une quadruple contredanse venait de s'y établir.

Alors c'était un froissement général, un coudolement sans bornes, un écrasement d'orteils abominable.

Et lorsque le galop (oui, jeunes filles, on galopait alors!) se lançait en furieux par l'unique porte du salon, pour revenir en-

suite traverser l'alcôve, métamorphosée en orchestre, quel beau désordre !

Sylvanie était une galopeuse de premier choix.

De temps à autre, Firmin transformait cette alcôve en théâtre.

On y jouait les proverbes de Cavé.

Le maître de la maison remplissait l'office de moucheur de chandelles, se chargeant en outre de la pose des décors et du soin des annonces. Nous devons dire qu'il s'acquittait de ce triple emploi à la satisfaction générale.

— Messieurs, dit-il un soir, la scène représente une forêt.

Ce disant, il alla clouer au fond de l'alcôve une pancarte sur laquelle étaient écrits ces mots :

« UNE FORÊT, *décoration de M. Cicéri.* »

Le régisseur de ce théâtre plein d'originalité s'y prenait de même sorte pour les costumes, pour les machines et pour les accessoires.

Quant aux changements à vue ils ne l'embarrassaient guère, puisqu'il trouvait vingt-cinq décors dans une main de papier.

Les proverbes de l'ancien directeur des Beaux-Arts avaient donc le magnifique privilège d'être représentés dans l'alcôve

de Firmin et d'avoir quelquefois mademoiselle Plessy pour interprète.

Le talent de la jeune comédienne, grâce à des efforts soutenus, parvenait à se débarrasser de plusieurs défauts graves qu'on lui reprochait.

Elle aborda les rôles de Molière.

Grâce à elle, on put jouer quelquefois encore le *Misanthrope* sur la scène française.

Tout à coup, au mois de juillet 1845, un événement inattendu mit en émoi le monde dramatique. On apprit que Célimène venait de quitter furtivement Paris et d'épouser un homme de lettres, M. Auguste Arnould.

Le crime n'était pas dans le mariage, il était dans la fuite et dans la rupture d'engagements solennels, rupture qui allait jeter le théâtre dans une foule d'embarras et de perplexités.

On rapprocha cette fugue de celle de mademoiselle Raucourt, en 1776.

Avec mille écus d'appointements, mademoiselle Raucourt avait trouvé moyen, depuis quatre ans qu'elle était à la Comédie-Française, de faire pour plus de cent mille écus de dettes.

Elle avait dix ou douze chevaux dans ses écuries, deux ou trois petites maisons, une quinzaine de valets et une garde-robe des plus riches.

Ses créanciers ouvrirent enfin les yeux sur le péril auquel les exposait une folle confiance.

Mais il était trop tard.

Les mesures qu'ils essayèrent de prendre pour leur sûreté ne firent que compromettre plus gravement leurs intérêts, en déterminant mademoiselle Raucourt à disparaître.

On sut qu'elle était partie à franc-étrier, sous un uniforme de dragon.

Ce bizarre costume lui permit de se cacher plusieurs jours chez un fermier des environs de Paris, que la fugitive parvint à tromper sur son sexe. Le honhomme crut

le faux dragon victime d'une affaire d'honneur et lui procura les moyens de se rendre à Bruxelles.

La Comédie-Française raya mademoiselle Raucourt du tableau. On mit sous le séquestre les immeubles de l'actrice et le peu de fonds qu'elle possédait chez les notaires.

Mais il y avait une différence capitale entre la fugue de Sylvanie et celle de mademoiselle Raucourt.

Sylvanie ne quittait point le théâtre pour se dérober à des poursuites d'huisier.

Vraiment non.

Sa comptabilité personnelle se trouvait à jour et parfaitement en ordre. L'actif dépassait de beaucoup le passif.

De ses économies, amassées depuis dix ans, elle avait même acheté une fort jolie maison de plaisance, qu'elle donnait à sa mère comme retraite.

Ce fut une circonstance tout à fait étrangère au théâtre qui précipita son départ et amena la rupture de son engagement social : « des douleurs intimes, auxquelles elle crut faire diversion en s'éloignant de Paris. »

Inclinons-nous devant cette explication transmise au tribunal à peu près dans les mêmes termes par son avocat, M. Chaix-d'Est-Ange.

Toutefois, si nous respectons le motif de l'événement, il ne nous est pas interdit d'en raconter les détails.

Le 8 juillet, mademoiselle Plessy écrivit à M. Charles Desnoyers, régisseur du Théâtre-Français, la lettre suivante, datée de Saint-Chéron, près d'Arpajon :

« Mon cher monsieur Desnoyers,

« Je suis très-contrariée, la fièvre me dévore; je vous enverrai, si vous voulez, un certificat du médecin que j'ai ici, ou attendez, si vous l'aimez mieux, que M. Pouget ¹ m'ait vue, il vous dira ce qu'il pense.

1. Médecin attaché à la Comédie-Française.

« Je tremble, je grelotte, et vraiment, quoiqu'on cherche à me le cacher, j'ai grand peur d'une fièvre au cerveau.

« Patience! Pressez, pressez M. Pouget.

« Mille amitiés,

« S. PLESSY. »

P.-S. J'espère conserver toujours assez de forces pour vous donner moi-même de mes nouvelles ; mais sinon, écrivez-moi toujours, ma mère vous répondra.

Le jour même où elle signait cette lettre, mademoiselle Plessy allait à la préfecture de police chercher un passeport pour l'Angleterre.

Or, le hasard voulut que ce fait arrivât à la connaissance de M. le commissaire royal Buloz, personnage plein de finesse, dont les soupçons s'éveillèrent.

Il se permit de ne plus croire à la fièvre.

Certains bruits inquiétants circulaient, d'ailleurs, au théâtre. Mademoiselle Plessey, pendant les congés qu'elle avait obtenus, 'était allée donner à Londres des représentations extrêmement fructueuses, et là, disait-on, le général Guédéonoff, impresario de Nicolas, avait fait à la charmante actrice des offres presque irrésistibles,

Pourtant Célimène avait résisté.

De méchantes langues en donnaient le

motif. Il paraît que les exigences de la comédienne dépassaient de beaucoup la générosité moscovite.

Elle agréait le chiffre de roubles ; mais elle voulait se réserver tous les ans un petit congé de six mois, pour revenir à Londres, où Mitchell lui promettait un nombre presque équivalent de livres sterling.

Ces prétentions exagérées avaient fait rompre la négociation.

Mais elle pouvait avoir été reprise.

Voilà du moins ce que pensait le commissaire royal Buloz, de plus en plus éclairé par sa finesse d'esprit.

Il est vrai qu'on lui affirmait positivement que la coupable Célimène était arrivée à s'entendre avec Guédéonoff et qu'elle avait signé pour le théâtre de Saint-Pétersbourg un engagement dont les clauses devaient recevoir leur exécution le premier septembre suivant.

En conséquence, il fit répondre à mademoiselle Plessy par le secrétaire-général du théâtre.

« Mademoiselle,

« C'est avec un vif regret que M. le commissaire royal vient d'apprendre votre indisposition, et il espère que cette indisposition ne sera ni longue ni sérieuse. Vous

pourrez sans doute répéter jeudi *l'École des Vieillards*, et jouer samedi cette pièce comme elle a été portée au répertoire.

« M. le commissaire royal me charge de vous inviter à faire tous vos efforts pour venir reprendre votre service.

« Aucun médecin du théâtre ne peut vous être envoyé à une pareille distance. Ces messieurs ne doivent leurs offices à la Comédie que pour Paris, et vous savez qu'aux termes des règlements aucun artiste ne peut s'éloigner, habiter la campagne, sans une autorisation ministérielle.

« Si les répétitions et la représentation de *l'École des Vieillards* ne pouvaient avoir lieu à cause d'une indisposition qui

ne peut être légalement constatée, parce que vous habitez à sept lieues d'ici sans une autorisation officielle, vous entraveriez forcément le service, et vous mettriez M. le commissaire royal dans la nécessité de demander au ministre à votre égard l'application des art. 65, 76 et 79 du décret du 15 octobre 1812.

« M. Buloz vous prie donc très-vivement de venir répéter jeudi *l'École des Vieillards*.

« Agréez, mademoiselle, etc.

« VERTEUIL. »

Or, Célimène, — pourra-t-on le croire, — ne répondit à cette missive pleine de

logique et de politesse qu'en franchissant le Pas-de-Calais.

Sa fuite égaya singulièrement la petite presse, et voici ce que nous lisons dans un journal de l'époque :

« La Comédie-Française, voyant que mademoiselle Plessy ne revenait pas, craignit d'avoir le sort de madame de Malborough. Le comité monta à la tour de l'Observatoire *si haut qu'il put monter*. Puis Emmanuel Arago interrogea l'horizon avec un télescope; mais il ne vit venir qu'un page.

« C'était mademoiselle Anaïs, en costume de Chérubin.

« Buloz se mit à chanter :

Beau page, mon beau page,
Mironton, tonton, mirontaine,
Beau page, mon beau page,
Quell's nouvell's apportez?

« Et mademoiselle Anaïs de répondre
sur le même air :

Aux nouvell's que j'apporte
Vos beaux yeux vont pleurer. »

Une autre feuille satirique raconte en ces termes l'arrivée de M. Auguste Arnould, porteur des propositions de la belle fugitive :

« Un monsieur entre, vers neuf heures

du soir, au Théâtre-Français, à l'instant où l'édifice est le plus désert et où le municipal de faction seul en trouble le silence du bruit de ses pas.

« Il passe furtivement au milieu des contrôleurs, immobiles comme les portiers du palais de la *Belle au bois dormant* ; il monte l'escalier à pas de loup et traverse le foyer, où dorment, aux deux côtés de la cheminée, deux vieillards qui rêvent qu'on représente le *Léonidas* de Pichat. Il longe ensuite le corridor des premières, sans réveiller les ouvreuses assoupies par le bruit monotone de la voix des tragédiens en scène, résonnant dans la salle vide comme dans un grand violon.

« Enfin il arrive à la porte de communi-

cation qui ferme le passage de la salle au théâtre, et frappe discrètement au petit carreau.

« — Que demandez-vous? dit le Cerbère.

« — Je désire parler à M. Buloz.

« — M. Buloz ne reçoit pas à cette heure-ci.

« — Veuillez lui dire mon nom.

« — Quel nom?

« — M. Arnould-Plessy.

« Le portier, qui connaît son repertoire, manque de tomber à la renverse, croyant avoir affaire à l'ombre du commandeur.

« M. Arnould-Plessy profite du mouvement pour s'introduire et marche droit au cabinet du commissaire royal: Par hasard M. Buloz s'y trouve. Il donne à mademoiselle Denain quelques instructions administratives.

« — Tiens, M. Arnould! s'écrie-t-il, en en voyant paraître le personnage.

« — Arnould-Plessy, depuis notre hymen, répond celui-ci avec beaucoup de sentiment.

« — Je déclare que je ne rendrai pas les rôles! s'écrie mademoiselle Denain, qui tout d'abord semble avoir l'intelligence parfaite de la situation.

« — Arnould-Plessy? fait Buloz, hochant la tête et ne comprenant pas.

« — Sans doute, reprend le monsieur avec une émotion croissante : nous sommes mariés, elle est ma femme.

« — O ciel ! comme c'est touchant ! s'écrie mademoiselle Denain avec beaucoup trop de scepticisme.

« — Bon ! j'y suis, grommèle Buloz. Ah ! ça, vous n'êtes donc pas à Londres ?

« — J'en reviens, répond Arnould-Plessy.

« — Et vous avez laissé votre femme, dit mademoiselle Denain, voilà qui est galant !

« Arnould-Plessy laisse flotter sur l'interromptrice un regard humide et réplique avec une conviction inexprimable :

« — Elle m'attend ! C'est moi qui viens à sa place.

— Débuter ? dit Buloz.

« — Non, vous la rendre. Si vous y consentez, elle, vous et moi nous ne nous séparerons plus.

« — Et la Russie ?

« — Je suis français ! répond avec fierté M. Arnould.

« — Mais puisqu'elle n'est plus sociétaire ?

« — Ah ! Buloz, avez-vous pu croire qu'elle ait voulu vous quitter, vous, ses amis, son théâtre, ses rôles ? Ce n'est qu'une affaire de cœur qui l'a entraînée ;

oui, mon cher Buloz, une affaire de cœur. Vous comprenez ces choses-là, vous ! Mais quand elle a su que vous doutiez d'elle, alors il n'y a plus eu d'hésitation, je vous le jure. Elle m'a dit : Partez ! Allez les prévenir que je reviens.

« — Vraiment, elle a dit cela ?

« — Oui, Buloz. Je veux vous donner une preuve de notre sincérité, mon cher, une preuve convaincante. Dès aujourd'hui je prends l'engagement d'honneur de composer pour vous tous les ans une pièce en cinq actes ; et elle, Buloz, elle !... Tenez, accordez-lui seulement quatre mois de congé par an ; voilà tout ce qu'on exige.

« — Dame! fit le commissaire royal attendri, je consulterai le comité.

« Sur ce, M. Arnould-Plessy s'en alla comme il était venu.

« On jouait toujours la tragédie, et les deux vieillards du foyer continuaient de rêver de *Léonidas*. Une seule ouvreuse s'éveilla au passage de M. Arnould, et lui dit en sortant :

« — Monsieur, votre petit banc?

« — Madame, ils ont été publiés! répondit majestueusement l'écrivain. »

Or, voici les circonstances qui avaient amené cette offre de conciliation, dont

parle le critique folâtre que nous venons de citer.

Samson avait été expédié comme ambassadeur auprès de la fugitive.

Sa démarche ne réussit point.

Alors Régnier prit la plume et écrivit à Mademoiselle Plessy une lettre amicale et sympathique. En voici les principaux passages :

« Rueil, 29 juillet 1843.

« Ma chère amie,

« Vous êtes sans doute au courant, soit par Samson, soit par votre frère, de tout ce qui s'est passé ici relativement à votre

départ. J'ai regretté que vous n'eussiez pas informé le comité de la résolution que vous aviez prise. Cette démarche aurait enlevé à votre détermination tout caractère clandestin et n'aurait pas fait ressembler votre départ à une fuite.

« Je comprends parfaitement les motifs qui justifient ce départ; je m'en suis exprimé hautement devant ceux qui ne voyaient dans ce que vous aviez fait que des sentiments intéressés, et qui voulaient que vous n'eussiez abandonné une position brillante au Théâtre-Français qu'en vue d'un chiffre d'appointements supérieur au théâtre de Saint-Petersbourg. Je pense qu'il serait sage à vous d'expliquer à notre comité l'état douloureux dans lequel vous vous trouviez, la nécessité absolue où vous

étiez de vous absenter, le chagrin que vous en ressentiez et le sacrifice même que vous êtes prête à faire de vos plus intimes sentiments, en revenant, malgré le froissement que vous en éprouvez, reprendre une place que vous ne quittez qu'à regret, et dont la perte était si dommageable à vos intérêts particuliers.

« Fixez le temps de votre retour.

« Que votre lettre soit bonne, affectueuse, et soyez sûre que les choses s'arrangeront mieux que vous ne pensez.

« Votre affectionné et sincère ami

« RÉGNIER. »

Obéissant à ce sage conseil, madame

Arnould-Plessy envoya au comité la lettre suivante :

« Mes camarades,

J'ai dû vous paraître coupable, et je comprends toute l'irritation dont vous avez été saisis à la nouvelle de mon départ.

« Vous deviez être avertis les premiers: par malheur, j'ai chargé du soin de vous prévenir une personne qui, par sa double qualité d'ami et d'homme habitué aux affaires, aurait pu servir d'intermédiaire entre vous et moi, et dont les démarches immédiates auraient ôté à mon départ, comme je l'espérais, un caractère clandestin, en expliquant les motifs de ma réso-

lution, motifs qui vous inspireraient sans aucun doute quelque sympathie et peut-être aussi quelque estime, si vous les connaissiez bien :

« Je lui avais remis dans certaines limites tout pouvoir de traiter avec vous, si vous consentiez, malgré mon éloignement, à me conserver ma place, dont je sens tout le prix et dont j'ai voulu être digne.

« N'accueillez, mes amis, aucune mauvaise pensée à mon égard ; ne me soupçonnez pas d'avoir préféré une grande fortune à des engagements dont j'ai toujours été fière et auxquels je m'étais vouée sans réserve.

« A l'époque de ma majorité, on a cher-

ché, vous le savez peut-être, à m'éloigner de vous. On m'a offert alors ce qu'on m'offre aujourd'hui. Je n'ai pas eu un instant d'hésitation. Je me trouvais heureuse près de vous. Bien jeune, vous m'avez adoptée ; j'espère que vous ne vous en êtes jamais repentis.

« Je ne l'oublie pas, et, quoi qu'il arrive, je m'en souviendrai toujours avec reconnaissance.

« Mais la vie, si heureuse qu'elle soit au théâtre, n'est pas toute au théâtre, et sur les sentiments intimes il y a peu de raisonnements à faire. Quand ils sont en lutte avec les intérêts, quand ils sont assez forts pour tout emporter, il faut que l'indulgence vienne au cœur de ceux qui nous jugent, il

faut qu'ils sentent ce qui ne peut s'expliquer.

« Je suis prête aujourd'hui, comme dans le premier moment qui a suivi mon départ, à racheter par tous les sacrifices qui me sont possibles la place que j'occupais parmi vous. Aucune fortune, aucun avantage ne m'empêcheront de venir la reprendre, si, après ce que je vais vous dire, vous consentez à me la conserver.

« Si vous refusez, je n'hésiterais pas, je renoncerais à la France ; je perdrais l'espoir de revoir ma famille et mes amis.

« J'ai maintenant huit années à faire pour avoir droit à la pension. Je vous demande la faculté de ne rentrer au théâtre, de n'y

réprendre ma place que dans deux ans, à compter du premier septembre prochain ; et, si vous y consentez, je vous donnerai, au lieu de *huit* années, *onze* années de service, après lesquelles j'aurai droit à la pension, c'est-à-dire à cinq mille francs de rente seulement. C'est l'indemnité que je vous offre pour le tort que peut vous causer mon absence momentanée.

« Recevez, mes chers camarades, et toujours mes amis, j'espère, l'expression bien sincère de mes sentiments affectueux et de ma parfaite estime.

« SYLVANIE PLESSY. »

On voit que, malgré son désespoir, l'il-

lustre comédienne arrangeait encore assez habilement ses petits intérêts.

Elle voulait ménager tout à la fois Guédéonoff et Buloz, prendre les roubles de Russie et ne pas abandonner les écus de France.

Messieurs les sociétaires de la rue Richelieu sont connus pour leur sensibilité. Buloz était, en outre, personne ne l'ignore, d'une bonté d'âme à toute épreuve : cependant ni Buloz ni le comité ne poussèrent la tendresse jusqu'à prendre la fugitive au pied de la lettre... qu'elle venait d'écrire.

— Pauvre mignonne ! s'écria mademoiselle Denain, voyez donc ! Elle ne demande

qu'à garder sa place de sociétaire, et sans doute aussi les appointements. Dame! elle songe à sa petite famille.

— Bah! dit Beauvalet, ses enfants seront Russes!

Toute la morale de l'histoire, ajouta Provost, c'est qu'à l'avenir on dira :

Plessy pleure, Plessy crie,
Plessy veut qu'on la marie!

— Ma foi, s'écria Augustine Brohan, je ne croirai à son mariage que lorsque je la verrai plaider en séparation!

— Je propose, dit un autre, de la surnommer Plessy-les-Tours, à cause de ceux qu'elle nous a joués.

— Adopté! firent tous les sociétaires en chœur.

On repoussa par un vote unanime les propositions de madame Arnould, et celle-ci tout aussitôt se décida aux extrêmes violences.

Elle accepta l'engagement russe.

Bressant, muni des pleins pouvoirs de notre comédienne alla le signer à Londres.

Cet artiste savait pourtant par expérience combien la justice française est sévère pour les peines de cœur, lorsqu'elles font rompre les engagements et entraînent les jeunes premiers en Russie.

Il paraît que les rives de la Néva sont fertiles en consolations, et que là, mieux que partout ailleurs, on guérit du mal d'amour.

L'entremise de Bressant dans cette affaire trahit le secret de sa position véritable dans le pays des czars.

On s'imaginait qu'il y jouait la comédie.

Point.

Il tenait tout simplement le rôle de jeune premier dans la diplomatie moscovite: avec le grade de colonel bien entendu, puisqu'en Russie toutes les fonctions ont leurs épauettes.

Donc, la Comédie-Française assigna madame Arnould devant la justice.

On demandait à la sociétaire parjure *deux cent mille francs* de dommages-intérêts et *vingt mille francs* à titre de provision.

Ceci devenait grave.

L'avoué de la fugitive posa des conditions exceptionnelles, sommant au nom de sa cliente messieurs du comité de fournir les pièces dont ils entendaient user contre elle, notamment son engagement et les statuts de la Comédie-Française.

Mais le tribunal repoussa cette prétention.

Séance tenante, il rendit un jugement par lequel il condamna mademoiselle Plessy à payer *six mille francs* à titre de provision, remettant à statuer après vacation sur la demande principale des *deux cent mille francs* de dommages-intérêts.

Ce jugement était un chef-d'œuvre d'habileté.

Les magistrats voulurent laisser le champ libre à la conciliation. Notre comédienne avait la porte toute grande ouverte pour le retour.

On l'ajournait à trois mois : elle ne pouvait pas se plaindre d'un excès de rigueur.

Mais elle se montra sourde au conseil

qui lui était indirectement donné par les juges et ne voulut pas quitter l'empire hyperboréen.

La Comédie-Française fit pratiquer aussitôt des saisies sur le logement de ville de l'actrice et sur sa maison des champs.

Quant à l'affaire principale, on crut convenable de la remettre douze ou quinze fois, afin de laisser à la coupable le temps de la réflexion et du repentir.

Le 17 août de l'année suivante, la cause eut seulement une solution.

Cette histoire, déjà fort ancienne et presque oubliée, émut beaucoup le monde

artistique à l'époque où la *Gazette des Tribunaux* en publiait les détails.

Elle prit surtout un intérêt extraordinaire en passant par la bouche de l'avocat Marie, et les chroniqueurs eurent une page piquante de plus à ajouter au volume déjà fort enflé des scandales administratifs du règne de Louis-Philippe.

On avait cru jusqu'alors messieurs les sociétaires beaucoup plus maîtres au logis qu'ils ne le sont en réalité.

Admissions, réceptions, chiffres des appointements, tout cela les regarde infiniment moins qu'on se l'imagine.

Parlons net, cela ne les regarde en aucune sorte.

De curieuses révélations sortirent de ce procès. On sut que mademoiselle Plessy, engagée aux appointements de *cinq mille francs*, en 1836, sans compter les feux, avait vu tout à coup tripler ses honoraires.

Chaque jour les arrêtés ministériels se succédaient en sa faveur.

Elle devint pensionnaire *par ordre* ; elle prit des congés, elle alla donner en province représentations sur représentations ; elle passa le détroit pour aller recueillir les bravos et les guinées d'Angleterre, toujours *par ordre*.

Si la Comédie réclamait contre ces promenades trop fréquentes ou infiniment trop prolongées ; si elle arguait des statuts,

si elle invoquait le règlement, M. Duchâtel s'empressait d'écrire au commissaire royal de petites notes dans le genre de celle-ci :

« Il faut autoriser le caissier du théâtre à ne point opérer de retenue pour le congé que j'accorde à mademoiselle Plessy. »

Et Buloz, l'obéissance même, transmettait au caissier l'ordre du ministre.

L'autorité se faisait prodigue et galante pour la belle comédienne ; l'autorité eut pour Célimène les yeux et la faiblesse d'Alceste... jusqu'au moment de la brouille, c'est-à-dire jusqu'au départ pour la Russie.

Subventions, gratifications, indemnités

de costume ; on accordait tout, sauf, à ce qu'il paraît, la permission de se marier.

Maître Marie, avec cette liberté de langage inqualifiable qui est le privilège exclusif du barreau français, raconta que la Comédie avait gratifié la célèbre actrice d'un poste d'ouvreuse, et que mademoiselle Plessy l'avait vendu *deux mille francs*.

Il crut devoir insinuer, en outre, qu'elle tirait plus de *quatre mille francs* par an de ses billets de service, et pour ceci l'avocat avait dû nécessairement être induit en erreur, car à aucune époque les sociétaires n'ont pu vendre les billets dont ils n'usent pas.

On comprend ce qu'il y aurait d'indélicatesse dans un pareil acte.

Ce serait frustrer le théâtre, le droit des auteurs et le droit des pauvres.

La Comédie-Française insista pour qu'on fît un exemple, capable d'inspirer un effroi salutaire à toutes les Danaé que l'or du Jupiter russe voudrait lui ravir de nouveau, et le tribunal condamna la dame Arnould à *cent mille francs* de dommages-intérêts.

De plus, le comité la déclara déchue de ses droits de secrétaire, confisqua ses fonds sociaux, qui s'élevaient à la somme de *quatre mille quatre cent trente francs*, et vendit la maison de plaisance de Saint-Chéron.

Mademoiselle Plessy pouvait se consoler de ces rigueurs.

Le théâtre de Saint-Pétersbourg lui donnait trente-six mille roubles d'honoraires, et ce chiffre fut ensuite porté à quarante-cinq mille.

On sait que le rouble vaut un franc dix centimes.

N'oublions pas de mentionner que l'actrice, en dehors de ses appointements, avait droit à un cadeau impérial. Ce cadeau, l'usage permet de le troquer contre espèces. Ainsi, vous recevez, par exemple, un diamant du Czar, vous êtes libre d'en demander la valeur en roubles.

Le cadeau annuel de mademoiselle Plessy

valait environ huit mille roubles, c'est-à-dire près de neuf mille francs.

Ce n'est pas tout.

Plus gâtée chez les Russes qu'elle ne l'avait été en France, elle recevait cinquante roubles par acte dans chacune des pièces où elle jouait un rôle.

Son engagement lui réservait une représentation à bénéfice, ordinairement très-fructueuse à Saint-Pétersbourg.

Enfin, une dernière clause lui accordait un congé de deux mois pour aller à Londres, congé dont le rachat s'élevait à plusieurs milliers d'écus.

Bref, le budget théâtral de la fugitive s'élevait à plus de cent mille francs.

M. Arnould, mari de notre comédienne, avait peu d'extérieur ; mais il se distinguait par des qualités aimables.

Les lettres et la fabrication du vaudeville de troisième ordre l'avaient laissé pauvre jusqu'à sa quarantième année, à la fin de laquelle il devint l'époux de Célimène.

Pour lui ce fut une chance aussi heureuse qu'inattendue.

Mais son étoile fila, juste au moment où elle devenait brillante.

Le pauvre homme s'était expatrié dix ans pour faire sa fortune. Cette fortune, il l'avait entre les mains, et le ciel ne l'en laissa pas jouir. M. Arnould mourut d'une

attaque de choléra, la veille même du jour fixé pour son retour en France.

Revenons à son illustre moitié.

Madame Arnould conclut, de Saint-Petersbourg même, un armistice avec la Comédie-Française. Samson fut la colombe messagère qui apporta dans son bec le rameau d'olivier pour annoncer la fin des rancunes.

Notre comédienne avait tout perdu, procès, dépens et dommages. Paya-t-elle tout?

Cela ne nous regarde pas.

De quel droit, s'il vous plaît, viendrions-nous fourrer un nez curieux dans les arrangements administratifs?

Pendant une courte apparition qu'elle fit à Paris, en 1853, madame Arnould-Plessy obtint de se charger du rôle d'Araminte dans les *Fausse confidences*, pour la représentation de retraite de Samson.

Enfin, le 17 septembre 1855, elle fit sa rentrée à la Comédie-Française, en qualité de pensionnaire, avec un traitement exceptionnel et un engagement de sept à huit années.

Voici l'article critique imprimé sur ses deux premiers débuts par l'aristarque B. Jouvin.

Nous n'y changeons pas une phrase, attendu qu'il exprime toute notre pensée.

« Ce rôle d'Elmire dit-il, qu'elle a choisi sans consulter ses forces, lui convenait à elle moins qu'à personne, — et depuis longues années il ne convient plus à personne.

« Mademoiselle Plessy fut visiblement décontenancée tout le long d'un rôle que la nature de son talent n'est faite ni pour aimer ni pour comprendre. Afin d'esquiver la difficulté du jeu muet, elle s'est montrée distraite dans la scène de la déclaration de Tartuffe, et elle a cherché des effets pour la scène de la table dans les mignardises du débit et dans les caresses du regard.

« La diction de l'actrice a du mordant, mais aux dépens du timbre de la voix, qui

semble d'une sonorité fêlée dans le médium.

« Peu à peu, à la vérité, on s'accoutume à cet éclat de cuivre cassé. Viennent les miévreries d'un proverbe, madame Plessy en adoucira les sons aigres en un fausset pointu qui n'est pas absolument sans charme.

« L'actrice n'a qu'un geste unique, un geste entièrement dépourvu de grâce et d'abandon, et qui consiste à serrer le coude en plaçant l'avant-bras en dehors.

« Après avoir été chaleureusement accueillie à son entrée en scène, madame Plessy joua au milieu d'un silence glacial, et le rideau tomba sur le *Tartuffe* sans

que la voix d'un ami osât prendre l'initiative d'un de ces rappels banals compris dans le programme obligé des soirées officielles.

« A la stupéfaction de ses admirateurs d'autrefois, elle n'obtint pas même, à cette réapparition, un succès de jolie femme.

« Elmire semblait n'avoir ni beauté ni jeunesse, ni élégance.

« Mais l'actrice prit sa revanche dans un petit proverbe prétentieux de M. Marc-Monnier, *la Ligne droite*. Elle y fut fort applaudie, ainsi que sa jupe couleur de feu.

« Elle choisit pour son second début le

rôle d'Araminte des *Fausse confidences* et y reçut un accueil fort sympathique du public.

« Ce fut toujours la même diction chantée, prenant un *temps* avec affectation, quand la note à effet a suffisamment caressé l'oreille du spectateur; toujours la même voix pointue, s'échappant d'une bouche minaudière.

« Par instant cette bouche mignonne a si peur de paraître grande, qu'elle se mange elle-même aux extrémités.

« Un tic gêne à plaisir ce masque où s'exagère la spirituelle mobilité de la physionomie. Il consiste, lorsque l'actrice joue l'émotion, à écarquiller les yeux, la bouche

et les narines, comme si tout cela était mis en jeu par trois ficelles tirées simultanément.

« Dans un rôle où il lui reste bien des horizons à découvrir, madame Plessy triompha par la grâce, et dans les deux scènes de la déclaration par un vif élan de sensibilité. »

La comédienne reprit ensuite le rôle de mademoiselle Rachel dans *Lady Tartuffe*.

Ce nouvel essai eut pour résultat de mettre en relief les qualités de l'actrice qui avait eu la première le mérite de cette création.

Madame Arnould-Plessy est évidemment en pleine décadence.

Elle a transporté à Saint-Pétersbourg un talent qui n'était pas mûr, et qui s'est atrophié sous le ciel froid du Nord. Il est trop tard pour rendre à ce talent un peu de sève et un peu de verdure.

Si elle s'obstine à conserver son agaçante diction, qui, pour emprunter le mot piquant d'un poète polonais, ressemble à du *français russe*, elle finira par soulever, au terme de sa carrière, autant d'antipathies qu'elle a provoqué d'ovations à ses débuts¹.

1. En général elle se borne à quelques pièces de Marivaux, à *Tartuffe* et à *Louise de Lignerolles*, cette plate rapsodie encombrée de sentiments faux et qui devrait depuis longtemps être reléguée au boulevard. — « Tu as eu tort de ne pas entrer à mon

Notre héroïne est à la fois très-riche et très-économe.

C'est elle qui a réformé le train d'expensieux que menaient en Russie nos artistes, habitués à recevoir chez eux les nobles cosaques, leurs admirateurs. Elle apporta la première à Saint-Petersbourg ces habitudes d'ordre et de simplicité qui dérivent de nos mœurs bourgeoises, et qui sont parfaitement recommandables quand elles ne dégèrent point en mesquinerie.

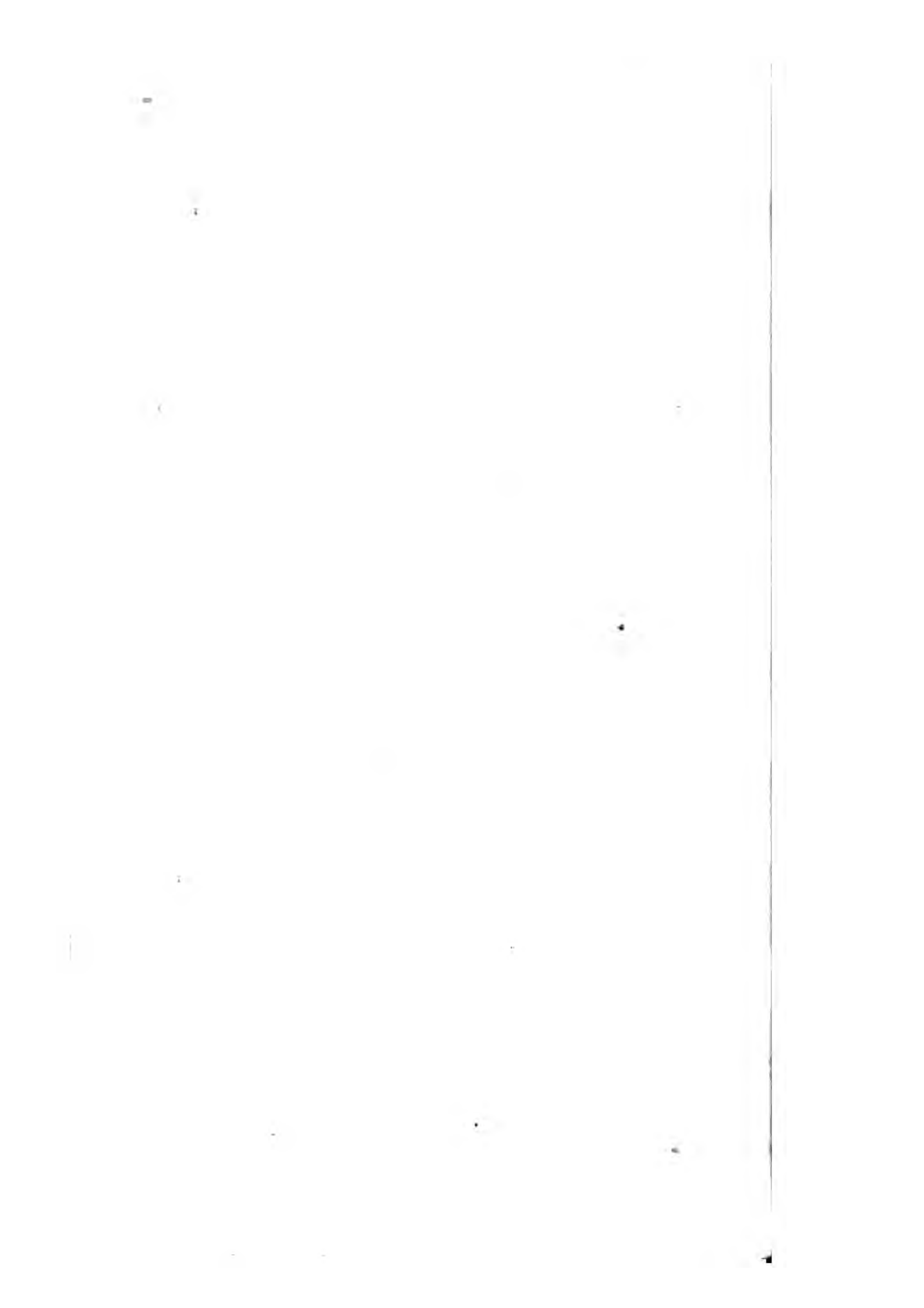
théâtre, dit un jour méchamment à madame Arnould mademoiselle Cécile Azimon, du Palais Royal; tu y aurais eu peut-être plus de succès! » Mademoiselle Cécile Azimon a trois grands mérites : elle est une des plus fortes actionnaires de M. Dormeuil; elle possède à Ville-d'Avray une maison de campagne délicieuse; enfin elle est la cousine germaine de madame Arnould-Plessy.

On nous assure que Madame Arnould manque d'aménité de caractère.

Elle recueille à la Comédie-Française peu de témoignages sympathiques. Est-ce la faute de ses camarades, est-ce la sienne? voilà de ces questions qu'on ne résout pas sans peine.

A d'autres que nous le soin d'y répondre.

Si Madame Arnould n'excite pas rue Richelieu de vives affections, en revanche elle se flatte d'avoir dans Madame George Sand une amie très-chaleureuse, et le château de Nohant a eu, cet été même, la joie de les réunir.



100

100

100

100

100

S'il vous est possible de
me donner un billet et
une loge de sur de charge
cela me fera grand plaisir
Croyez à toute ma considération
Lui Henry

ÉPILOGUE.

Nous voici au but, chers lecteurs. Je vous ai promis cent volumes et j'ai tenu parole.

En terminant cette galerie biographique, je déclare, pour rester dans

l'honnête et dans le juste, que je dois à M. William Duckett ¹, à partir de mon cinquantième volume, une collaboration très-intelligente et très-soutenue. Il s'est assis à ma droite sur le banc studieux des bibliothèques, afin de compulser les collections de journaux les plus oubliées et les plus lointaines. Il m'a puissamment aidé, sinon pour le travail de style, du moins pour celui des recherches et pour le judicieux contrôle

1. Henri Page.

qu'il a exercé sur les matériaux recueillis.

Personne autre que M. Duckett (je le dis sans répondre autrement à une brochure honteuse qui a déshonoré son auteur) ne peut revendiquer une part dans ma tâche.

Cette longue excursion littéraire au milieu de l'histoire contemporaine ne s'est pas accomplie sans péril et sans fatigue. J'ai rencontré sur ma route bien des obstacles, j'ai lutté contre

bien des traverses. La vengeance et la haine se sont attachées à mes pas. Elles ont cru m'arrêter en me jetant aux jambes la calomnie, la trahison, les procès.

Mais tout ce luxe de persécution déployé par mes ennemis n'a fait que me décider à maintenir mon droit imprescriptible d'écrivain.

Dans un siècle de parjure politique et d'ambition sans vergogne, il a bien fallu que les plumes courageuses pro-

testassent d'une manière ou d'une autre. Je puis dire ici, la main sur la conscience, en achevant cette longue série de volumes, que la vérité seule en a dicté toutes les pages, réglé tous les documents, et que je n'ai pas à me reprocher une ligne inspirée par la mauvaise foi, par la rancune ou par la passion.

J'ai peint les hommes comme je les ai vus ; j'ai tâché d'appliquer le daguerréotype à l'histoire vivante.

Si j'ai réussi, l'avenir le prouvera,

car je n'ai jamais compté sur le présent pour me rendre pleine et entière justice. Tout ce que je puis dire avec Montaigne, c'est que mon œuvre a été une œuvre de bonne foi.

Rien n'était plus simple que d'échapper aux persécutions sans nombre dont j'ai été victime : il suffisait de m'abriter sous un drapeau.

De nos jours, tous les hommes de lutte ont eu soin d'agir de la sorte.

En se plaçant derrière une coterie

politique, on s'épargne les coups, on trouve de puissants protecteurs ; mais, en revanche, il faut être l'esclave de cette coterie et brûler sous les narines de chacun de ses membres les plus purs parfums de l'éloge.

Ainsi l'exige la religion des partis, fausse religion s'il en fût.

Tous les hommes un peu marquants d'une même nuance sont réputés grands hommes. S'il y a des accrocs au manteau de leur honneur, on vous ordonne expressément de bou-

cher les trous. C'est la loi et les prophètes. Tant pis pour la vérité et tant pis pour l'histoire !

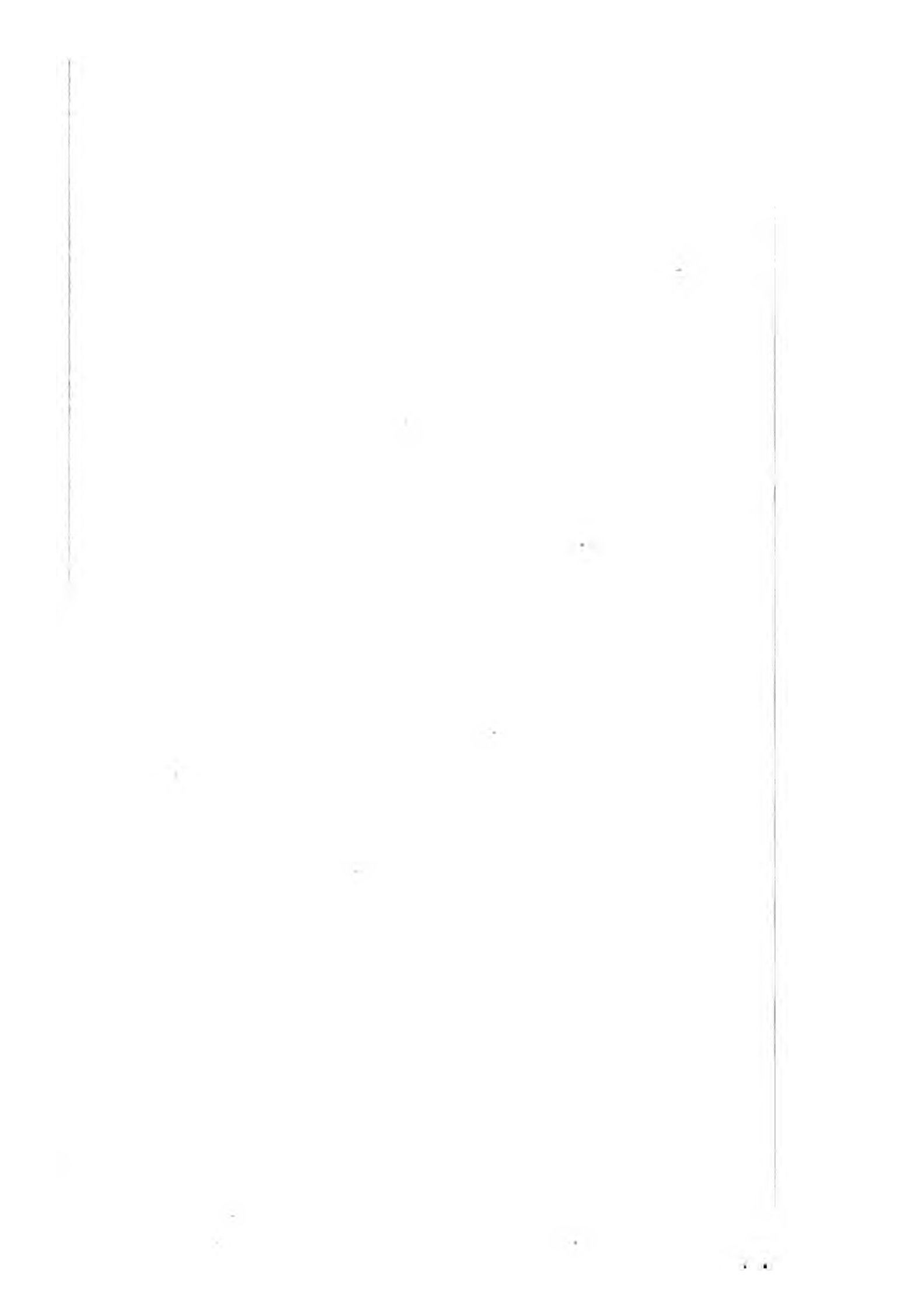
J'ai refusé de me soumettre à ces conditions dictées par l'hypocrisie et par l'égoïsme.

L'indépendance m'a coûté cher, mais du moins je l'ai conservée jusqu'à la fin. Quand sous l'étendard ami se sont rencontrées la fourbe et l'impudence, je leur ai sans gêne arraché le masque, et, quand j'ai vu

l'honnêteté sous les bannières ennemies, je l'ai saluée très-haut et sans peur.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

FIN.



EN VENTE :

Chez **GUSTAVE HAVARD**, Éditeur,
15, rue Guénégaud, 15.

LA DEUXIÈME ÉDITION DE

LES BALS PUBLICS

A PARIS,

ÉTUDE PARISIENNE

PAR VICTOR ROZIER.

UN FORT VOLUME IN-32.

Prix : 1 franc.

TABLE SOMMAIRE.

LIVRE PREMIER.

État physique.

CHAPITRE PREMIER. — GÉNÉRALITÉS.

I. NOTIONS GÉNÉRALES.

La danse dans les Bals publics. — Public des dimanches. —
Variété du public.

II. TABLEAU DES BALS PUBLICS.

Les bals régis et les bals-guinguettes. — Nombre des bals dans
Paris et dans les environs. — Classement des principaux bals.
— Prix de l'entrée selon les jours. — Les bals-guinguettes.

III. LÉGISLATION DES BALS PUBLICS.

Droit des pauvres. — Ordonnance sur la police des bals et salles
de concerts publics — Arrêté concernant la fixation des rétri-
butions résultant du dépôt des cannes et autres objets dans
les théâtres et les établissements publics.

IV. ORIGINE DU LUXE DANS LES BALS PUBLICS.

Origine du JARDIN MABILLE. — Les journaux attirent l'attention sur les bals publics. — La reine Pomaré. — Clara Fontaine. — Maria l'anglaise. — Mogador. — Rose Pompon. — Pritchard. — Élan donné aux autres bals par le JARDIN MABILLE. — Le JARDIN MABILLE aujourd'hui. — Essais à l'Étranger d'un jardin analogue. — Effet moral du luxe dans les bals.

V. APERÇU GÉNÉRAL.

Bals d'été : Le JARDIN D'HIVER ET D'ÉTÉ. — Le RANELAGH. — Le CHATEAU DES FLEURS. — CHATEAU ET PARC D'ASNIÈRES. — CHATEAU-ROUGE. Brididi. — Frisette. — Chicard. — Rigolette. — La CHAUMIÈRE. — La CLOSERIE DES LILAS. — LES ARÈNES ITALIENNES.

Bals d'hiver : SALLE VALENTINO. — SALLE SAINTE - CÉCILE. — SALLE BARTHELEMY. — WAUXHALL. — Le CHATEAU D'EAU. — L'ÉLYSÉE DES ARTS. — Le PRADO.

VI. DE L'AFFICHE DES BALS PUBLICS.

Effet de l'affiche des bals sur le public. — Abus qu'en font certains directeurs de bals.

CHAPITRE II. — COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

VII. DES BALS QUI NE SONT PLUS.

Ce qu'étaient les bals publics il y a dix ans. — Les seules danses habituelles à cette époque. — Les guinguettes de marchands de vin. — La SALLE MONTESQUIEU. — La CHARTREUSE. — La REINE BLANCHE. — Les modèles Israélites. — BAL MOLIERE. — BAL DU SAUMON. — SALLE BREDÀ. — FOLIES-MEYER. — Le CASINO. — Le BAL DU ROND-POINT. — L'ERMITAGE D'ÉTÉ.

VIII. LE QUARTIER LATIN.

Le quartier latin il y a vingt ans : L'Étudiant. — La Grisette. — Les Enfants du Prado. — Le Bœuf furieux.

Le quartier latin aujourd'hui : L'Étudiant. — Les Femmes. — La Rôtisseuse.

CHAPITRE III. — LES BALS MASQUÉS.

IX. L'OPÉRA.

Les jours gras à Paris. — Fondation des bals de l'Opéra. — Le

public des bals de l'Opéra : Les turbulents. — Les beaux esprits. — Les femmes qui s'émancipent. — Il ne faut pas jouer avec le feu. — Les Marguerite de Bourgogne. — Les danseurs. — Le goût dans les travestissements. — L'Opéra-Comique. — Les autres bals masqués.

X. LA COURTILLE.

Ce que l'on pense généralement de la Courtille. — Ce qu'il en est. — LES FOLIES DE BELLEVILLE. — LE SALON FAVIE. — Les femmes que l'on rencontre à la Courtille. — La descente de la Courtille.

LIVRE SECOND.

État moral.

CHAPITRE IV. — ORIGINE DES FEMMES DE BAL.

XI. LA JEUNE FILLE DE PARIS.

Influence des bals et guinguettes sur l'avenir de la jeune ouvrière de Paris. — Le dimanche d'un grand nombre de familles ouvrières de Paris. — Le dîner à la barrière. — La guinguette. — Le jeune ouvrier. — La jeune fille. — Départ du domicile naturel. — Le concubinage. — Effet du mariage lorsqu'il a lieu. — La misère. — Le goût du luxe. — Départ du domicile de l'amant. — La jeune fille chez elle. — Les bals qu'elle fréquente. L'horrible femme. — Rêves de l'ouvrière. — La toilette et la rouerie lui manquent. — Elle devient à son aise dans les habits de soie. — MABILLE et VALENTINO.

XII. SUITE DU PARAGRAPHE QUI PRÉCÈDE.

Deux genres de parents. — Les parents enrichis de leurs filles. — Les Cours de danse. — Les mauvais parents. — Fuite de la jeune fille. — Ou elle se réfugie. — Ce qu'elle devient. — Abandon des parents. — Actes de bassesses de ces derniers. — Les jeunes filles vendues par leurs parents.

XIII. LA FILLE DE PROVINCE.

Variété. — La domesticité. — Les rusées commères. — La femme qui devient lorette. — Celle qui se retire de l'arène.

XIV. L'ORPHELINÉ SANS FORTUNE.

Ses débuts dans la vie. — Comment elle tombe. — Le rang qu'elle se crée parmi les lorettes.

XV. LA FEMME SÉPARÉE DE SON MARI.

Son récit à propos de sa séparation. — Le mari.

CHAPITRE V. — LA LORETTE ET LA FEMME ENTRETENUE.

XVI. MŒURS ET COUTUMES DE LA LORETTE.

Mobile de la fille perdue. — Quartier où se loge la lorette. — Le thermomètre de sa fortune. — Les providences habillées en femmes mûres. — Leurs multiples fonctions. — Misères. — Comment se relève la lorette. — La Cagnotte. — Splendeurs. — Brouilles entre femmes. — Les plaisirs de la lorette. — Vice dépeint par Balzac. — Tactique de la lorette pour se faire aimer.

XVII. DISTINCTIONS ENTRE L'ACTRICE ET LA LORETTE.

XVIII. LA LORETTE AU BAL.

L'amant de cœur. — Dans quelle intention la lorette va au bal. — Ses moyens de séduction. — Épreuves qu'elle fait subir à ses adorateurs.

XIX. DIALOGUES DANS LES BALS.

Signes distinctifs de la femme de bal. — Dialogues sur divers sujets. — La bouquetière.

XX. SOUPERS A LA SORTIE DES BALS.

Ce qui s'y passe. — Discussions.

**CHAPITRE VI. — DES HOMMES QUI FRÉQUENTENT
LES BALS.**

XXI.

Les petits jeunes gens. — Leur stage auprès des danseuses. — Les jeunes gens qui dansent encore. — Les vieillards corrompus. — De pauvres jeunes gens. — Les désœuvrés. — Le boursicotier. — Les flaneurs.

CONCLUSION.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30





